

# CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## Communauté de Communes MAREMNE ADOUR COTE-SUD (MACS) (40)

ENTRE

La Communauté de communes Maremne Adour Côte-sud

Représentée par M. Pierre FROUSTEY, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 19 janvier 2022,

Ci-après désignée par « MACS » ;

ET

L'État,

Représenté par Mme Cécile BIGOT-DEKEYZER, Préfète des Landes

Ci-après désigné par « l'État » ;

ET

Le Conseil départemental des Landes,

Représenté par M. Xavier FORTINON, Président,

Ci-après désigné par « Conseil départemental des Landes » ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

## Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, et dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

## Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'État et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026.

**Sur la base de l'élaboration du projet de territoire de MACS, le CRTE décline, par ambition puis par orientation stratégique, des actions opérationnelles sur la période 2021-2026, pour conduire la démarche d'évolution du territoire à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés le cas échéant.**

**Le contenu du présent contrat est construit sur mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel permettant de couvrir la durée des mandats municipaux. Il fera l'objet d'une communication et d'une évaluation sur la base des indicateurs.**

## Article 2 - Les Ambitions du territoire de MACS

MACS a décidé d'élaborer un Projet de territoire, afin de définir une vision et une stratégie communes d'aménagement et de développement permettant de mettre en cohérence toutes les politiques publiques sur le territoire.

Cette vision a été définie suivant différentes méthodes en s'appuyant sur les documents cadres existants (PLUi, PLH, SCOT, Schéma directeur Mobilité, schéma directeur des ZAE, schéma touristique ...). Elle s'est construite et a été partagée avec l'ensemble des acteurs territoriaux – acteurs socio-économiques, associations, habitants, collectivités territoriales, État, etc. Associer les acteurs socio-économiques et les habitants, usagers du territoire, est un gage de partage de la vision stratégique et de l'émergence de porteurs de projets engagés. La stratégie se base sur les enjeux identifiés au regard du diagnostic territorial.

Les 3 thématiques transversales qui ont été travaillées sont :

- vivre ensemble
- habiter ici
- apprendre, travailler, entreprendre

La vision stratégique du territoire est évolutive : elle prend en compte l'avancée du projet de territoire et les évènements qui peuvent impacter le territoire.

Les besoins et enjeux identifiés au cours du travail de diagnostic sont mis au regard des grands enjeux de notre époque. Les propositions stratégiques qui en découlent sont aussi articulées avec le recensement des projets réalisés par les collectivités et avec des documents stratégiques récents.

L'exercice de diagnostic révèle un territoire dynamique, attractif, riche et qui présente de multiples atouts pour faire face aux défis de la décennie 2020.

En effet, des documents de planification semblent transparaître un modèle de développement « classique » fondé sur des postulats aujourd’hui questionnés : l’objectif de modernisation et de croissance économique, la compétitivité et la compétition entre territoires, l’ingénierie territoriale pensée en silo, l’organisation descendante dans une logique de « faire pour », ... Ce modèle de développement est hérité d’un demi-siècle d’évolutions réglementaire et organisationnelle, dans le cadre de la décentralisation, et il n’est pas lieu de le condamner. Mais aujourd’hui, l’action publique est bousculée par des transformations majeures :



Les enjeux qui en découlent sont les suivants :

**Les mutations du système productif :** les (r)évolutions technologiques et organisationnelles conduisent à une réorganisation de la production à l'échelle mondiale, ce qui a signifié en France : la diminution brutale de l'activité industrielle, la forte émergence des services dans l'économie. Le système capitaliste phagocyte nombre de ces mutations, mais se trouve néanmoins aujourd'hui profondément divisé entre une vision dominante néolibérale, chantre de la rigueur budgétaire et du moins d'État, et une vision alternative porteuse de logiques coopératives, circulaires et inclusives au service de nouvelles finalités sociales et écologiques.

**La profonde crise écologique**, qui intègre dérèglements climatiques et dégradation avancée des écosystèmes naturels, a fait naître le concept d'Anthropocène. Cette nouvelle ère radicalement incertaine invite à repenser le rapport entre les sociétés humaines et la nature, à donner la priorité absolue à la préservation de l'environnement, de la biodiversité et du climat, de sorte que la Terre reste vivable, à se défaire de notre extrême dépendance au pétrole et à augmenter notre résilience pour faire face aux chocs à venir.

**L'épuisement des ressources naturelles** : le modèle de croissance économique mondiale infinie dans un monde fini est une épée de Damoclès pour la stabilité de nos sociétés.

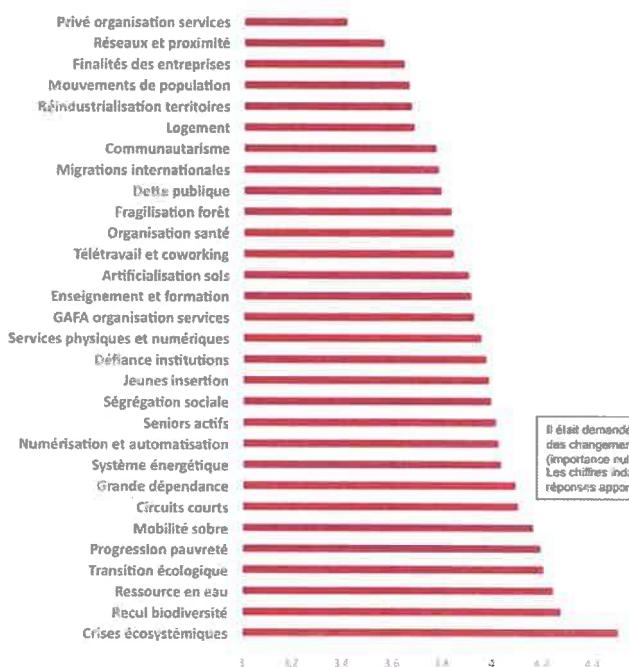
**Les changements démographiques et les migrations** : la géopolitique mondiale guidée par la quête de matières premières et les dérèglements climatiques sont les deux grandes causes des mouvements de population à l'échelle de pays, des régions et du monde. Les pays et les ménages les plus pauvres sont les premiers affectés. Les exodes ruraux se poursuivent dans les pays en développement, tandis que dans les pays occidentaux on assiste à un regain d'attrait pour le rural, en y exportant toutefois des modes de vie urbains. La pression démographique dans certaines régions du globe et le vieillissement accéléré de la population dans d'autres exacerberont ces enjeux.

**La transformation numérique des services aux publics** : le numérique provoque une transformation des services du quotidien, ainsi qu'une mutation de leur perception par les usagers. L'économie des données fait la part belle aux nouveaux entrants, qui jouent un rôle croissant dans la gestion des services urbains en même temps qu'ils sont lancés dans une course à la croissance pour acquérir une position dominante.

**Le creusement des disparités sociales et la fragilisation de la cohésion sociale**, dans un contexte d'augmentation structurelle des inégalités depuis 1980. L'endettement croissant de l'État crée une tension sur les dotations publiques et une menace sur notre modèle social, tandis que celui des ménages traduit une précarisation de la société. Les phénomènes de ségrégation spatiale et sociale augmentent, à l'origine d'un repli sur la communauté de proximité, d'une défiance envers les institutions et responsables politiques et d'un climat social de plus en plus éruptif.

Pour étudier la perception des changements par les collectivités, Futuribles International a proposé, début janvier 2021, une enquête en ligne à laquelle 97 acteurs territoriaux ont répondu.

Il ressort du sondage que les risques environnementaux sont jugés parmi les plus importants. Plus particulièrement, le risque de crises écosystémiques, proche des études sur l'Effondrement, occupe la 1<sup>e</sup> place.



Le principal risque pour les territoires serait de se résigner. Il est crucial de prendre conscience de ces contraintes externes fortes, et de les intégrer dans une réflexion stratégique.

Face à l'addition des crises et à cette pression adaptative, trois principes stratégiques peuvent aider à identifier et implémenter des réponses locales.

1. **Adopter une posture d'anticipation de construction** : se préparer à des changements en germe, sans chercher à les prévoir avec certitude (la manifestation locale des mutations globales sera forcément imprévisible). Impulser une démarche de projection collective autour de futurs souhaitables et désirables, pour s'engager positivement dans un avenir commun.
2. **S'inscrire dans une approche systémique et territorialisée** : beaucoup de ces changements ont une portée systémique, qu'on ne peut lire ou influer avec des lunettes sectorielles. Cela nécessite un changement de regard, donc une réflexion sur le changement d'organisation.
3. **Développer la capacité à faire émerger de nouveaux espaces de construction stratégique**, selon une logique de coopération et co-construction, et à différentes échelles (citoyens, entreprises, intercommunale, territoires voisins). Cela implique de savoir sortir du cadre réglementaire lorsqu'il le faut, de mobiliser les acteurs du territoire et de bâtir des coalitions autour de convergences stratégiques, d'innover dans les formes d'action collective.

**Il est donc possible de préserver les dynamiques du territoire, tout en s'affranchissant de ses externalités négatives**, en orientant l'action publique vers un développement endogène, fondé sur les ressources du territoire. Les deux piliers d'une telle stratégie, les proximités et les richesses, convergent et s'auto-entretiennent dans un cercle vertueux :

**PLUS DE PROXIMITÉ**, c'est plus d'échanges et de cohésion sociale, une relation renouvelée avec la nature, des déplacements moins nombreux, plus courts et agréables, une meilleure connaissance de notre terroir et

patrimoine, des opportunités économiques et d'emplois diversifiés et en adéquation avec les enjeux de demain, des produits alimentaires dont on connaît l'origine et la qualité.

**PLUS DE RICHESSES**, c'est plus d'emplois orientés vers la transition écologique, une facture énergétique territoriale réduite, des ressources naturelles reconnues à leur juste valeur, un patrimoine plus beau et accueillant, un tourisme plus qualitatif que quantitatif, des activités et productions nouvelles, locales et durables, un cadre de vie plus sain, un regard plus serein sur l'avenir.

Le présent contrat fixe donc 2 ambitions globales pour MACS permettant ainsi de répondre aux enjeux du territoire :

- **AMBITION 1 : prendre en compte les exigences climatiques et environnementales dans les politiques publiques,**
- **AMBITION 2 : trouver le chemin d'équilibre entre Attractivité du territoire et Préservation des atouts du territoire.**

Le partenariat construit autour de ce contrat participe à fédérer les acteurs pour une vision globale du territoire et un développement concerté. Son élaboration a reposé sur un dispositif participatif rassemblant les élus communautaires, communaux, des représentants de la société civile, en ateliers thématiques, en conseil des Maires et en séances plénières du conseil communautaire.

Sa mise en œuvre se réalisera à travers le plan d'actions opérationnelles.

### **Article 3 - Les orientations stratégiques**

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire en cours d'élaboration. Ces dernières traduisent l'objectif de MACS pour répondre aux enjeux définis à la fois par l'agence Nationale de la Cohésion des territoires et à la fois par la Région Nouvelle-Aquitaine à travers la démarche Neo-terra.

**Orientation 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (diminution des gaz à effet de serre, énergies renouvelables, efficacité énergétique, mobilité propre...)**

- 1.1) FAVORISER LA SOBRIETÉ ET L'EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE
- 1.2) DÉVELOPPER LA MOBILITÉ PROPRE

**Orientation 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (érosion du trait de côte, inondation, tempête, sécheresse...)**

**Orientation 3 : GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU (eau potable, réutilisation et rejet urbain, masse d'eau et eau de surface...)**

**Orientation 4 : ÉCONOMIE CIRCULAIRE, DÉCHETS ET PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (utiliser des ressources durables, filière de recyclage...)**

**Orientation 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS (diminution des polluants, des décharges sauvages, améliorer la qualité de l'air...)**

**Orientation 6 : BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (conservation**

**des espèces et leurs habitats, diminution de l'artificialisation des sols, agriculture durable, gestion des forêts...)**

- 6.1) FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ET VALORISER, PARTAGER LES RICHESSES ENVIRONNEMENTALES
- 6.2) OPTIMISER LA RESSOURCE FONCIÈRE
- 6.3) AMELIORER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

**Orientation 7 : IMPACT SOCIETAL (création d'emploi, formation dans les filières de production durable (économie circulaire, filière verte...), proximité des habitants avec les services publics (transport, santé, éducation, culture, sécurité...), cohésion sociale (citoyen, inégalité...))**

- 7.1) S'INSCRIRE DANS UNE DYNAMIQUE CRÉATIVE ET OUVERTE, EN S'APPUYANT SUR LE PARTAGE DES HÉRITAGES CULTURELS
- 7.2) RENFORCER LES STRATEGIES INTERGENERATIONNELLES DANS UNE POLITIQUE FAVORABLE A LA SANTE ET A LA COHESION SOCIALE
- 7.3) TROUVER UN EQUILIBRE ENTRE LE MAINTIEN DE LA POPULATION LOCALE SUR LE TERRITOIRE ET L'INTEGRATION REUSSIE DES NOUVEAUX HABITANTS
- 7.4) RENFORCER LES EMPLOIS ET FORMATIONS « DU QUOTIDIEN » ET ARTISANAUX, TOUT EN DEVELOPPIANT LES SECTEURS INNOVANTS POUR ATTIRER DE NOUVEAUX ACTIFS

#### **PROJET STRATEGIQUE TERRITORIAL EN PHASE D'ETUDE, D'ENVERGURE DÉPARTEMENTALE**

Les actions identifiées dans cette rubrique dépassent l'enjeu du seul territoire de MACS et se placent sous envergure départementale.

#### **Article 4 - Le Plan d'action**

Le plan d'action est la traduction des ambitions du territoire qui se décline en actions de la Communauté de communes MACS et de ses 23 communes pour la période 2022-2026. Il a également été identifié les projets en cours d'étude de définition et qui dépassent les enjeux de MACS et qui sont d'envergure départementale.

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action en annexe 2.

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable.

Les projets accompagnés sont économies en foncier et en ressources et contribue à l'amélioration des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils sont de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations.

Les engagements sont de différentes natures, ils précisent :

- la maîtrise d'ouvrage du contrat et la désignation du pilote pour son élaboration, son suivi, sa mise en œuvre, la description des actions et des projets, les objectifs poursuivis et l'évaluation et les résultats spécifiques attendus au terme du contrat ;
- les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains ;
- les crédits budgétaires, les financements déjà mobilisés notamment lorsqu'ils proviennent de financements de droit public ;

- la mise à disposition de moyens (humains, matériels, immobilier) ;
- l'ingénierie (conseils juridiques et technique) ;
- les indicateurs de suivi et de résultats, les évaluations ;
- l'échéancier (planning d'action, calendrier prévisionnel de réalisation).

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles. Elles s'inscrivent dans les règles d'utilisation en vigueur et dans la limite des montants annuels disponibles.

#### 4.1. Validation des actions

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par l'instance de gouvernance en partenariat avec l'État et le département des Landes.

Le représentant de l'État peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » pour toute opération nécessitant un éclairage particulier. Les actions prêtées sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

#### 4.2. Projets et actions en maturation

Des projets de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 7. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » seront validées au fil de l'eau, sans nécessité d'avenant.

### Article 5 - Modalités d'accompagnement en ingénierie

L'ANCT a apporté une participation de 20 000 € (FNADT) au financement de prestations d'accompagnement sélectionnées par MACS pour l'élaboration de son contrat de relance et de transition écologique.

Deux missions ont été confiées, l'une à l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (Audap) pour l'accompagnement des élus dans le cadre de l'élaboration de leur projet de territoire et de sa déclinaison dans le CRTE, et d'autre part, au bureau d'études privées Frédéric Haas (indépendant) pour la compilation des documents existants à MACS (schémas sectoriels, feuille de route TEPOS, contrat TEPCV, PCAET...).

### Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

#### 6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les fiches actions peuvent obtenir des financements qui ne sont pas identifiés au stade de la signature du présent contrat. Il pourra être rajouté dans les fiches actions des partenaires financiers non connus à ce jour, sans nécessité de faire un avenant au présent contrat.

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits ou qui seront inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

### **6.2. Le territoire signataire**

En signant ce contrat de relance et de transition écologique, le territoire de MACS assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

MACS s'engage à travailler avec les acteurs du territoire afin d'initier et de structurer le devenir du territoire en lien avec son projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire, en cours d'élaboration, détaillé dans le CRTE est organisé localement par MACS, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions et de favoriser la mobilisation autour du CRTE. Des nouvelles actions, non identifiées à ce jour, pourront donc être rajoutées au présent contrat.

MACS s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

MACS s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

### **6.3. L'État, les établissements et opérateurs publics**

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles

aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- l'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- la Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

#### **6.4. Appui du SYDEC sur le remplacement de l'éclairage public**

Le remplacement de 12 000 luminaires de « type boules lumineuses » extrêmement consommatrices d'électricité, a été engagé dans les Landes. Cette opération s'élevant à 15 Millions d'euros sur 4 ans. Dans le cadre du CRTE, le SYDEC assure la maîtrise d'ouvrage de cette action pour le compte des communes.

#### **6.5. Engagements du Département**

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, ou tout autres projets d'envergure départementale, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Le Département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le Département s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

Le Département, via ses cadres d'interventions ou les dispositifs européens, pourra apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente du Département.

## Article 7 - Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

### 7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par la Préfète du département, ou son représentant, et par le Président de MACS ou son représentant et par le Président du Conseil départemental des Landes ou son représentant.

Il siégera autant que de besoin et tout au moins à mi-parcours et en fin de contrat pour :

- examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- décider d'éventuelles mesures rectificatives et l'ajout de nouvelles actions non identifiées à ce jour dans le présent contrat ;
- étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (adaptation, abandon...);
- suivre l'évaluation annuelle du CRTE.

### 7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'État, des représentants du département des Landes et des représentants de MACS et des représentants des communes membres qui le souhaiteraient. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il siégera autant que de besoin et tout au moins 2 fois dans l'année pour :

- veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches actions.

Le comité technique sera chargé de la préparation des conventions annuelles de financement.

Afin de déterminer si les projets proposés seront financièrement soutenus dans ce cadre, le comité technique analysera chaque projet rattachable à un axe stratégique du contrat. Cette analyse s'effectuera notamment au regard de la maturité du projet, de son impact sur la relance de l'économie, de son ambition en termes de transition écologique et de son insertion dans les plans et stratégies de niveau départemental identifiés notamment dans l'accord départemental de partenariat sur les CRTE. Les modalités détaillées d'analyse seront établies sur la base de ces principes en amont de la signature de la convention annuelle de financement.

## Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

À terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs, fera l'objet de comptes rendus, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

### Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs et les indicateurs sont précisés dans chaque fiche action en annexe 3.

Les CRTE seront notamment évalués à l'aune d'un socle d'indicateurs national commun à tous les contrats. Les valeurs actuelles et les méthodologies d'alimentation seront transmises par les services de l'État.

Il s'agit des indicateurs suivants :

- émissions de gaz à effet de serre annuelles,
- consommation énergétique finale annuelle,
- production annuelle d'énergie renouvelable,
- part de la surface agricole utile en agriculture biologique,
- part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail,
- linéaire d'aménagements cyclables sécurisés,
- population située dans une zone à risque naturel élevé,
- taux de fuite des réseaux d'eau du territoire,
- part des cours d'eau en bon état écologique,
- collecte annuelle de déchets ménagers et assimilés (avec gravats),
- inventaire territorial d'émissions de polluants,
- fragmentation des milieux naturels,
- artificialisation des espaces naturels, agricoles, forestiers.

Des échanges seront engagés dès le début de l'année 2022, notamment dans le cadre des comités techniques afin de déterminer en 2022 les cibles que le territoire se fixe sur chaque indicateur. L'atteinte de ces cibles sera évaluée à la fin du contrat et donnera lieu à des points d'étape en cours d'exécution du contrat.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

## Article 10 - Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

Il s'achèvera le 31 décembre 2026.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

## Article 11 - Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre.

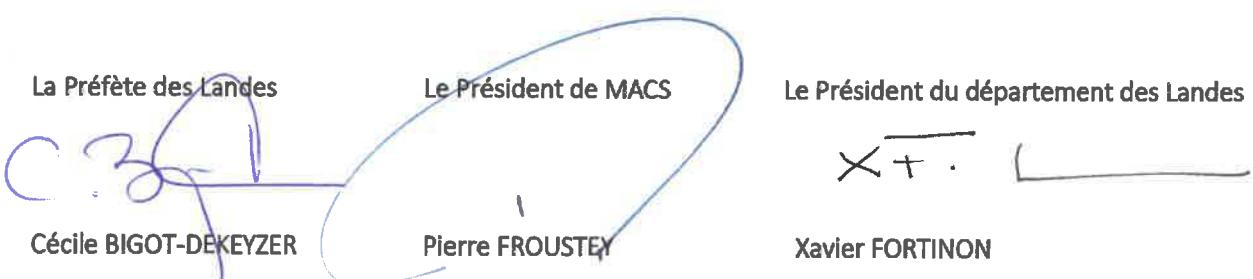
## Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

## Article 13 - Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Pau.

Signé à Mont-de-Marsan, le 28 janvier 2022



La Préfète des Landes  
Cécile BIGOT-DEKEYZER

Le Président de MACS  
Pierre FROUSTEX

Le Président du département des Landes  
Xavier FORTINON

## **Sommaire des annexes**

**Annexe 1 - Diagnostic territorial**

**Annexe 2 - Tableaux de synthèse des actions du CRTE**

**Annexe 3 - Fiches actions**

---

**Annexe 4 - Accord départemental de partenariat sur les contrats de relance et de transition écologique (CRTE)**



Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR



# Contrat de Relance et Transition Ecologique de la Communauté de communes MACS

## Le diagnostic

Frédéric Haas  
06 99 17 03 83

# Sommaire général

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

Les attentes de l'ANCT et du Ministère	Page 3
Le périmètre d'étude	Page 5
<b>Le diagnostic</b>	Page 6
- Le bilan écologique du territoire	Page 8
- L'étude des documents de planification	Page 32



# Les attendus de l'ANCT et du Ministère

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

## En matière de diagnostic ...

Les attentes relèvent, selon ma lecture, de 2 ordres :

### BILAN ECOLOGIQUE du territoire

« Elaborer un **état des lieux écologique du territoire**, complet et partagé. Il permettra de dégager les **forces et faiblesses** du territoire sur le plan écologique (biodiversité, mobilité, énergie et climat...) qui sont à mettre en perspective avec les priorités stratégiques du territoire ».

« Le diagnostic synthétise les **principales caractéristiques** du territoire et les **enjeux** auxquels le contrat de relance et de transition écologique répondra ».

« Il prend en compte son **histoire, ses forces, ses faiblesses et ses opportunités**, la géographie de ses acteurs locaux, son potentiel économique, mais aussi ses **dépendances, ses menaces et ses vulnérabilités** ».

« Le diagnostic s'appuiera en tant que de besoin **sur les travaux déjà réalisés** par les collectivités territoriales (SCOT, PLUI, PCAET, PAT...) ».

### ETUDE DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION au prisme de la transition écologique

« Un **bilan des démarches stratégiques** engagées (les stratégies écologiques, économiques et sociales existantes aux différents niveaux territoriaux, et les contractualisations passées) ».

« Un recensement et une capitalisation de toutes les contractualisations, l'identification d'initiatives structurantes, publiques comme privées, sur le territoire ».

« Compléter ou actualiser le projet de territoire, en particulier pour le mettre en cohérence avec les ambitions de transition écologique ou élargir le champ des politiques publiques concernées ».



# ... et en matière de stratégie

Il est évoqué les ambitions suivantes :

« Définir une vision partagée et cohérente du territoire concourant à la transition écologique et à la cohésion territoriale, et qui pourra évoluer et être complétée au cours des six prochaines années ».

« Les axes stratégiques correspondent à la manière dont le territoire se saisit des politiques publiques nationales au regard de ses priorités, avec une approche transversale et intégratrice des enjeux. »

« Ils sont à la rencontre des **priorités du territoire**, des **grandes transformations** à l'œuvre dans notre société (numérique, écologique, démographique et économique...), du **plan de relance**, des **objectifs transversaux de transition écologique et de cohésion territoriale** ».

Extraits des pages « Contrat de relance et transition écologique » du site de l'ANCT : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/crte> et du support du webinaire d'AMORCE d'information sur les CRTE du 19 janvier 2021.

Le CRTE devra aussi comporter, dans sa version finale, un programme d'actions. Chaque action devra intégrer une évaluation d'impacts ex ante.

# Le périmètre d'étude

« Une attention particulière sera portée à la lutte contre l'artificialisation des sols, au développement des nouvelles pratiques agricoles, aux circuits courts et à l'économie circulaire. Les mobilités douces, la rénovation énergétique des bâtiments et la promotion des énergies renouvelables seront prises en compte. »  
ANCT.

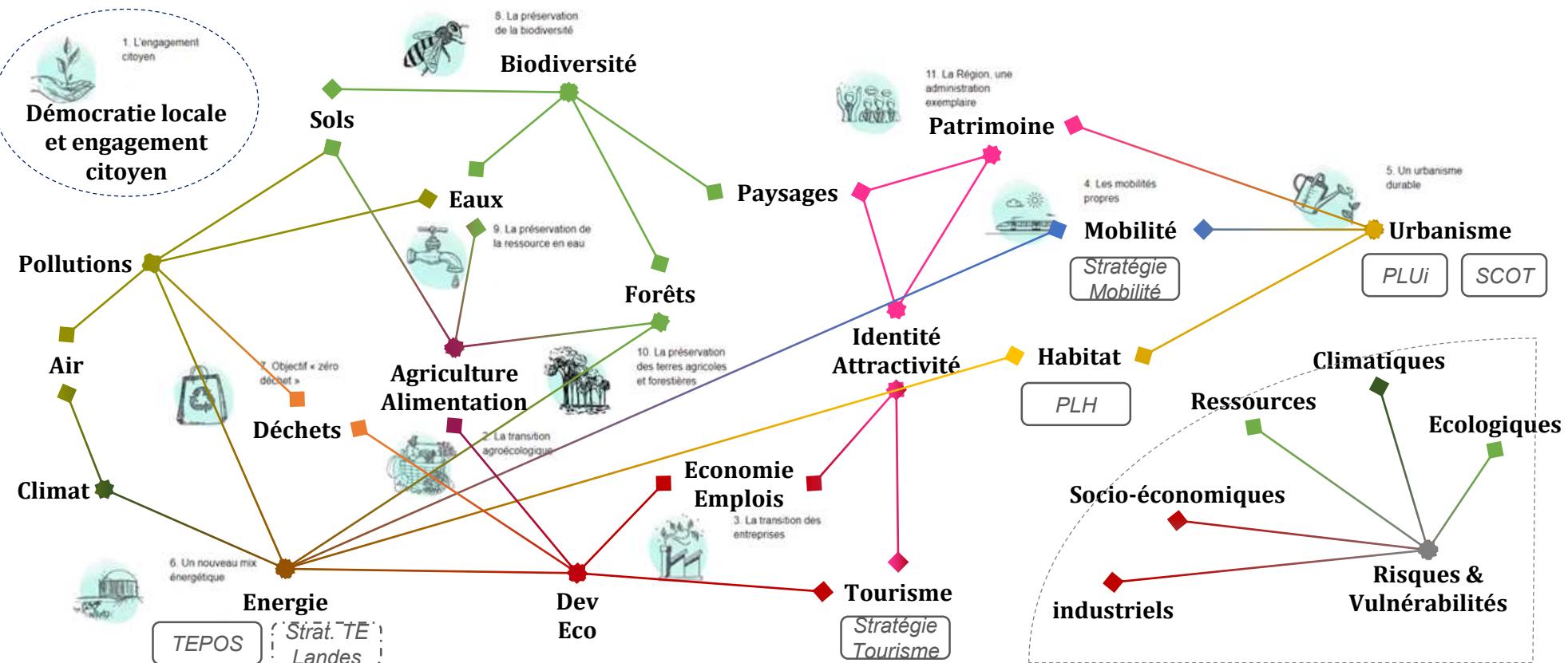
Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

Le périmètre et les frontières de la transition écologique sont floues et poreuses, comme l'ont souvent éprouvés les PCAET. La transition écologique est par essence systémique, c'est-à-dire que ses enjeux s'interpénètrent, et qu'on ne peut agir sur un domaine d'action publique sans influencer les autres, et vice versa. Il est proposé de représenter les 12 thématiques identifiées comme cadre analytique dans le schéma ci-dessus. Les 11 ambitions de la Feuille de route NeoTerra s'y inscrivent spontanément.



Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

# Le diagnostic

# Introduction

- L'objectif du diagnostic est de faire ressortir les enjeux-clés pour la transition écologique du territoire, afin de les intégrer ensuite à la stratégie.
  - Il a été préconisé par l'ANCT de suivre une méthode analytique et synthétique des documents existants à l'échelle du territoire.
  - Le bilan écologique interroge selon une entrée thématique les caractéristiques du territoire et l'action publique récente, pour en distinguer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces. Il est structuré en doubles pages -à quelques exceptions-, pour en faciliter la lecture.

EAUX	
<b>Ressources naturelles : l'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La qualité des eaux potables est jugée bonne, et nécessite scolarité indiquer.</li> <li>Leur quantité est également jugée bonne, en capacité de répondre à la demande, même en période de sécheresse, mais avec un risque de déclin.</li> <li>La collectivité a établi un schéma d'exploitation en eau jusqu'en 2030, assorti d'un plan d'assainissement et d'exploitation.</li> </ul>
<b>Qualité de l'environnement : l'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le schéma d'exploitation et de gestion des eaux (SEAGE) Adour-Garonne donne les cours d'eau du territoire dans des conditions satisfaisantes et l'ensemble des eaux usées traitées sont jugées bonnes.</li> <li>Les eaux assainies pour collecter les eaux usées en débordement et assainir l'océan sont jugées bonnes.</li> </ul>
<b>Qualité de l'environnement : les sols</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les eaux assainies pour collecter les eaux usées en débordement et assainir l'océan sont jugées bonnes.</li> <li>En 2011, par rapport au taux de conformité des systèmes d'assainissement non collectif augmenté avec le temps 2010-2011.</li> </ul>
<b>Qualité de l'environnement : les sols</b>	<p style="text-align: center;"><b>PROBLEME</b></p> <p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour l'eau, la croissance de la population est bien pris en compte par les documents pour faire face à l'augmentation de la demande, mais, en revanche, on risque de dépasser les besoins futurs (la nécessité de la STEPS de Saint-Martin).</li> <li>Le rapport sur l'assainissement est jugé bonne en débordement, voire de très bonne, par rapport à 2011, selon l'évaluation du SCOT.</li> <li>Quelques améliorations sont jugées nécessaires pour gérer des eaux plus courantes.</li> <li>Le sols occupent une place importante dans l'ensemble de la nature pour la qualité de la biodiversité et la régulation des écosystèmes, mais leur état peut être amélioré.</li> </ul>
<b>Qualité de l'environnement : la biodiversité</b>	<p style="text-align: center;"><b>PROBLEME</b></p> <p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux d'habitat à eau douce connait une baisse régulière, mais il existe des îlots de biodiversité.</li> <li>Les eaux assainies pour collecter les eaux usées en débordement et assainir l'océan sont jugées bonnes.</li> <li>Le taux de biodiversité dans les sols est jugé bon, mais il existe des îlots de biodiversité.</li> <li>Les sols occupent une place importante dans l'ensemble de la nature pour la qualité de la biodiversité et la régulation des écosystèmes.</li> </ul>
<b>Qualité de l'environnement : la biodiversité</b>	<p style="text-align: center;"><b>PROBLEME</b></p> <p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux d'habitat à eau douce connait une baisse régulière, mais il existe des îlots de biodiversité.</li> <li>Les eaux assainies pour collecter les eaux usées en débordement et assainir l'océan sont jugées bonnes.</li> <li>Le taux de biodiversité dans les sols est jugé bon, mais il existe des îlots de biodiversité.</li> <li>Les sols occupent une place importante dans l'ensemble de la nature pour la qualité de la biodiversité et la régulation des écosystèmes.</li> </ul>
<b>Qualité de l'environnement : la biodiversité</b>	<p style="text-align: center;"><b>PROBLEME</b></p> <p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'équilibre fragile entre les besoins et les ressources disponibles pourrait venir en évidence dans un contexte de changement climatique (érosion/sécheresse, pluies intenses et inégalement réparties).</li> <li>En particulier, une croissance soutenue du tourisme et de l'agriculture, un niveau plus élevé que le niveau de la nature dans les sols et l'assainissement des eaux usées, et une diminution de la qualité de l'eau et de l'air entraînent un déclin de la biodiversité et de l'écologie.</li> <li>Brute, de gré ou de force, le niveau de la mer (ou l'élévation des sols) influence les zones humides et sols en état de régulation des écosystèmes. Les îlots de biodiversité sont également sensibles aux pressions humaines et aux risques environnementaux, notamment les dérives.</li> </ul>

- L'étude des documents de planification se veut complémentaire, avec une entrée par document, pour en faire ressortir les qualités et points de vigilance ou d'amélioration, du point de vue de la transition écologique.

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

## Quelques milliers

Le nombre de pages lues pour réaliser cette étude.

12

Le nombre de thématiques relatives à la transition écologique au regard desquels les documents ont été étudiés

7

Liste des documents stratégiques du territoire intégrés à l'étude : SCOT, PLUi, PLH, TEPOS, Stratégie mobilité, Stratégie Tourisme, NéoTerra.

4

## Le critères d'évaluation, selon l'approche Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces



# Partie 1

## Bilan écologique du territoire

L'énergie .....	page 9
La mobilité .....	page 11
L'habitat .....	page 15
L'économie et l'emploi .....	page 17
L'agriculture et l'alimentation .....	page 19
La biodiversité et les forêts .....	page 21
Les eaux .....	page 23
Les paysages, le patrimoine, l'identité .....	page 25
Les risques et vulnérabilités .....	page 27
Les déchets et l'économie circulaire .....	page 29
L'air et le climat .....	page 30
L'engagement citoyen .....	page 31

# ENERGIE

Cette thématique englobe la consommation d'énergie, les ressources énergétiques et la production d'énergie renouvelable et dé récupération (ENR-R).

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

- Le territoire s'est engagé dès 2014 dans une démarche TEPOS et s'inscrit dans une approche Négawatt en accordant une place importante dans sa stratégie aux enjeux de sobriété et d'efficacité énergétique.
- Pour concrétiser ses ambitions, la collectivité a créé la plateforme de rénovation énergétique RénoMACS et une SEM « MACS Energies » d'investissement dans les énergies renouvelables
- La couverture des consommations énergétiques par les énergies renouvelables est passé de 10% en 2012 (169 GWh, PLUi) à 19,3% en 2019 (390GWh, Axceleo).
- La production d'énergie renouvelable est en forte progression depuis 2017, portée par les bioénergies et dans une moindre mesure le solaire photovoltaïque.
- Le territoire couvre d'ores et déjà 33,8% de ses besoins de chaleur par les énergies renouvelables, par rapport à l'objectif national de 38% en 2030.
- Le territoire bénéficie de multiples ressources énergétiques renouvelables: biomasse, ensoleillement, géothermie de surface, énergies marines;
- La production d'énergie renouvelable est fortement dépendante de la production (de biométhane) par une installation (unité de méthanisation Biogasconha de Fonroche), à hauteur de 118 GWh/an (soit 30% du total des ENR)
- 1 station d'avitaillement bioGNV à Saint Vincent de Tyrosse + projet d'installation d'une 2<sup>e</sup> installation à Bénesse-Marmne (à proximité de nombreux potentiels utilisateurs). Plan de conversion des bus Translandes.

FORCES

OPPORTUNITES

- Le territoire dispose d'un potentiel de ressource suffisant pour viser l'autonomie énergétique à horizon 2050. Selon le scénario volontariste d'Axceleo, il est possible de couvrir 43,9% des besoins énergétiques du territoire en 2030 en mettant l'accent sur quelques filières ciblées : solaire thermique, réseau de chaleur géothermique et bois, solaire photovoltaïque, biométhane
- Etude et plan de conversion des véhicules de la collectivité au bioGNV du biométhane (entretien des voiries,). Le SITCOM s'est engagé dans la conversion de ses bennes à ordures ménagères.

- Globalement, les consommations d'énergie par habitant ne semblent pas en diminution depuis 2014, en dépit de l'engagement fort de la collectivité, rappelé dans chaque document stratégie (SCOT, PLUi, TEPOS, NéoTerra).
- Le territoire ne pourra pas compter sur son faible potentiel éolien, du fait de contraintes patrimoniales et naturelles, pour couvrir ses besoins en électricité.
- Une partie de l'électricité dans l'UVE correspond à une énergie de récupération plus que renouvelable, liée à la valorisation des déchets.

## FAIBLESSES

## MENACES

- Comme la plupart des territoires, MACS est dans une situation de dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur, surtout pour l'électricité (25% des consommations, 16% de couverture par des ENR) et les carburants (le transport interne représente 27% des consommations, très peu couvertes par l'électricité, et la mobilisation actuelle de 76% du gisement de biogaz laisse peu de marges pour produire du bioGNV sur le territoire).
- A l'exception de la chaleur renouvelable, le scénario tendanciel (Axceleo 2019) ne permet pas de répondre aux objectifs fixés à l'échelle nationale à horizon 2030 en matière de couverture des besoins énergétiques.
  - Couverture totale ENR : 25% en tendanciel, vs. objectif national de 33%
  - Electricité ENR : 37,6% en tendanciel, vs. objectif national de 40%
  - Gaz ENR : 2% en tendanciel, vs. objectif national de 10%
  - Chaleur ENR : 53,7% en tendanciel, vs objectif national de 40%
- Le territoire doit fournir des efforts supplémentaires dans le cadre de sa stratégie TEPOS pour espérer atteindre son ambition d'autonomie énergétique à horizon 2050.



# MOBILITE

Cette thématique se situe à la croisée de nombreuses politiques publiques et au cœur des enjeux de transition écologique. Le foisonnement d'informations conduit à traiter le sujet en 4 pages plutôt que 2.

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

- VELO : Une géographie –plate- favorable aux mobilités vélo. La collectivité a engagé le projet Vely, schéma directeur des mobilités douces. En 2017-2018, les travaux engagés ont permis de faire passer le réseau cyclable d'environ 70 à 100km, soit +42%.
- TRAIN : Une infrastructure ferroviaire adaptée pour les déplacements du quotidien : connexion aux villes voisines du territoire et aux gares TGV de Bayonne et Dax, 5 gares TER, une infrastructure de jugée de bonne qualité, au niveau de service correct et au temps de parcours compétitif.
- BUS : Un réseau plutôt développé pour le type de territoire: 4 lignes - dont 2 structurantes avec 1 bus <heure), 9 navettes estivales "plutôt bien fréquentées et appréciées", 20% des habitants situés à moins de 200m d'un arrêt, une desserte du territoire par le réseau XL'R. La fréquentation du service Yégo est en croissance constante depuis son lancement en 2015
- La collectivité a produit une offre intégratrice des solutions mobilités alternatives sous l'appellation et l'outil MobiMACS.
- Impact social de l'offre de transport en commun, pour les publics captifs (jeunes, personnes non-motorisées)
- Conversion des motorisations : 23 IRVE sur le territoire, dont la moitié de recharge rapide en 30mn.

FORCES

■ **GEOGRAPHIE** : La multipolarité du territoire ne facilite pas la concentration de l'offre de mobilités alternatives sur quelques axes structurants. Dans le rapport de justification des choix du PLUi, la collectivité estime que "*la faible densité actuelle et l'éloignement important des pôles générateurs de trafic, des pôles d'emplois et des zones résidentielles ne permet pas pour le moment d'envisager le déploiement d'un réseau de transports collectif efficace, jouant un rôle qui dépasse le simple service public*".

■ **URBANISME** : L'éloignements des zones urbaines à vocation économique et commerciale majeures (en bordure d'axes routiers et en périphérie des bourgs-centres) par rapport aux zones résidentielles induit des déplacements pendulaires multiples et une dépendance à la voiture. La poursuite d'une politique de zonage fonctionnel (notamment la création du parc d'activités Atlantisud en 2010-2015, 33 ha), est fortement génératrice de nouveaux déplacements, en contradiction avec la nécessite de réduire les déplacements polluants.

Il manque des aménagements "basiques" pour les mobilités douces, notamment des trottoirs pour rejoindre les centre-bourgs, selon les résultats de l'enquête PLUi.

■ **AUTOMOBILE** : Une très forte dépendance à la voiture : entre 78% et 90%\* des déplacements du quotidien sont effectués en voiture, alors que 81% des déplacements sont internes au territoire et 79% ont une distance inférieure à 7 km. Comme généralement en France, le budget mensuel pour l'utilisation de la voiture est sous-estimé par les ménages (questionnaire mobilité).

■ **COVOITURAGE** : L'enquête mobilité révèle une certaine méconnaissance des aires de covoiturage, et un engouement modéré pour cette pratique (selon 30% des répondants, aucune mesure incitative ne les influencerait à pratiquer le covoiturage). Rézopouce est aussi très peu utilisé.

■ **BUS** : Le réseau de bus présente des faiblesses: temps de parcours peu compétitifs, niveau d'offre faible sur une majorité de lignes. Aujourd'hui l'offre ne remplit pas l'objectif fixé de "*capter les actifs sur les principaux flux domicile-travail*" : seuls 1% des déplacements pendulaires se font en TC (83% en voiture). Un doute subsiste sur l'adéquation de l'offre de TC avec les besoins des habitants, car seuls les publics captifs (mineurs scolaires, non-motorisés) utilisent le TC, selon le rapport du déléguataire Translandes 2018. Les actifs et retraités n'y ont qu'un très faible recours.

■ **TAD** : Un échec du service de Transport à la Demande, par manque de communication, en comparaison d'autres territoires.

■ **VELO** : 80% des répondants possèdent un ou plusieurs vélos... mais ceux-ci sont utilisés pour seulement 2% des déplacements : Les pistes cyclables actuelles ont été conçues pour les touristes et non pour les citoyens du territoire.

■ **TRAIN** : l'absence de parkings adaptés pour certaines gares freine l'intermodalité.

FAIBLESSES

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR



- **TRAJETS PENDULAIRES** : 2/3 des actifs travaillent sur le territoire de ~~Maros : une proportion pluot élevée pour un territoire à dominante rurale et sans pôle d'attractivité central. 71% des déplacements domicile-travail sont inférieurs à 7km (il serait intéressant d'affiner ces chiffres avec une distance < 3km).~~ En outre, le télétravail et la fibre optique sont des opportunités de réduction du nombre de déplacements professionnels.
- **SOCIOLOGIE** : Selon l'enquête mobilité, 88% des répondants souhaitent réduire l'empreinte environnementale de leurs déplacements, et 84% pensent pertinent de limiter l'implantation de zones d'activités ou commerciales en périphérie et de redynamiser les centres-bourgs.
- **AUTOMOBILE** : La circulation automobile compliquée en période estivale (selon 73% des répondants) est un levier pour suggérer d'autres mobilités. L'attractivité du territoire (touristique comme résidentielle), très forte, ne serait pas atteinte par une politique contraignante vis-à-vis de la voiture individuelle. Les études touristiques révèlent en outre une attente d' "éco-mobilité touristique ».
- **COVOITURAGE** : Un potentiel d'amélioration et d'optimisation des outils : mise en visibilité des aires, emplacements adaptés aux usages, communication et mise en réseau les usagers (notamment sur Rézopouce), réflexion sur des aménagements dédiés (voies et places) et des incitations financières (politique employeur et tarifs préférentiels sur l'A63).
- **TRAIN** : Un potentiel de croissance pour les déplacements ferroviaires, sous condition de valorisation (tarifs préférentiels, horaires, information) et d'aménagement favorable (parking, cheminements doux). Il y a un potentiel de développement de la fréquentation des lignes TER vers les gares autres que Saint-Vincent, qui concentre aujourd'hui 74% de la fréquentation.
- **BUS** : Un potentiel (à étudier, mais souhaité par 35% des répondants) de croissance de l'usage des TC en se focalisant sur une approche usager (augmenter fortement les fréquences et la ponctualité là où se situe l'essentiel du potentiel de voyageurs) et des aménagements (voies en site propre, arrêts visibles et abrités, parc relais), en particulier sur un axe Seignosse - Hossegor - Capbreton – Labenne.
- **VELO** : Un très fort potentiel de développement en convertissant l'usage loisirs. Le vélo fait partie de l'imaginaire touristique du territoire, et la collectivité peut capitaliser sur les parcours Eurovélo. Les attentes pour augmenter l'usage du vélo sont claires et partagées : des aménagements sécurisants dans et entre les communes, avant de penser les services associés à l'écosystème vélo. Comme le note l'évaluation du SCOT, le territoire bénéficiera dans les prochaines années de "l'avènement de l'assistance électrique, (qui) catalyse de plus en plus le recours à un usage quotidien du vélo".
- **BioGNV** : le territoire peut profiter de l'unité Biogasconha pour créer une station d'avitaillement bioGNV.

- AUTOMOBILE : En dépit du déploiement des servies MobiMACS, l'usage de la voiture individuelle ne faiblit pas. Les point durs de congestion risquent par conséquent de s'amplifier (croissance démographique, extension urbaine, lente évolution du réseau viaire)
- BUS : La fréquentation du service Yégo est équivalente pendant les 2 mois d'été (juillet-août) aux 10 autres mois de l'année. Il existe un risque potentiel (probablement faible), dans le cas d'une approche de rationalisation économique du service, de réduire le service public à un service touristique.
- SOCIOLOGIE : Un attachement fort à la voiture individuelle : Seule une minorité des répondants émet le souhait de changer de mode de déplacement principal (46%) ou une très courte majorité est favorable à la création de zones 30, 20 ou piétonnes (53%).
- POLITIQUE : Un risque de désinvestissement des élus existe, du fait du faible succès des projets et investissement récents dans les dispositifs de mobilité alternative.
- TOURISME : L'omniprésence de la voiture peut entacher l'image touristique du territoire, dans un contexte d'essor d'un tourisme durable
- MOTORISATIONS : Un faible potentiel de développement du biométhane et bioGNV pour accompagner une stratégie de conversion des motorisations vers le gaz.



# HABITAT

Dans ce domaine, la mixité sociale n'est pas étudié : bien qu'elle puisse être considérée comme un critère pertinent pour évaluer la résilience du territoire, ce paramètre nous a semblé n'avoir une influence qu'indirecte, et certains choix de périmètre était nécessaire pour conserver une lecture synthétique.

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

- La densité de population (93,3 hab/km<sup>2</sup>) est deux fois supérieure à celle du département (41hab/km<sup>2</sup>), signe que l'étalement urbain de l'habitat résidentiel n'est pas dans une situation si critique.
- La rénovation de l'habitat est déjà au cœur de la stratégie de transition énergétique du territoire, grâce à son programme TEPOS et son PLH. Le programme TEPOS ancre la sobriété énergétique de l'habitat parmi ses premières actions et conjuguent les trois leviers-clés : animation-sensibilisation, accompagnement technique et financier (PTRE RénoMACS), et mobilisation-formation des artisans (dispositif DOREMI, non-inscrit au programme TEPOS mais engagé depuis).
- L'ambition du PLH de produire 21,5% de logements locatifs sociaux est dépassée selon le bilan 2016-2018 : taux de 24%.

FORCES

OPPORTUNITES

- La présence majoritaire de maisons individuelles est un atout, dans le sens où celles-ci sont plus facilement rénovables que les logements collectifs en immeubles. Au total, elles représentent 81% du gisement d'économie d'énergie.  
En outre, il est possible, parmi le gisement de logements, de cibler un parc restreint de logements (<5000 unités) avec un fort effet levier sur la diminution de consommations énergétique: les logements individuels, construits avant 1974, en résidence principale, chauffés à l'énergie fossile.
- Un signal-faible concernant le basculement des résidences secondaires vers des résidences permanentes, en lien avec l'amorce d'un exode urbain à l'échelle nationale.

- Le nombre de résidences secondaires est pratiquement égal au parc de résidences principales - bien que la part du parc de résidences secondaires se soit stabilisée : encore 24% de création de résidences secondaires parmi les constructions de la période 2010-2015.
- Les prix du foncier sur le littoral ont rejoint ceux très élevés de la côte basque (3500 à 4000€/m<sup>2</sup> en moyenne), bien supérieurs à la moyenne départementale (2100 à 2400€/m<sup>2</sup>). Les écarts se creusent au sein du territoire, mettant en péril l'équilibre social de l'habitat pour les actifs du territoire.
- La part des logements locatifs sociaux sur le territoire est faible (26%), ce qui accroît les inégalités spatiales dans un contexte de tension sur le marché immobilier (forte demande locative sociale, poids des locations saisonnières, pression foncière).
- Les logements sont en moyenne plutôt spacieux (69% de T4 ou+ en 2015), par rapport à la taille des ménages (2,2 personnes par ménage en 2013, tendance en baisse), traduisant une culture d'un habitat extensif.
- Le territoire compte encore une part importante de logements chauffés au fioul (12%).

## FAIBLESSES

## MENACES

- Les caractéristiques du parc de logements sont plutôt un frein à leur rénovation : au-delà du « parcible » évoqué ci-contre pour amorcer une politique de rénovation de l'habitat, le reste du parc risque d'être plus difficilement mobilisable : le nombre de logements récents est proportionnellement plus important qu'à l'échelle départementale, et une grande partie du parc est composée de résidences secondaires (56% des logements).
- L'attrait touristique et la pression foncière induite constituent un obstacle pour l'installation de jeunes ménages, sociologiquement plus prédisposés à des travaux de rénovation énergétique.



# ECONOMIE & EMPLOIS

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

Le domaine « économie » n'est pas simple à traiter dans ce genre d'étude. Il recouvre de multiples enjeux, dont plusieurs sont traités (au moins en partie) ailleurs : l'habitat, la mobilité, l'agriculture, le tourisme...

Demeure la question centrale des emplois de la transition écologique. Les documents stratégiques l'abordent peu, et il est difficile en l'état si la collectivité prépare les emplois de demain qui feront la transition écologique : artisanat, agriculture, services à la personne, entretien-réparation, économie sociale, etc.

- Une géographie favorable au développement économique : plat, ouvert vers l'extérieur, traversé par des corridors de circulation (train, autoroute).
- L'économie est dynamique, le territoire compte plus d'entreprises que la moyenne départementale (il rassemble 19% de ses entreprises pour 15% de sa population).
- Le territoire jouit d'une très bonne attractivité, qui se traduit par un solde migratoire fortement positif, (2%) supérieur à une moyenne départementale déjà élevée (1,3%),
- Le territoire est pourvoyeur d'emplois pour ses habitants : 0,86 emploi local pour 1 actif résident, et les 2/3 des actifs travaillent sur leur territoire de résidence.
- L'emploi est relativement bien réparti sur l'ensemble du territoire avec seulement 3 communes recensant moins de 200 emplois.
- L'activité touristique est fortement génératrice de retombées économiques : 2 millions d'euros de taxes de séjour pour les communes, 400 Millions d'euros de chiffre d'affaires généré sur le territoire.

FORCES

OPPORTUNITES

- La collectivité a inscrit dans le cadre de son SCOT le développement de l'économie résidentielle comme un des piliers de son développement économique. Celle-ci peut réduire la dépendance socio-économique à l'extérieur et accroître la résilience du territoire, à la condition de représenter la diversité des besoins des habitants, y compris dans les domaines stratégiques de l'approvisionnement alimentaire et en biens de première nécessité.
- Un secteur touristique historique et dynamique, socle pour imaginer un tourisme durable. Le territoire dispose de ressources et d'atouts pour développer des filières agritourisme, cyclotourisme, nature, patrimoine, bien-être, selon une méthode fondée sur l'écologie. En particulier, la filière vélo-itinérance peut capitaliser sur les itinéraires cyclables internationaux et la voie de Saint-Jacques de Compostelle pour développer des offres éco-touristiques.

- L'économie du territoire dépend de l'activité touristique : le taux de fonction touristique est particulièrement élevé (rapport entre le nombre de lits touristiques et le nombre d'habitants) : 304%, à comparer au taux départemental de 106% et au taux national de 33%. Le territoire concentre 45% de la capacité d'accueil du département. De plus, cette activité est en grande majorité orientée vers la filière littoral-balnéaire, qui réunit l'essentiel de l'offre et des revenus générés.
- Le développement des activités économiques dans les zones d'activités se concentre désormais dans le sud du territoire et le long de l'axe autoroutier, au détriment de la moitié nord du territoire.

## FAIBLESSES

## MENACES

- Il existe un risque réel de sur-tourisme saisonnier, induisant de nombreux externalités négatives et un potentiel rejet de la part des habitants.
- A l'opposé, la dépendance à l'activité touristique génère un risque de crise en cas de désaffection touristique. L'observatoire des impacts territoriaux de la crise Covid révèle à ce sujet que les territoires touristiques sont plus particulièrement exposés aux effets de la crise économiques post-Covid, car leurs revenus sont plus corrélés à des facteurs externes\*.
- L'identité touristique "destination nature" peut être compromise par une urbanisation croissante.



\*Lire à ce sujet [l'analyse](#) de l'ADCF

# AGRICULTURE-ALIMENTATION

Envoyé en préfecture le 24/01/2022  
Reçu en préfecture le 24/01/2022  
ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR



Le secteur agricole fait l'objet d'une page spécifique car ses enjeux dépassent la simple équation économique, traitant de la capacité du territoire à se nourrir et à nourrir les autres.

*Les productions labellisées ou reconnues : (Label rouge, AOC, IGP) :*  
Asperges des sables des Landes, Bœuf de Chalosse, Canard à foie gras du Sud-Ouest, Jambon de Bayonne, Kiwi de l'Adour, Vins du Comté Tolosan, Vins des Landes, Volailles de Gascogne, Volailles des Landes, Volailles du Béarn, Porc du Sud-Ouest.

- Un port et un marché aux poissons à Capbreton unique dans les Landes
- Un réseau de marchés sur tout le territoire, dont trois marchés de producteurs de pays à Seignosse, Sainte-Marie-de-Gosse et Saint-Geours-de-Maremne
- Le pôle culinaire a initié dès 2012 une politique d'achat en circuit court et de production certifiée agriculture biologique, qui a permis le développement d'une collaboration avec 35 fournisseurs locaux ou labellisés biologique. Cette politique devait être approfondie dans le cadre du programme TEPOS, notamment dans d'autres cuisines du territoire et au travers de groupements d'achat, tout en étant financée par les économies sur le gaspillage alimentaire (?)
- 47 agriculteurs sur 270 vendent aujourd'hui en circuit court.
- Une répartition plutôt équilibrée des types d'élevage présents sur le territoire : bovin 24% (+ bovins lait 7%), volaille 19%, chevaux 18%, canards 13%.
- La production agricole est valorisée sur le territoire, dans les élevages de palmipèdes, volailles et bovins, ainsi que par sa transformation dans l'usine de traitement située à Saint-Vincent-de-Tyrosse.
- Certaines productions du territoire bénéficient de dénominations officielles de qualité (Label rouge, AOC, IGP).

FORCES

OPPORTUNITES

- Le contexte agricole barthais fait office d'exception par rapport au contexte départemental: un système agro- pastoral extensif et une présence plus importante d'élevages bovins.
- Le PLUi entérine parmi ses objectifs de l'axe 2 d' « *encourager une agriculture de proximité et de circuits courts* » (sans toutefois fixer de cap chiffré). Les atouts agricoles (marchés de producteurs, circuits courts, dénominations de qualité) laisse penser qu'il existe un potentiel important pour valoriser au sein de tous les lieux de restauration collective les produits locaux, biologiques et de terroir.
- Certaines communes enregistrent une diversification du type d'activité agricole, notamment vers l'activité avicole et l'élevage (Saint-Martin- de-Hinx, Saint-Jean-de-Marsacq, Magescq).
- Les surfaces en oléo-protéagineux et céréales à paille (blé par exemple) témoignent d'une tendance à la diversification des assolements du système de monoculture maïs.
- La production de cacahuètes (20 ha environ) sur une ferme à Soustons présente une notoriété grandissante : et pour cause, c'est la seule en Europe.

- Le nombre d'agriculteurs a été pratiquement divisé par 3 entre 1988 et 2017. 465 exploitations ont disparu, soit 63% d'exploitations en moins en 30 ans. Cette perte est supérieure à celle enregistrée par le département sur la même période (-42%).
- La pluriactivité est faible : 6%. Le territoire est fortement marqué par la grande monoculture: 75% de la SAU est consacrée au maïs (grain et semences).
- La prédominance de la culture du maïs (très consommatrice d'eau), associée la forte présence des sols sableux, oblige le déploiement d'importants moyens d'irrigation. Les cartes d'occupation des sols par les cultures et de zone de répartition des eaux (où est constatée une insuffisance, autre qu'exceptionnelle, des ressources en eau par rapport aux besoins) se superposent.
- L'activité d'élevage est hyperspecialisée : parmi les 108 ateliers d'élevage, une dizaine seulement combinent un atelier bovin avec une autre production animale différente.
- 21 exploitations sont certifiées AB, soit 8% du nombre d'exploitations agricoles. Ce chiffre est difficile à comparer avec l'échelle départementale ou régionale car l'indicateur est généralement exprimé en % de SAU en bio, qui n'est pas indiqué pour MACS dans le diagnostic agricole en annexe au PLUi\*.
- Les exploitations certifiées AB représentent des activités agricoles minoritaires sur le territoire : Fruits (24%), Légumes (24%), Plantes (14%), Pisciculture (10%) Fromage de chèvre (9%, soit la totalité des 2 fermes élevant des chèvres). Les grandes cultures représentent 19%.

## FAIBLESSES

## MENACES

- Le vieillissement de la population d'agriculteurs (seulement 10 % d'exploitants de moins de 40 ans) induit un risque de poursuite du déclin du nombre de fermes sur le territoire, et d'agrandissement des exploitations en monoculture.
- Les mono-cultures maïs risquent de souffrir des impacts des dérèglements climatiques, notamment le déficit de ressource en eau.

Envoyé en préfecture le 24/01/2022  
 Reçu en préfecture le 24/01/2022  
 ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR



\* Il est probablement possible d'obtenir ce chiffre auprès de la chambre d'agriculture ou en téléchargeant les données territoriales sur CartoBio Territoires (API et start-up d'Etat).

# BIODIVERSITE & FORÊTS

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

La biodiversité est un domaine immense intégrant la diversité des espèces, génétique et des écosystèmes. Notre société est totalement dépendante de la biodiversité qui nous fournit matières premières, services de régulation et bénéfices immatériels. Aujourd'hui dans une situation de dégradation critique (surexploitation des ressources, artificialisation des sols, pollutions, changements climatiques, espèces invasives), la biodiversité doit être positionnée au cœur de l'action publique. L'érosion de la biodiversité est considérée par Forum Economique Mondial comme le 3<sup>e</sup> risque le plus important pour l'économie et les sociétés humaines.

- 60% du territoire est constitué de forêts et milieux semi-naturels (dunes littorales, forêt dunaire, zones humides et barthes, etc.). Selon le SCOT, cette part est stable depuis au moins 2012. Si on y ajoute les espaces agricoles, cette part atteint même 89%. Seulement 5% du territoire est urbanisé.
- Le territoire joint d'une préservation historique des zones naturelles, dans le cadre des SEN (Secteurs d'Equilibre Naturels) issus de la MIACA (1967). Depuis, sites inscrits, classés, ZNIEFF, ZICO et réserves naturelles couvrent une grande partie du territoire. La particularité -et la richesse naturelle- du territoire « *réside en ce que ces zones d'enjeux ne constituent pas des isolats plus ou moins bien connectés, mais plutôt un ensemble encore très cohérent qu'il faut éviter de fragmenter* » (diagnostic du PLUi). La protection des continuités écologiques est intégrée aux objectifs du PLUi.
- L'essence de chêne-liège, rare et originale, se plaît dans les conditions climatiques locales. Le territoire est l'un des rares espaces propices en France pour son développement.
- Les documents de gestion durable concernent près de 50% de la surface de forêt privée. Le Plan Simple de Gestion s'applique sur 80% des boisements privés, du fait d'un nombre important de parcelles forestières de plus de 25 ha. Ces documents permettent de pérenniser et de développer les fonctions économiques, écologiques et sociales des forêts du territoire.

FORCES

OPPORTUNITES

- Opportunité de valorisation des zones prairiales et humides, en contribuant à la diversification des activités agricoles et en soutenant l'essor d'activités d'élevage extensif, suivant le modèle agro-pastoral historique du territoire.
- Opportunité de (re)développer une filière éco-matériaux à partir du chêne-liège (sous la condition que les conditions climatiques du territoire demeurent propices dans un contexte de changements climatiques).

- Certaines espèces et certains milieux emblématiques continuent de régresser : landes humides, boisements alluviaux etc.
- Pollution des sols : 7 sites Basol (sols pollués ou potentiellement pollués) et 368 sites Basias (anciens sites industriels et activités de services). Ces sites sont sous surveillance et peuvent faire l'objet de traitements pour être réhabilités après cessation des activités polluantes.
- Une forte prédominance du pin maritime dans les massifs forestiers, traduisant une relativement faible diversité des espèces d'arbres.
- Ni le SCOT ni le PLUi n'intègrent de diagnostic forestier. L'évaluation du SCOT remarque que l'absence de distinction des natures de peuplement forestiers limite les analyses particulières sur la sylviculture, ses bénéfices, opportunités, incidences et points de vigilance.

## FAIBLESSES

### MENACES

- Un paysage mouvant, avec des mouvements dunaires.
- Des menaces liées aux changements climatiques : risque incendie croissant, recul du trait de côte...
- Un risque de fermeture et reboisement des zones humides ouvertes en l'absence d'entretien et valorisation.
- L'omniprésence des milieux forestiers sur le territoire peuvent induire une sous-valorisation et une banalisation de ces derniers, alors qu'ils sont garants d'une faune riche et parfois remarquable. Aujourd'hui, la diversité des massifs forestiers est menacée par les pratiques culturales intensives du pin maritime. Il y a un fort enjeu de préservation de la diversité des peuplements, notamment du chêne-liège (patrimoine du territoire). Au-delà, l'enjeu est de ne pas réduire la forêt à une exploitation sylvicole et de valoriser sa multifonctionnalité (bois-énergie, loisirs et tourisme, régulation et services écosystémiques).



Ressource vitale, l'eau conjugue des enjeux d'approvisionnement, de traitement après usage, d'équilibre écologique et vulnérabilité climatique. Au pluriel, elles désignent les eaux douces et salées, de boisson et d'irrigation, ainsi que les composante du cycle de l'eau.

- La qualité des eaux potables est jugée bonne, et excellente après traitement.
- Leur quantité est également jugée bonne, en capacité de répondre à la demande, même en période estivale, notamment grâce à des interconnexions entre les communes.
- La collectivité a élaboré un schéma directeur d'alimentation en eau potable depuis 2003, actualisé en 2015.
- Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Adour-Garonne évalue les cours d'eau du territoire dans des qualités écologiques et chimiques oscillant entre médiocre et bon.
- L'eau de baignade est jugée d'excellente qualité le long de la côte et de bonne qualité dans les lacs marins.
- Les réseaux séparatifs pour collecter les eaux usées se développent et couvrent 97% du territoire en 2017. En parallèle, le taux de conformité des systèmes d'assainissement non collectif augmente aussi sur la période 2014-2017.

## FORCES

## OPPORTUNITES

- Pour l'heure, la croissance de la population est bien pris en compte par les équipements pour l'alimentation en eau potable et le traitement des eaux usées, en capacité de subvenir aux besoins futurs (à l'exception de la STEP de Saint Martin de Hinx).
- La consommation d'eau douce (par abonné) semble en stabilisation, voire en légère diminution, par rapport à 2013, selon l'évaluation du SCOT.
- Quelques schémas pluviaux existent et doivent servir de socle pour initier une stratégie intercommunale de gestion des eaux pluviales.
- L'eau occupe une place importante dans l'identité du territoire, et a guidé une partie de la composition des espaces urbanisés. Ce peut être un levier pour représenter la transition écologique du territoire.

- Le bassin de l'Adour est classé comme Zone de répartition des eaux (insuffisance de la ressource par rapport aux besoins, liée aux prélèvements pour l'irrigation des grandes cultures et aux prélèvements d'eau potable pour la consommation).
- L'Adour présente un état écologique médiocre et un état chimique non classé.
- Bien qu'en statique, la qualité des eaux superficielles semble bonne, un regard en dynamique (dans l'évaluation du SCOT) révèle que la valeur écologique a globalement diminué entre 2010 et 2016 : « *La part des valeurs « mauvaise » et « médiocre » n'a pas augmenté, mais les valeurs « moyen » représentent désormais près de 42 % des récurrences enregistrées* ».
- Les données indiquées dans l'évaluation du SCOT concluent à une amélioration du rendement du réseaux de distribution d'eau potable, mais des données sont manquantes pour plusieurs secteurs et années. En l'état, il semble difficile d'évaluer les efforts réalisés dans l'amélioration de ce rendement.
- Compte tenu de la nature des sols du territoire (phénomènes de remontées de nappes dans les zones sableuses et difficultés d'infiltration dans les zones argileuses), la gestion des eaux pluviales à la commune et l'absence de stratégie intercommunale sont un point de vigilance.

## FAIBLESSES

## MENACES

- L'équilibre fragile entre les besoins et les ressources disponibles pourrait voler en éclat dans un contexte de changements climatiques (précipitations plus concentrées et évènements météorologiques plus fréquents et plus intenses).
- En particulier, une croissance soutenue du tourisme estival, à un rythme plus élevé que le travaux de modernisation et d'agrandissement des STEP, peut impacter la qualité des eaux de baignade et l'activité d'ostéiculture, car les rejets peuvent ne pas être assez dilués et provoquer des concentrations de polluants trop élevées.
- Enjeu de gérer les eaux de pluie à la parcelle (pour limiter les surcharges hydrauliques en station) et de favoriser la désimperméabilisation des sols (pour favoriser un meilleur écoulement et limiter les risques environnementaux, notamment liés à l'érosion)\*.

\*REX de l'impact de la pose d'un enrobé sur la piste cyclable de Labenne, qui a aggravé le ruissellement et l'érosion des berges du fait de l'imperméabilisation du sol.



# IDENTITE, PAYSAGES, PATRIMOINE

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

Ce domaine représente la richesse immatérielle du territoire et constitue le premier moteur de son attractivité.

- Une des grandes richesses est d'ordre paysagère : 5 grandes unités paysagères associées à 5 ambiances perçues différentes : bandeau littoral, plateau forestier, lacs d'arrière dune, collines du Gosse, vallée de l'Adour. Cette richesse paysagère jouent un rôle déterminant dans l'image et l'attractivité du territoire.
- Le territoire jouit aussi d'une identité sportive, associée au surf, mais aussi à l'offre d'équipements dans d'autres sports: golf, aviron, natation, centre de préparation,
- Un patrimoine villageois typique, notamment sur le littoral et les rives de l'Adour
- Le programme TEPOS engage le territoire dans une stratégie de gestion et d'investissement pour la transition énergétique du patrimoine de la collectivité: audit, création d'un fonds de concours pour la prise en charge jusqu'à 50% des investissements des communes, groupements de commande et mutualisation. Le récent siège administratif est labellisé BEPOS.

FORCES

OPPORTUNITES

- La forêt est un patrimoine naturel aujourd'hui valorisé pour la filière bois, mais peu d'autres points de vue (tourisme, sports, régulation, valeur intrinsèque).

- Parmi les entités paysagères, seuls le bandeau littoral et dans une moindre mesure le plateau forestier sont valorisés par ou auprès des non-résidents. La diversité paysagère reste à valoriser.
- Les monuments historiques protégés sont en faible nombre et leur répartition est inégale sur le territoire: Un seul monument historique classé (église Saint Martin), 11 monuments inscrits. A cela s'ajoute un petit patrimoine non protégé à l'heure actuelle: châteaux et moulins, airiaux et bâti associé, fermes napoléoniennes, barthes (fermes, réseau hydrographique, patrimoine végétal de platanes), logements ouvriers et sites de production liées à la pêche (Capbreton) ou à la production de bouchons de liège (Soustons). En particulier, les villages typiques des Landes font partie de ce petit patrimoine, aujourd'hui dégradé par l'étalement urbain.

## FAIBLESSES

## MENACES

- Le territoire attire surtout certaines catégories sociologiques : les jeunes retraités et les ménages aux revenus plutôt élevés. En revanche, les jeunes ménages ont des difficultés à s'installer. Cette tendance pourrait freiner le dynamisme du territoire, déjà marqué par un vieillissement de la population plus rapide qu'à l'échelle nationale : 30% des habitants avaient plus de 60 ans en 2015 (25% à l'échelle nationale).
- Un enjeu de préservation des "écrins paysagers" naturels et des points de vue de qualité ("scénographies") dans un contexte d'urbanisation et de développement économique (phénomène de conurbation). Un enjeu de requalification des entrées de bourgs et de préservation des coupures d'urbanisation (surtout le long de la RD810).
- Le territoire est riche d'un patrimoine "ordinaire" (non protégé), qui témoigne de l'histoire du territoire, mais pourrait disparaître à l'avenir, du fait de l'urbanisation ou plus simplement d'un manque d'intérêt.
- L'érosion du trait de côte représente un risque fort pour le maintien de la qualité du bandeau littoral



# RISQUES & VULNERABILITÉS

L'approche la plus fréquente des risques sous le prisme de la transition écologique correspond à l'adaptation aux changements climatiques. Nous l'élargissons ici à l'ensemble des risques associés à l'anthropocène, dont la pandémie Covid est devenue la meilleure illustration. Au-delà des aléas climatiques et naturels s'agit donc d'identifier les vulnérabilités d'ordre socio-économiques, sans qu'il soit toutefois possible de connaître tous les risques de chocs externes dans un contexte d'incertitude croissante.

- Les risques technologiques sont limités: pas de sites seveso, seulement 2 silos à enjeux très importants. Le transport de matières dangereuses ne concerne que quelques communes du territoire.
- Les risques naturels sont plus importants, mais relativement bien encadrés par les démarches de prévention.
  - 3 Plans de prévention des risques littoraux (PPRL) ont été prescrits en 2010 sur 8 communes des Landes (Mimizan, Soustons, Vieux Boucau, Messanges, Azur, Capbreton, Soorts-Hossegor et Angresse) ;
  - Une étude en cours d'élaboration par le GIP littoral Aquitain a pour objectif d'identifier les sites sensibles et de définir une stratégie de gestion à l'échelle du littoral aquitain.
  - Un Atlas des zones inondables et des Plans de prévention du risque inondation (PPRI) permet d'encadrer ce risque en définissant des zones à risques et des inconstructibilités.
- Globalement, l'enjeu pour l'avenir du territoire est d'éviter d'exposer davantage de personnes et de biens aux principaux risques et nuisances.

FORCES

OPPORTUNITES

- Pas de cartographie du risque de submersion marine (selon PLUi) au-delà du recensement des communes concernées. Prescription par le Préfet en 2010 d'élaborer 2 Plans de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) pour prendre en compte les risques de submersion marine et recul du trait de côte sur une partie du territoire
- Actuellement, aucune commune ne fait l'objet d'un Plan de Prévention du risque feux de forêt. La quasi-totalité des communes de MACS pourtant a connu entre 2000 et 2010 au moins un incendie de plus d'1 hectare (Atlas relatif au risque incendie de forêt dans les Landes, 2011). Plusieurs communes ont été fortement touchées (plus de 11 incendies)

## FAIBLESSES

## MENACES

- Le territoire est concerné par plusieurs menaces liées aux changements climatiques:
  - Submersion marine, sur la quasi-totalité des communes littorales. Erosion marine et recul du trait de côte, pouvant à terme entraîner l'envasement des baies et le remaniement des plages de sable. Le rapport 2018 du GIP Littoral Aquitain prévoit un recul lié à l'érosion chronique de 20 mètres à l'horizon 2025 et de 50 mètres à l'horizon 2050, auquel s'ajoute un recul potentiel de 20 mètres lié à un événement majeur. Le recul du trait de côte sur le département des Landes est par ailleurs estimé à 1,7 mètre par an en moyenne. La menace concerne particulièrement les zones bâties denses, nombreuses sur le territoire.
  - Inondation par débordement des cours d'eau, qui concerne 7 communes du territoire de MACS.
  - Inondation par remontée de nappes, en période de forte pluie
  - Feux de forêt
- Le territoire manque d'une réflexion globale et transversale sur les risques systémiques de l'anthropocène, au-delà de ceux identifiés liés aux changements climatiques et aux actifs industriels.



# DECHETS & ECONOMIE CIRCULAIRE

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

Le terme « économie circulaire » n'apparaît ni dans le SCOT ni dans le PLUi. Il est évoqué dans la feuille de route TEPOS.

La thématique Déchets est traitée essentiellement dans le SCOT, ainsi que dans le PLUi.

Le tonnage moyen de déchets collectés sur le territoire est de 505 kg par habitant, en phase avec la moyenne nationale.

- | FORCES   | FAIBLESSES   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>La collectivité a initié une politique de réutilisation de matériaux recyclés lors des travaux de rénovation de la chaussée, depuis 2007, en amont de la LTECV.</li><li>La collecte de déchets en tris sélectifs est en progression constante sur la période 2014-2018, et dans une moindre mesure, le tonnage collecté d'ordures ménagères par an est en diminution après un pic en 2015. Ces résultats peuvent être jugés plutôt bons, par rapport aux caractéristiques touristiques du territoire et à la forte saisonnalité de la présence de la population.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>L'économie circulaire ne semble pas être intégrée à la vision stratégique du territoire. Seules 2 actions isolées y font référence : promouvoir les circuits courts alimentaires, animer les entreprises dans le cadre de TEPOS.</li></ul> |
| <p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Le territoire profite d'un vivier large et diversité d'entreprises, qui est une source certaine de synergies et d'opportunités pour l'économie circulaire. Tous les acteurs ont à y gagner.</li></ul>  | <p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Le territoire pourrait perdre en attractivité économique s'il ne s'inscrit dans les nouvelles façons de concevoir les flux entrants et sortants des entreprises.</li></ul>  |

# AIR & CLIMAT

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



Ces deux thématiques sont réunies car les polluants atmosphériques et les émissions de gaz à effet de serre partagent le fait d'être des résultantes atmosphériques des activités anthropiques.

Le climat et l'air sont des enjeux au cœur des PCAET, que la collectivité souhaite réaliser en complétant les briques manquantes de son diagnostic.

Pour l'heure, Le profil énergétique 2016 présente un bilan carbone territorial en 2016 et un profil des émissions de polluants atmosphériques pour 2012. Ces données pourront être approfondies ou actualisées pour le PCAET.

- Le territoire est en dessous des moyennes nationales pour les polluants SO2 (-84%) et NH3 (-41%).
- Même sans Plan Climat, la collectivité a engagé une réflexion sur sa transition énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre, grâce à la démarche TEPOS.

FORCES

- L'engagement de la collectivité dans NeoTerra peut être une base pour décliner des politiques de réduction des émissions de GES dans tous les secteurs, notamment l'activité touristique.
- Selon le scénario volontariste Axceleo, il est possible de réduire les émissions de GES énergétiques de 20% d'ici 2030, sur la base d'un portefeuille d'actions ambitieuses.
- **Les barthes et zones humides du territoire sont des puits de carbone à préserver et valoriser dans le contexte d'un objectif national de neutralité carbone.**

OPPORTUNITES

- Les émissions [d'effet de serre \(GES\)](#) per capita sont plutôt supérieures à la moyenne française : 9,4 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>/hab/an en 2017, vs. 7,2 à l'échelle nationale. Ces estimations n'intègrent pas les émissions importées, et varient entre le profil énergétique 2016 et 2017 (édité en 2019).
- Les transports sont, de loin, le premier poste d'émissions de GES, regroupant 49% du total. Parmi elles, un certain volume sont attribuable au trafic de fret, sur lequel il est difficile d'agir pour la collectivité.
- Le territoire est au-dessus des moyennes nationales pour les polluants PM10 (+12%), M2,5 (+28%), NOX (+14%), COVNM (+6%).

FAIBLESSES

MENACES

- Les dérèglements climatiques font peser des risques forts sur le territoire, cf. page Risques et Vulnérabilités.
- L'absence de diagnostic exhaustif air et climat peut constituer un angle mort dans la stratégie de long terme du territoire. La démarche TEPOS n'est pas suffisante car elle entretient un biais par son entrée « énergie » (les émissions non-énergétiques ne sont pas traitées)..

# ENGAGEMENT CITOYEN

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

Ce domaine est intégré à l'étude, considérant que la transition écologique comme politique publique et comme projet de société, ne peut réussir qu'en association avec les parties prenantes du territoire, au premier plan les citoyens.

Cette considération est corroborée par la convention NeoTerra, dont la 1<sup>e</sup> ambition est formulée ainsi : « Favoriser l'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique ».

Néanmoins il est relativement difficile de jauger de la qualité de la mobilisation citoyenne à travers les seuls documents écrits à disposition.

- | FORCES | OPPORTUNITES | FAIBLESSES | MENACES |
|--------|--------------|------------|---------|
|        |              |            |         |
- Il n'est pas évoqué à travers les documents de planification de grande démarche de co-construction avec les citoyens au cours des dernières années, au-delà des concertations réglementaires et d'actions d'animation.
  - Il ne semble pas exister de Conseil de Développement (CDD) à MACS. Une délibération de 2019 évoque un CDD à l'échelle du PETR Adour Landes Océanes, sans confirmation que ce PETR soit encore actif.
  - La stratégie Mobilité en cours et le projet de territoire sont une excellente double opportunité pour associer étroitement les citoyens à la construction puis la mise en œuvre, d'une trajectoire partagée de transition écologique/
  - L'arrivée de nouveaux habitants peut être un atout pour renouveler la participation citoyenne.



## Partie 2

# Etude des documents de planification au prisme de la transition écologique

Le PLUi .....	page 33
Le PLH .....	page 37
Le SCOT .....	page 38
Le programme TEPOS.....	page 39

La stratégie Tourisme et la stratégie Mobilité ne sont pas intégrées à cette étude car elles ne sont pas à ce jour finalisées et adoptées.

# Programme Local d'Urbanisme intercommunal

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR



Le PLUi est, du point de vue de la transition écologique, un document crucial, car le choix urbanistiques ont des impacts dans de multiples domaines.

Globalement, le PLUi traite de l'ensemble des enjeux du territoire, identifiés dans les différents diagnostics passés et synthétisés dans l'étude AFOM de ce document.

Seront abordés dans les pages suivantes : l'urbanisme et l'habitat, l'environnement et l'énergie, les mobilités, l'alimentation.

## DES OBJECTIFS CHIFFRÉS

Le PADD intègre des objectifs dans la plupart des domaines liés à la transition écologique. Certains sont chiffrés : urbanisation, habitat, consommation d'énergie.

D'autres non : exposition des populations aux risques, agriculture de proximité, attractivité commerciale et création d'emplois, qualité paysagère, continuités écologiques, gestion durable de la ressource en eau, mobilités.

Les objectifs chiffrés dans le PADD sont les suivants:

- Modérer d'environ 30 % la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers par rapport aux années précédentes (16 % en intégrant le développement touristique de Tosse).
- Réaliser 30 % du développement résidentiel à l'intérieur de l'enveloppe déjà bâtie.
- Densité moyenne de l'ordre de 20 logements/hectare (au lieu de 15 auparavant).

Seul l'axe 1 bénéficie d'objectifs chiffrés.

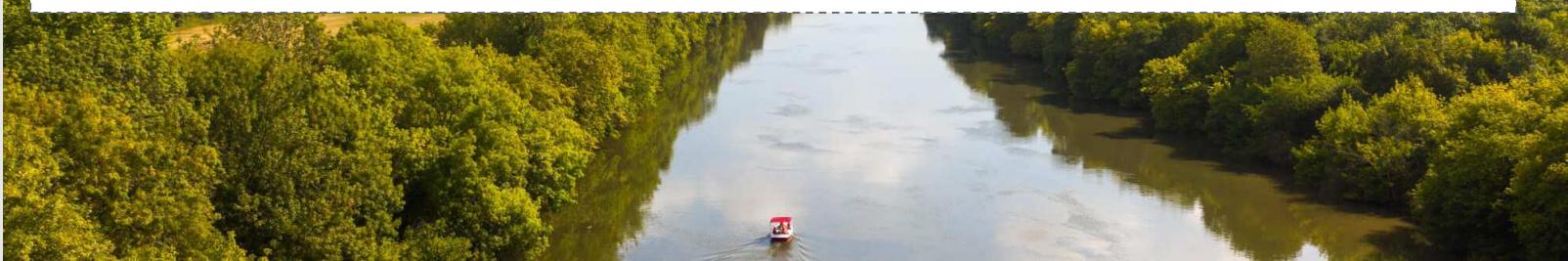
Ce focus reflète l'objectif opérationnel du PLUi de gestion de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Il est néanmoins étonnant que l'unique objectif chiffré se rapportant à l'environnement dans cet axe concerne la consommation d'énergie, qui est moins directement corrélée aux enjeux d'urbanisation que la préservation des milieux naturels et de la biodiversité.

### ► Sens de lecture des pages suivantes

Des remarques d'ordre général

Des forces et qualité

Des axes de questionnement ou d'amélioration



On perçoit à travers les documents la recherche d'un consensus entre des enjeux et forces contraires qui tiraillent le territoire, dans un contexte favorable de forte attractivité et de développement tendanciel. L'enjeu repose donc plus dans la traduction concrète et dynamique des orientations que dans l'analyse du document, bien construit et cohérent dans son contenu. Une des grandes questions concerne l'articulation entre les volontés d'accueil et de préservation des équilibres.

Parmi les grands objectifs chiffrés, le PADD fixe un objectif de développement résidentiel et démographique (80-82.000 habitants) plus faible que le scénario tendanciel (90-95.000 habitants) à horizon 2030

Dans cette perspective, la population du territoire augmentera de 28,6% en 15 ans, soit +1,9% par an. Comparée au rythme de +2,03%/an entre 2010 et 2015, la baisse est légère. Le document se positionne pour sa part en accord avec le taux de croissance annuel de 1,8 % sur la période 2012-2030 retenu par le SCOT.

Le rapport de la commission d'enquête émet un doute sur la capacité à tenir cet objectif, arguant de la nécessité pour accueillir cette population de construire un nombre de nouveaux logements (11 500) supérieur au bilan capacitaire des zones AU et U (9 000). Cette différence s'explique peut-être par le choix d'un ratio d'habitant par logement plus faible (1,45), par rapport au taux observé en 2016 (2,17, selon l'évaluation 2019 du PLH).

Le document évoque aussi le ralentissement du rythme d'artificialisation sur la période 2012-2018 par rapport à la période précédente.

Ce ralentissement semble à relativiser: le rythme d'artificialisation donne une impression de ralentissement car exprimé en pourcentage de surfaces artificialisées, mais cache une autre réalité : le nombre d'hectares artificialisés chaque année est stable en absolu, autour de 2.600 ha par an.

En outre, selon le PLUi, les STECAL (zones relevant d'une exception à la norme) couvrent une superficie (425 hectares) supérieure aux zones à urbaniser (AU, 350 hectares).



Les questions environnementales sont traitées dans l'axe 3 qui leur est dédié, en association avec le patrimoine et les paysages. Cet axe "environnemental" n'intègre pas d'objectif chiffré, à propos de la gestion de la ressource en eau ou du maintien des continuités écologiques, ce qu'on peut regretter pour cautionner la recherche d'équilibre entre les 2 grandes forces opposées du développement et de la préservation.

Le PLUi indique classer 88% du territoire en zone inconstructible (zones N et A).

La démarche TEPOS est fortement valorisée dans le PLUi, et fait l'objet de l'orientation 1.3. « *Tendre vers un territoire autonome en énergie* ». Ce domaine bénéficie aussi d'un objectif chiffré : Diviser par 2 la consommation d'énergie primaire d'ici 2050.

Selon la commission d'enquête, « *le PLUi s'est approprié la thématique de la trame verte et bleue et a été au-delà des exigences du SCOT et bien au-delà de la simple reprise des périmètres d'inventaires et réglementaires* ». La TVB conduit à protéger une surface de 40 500 hectares, soit 66% du territoire.

La commission d'enquête émet néanmoins comme point de vigilance la bonne prise en compte de la TVB dans toutes les opérations : STECAL, OAP. Il est proposé par le SCOT d'ajouter au rapport de présentation du PLUi un atlas communal relatif à la trame verte et bleue pour expliciter les éléments de diagnostic.

La commission d'enquête relève que la portée de cet objectif est « *difficilement perceptible* » dans le document.

Le règlement du PLUi intègre plusieurs dispositions favorables à la transition énergétique :

Etant donné la grande richesse écologique que représente la forêt, il aurait été intéressant de réaliser un diagnostic des milieux forestiers.

La commission d'enquête préconise dans son avis de dédier un chapitre à la prise en compte de la Loi Littoral, pour accroître la lisibilité des dispositions prises en matière de protection écologique et paysagère de cet espace particulier, et éviter des interprétations divergentes.

Envoyé en préfecture le 24/01/2022  
Reçu en préfecture le 24/01/2022  
ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR



- Bonus de constructibilité pour les constructions faisant preuve d'exemplarité énergétique ou environnementale,
- Surface minimale de systèmes de production d'énergies renouvelables en toiture pour les constructions liées à des projets économiques et équipements.

D'anciennes friches militaires, anciennes déchetteries et carrières, représentant 52 ha, sont réorientées vers la production d'énergie photovoltaïque, sans impact sur les espaces naturels, forestiers ou agricoles.



La transition agro-alimentaire est traitée dans l'orientation 2.2. "Pérenniser l'activité agricole et sylvicole et encourager une agriculture de proximité" (axe 2 relevant essentiellement de l'économique). L'orientation ne fait pas l'objet d'objectif chiffré.

L'agriculture et l'alimentation ne fait pas partie des 17 thèmes traités indépendamment dans l'avis rendu par la commission d'enquête du PLUi.



La mobilité a aussi son axe, le 4e, "Construire un territoire des proximités, de cohésion sociale". Cet enjeu est fortement traité sous le prisme de la mobilité durable, en réponse à la crise climatique (intermodalité, modes doux, offres solidaires, urbanisme adapté).

La démarche de PLUi semble avoir catalysé le besoin d'engager une étude globale sur les mobilités et d'élaborer un schéma directeur des mobilités.

Au sein du PADD, 56 emplacements réservés sont spécifiquement dédiés aux liaisons douces et pistes cyclables (soit 16% des emplacements réservés).

Les enjeux changements climatiques sont directement traités dans l'orientation 1.4. "Limiter l'exposition des populations et des biens aux risques et nuisances". Bien que le terme "climat" n'apparaisse pas dans ce titre, c'est essentiellement de lui dont il s'agit dans le texte.

Envoyé en préfecture le 24/01/2022  
Reçu en préfecture le 24/01/2022  
climatiques sont  
ID: 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

# Programme Local de l'Habitat

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR



Pour les pilotes de la transition écologique territoriale, le PLH est un document opérationnel déterminant, en charge de l'opérationnalisation de son volet « Bâti » : rénovation énergétique des logements, performance énergétique de la construction neuve, lutte contre la précarité énergétique.

Le TEPOS porte des actions complémentaires d'animation des professionnels, de mobilisation des foyers, d'accompagnement des entreprises vers la performance énergétique.

## RENOVATION DE L'HABITAT

L'habitat constitue le plus important levier pour la transition énergétique (36% des consommations d'énergie), et c'est à ce titre que le PLH joue un rôle-clé.

Celui-ci porte un objectif opérationnel d'engager le dispositif de transition énergétique de l'ensemble du parc de logements.

La fiche n°5 du bilan 2019 évoque les actions conduites (sensibilisation des familles, entreprises et artisans, thermographie aérienne, défi FEPOS, mise en place de RénoMACS) et en cours (Dispositif DOREMI).

En particulier, la création de la PTRE RénoMACS traduit un engagement politique fort : 25% du budget du PLH 2016-2019 a été consacré à l'amélioration de l'habitat. 12k€ par an ont été budgetés dans le PLH pour le fonctionnement de la PTRE

## CONSTRUCTION NEUVE, FONCIER ET URBANISATION

L'enjeu de maîtrise du foncier est identifié dès les premières pages du PLH.

Le bilan 2019 met en avant une domination nouvelle des logements collectifs dans la construction neuve : 54% de production de logements collectifs entre 2016 et 2018

la fiche n°2 du bilan 2019 relative à l'urbanisme durable n'évoque pas d'action particulière pour la maîtrise et l'économie du foncier.

# Schéma de Cohérence Territoriale



Le SCOT affirme comme principe fondateur la volonté de gérer l'espace rural de façon économe et son ambition d'un équilibre raisonné entre développement et protection.

Approuvé en 2014, le SCOT présente un moindre actualité que le PLUi et le PLH. Toutefois, l'évaluation de 2019 permet de jauger de sa mise en œuvre et ses résultats dans 10 thématiques-clés proches de celles du bilan écologique. Cette évaluation tire, selon les indicateurs étudiés, un bilan positif de l'action engagée depuis 2014.

## ECONOMIE, EQUIPEMENTS

Le SCoT propose de renforcer les zones d'activités, tout en maîtrisant mieux le développement futur des commerces de 1200m<sup>2</sup> et plus.

Le SCOT mise pour cela sur « l'économie résidentielle » (objectif 5.2.1), qui réfère, selon l'INSEE, aux emplois répondant localement à la demande des ménages (services, commerces, équipements). La P111 évoque l'insertion de ces activités dans le tissu urbain, la limitation des déplacements liés à l'automobile, le maillage commercial de proximité, la programmation d'opérations mixtes en termes d'habitat et d'activités.

On peut questionner la cohérence de cette prescription avec l'objectif 5.1.1 de renforcement des zones d'activités et sa résultante : la tendance à la concentration d'un nombre croissant d'emplois dans ces ZAE, en périphérie des zones résidentielles.

## EMPLOIS, EQUIPEMENTS

## POPULATION, URBANISATION

Le SCOT présente un objectif chiffré de maîtriser le rythme annuel de croissance de la population à 1,5 %.

Il porte plusieurs orientations relatives à l'urbanisation: observer la répartition de la croissance de la population selon les polarités du territoire, limiter la consommation de l'espace, favoriser la densification de certains secteurs déjà urbanisés ainsi que des secteurs d'extension urbaine. Ces orientations ne sont pas appuyées par des objectifs chiffrés. Les valeurs du rapport d'évaluation montrent néanmoins un respect de ces objectifs.

## MOBILITE

Le SCOT ne distingue pas au sein de l'objectif de renforcement des ZAE l'équilibre à rechercher entre espaces stratégiques, d'équilibre et de proximité. Pour favoriser l'économie résidentielle et limiter les déplacements motorisés, les espaces de proximité et d'équilibre semblent prioritaires. Les espaces stratégiques paraissent donc encore trop favorisés dans les

## HABITAT, URBANISATION

## BIODIVERSITE, RESSOURCES

Le SCOT reconnaît la valeur des espaces agricoles et naturels et valorise leur diversité.

Le SCOT présente des ambitions dans la gestion de la ressource en eau, mais se révèle en partie incomptétable pour agir, notamment sur l'objectif de réduction des consommations d'eau douce. Un document opérationnel sur la gestion des ressources naturelles (bois, eaux, sols, etc.) pourrait combler ce manque (dans une approche de résilience, et lutte contre les vulnérabilités intégrée au projet de territoire, par exemple)

documents stratégiques. Le nombre d'emplois a en effet diminué dans les espaces de proximité entre 2015 et 2019, selon l'évaluation du SCOT.

Le SCOT ne porte pas de réflexion sur un urbanisme favorable à la dé-mobilité, par le rapprochement des lieux d'activités et de résidence, lorsqu'il s'agit de maîtriser les flux routiers.

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

# Feuille de route TEPOS



La feuille de route TEPOS a été élaborée dans le cadre d'un contrat d'objectifs avec l'ADEME, qui a fourni un cadre pour imaginer une trajectoire et un programme d'actions cohérent.

Ses deux piliers sont la réduction des consommations énergétiques, dans les différents secteurs, et la production d'énergie renouvelable, qui devient un nouveau domaine d'action publique pour la collectivité.

## REDUCTION DES CONSOMMATIONS

C'est le premier axe traité par la feuille de route, avec plusieurs leviers: la sobriété, l'efficacité, la mobilisation des acteurs. Les actions collent à ces différents objectifs et impactent les domaines de l'habitat, du développement économique, de l'urbanisme, des mobilités, du patrimoine public, de l'économie circulaire et de l'engagement citoyen.

Elle s'intéresse aux ressources naturelles (bois, alimentation), mais n'intègre pas les enjeux de biodiversité.

Elle ne traite pas non plus directement les risques et vulnérabilités, néanmoins chaque action y contribue indirectement, notamment en réduisant la dépendance énergétique du territoire.

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

## PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE LOCALE

Celle-ci est en relation avec les enjeux fonciers, et le PLUi a intégré les ambitions de production d'ENR dans son règlement. Elle concerne aussi la stratégie économique, par le développement de nouveaux métiers et activités. Néanmoins la feuille de route ne porte pas d'action spécifique sur la formation et l'animation des corps de métiers relatifs aux énergies renouvelables.

## TABLEAU ACTIONS - CRTE - CC MACS

N° ACTION	MAITRE DOUVRAGE	OBJET	COUT HT	SUBV SOLICITEE	% DEMANDE	ANNEE DEPOT DOSSIER									
						2022	2023	2024	2025	2026					
<b>1) LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (diminution des gaz à effet de serre, energie renouvelable, efficacité energetique, mobilité propre...)</b>															
<b>1.1) FAVORISER LA SOBRIETE ET L'EFFICACITE ENERGETIQUE</b>															
ACTION 1	ANGRESSE	Ecole et fronton : rénovation, mise aux normes, sécurisation.	77 906	31 163	40										
ACTION 2	ANGRESSE	Salle des fêtes / Mairie : rénovation, mise aux normes (énergétiques / sécurité / d'accessibilité)	10 941	4 376	40										
ACTION 3	ANGRESSE	Rénovation local pelote	6 819	2 728	40										
AZU1.1	AZUR	Rénovation de la salle multi-activités	410351.22	245 686	59										
ACTION 1	BENESSE-MAREMNE	Isolation du centre de loisirs (remplacement des menuiseries)	30 000	6 000	20										
ACTION 2	BENESSE-MAREMNE	Remplacement chaudière gaz église et mairie	30 000	6 000	20										
ACTION 3	BENESSE-MAREMNE	agrandissement, réaménagement, isolation de la cantine scolaire	400 000	80 000	20										
ACTION 4	BENESSE-MAREMNE	construction d'ateliers municipaux (toiture PV et auto consommation à l'étude)	400 000	60 000	15										
ACTION 1	CAPBRETON	Requalification du bvd Junqua	478 157	191 263	40										
ACTION 2	CAPBRETON	Réhabilitation toiture crèche	183 305	73 322	40										
ACTION 3	CAPBRETON	Rénovation thermique école primaire St Exupéry	65 082	26 033	40										
ACTION 4	CAPBRETON	Réhabilitation hall médiathèque	91 520	36 612	40										
ACTION 5	CAPBRETON	Réqualification chaufferie école, chaudière Église, LED à la MOP	41 700	16 680	40	x									
ACTION 6	CAPBRETON	Requalification Avenue de Verdun	783 000	313 200	40	x									
ACTION 7	CAPBRETON	Requalification liaison douce centre-ville / Front de Mer phase 1	1 061 000	424 400	40		x								
ACTION 8	CAPBRETON	Requalification liaison douce centre-ville / Front de Mer phase 2	556 000	278 000	50		x								
ACTION 9	CAPBRETON	Requalification liaison douce centre-ville / Front de Mer phase 3	1 280 000	640 000	50			x							
ACTION 10	CAPBRETON	Requalification liaison douce centre-ville / Front de Mer phase 4	1 407 000	703 500	50				x						
ACTION 11	CAPBRETON	Étude vitesse	16 700	6 680	40	x									
ACTION 12	CAPBRETON	Programme réhabilitation éclairage public LED	420 000	168 000	40	x	x	x							
ACTION 13	CAPBRETON	Étude plan plage voie cyclable La Piste	75 000	30 000	40	x									
ACTION 14	CAPBRETON	Étude plan plage La Piste desserte plage	324 000	129 600	40				x						
ACTION1	JOSSE	Remplacement du chauffage de l'école	77 600	49 664		x									
	JOSSE	Construction d'un bâtiment des services techniques et production d'énergie photovoltaïque	350 000	140 000	40		x								
ACTION2															
LAB 1.1	LABENNE	Extension/rénovation de la crèche	300 000	180 000	60										
MAG-01-2021	MAGESCQ	Rehabilitation maison "Courtade"	317 619	40 000	40	x									
MAG-02-2021	MAGESCQ	Isolation du bati ancien des locaux scolaires	50 000	24 000	40		x								
MAG-03-2021	MAGESCQ	Refection de la toiture et amélioration thermique des arenas	425 000	170 000	40			x							
MES1.1.1	MESSANGES	Changement des chauffages de la Mairie	15 000	6 000	40										
MES1.1.2	MESSANGES	Aménagement de la salle du Conseil municipal (pose faux plafond pour limiter conso d'énergie)	10 000	4 000	40										
MES1.1.3	MESSANGES	Isolation salle des associations	60 000	24 000	40										
ACTION 2	MOLETS ET MAA	Réhabilitation de la galerie d'art (bâtisse patrimoniale)	232 000	92 800	40	x									
ACTION 3	MOLETS ET MAA	Toit photovoltaïque sur les ateliers municipaux	260 000	104 000	40	x	x								
ACTION 2	SAINT GEOURS DE MAREMNE	Réhabilitation de l'ancienne cantine scolaire en espace d'activités	450 000	135 000	30	x									
ACTION 3	SAINT GEOURS DE MAREMNE	Réhabilitation du Complexe Sportif en pôle Pelote et espaces partagés	3 466 000	300 000	8,66				x						
ACTION 1	SAINT JEAN DE MARSACQ	Rénovation énergétique des bâtiments communaux	154 066	61 626	40	x									
		Rénovation de l'ancienne salle des fêtes dont rénovation énergétique (isolation, chauffage par pompe à chaleur) et panneaux photovoltaïques en toiture	217 341	97 803	45										
SMH 1.1	SAINT MARTIN DE HINX	Installation éclairage LED dans les bâtiments communaux	34 108	10 232	30										
SMH 1.2	SAINT MARTIN DE HINX	Ecole: installation d'une pompe à chaleur	69 814	27 900	40	x									
SMH 1.3	SAINT MARTIN DE HINX	Isolation thermique d'une aile de l'école maternelle	80 000	32 000	40	x									
SMG1.1	SAINT MARIE DE GOSSE	Rénovation énergétique de 2 logements	135 000			x									
SAUB1.1	SAUBION	Rénovation énergétique du bâtiment annexe à la mairie	600 000	240 000	40										
SBG 1.1	SAUBURGUES	Installation toilettes sèches sur l'aire de pique-nique du penon	43 755	17 502	40										
ACTION 0,1	SEIGNOSSE	2.Travaux d'économies d'énergies sur les bâtiments communaux selon diagnostic économe de flux en cour	200 000	80 000	40	x	x	x							
ACTION 2	SEIGNOSSE	Changement des menuiseries de la mairie et des halles	75 000	30 000	40										
ACTION 1	SOORTS-HOSSEGOR	Changement de la pompe à chaleur de l'école	10 000	4 000	40										
ACTION 2	SOORTS-HOSSEGOR	Rénovation énergétique de 2 logements	90 000	36 000	40										
ACTION 4	SOORTS-HOSSEGOR	Remplacement éclairage Trinquet	35 000	14 000	40										
ACTION 5	SOORTS-HOSSEGOR	renovation energetique du Sporting Casino	500 000	200 000	40										
ACTION 6	SOORTS-HOSSEGOR	Rénovation énergétique de la Ferme de Bielle	300 000	120 000	40		x	x							
ACTION7	SOORTS-HOSSEGOR	Renovation toiture Théâtre Photovoltaïque	250 000	100 000	40										
SOU1.1.1	SOUSTONS	RENOVATION ENERGETIQUE POLE SOCIAL	980 000	392 000	40										
SOU1.1.2	SOUSTONS	RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE ISLE VERTE	850 000	340 000	40										
SOU1.1.3	SOUSTONS	RENOVATION ENERGETIQUE POLE CULTUREL ROGER HANIN	300 000	120 000	40										
SOU1.1.4	SOUSTONS	AMENAGEMENT D'UN PARKING RELAIS	1 000 000	400 000	40										
TOS 1.1	TOSSE	construction de 2 classes au primaire	200 000	80 000	40										
TOS 1.2	TOSSE	restauration de l'église	408 000	160 000	40										
ACTION 1.1	TYROSSE	Réhabilitation du système de chauffage de l'Hôtel de Ville	120 000	48 000,00 €	40%										
ACTION 1.2	TYROSSE	Programme de rénovation des menuiseries extérieures des bâtiments communaux (Ecole de la Souque, Hôtel de Ville et Maison des associations)	120 000	48 000	40%										
ACTION 1.3	TYROSSE	Maison rue des Ecoles	250 000	100 000	40%										
ACTION 1	ORX	Isolation thermique salle des fêtes : pose de doubles vitrages	28 000	22 400	80		28 000								
ACTION 1	CAPBRETON	Réhabilitation Petit Casino (mini-halles)	660 000	264 000	40	x									
ACTION 4	CAPBRETON	Pôle social : réhabilitation peinture et isolation extérieure	200 000	80 000	40	x									



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

ACTION 5	CAPBRETON	Logements communaux : isolation	50 000	20 000	40	x				
ACTION 6	CAPBRETON	Réhabilitation secteur Marché couvert	2 200 000	880 000	40		x			
ACTION 7	CAPBRETON	Réhabilitation Salles Municipales	1 335 000	534 000	40		x			
ACTION 8	CAPBRETON	Création sanitaires / douches	58 300	23 320	40	x				
LAB 7,3	LABENNE	Acquisition et transformation des locaux de l'UTD	1 600 000	200 000	20					
LAB 7,4	LABENNE	Transformation de la bibliothèque en centre de loisirs périscolaire	300 000	150 000	50					
LAB 7,5	LABENNE	Réhabilitation du bâtiment de la Poste	373 000	74 600	20					
ACTION 14	CAPBRETON	Rénovation étanchéité école	25 000	10 000	40	x				
VXB 1,1	VIEUX BOUCAU	Réfection toiture halle des sports et installation photovoltaïque	330 000	132 000	40					
VXB 1,2	VIEUX BOUCAU	Installation d'une pompe à chaleur dans bâtiment communal	458 000	183 200	40					
VXB 1,3	VIEUX BOUCAU	Installation pompe à chaleur dans halle des sports	34 870	13 948	40					
VXB 1,4	VIEUX BOUCAU	Remplacement du chauffage maison des clubs	25 000	10 000	40					
SMZM 1,1,1	Syndicat mixte ZAC de Mollets et Maa	Réhabilitation du club house (façades et verrière)	106 000	42 400	40					
ACTION 1	SIVU PEDAGOGIQUE DU MARENIN	Réhabilitation énergétique de la partie ancienne de l'école de Mollets et Maa et changement de l'ancienne chaudière fuel	254 500							
CC MACS-PAT 1	CC MACS	Construction du nouveau Pôle Culinaire	8 098 000	3 239 200	40	x	x	x		
CC MACS-PAT 2	CC MACS	Rénovation énergétique des bâtiments de MACS (13 bâtiments)	2 032 000	812 800	40	Etude	x	x	x	
CC MACS-PAT 3	CC MACS	Evolution de la flotte des véhicules	102 000	40 800	40					
CC MACS-ZAE4	SYDEC/CC MACS	Modernisation de l'éclairage public des ZAE	2 617 710	1 047 084	40				x	
CC MACS ENV1,1,1	CC MACS	Mise en place feuille de route Transition Ecologique	30 000	12 000	40	x				
CC MACS ENV 1,1,2	CC MACS	Favoriser la production d'énergies renouvelables, prioritairement sur les espaces déjà artificialisés	3 000 000	1 200 000	40	x	x	x	x	x
CC MACS-port	CC MACS	Amélioration énergétique port de Capbreton (économie fluides + photovoltaïque)	50 000	20 000	40	x				
			<b>TOTAL 1.1</b>	<b>44 740 823</b>	<b>16 513 522</b>					

**1.2 DEVELOPPER LA MOBILITE PROPRE**

CC MACS-CYCL 0	CC MACS	Liaisons Cyclables Fiche action générale								
CC MACS-CYCL 1	CC MACS	Liaisons cyclables routes de la Tuilerie/du Vignau et chemin de Sarrebuck à Angresse	500 000	200 000	40					
CC MACS-CYCL 2	CC MACS	Liaisons cyclables jonction gare de Bénesse-Maremne et Capbreton/Bénesse-Maremne	700 000	280 000	40					
CC MACS-CYCL 3	CC MACS	Liaison cyclable Barreau Est-Ouest/Bourne à Capbreton	350 000	140 000	40					
CC MACS-CYCL 4	CC MACS	Liaison cyclable Labenne/Capbreton phase 1	400 000	160 000	40					
CC MACS-CYCL 5	CC MACS	Liaison cyclable Av. de l'océan à Mollets	450 000	180 000	40					
CC MACS-CYCL 6	CC MACS	Liaison cyclable Labenne Marais/Bourg Orx	600 000	240 000	40					
CC MACS-CYCL 7	CC MACS	Liaison cyclable Orx/Saubrigues	400 000	160 000	40					
CC MACS-CYCL 8	CC MACS	Liaison cyclable St Georges de Maremne Bourg/Atlantisud par voiries locales	200 000	80 000	40					
CC MACS-CYCL 9	CC MACS	Liaison cyclable St Vincent de Tyrosse / St Georges de Maremne	850 000	340 000	40					
CC MACS-CYCL 10	CC MACS	Liaison cyclable St Vincent de Tyrosse Nord Voie Romaine	210 000	84 000	40					
CC MACS-CYCL 11	CC MACS	Liaison cyclable St Vincent de Tyrosse / Josse Mouta	500 000	200 000	40					
CC MACS-CYCL 12	CC MACS	Aménagement cyclable maillage local	2 000 000	800 000	40					
CC MACS-MOB 1	CC MACS	Pôle d'échanges Multimodal de St Vincent de Tyrosse	7 000 000	2 800 000	40					
ACTION 1	SEIGNOSSE	1.Schéma cyclable maillage local : aménagements de piste cyclables et de voies partagées sur le bourg et l'océan	200 000	80 000	40	x	x	x		
ACTION 3	SOORTS-HOSSEGOR	Réaménagement de l'avenue de Bordeaux avec création d'une voie cyclable sécurisée	1 500 000	300 000	40					
ACTION 4	MOLETS ET MAA	Réhabilitation du réseau de pistes cyclables sur l'ancienne ZAC	176 000	70 400	40	x				
ACTION 6	MOLETS ET MAA	Voie verte reliant la vélostation sud et la station	392 000	156 800	40	x	x			
VXB 7,2,12	VIEUX BOUCAU	Schéma directeur des pistes cyclables	40 000	16 000	40					
CIASMAC51,2	CIAS	Achats de vélos électriques pour les AD	25 000	10 000	40					
CC MACS ENV1,2,1	CC MACS	Mise en place stratégie de déploiement de station GNV	30 000	12 000	40	x				
CC MACS ENV1,2,2	CC MACS	Installation station GNV	100 000	40 000	40		x			
CC MACS ENV1,2,3	CC MACS	Installation Borne de Recharge pour Véhicule Electrique	50 000	20 000	40	x				
		<b>TOTAL 1.2</b>	<b>16 673 000</b>	<b>6 369 200</b>						
		<b>TOTAL 1</b>	<b>61 413 823</b>	<b>22 882 722</b>						

**2) ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTION DES RISQUES NATURELS (erosion du trait de côte, inondation, tempête, sécheresse...)**

ACTION 1	CAPBRETON	Stratégie Littorale	214 170	171 336	80	x				
SEIG 2,1	SEIGNOSSE	3.Travaux de traitement des eaux pluviales	900 000	360 000	40	x	x	x		
CC MACS GEM2,1	CC MACS	Etude renforcement des Pérés - Front de mer à Capbreton	30 000	12 000	40		x			
CC MACS GEM2,2	CC MACS	Travaux renforcement des Pérés - Front de mer à Capbreton	200 000	80 000	40			x		
CC MACS GEM2,3	CC MACS	Etude renforcement du Quai liberté a Capbreton	50 000	20 000	40		x			
CC MACS GEM2,4	CC MACS	Travaux renforcement du Quai liberté a Capbreton	2 200 000	880 000	40	x	x	x		
CC MACS GEM2,5	CC MACS	Etude renforcement Quai Pompidou à Capbreton	50 000	20 000	40			x		
CC MACS GEM2,6	CC MACS	Etude renforcement du Quai liberté au Môle Biasini à Capbreton	50 000	20 000	40					
CC MACS GEM2,7	CC MACS	Travaux renforcement du Quai liberté au Môle Biasini à Capbreton	2 000 000	800 000	40					
CC MACS GEM2,8	CC MACS	Etude renforcement Digue du Bouret à Capbreton	50 000	20 000	40			x		
CC MACS GEM2,9	CC MACS	Travaux renforcement Digue du Bouret à Capbreton	200 000	80 000	40			x		
CC MACS GEM2,10	CC MACS	Etude renforcement Epis central à Capbreton	50 000	20 000	40			x		
CC MACS GEM2,11	CC MACS	Travaux renforcement Epis central à Capbreton	200 000	80 000	40			x		
CC MACS GEM2,12	CC MACS	Etude renforcement Epis Santocha (partie haute) à Capbreton	40 000	16 000	40	x				
CC MACS GEM2,13	CC MACS	Travaux renforcement Epis Santocha (partie haute) à Capbreton	250 000	100 000	40	x				
CC MACS GEM2,14	CC MACS	Etude renforcement Epis Santocha (partie basse) à Capbreton	50 000	20 000	40			x		
CC MACS GEM2,15	CC MACS	Travaux renforcement Epis Santocha (partie basse) à Capbreton	1 500 000	600 000	40			x		
CC MACS GEM2,16	CC MACS	Etude de qualification des systèmes d'endiguement	80 000	32 000	40	x				
CC MACS GEM2,17	CC MACS	Etude de gestion des eaux sur les bassins versants	80 000	32 000	40			x		

CC MACS GEM2,18	CC MACS	Travaux d'aménagement de bassins d'infiltration et de stockage d'eau	100 000	40 000	40				
CC MACS- port	CC MACS	Confortement du quai Pompidou	7 000 000	2 800 000	40			x	
CC MACS- port	CC MACS	Lutte contre recul trait de côte Capbreton	800 000	320 000	40		x		
CC MACS- port	CC MACS	Travaux estacade	150 000	60 000	40				
CC MACS- port	CC MACS	Confortement des perrées du lac d'Hossegor	4 000 000	1 600 000	40		x	x	
CC MACS- port	CC MACS	Quai Vieil Adour port	500 000	200 000	40				x
<b>TOTAL 2 :</b>			<b>20 744 170</b>	<b>8 383 336</b>					

**3) GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU (eau potable, reutilisation et rejet urbain, masse d'eau et eau de surface...)**

ACTION 6	ANGRESSE	AMENAGEMENT ET AMELIORATION DE LA GESTION HYDRAULIQUE DES BARTHES	300 000	120 000	40		x	x	
MAG-05-2021	MAGESCQ	Creation de reserves incendie	39 600	7 920		x			
TOS 2,1	TOSSE	construction d'un réservoir d'eau potable	798 000	320 000	40				
SOU3,1	SOUSTONS	PLAN DE GESTION HYDRAULIQUE	100 000	40 000	40				
SOU3,2	SOUSTONS	TRAVAUX RESEAU HYDRAULIQUE	250 000	100 000	40				
ACTION 2	ORX	Restauration des berges d'un plan d'eau	12 700	10 160	80	12 700			
VXB3	VIEUX BOUCAU	Travaux de réalisation d'un poste de renouvellement et des réseaux d'eaux pluviales - quartier Not (cf catastrophe naturelle 2020/2021)	1 500 000	600 000	40				
<b>TOTAL 3 :</b>			<b>3 000 300</b>	<b>1 198 080</b>					

**4) ECONOMIE CIRCULAIRE, DECHETS ET PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (utiliser des ressources durables, filière de recyclage...)**

ACTION 1	CAPBRETON	Poubelles compactrices	127 000	63 500	50	x			
CC MACS- port	CCMACS	valorisation sédiments marins non immergeables port	7 000 000	2 800 000	40		x		
<b>TOTAL 4 :</b>									
<b>7 127 000</b>	<b>2 863 500</b>								

**5) LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS (diminution des polluants, des décharges sauvages, améliorer la qualité de l'air...)**

ACTION 1	CAPBRETON	Etude amélioration qualité de l'air école et crèche	12 500	5 000	40	x			
CIASMACS	CIAS	Installation de zones de tris sur les 4 aires	150 000	60 000	40				
CC MACS NVT5,1	CCMACS	Construction de 6 aires de dépôts des déchets de venaison	150 000	60 000	40	x			
CC MACS NVT5,2	CCMACS	Traitemet des déchets de venaison	30 000	12 000	40	x	x	x	x
CC-MACs port	CCMACS	Traitemet eaux de rinçage zone technique port	500 000	200 000	40	x	x		
<b>TOTAL 5 :</b>									
<b>842 500</b>									

**6) BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (conservation des espèces et leurs habitats, diminution de l'artificialisation des sols, agriculture durable, gestion des forêts...)**

**6.1 FAVORISER LA BIODIVERSITE ET VALORISER, PARTAGER LES RICHESSES ENVIRONNEMENTALES**

ACTION 2	CAPBRETON	Réhabilitation Marais de la Pointe	388 500	310 800	80	x			
ACTION 3	CAPBRETON	Désimperméabilisation des sols	140 000	70 000	50	x	x	x	x
LAB6,1,1	LABENNE	Valorisation environnementale historique et culturelle du site de l'Hello marin	4 000 000	1 600 000	40				
MAG-06-2021	MAGESCQ	Aménagement des berges de Saunus	57 653	8 531		x			
<b>TOTAL 5 :</b>									
<b>896 093</b>									

**6.2 OPTIMISER LA RESSOURCE FONCIERE**

CC MACS URB6,2,1	CC MACS	Etude de capacité - densification des dents creuses	50 000	20 000	40		x		
TOS	TOSSE/Syndicat M Pays Tyrossais	Restructuration urbaine du secteur de l'usine LEDA	2 000 000	800 000	40		x	x	
CC MACS URB6,2,2	CC MACS	Etude de requalification batiments et optimisation du foncier (Fond du lac) a Seignosse	80 000	32 000	40	x			
CC MACS URB7,2	CC MACS	Acquisition fonciere d'un bâtiment en friche avenue Pompidou a Capbreton	1 300 000	520 000	40	x			
CC MACS URB6,2,3	CC MACS	Etude de requalification bâtiment en friche avenue Pompidou a Capbreton	50 000	20 000	40		x		
CC MACS URB6,2,4	CCMACS	Etude d'intégration de la trajectoire ZAN dans les documents de planification	176 000	70 400	40	x			
CC MACS URB6,2,6	CC MACS	Acquisition fonciere Boulevard des cigales a Capbreton (habitat)	300 000	120 000	40			x	
CC MACS URB6,2,5	CC MACS	Etude de requalification secteur urbain Blvd des cigales a Capbreton	50 000	20 000	40		x		
CC MACS URB6,2,7	CC MACS	Acquisition fonciere Du gaillou a Capbreton (formation enseignement supérieur)	800 000	320 000	40	x			
<b>TOTAL 6.2 :</b>			<b>4 806 000</b>	<b>1 922 400</b>					

**6.3 AMELIORER LA QUALITE DU CADRE DE VIE**

ACTION 1	CAPBRETON	Aménagement paysager de la place des basques	523 273	52 327	10				
ACTION 4	CAPBRETON	Allée de la Bécasse	84 000	42 000	50	x			
ACTION 5	CAPBRETON	Aménagements des abords du marché couvert	2 500 000	2 000 000	80		x		
ACTION 6	CAPBRETON	Aménagements places cœur de ville	882 000	70 600	80	x			
ACTION 7	CAPBRETON	Aménagements Rue de la Frégate / Rue des Baleiniers	510 000	255 000	50	x	x		
SEIG 6,1	SEIGNOSSE	Aménagement de l'entrée ouest de la commune (phase 1)	318 815	159 407	50				

ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

SEIG 6,2	SEIGNOSSE	Création d'un jardin partagé	30 000	12 000	40					
ACTION 7	SOORTS-HOSSEGOR	Verger partagé	7 599	3 039	40					
ACTION 5	ORX	Plantation de variétés anciennes et locales de fruitiers et jardin partagé	13 400	4 020	30	13 400				
ACTION 7	SAINTE GEORGE DE MAREMNE	Réaménagement du Centre Bourg	3 097 800	200 000	6,46	x				
ACTION 8	SAINTE GEORGE DE MAREMNE	Création Jardins Partagés	30 000	12 000	40	x				
CC MACS URB6,3	CCMACS	Elaboration d'un Plan paysage	80 000	32 000	40		x			
SOU6,3,1	SOUSTONS	AMENAGEMENT PLACE DES ARENES	1 500 000	600 000	40					
SOU6,3,2	SOUSTONS	REQUALIFICATION AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY	900 000	360 000	40					
SOU6,3,3	SOUSTONS	REQUALIFICATION PLACE STERLING	250 000	100 000	40					
SOU6,3,4	SOUSTONS	REQUALIFICATION PARKING LABOUCYRIE ALLE DE LA CANTERE	900 000	360 000	40					
CC MACS URB7,1	CC MACS	Elaboration Règlement local de Publicité Intercommunal (RLPI)	80 000	32 000	40		x			
<b>TOTAL 6,3 :</b>			<b>11 183 614</b>	<b>4 877 066</b>						
<b>TOTAL 6 :</b>			<b>24 957 707</b>	<b>10 348 967</b>						

**7) IMPACT SOCIETAL (création d'emploi, formation dans les filières de production durable (économie circulaire, filière verte...), proximité des habitants avec les services publics (transport, santé, éducation, culture, sécurité...), cohésion sociale (citoyen,)**

**7.1 S'inscrire dans une dynamique créative et ouverte, en s'appuyant sur le partage des héritages culturels**

ACTION 3	CAPBRETON	Programme Ad'AP 2022	25 000	10 000	40	x				
MAG-04-2021	MAGESCQ	Construction d'une maison de la chasse et de la Nature	250 000	90 000		x				
H057,1	SOORTS-HOSSEGOR	Réhabilitation de la ferme de Bielle en pôle culturel	400 000	160 000	40		x	x		
ACTION 19	CAPBRETON	Aménagement cadran solaire	576 000	230 400	40		x			
<b>TOTAL 7,1 :</b>			<b>1 251 000</b>	<b>490 400</b>						

**7.2 Renforcer les stratégies intergénérationnelles dans une politique favorable à la santé et à la cohésion sociale**

ACTION 4	ANGRESSE	Etude globale d'un aménagement en faveur de la promotion du « sport/santé » sur l'ensemble du territoire communal (padle/pumptrack/parcours santé...) ; élaboration et développement	50 000	20 000	40		x	x		
ACTION 5	ANGRESSE	Réalisation de l'aménagement en faveur de la promotion du « sport/santé »	400 000	160 000	40		x	x		
ACTION 6	ANGRESSE	Etude et Construction d'un espace polyvalente multi activités	800 000	320 000	40					
BM72,1	BENESSE MAREMNE	Construction d'un pumptrack TRANCHE 1	75 428	22 628	30					
BM72,2	BENESSE MAREMNE	Construction d'un pumptrack tranche 2	130 000	20 000	20					
ACTION 6	BENESSE MAREMNE	Parcours sportif-santé dans la commune	25 000							
ACTION 2	CAPBRETON	Terrain synthétique	1 396 975,71	1 117 581	80	x				
ACTION 9	CAPBRETON	Création de 2 courts de padels dont 1 couvert	250 000	100 000	40	x				
ACTION 10	CAPBRETON	Toiture tribunes Rugby	62 500	25 000	40	x				
ACTION 11	CAPBRETON	Rénovation tribunes du Foot	68 300	27 320	40		x			
ACTION 17	CAPBRETON	Parc du mini-golf	425 000	170 000	40	x				
ACTION 12	CAPBRETON	Médiathèque	535 000	214 000	40	x				
ACTION 13	CAPBRETON	Étude diagnostic rénovation peintures intérieures Église	12 500	5 000	40		x			
ACTION 15	CAPBRETON	Création aire synthétique école	45 850	18 340	40	x				
ACTION 16	CAPBRETON	Rénovation et extension préau école maternelle	250 000	100 000	40	x				
LAB 7,1	LABENNE	Construction vestiaires sportifs et local à vocation pédagogique	838 886	335 554	40					
LAB 7,2	LABENNE	Rénovation du clocher de l'église Saint Nicolas	97 724	39 089	40					
LAB 7,6	LABENNE	Transformation ancien restaurant scolaire en médiathèque-ludothèque	300 000	150 000	50					
LAB 7,7	LABENNE	Extension de la Mairie de Labenne	450 000	225 000	50					
LAB 7,8	LABENNE	Réalisation d'une Résidence Autonomie	2 200 000	250 000	8					
LAB 7,9	LABENNE	Salle de gymnase pour le collège. Tennis couvert	1 500 000	825 000	55					
MAG-07-2021	MAGESCQ	Création de jardins partagés	29 167	5 800	20	x				
ACTION 10	ORX	Création d'une halle pour marché de producteurs locaux	73 000	36 500	50		73 000			
ACTION 11	ORX	Construction d'un fronton	100 000	80 000	80		100 000			
ACTION 12	ORX	Rénovation de l'ancienne boulangerie	247 000	98 800	40		247 000			
ACTION 13	ORX	Salle d'inclusion numérique	13 500	8 100	80	13 500				
ACTION 14	ORX	Rénovation toiture de l'église	64 500	25 800	40		64 500			
ACTION 15	ORX	Construction d'un bâtiment commercial avec deux logements	400 000	320 000	80		400 000			
ACTION 4	SAINTE GEORGE DE MAREMNE	Création d'un skatepark	195 365	20 000	10	x				
SIM 7,2,1	SAINTE JEAN DE MARSACQ	Rénovation des jeux dans la cours d'école	20 000	8 000	40	x				
SIM 7,2,2	SAINTE JEAN DE MARSACQ	Rénovation du foyer rural en local associatif	50 000	20 000	40		x			
SIM 7,2,3	SAINTE MARTIN DE HINX	Création d'un bâtiment pour l'accueil périscolaire (Garderie matin et soir)) et scolaires (activités de Moticité en journée)	210 000	84 000	40	x				
SIM 7,2,4	SAINTE MARTIN DE HINX	Acquisition du bar/hôtel/presse du fronton	80 000	32 000	40	x				
SIM 7,2,5	SAINTE MARTIN DE HINX	Réhabilitation de l'ancienne Mairie en salles de classes	200 000	80 000	40		x			
SMG7,2,1	SAINTE MARIE DE GOSSE	Aménagement d'un bâtiment communal en espace de vie intergénérationnel	400 000	160 000	40		x			
SMG7,2,2	SAINTE MARIE DE GOSSE	Aménagement du bâtiment "Bon coin"	400 000	160 000	40		x			
SMG7,2,3	SAINTE MARIE DE GOSSE	Rénovation Aire de jeux	50 000	20 000	40	x				
SAUB 7,1	SAUBION	Création d'un bâtiment pour accueil périscolaire	526 500	157 950	30	x				
SBG 7,1	SAUBRIGUES	Construction d'une salle de sports	1 200 000	480 000	40					
ACTION 1	SAUBUSSE	Restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste (2ème phase)	142 249	56 900	40	x				
ACTION 2	SAUBUSSE	Etude et aménagement espace récréatif à proximité de Villa Sting entre le Bas et le haut Saubusse	250 000	100 000	40		x			
ACTION 0,1	SEIGNOSSE	Construction centre de loisirs	630 000	252 000	40					
ACTION 0,2	SEIGNOSSE	Réfection toiture église et extension cimetière	206 000	82 400	40					
ACTION 7	SEIGNOSSE	7. Plan plage des Bourdaines : aménagements d'aire de sports et de loisirs	350 000	140 000	40	x	x			
ACTION 8	SEIGNOSSE	8. Extension du site scolaire des deux étangs (étude de faisabilité et de programmation en cours) Plusieurs	8 300 000	2 490 000	30	x	x	x		
ACTION 9	SEIGNOSSE	9. Construction d'une crèche municipale (20 places)	750 000	225 000	30	x	x			
ACTION 10	SEIGNOSSE	10. Opération Cœur du Penon : Aménagement aires de jeux pour enfants	200 000	60 000	30				x	
ACTION 11	SEIGNOSSE	11. Opération Cœur de Penon : Aménagement des locaux de la police municipale et de la Mairie Annexe	500 000	200 000	40		x	x		
ACTION 12	SEIGNOSSE	12. Opération cœur de Bourg : Aménagement des locaux de Police Municipale	700 000	280 000	40		x	x		
ACTION 13	SEIGNOSSE	13. Réalisation d'un terrain de foot synthétique et réhabilitation des vestiaires	950 000	380 000	40	x				



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

ACTION 14	SEIGNOSSE	14. Plan plage des Bourdaines : aménagement d'un poste de secours et de sanitaires	350 000	140 000	40	x		
ACTION 8	SOORTS-HOSSEGOR	Agrandissement des halles	125 000	50 000	40			
ACTION 9	SOORTS-HOSSEGOR	Création d'un parking relais gratuit à proximité de l'école et du centre-ville	290 662	116 264	40			
ACTION 10	SOORTS-HOSSEGOR	création d'un bureau accueil au cimetière	41 700	16 680	40			
ACTION 11	SOORTS-HOSSEGOR	Réhabilitation et agrandissement du poste de la police municipale	585 000	243 000	40			
ACTION 12	SOORTS-HOSSEGOR	ecole primaire de Soorts : renforcement charpente + ravalement de façades	115 000	44 000	40			
ACTION 13	SOORTS-HOSSEGOR	Réhabilitation maison des associations des sports de glisse	650 000	260 000	40			
ACTION 14	SOORTS-HOSSEGOR	Extension maison des associations de Pederbert	700 000	280 000	40			
ACTION 15	SOORTS-HOSSEGOR	Requalification de la plaine des Sports	1 000 000	400 000	40			
ACTION 16	SOORTS-HOSSEGOR	extension poste de secours central	150 000	60 000	40			
SOU7.2.1	SOUSTONS	RENOVATION ET MISE EN ACCESSIBILITE DU STADE REMI GOALARD	500 000	200 000	40			
SOU7.2.2	SOUSTONS	Dispositif de vidéo-protection	150 000	60 000	40			
SOU7.2.3	SOUSTONS	AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT GYMNIQUE	1 400 000	560 000	40			
SOU7.2.4	SOUSTONS	CREATION TENNIS COUVERT	500 000	200 000	40			
SOU7.2.5	SOUSTONS	VESTIAIRES PLAINE DE L'ISLE VERTE	250 000	100 000	40			
SOU7.2.6	SOUSTONS	RENOVATION FACADES DE L'EGLISE	550 000	220 000	40			
SOU7.2.7	SOUSTONS	RENOVATION HOTEL DE VILLE	850 000	340 000	40			
ACTION 7.1	TYROSSE	Réhabilitation du centre Tournet et aménagement des locaux	50 300	20 120	40			
ACTION 7.2	TYROSSE	Acquisition des bâtiments de la friche industrielle constituée par l'ex-usine Adidas	1 250 000	500 000	40			
ACTION 7.3	TYROSSE	Réhabilitation de la friche industrielle de centre-ville (ancienne usine Adidas)	10 000 000	4 000 000	40			
ACTION 7.4	TYROSSE	Réfection et mise aux normes du stade municipal La Fougerie (2ème phase)	1 200 000	480 000	40			
SYND	Syndicat mixte de Mollets	Réhabilitation club House	80 000	32 000	40			
VXB 7.2.1	VIEUX BOUCAU	Création d'un espace piétonnier (ombrière)	219 622	87 849	40			
VXB 7.2.2	VIEUX BOUCAU	Rénovation/restructuration salle de spectacles "La scène d'Albret" (2ème phase)	60 000	24 000	40			
VXB 7.2.3	VIEUX BOUCAU	Réhabilitation d'un bâtiment communal "Relais d'Albret" en centre d'activités à vocation sociale : formation	200 000	80 000	40			
VXB 7.2.4	VIEUX BOUCAU	Création d'une maison de santé pluridisciplinaire	800 000	320 000	40			
VXB 7.2.5	VIEUX BOUCAU	Réalisation d'une Résidence Autonomie	1 000 000	400 000	40			
VXB 7.2.6	VIEUX BOUCAU	Création d'un pôle de service / pépinière d'entreprises	700 000	280 000	40			
VXB 7.2.7	VIEUX BOUCAU	Construction d'un club house omnisport	300 000	120 000	40			
VXB 7.2.8	VIEUX BOUCAU	Mise en place de la WiFi territoriale	15 000	4 500	40			
VXB 7.2.9	VIEUX BOUCAU	Création d'un parking de déserte pour l'école	400 000	160 000	40			
VXB 7.2.10	VIEUX BOUCAU	Réhabilitation de l'église	60 000	24 000	40			
VXB 7.2.11	VIEUX BOUCAU	Réfection du fronton : sol et grillage	90 000	36 000	40			
VXB 7.2.12	VIEUX BOUCAU	Réhabilitation des sanitaires et isolation du poste de secours plage Nord	30 000	12 000	40			
CIASMACS	MACS/CIAS	Installation du WiFi dans les hôtels sociaux	15 000	6 000	40			
CIAS7.2	CIAS	Aires des gens du voyage : remise aux normes des réseaux	400 000	160 000	40			
CC MACS/ENFJEU	CC MACS	Promotion du territoire Label Terre de jeux, Accueil delegations internationales	200 000	80 000	40			
CC MACS-PAT4	CC MACS	Réhabilitation Aires de GDV	650 000	260 000	40			
TOTAL 7.2.2 :			<b>53 077 729</b>	20 584 175				

### 7.3 Trouver un équilibre entre le maintien de la population locale sur le territoire et l'intégration réussie des nouveaux habitants

ACTION 7	BENESSE MAREMNE	Aménagement centre bourg (commerce, stationnement, liaisons douces, mobilité, création d'une halle, espaces verts et piétons)	2 500 000	1 000 000	40	x	x	x
ACTION 8	BENESSE MAREMNE	Construction d'une mairie accueillant l'ensemble des services à la population de la commune (administration générale, police municipale, enfance jeunesse) et création d'un point numérique aidant connect et documents d'identité	1 500 000	600 000	40			x
ACTION 18	CAPBRETON	Etude plan plage Notre Dame + végé californienne	200 000	80 000	40	x		
ACTION 20	CAPBRETON	Établissements des Bains de Mer	166 700	66 680	40	x		
ACTION 21	CAPBRETON	Etude Plan plage Océanides	600 000	420 000	70	x		
ACTION 22	CAPBRETON	Etude Plan plage Beausoleil	687 500	275 000	40			x
ACTION 9	ORX	Aménagement du cœur de village	215 000	129 000	60	215 000		
ACTION 1	SAINT GEOURS DE MAREMNE	Mise en place d'un système de vidéoprotection	225 000	67 500	30	x		
ACTION 5	SAINT GEOURS DE MAREMNE	Réfection toiture église Saint Georges	577 800	150 000	26	x		
ACTION 6	SAINT GEOURS DE MAREMNE	Réhabilitation Mairie	573 705	170 000	30	x		
CC MACS-PAT7	CC MACS	Création d'un Pôle Arts Plastiques à Labenne	3 656 135	1 462 454	40			
TOTAL 7.3.2 :			<b>10 901 840</b>	4 420 634				

### 7.4 Renforcer les emplois et formations «du quotidien» et artisanaux, tout en développant les secteurs innovants pour attirer de nouveaux actifs

ACTION 0,3	SEIGNOSSE	Aménagement d'un espace coworking	60 000	24 000	40			
MES7.1	MESSANGES	Rehabilitation d'un bâtiment en tiers lieux, coworking)	70 000	28 000	40	x	x	
CIAS7.4	CIAS	Etude de création d'une filière d'emploi sur les métiers du maintien à domicile	50 000	20 000	40			
CC MACS SI 7.4	MACS	Stratégie numérique de MACS et des communes	2 500 000	1000000	40	x	x	x
CC MACS-PATS	CC MACS	Pépinière de Pédébert	2 335 000	934 000	40			
CC MACS-PAT6	CC MACS	Accueil Entreprise Espace TOURREN SAINT VINCENT DE TYROSSE	334 165	133 666	40			
CC MACS-ZAE0	CC MACS	Schéma Directeur Fiche action générique						
CC MACS-ZAE1	CC MACS	Aménagement de la zone d'activités économique de ARRIET à BENESSE MAREMNE	984 500	393 800	40			
CC MACS-ZAE2	CC MACS	Aménagement de la zone d'activités économique à MESSANGES	220 000	88 000	40			
CC MACS-ZAE 3	CC MACS	Aménagement de la zone d'activités économique de LAUBAIN à SEIGNOSSE	970 000	388 000	40			
CC MACS DEV Eco 7.1	CC MACS	Création d'un espace d'accompagnement de jeunes entreprises type pépinière	3 000 000	1 200 000	40			
CC MACS DEV Eco 7,2	CC MACS	Création d'un espace de coworking et bureaux aux entreprises	450 000	180 000	40			
CC MACS DEV Eco 7,3	CC MACS	Accompagnement à la mise en réseau et animation de Tiers-lieux pour renforcer la vitalité des centres-bourgs	50 000	20 000	40			
CC MACS DEV Eco 7,4	CC MACS	Programme d'animations pluriannuel de mise en réseau et partage d'expériences pour la transition durable des entreprises	20 000	8 000	40	x	x	x
CC MACS DEV Eco 7,5	CC MACS	Elaboration de mobilier urbain / kiosque d'information touristique innovant et commun	15 000	6 000	40			
CC MACS DEV Eco 7,6	CC MACS	Installation de mobilier/kiosque d'informations et de services touristiques	320 000	128 000	40			
CC MACS DEV Eco 7,7	CC MACS	Elaboration d'une enquête auprès des résidents secondaires	40 000	16 000	40			
CC MACS DEV Eco 7,8	CC MACS	Elaboration d'une étude d'opportunité pour la création d'un Pôle d'intérêt touristique de l'Adour	20 000	8 000	40			



ID : 040-244000865-20220119-20220119D01VF-AR

CC MACS DEV Eco 7,9	CC MACS	Etude et concertation public-privé pour la création de solution de logements aux actifs	20 000	8 000	40					
CC MACS DEV Eco 7,10	CC MACS	Elaboration d'une étude de qualification et de modernisation des hébergements touristiques marchands	30 000	12 000	40					
CC MACS DEV Eco 7,11	CC MACS	Elaboration d'une étude d'opportunité pour la création d'un Pôle d'intérêt touristique interconnecté à Saint Vincent de Tyrosse	40 000	16 000	40					
CCMACS ENFIEU/PAT7.4.1	CC MACS	Acquisition foncière pour un projet de bâtiment post bac	1 000 000	400 000	40					
CCMACS ENFIEU/PAT7.4.2	CC MACS	Construction bâtiment Formation post bac	5 000 000	16 000	40		x			
CC MACS URB7.4	CC MACS	Elaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) de MACS	80000	32000	40	x				
<b>TOTAL : 7.4</b>			<b>17 608 665</b>	<b>5 059 466</b>						
<b>TOTAL 7 :</b>			<b>82 839 234</b>	<b>30 554 675</b>						
<b>TOTAL GLOBAL CRTE</b>			<b>200 924 734</b>	<b>76 568 280</b>						

**PROJET STRATEGIQUE TERRITORIAL EN PHASE D'ETUDE, D'ENVERGURE DEPARTEMENTALE**

CD40MACS1	CD40/MACS	Legumerie solidaire Départementale	2 661 170	1064468	40			x		
		Projet résidentiel (création de 500 logements, dont 150 sociaux et 100 à prix intermédiaires/maitrisés) et touristique à dominante golfique - ZAC SPARBEN à Tosse								
CD40MACS2	CD40				à déterminer					
Conservatoire du littoral	Conservatoire du littoral	Acquisition foncière/demolition/renaturation du site de l'Helio Marin à Labenne	5 000 000	2000000	40	x	x			
		Contournement Saint Geours de Maremne, Saubusse, ... en lien avec ST Vincent de Tyrosse	60 000 000	24000000	40		x	x	x	
CD40MACS3	CD40									
<b>TOTAL :</b>			<b>67 661 170</b>	<b>27 064 468</b>						

## COMMUNE D'ANGRESSE

### Fiche action/projet 1

#### **CRTE N°1 : Politique de transition énergétique**

#### **Ecole et fronton : rénovation, mise aux normes, sécurisation**

<b>Orientation stratégique n°1</b>	<b>LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (diminution des gaz à effet de serre, énergie renouvelable, efficacité énergétique, mobilité propre...)</b>
<b>Action n°1</b>	<b>Ecole et fronton : rénovation, mise aux normes, sécurisation.</b>
Maître d'ouvrage	COMMUNE D'ANGRESSE
Maître d'ouvrage	COMMUNE D'ANGRESSE
Description de l'action	<p><b>L'objectif étant de rénover les bâtiments publics communaux et associatifs et de répondre aux différents enjeux environnementaux, de rénovation énergétique et sécuritaire de l'école et de ses alentours.</b></p> <p><b>Le groupe scolaire Jean Cazenave d'Angresse</b> était fréquenté en 2010 par 130 enfants. A la dernière rentrée, on comptait 220 enfants. Nous avons pu les accueillir, grâce à la construction d'un nouveau bâtiment achevé pour la rentrée de septembre 2016. Le nouveau bâtiment accueille maintenant les enfants du primaire, alors que l'ancien accueille les maternelles, ainsi que l'alsh et la partie restauration.</p> <p>Ce bâtiment nécessite divers travaux de rénovation, remise aux normes, et sécurisation.</p> <p>-Coiffes en béton sur muret intérieur accès au préau couvert : C'est un muret qui délimite le cheminement pour accéder au préau couvert. Il est abîmé et donc dangereux car les enfants s'assoient dessus ou l'utilisent comme dossier. L'enduit est enlevé et la baguette d'angle en alu est apparente et à moitié arraché. Il faut réaliser des travaux afin de mettre ce muret en sécurité. Ces travaux doivent être exécutés dans les meilleurs délais.</p> <p>-Alarme PPMS/ Films microperforés vitres : mise en sécurité (anti-intrusion). Installation à faire dans les meilleurs délais.</p> <p>Chaque établissement scolaire doit établir un Plan Particulier de Mise en Sûreté ou PPMS. Ce plan sert à réagir rapidement en cas de danger (attentat, inondation, émanations toxiques,...) et à mettre toutes les personnes en sécurité le temps que les secours arrivent ou que la situation revienne à la normale. Pour répondre aux exigences réglementaires, l'école doit s'équiper d'un certain nombre d'éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. L'alarme PPMS : dispositif spécial sonore et visuel qui permet d'alerter les personnes présentes dans l'établissement du type de risque et donc de la conduite à tenir (évacuer ou se confiner).</li> <li>. Films microperforés : Afin de mettre les enfants à l'abri des regards, les films microperforés permettent de voir sans être vu. Les élèves et le personnel sont donc protégés des regards indiscrets mais voient toujours vers l'extérieur. On résout le problème de sureté de l'école en</li> </ul>

appliquant des films anti-regard qui permettront la mise en conformité de sécurisation rendues obligatoire par le Ministère de l'Education Nationale.

-Menuiseries extérieures : 3 portes d'accès à un couloir desservant 2 classes. Ces travaux permettront de solutionner les problèmes d'infiltration d'eau qui détériorent le sol et les cloisons du couloir. Les portes actuelles n'ont pas de seuils adéquats pour éviter les infiltrations lors de mauvais temps). Des moisissures apparaissent sur les plinthes ce qui n'est pas sain. Les travaux sont à réaliser dès que possible.



**-Fronton détérioré** sur les 2 côtés. Travaux d'enduit et de peinture :

La partie arrière du fronton délimite la cour de l'école et permet aux enfants de l'utiliser pour des jeux de balles ou de ballons. La réfection de l'enduit et de la peinture évitera que des parties d'enduit ne se détachent et tombent dans la cour de l'école.

L'autre côté du fronton est utilisé par le club de pelote. Son mauvais état ne permet pas de jouer correctement.

De plus, pour la sécurité des enfants et des personnes, 2 jambes de forces rouillées sont à changer sur le grillage au-dessus du fronton.



Ces travaux doivent se faire cet été.



	<p><b>Ravalement bâtiment école :</b> Cela fait une quinzaine d'année que le dernier ravalement a été réalisé.</p> <p>Le bâtiment se détériore.</p> <p>-Réfection du toit-plat du préau (porche de l'ancienne entrée de l'école) : Infiltration d'eau le long du mur. L'éclairage est régulièrement mouillé. Des travaux sont nécessaires dans les meilleurs délais afin de mettre en sécurité le plafond vis-à-vis des enfants (des morceaux de bois se détachent) et d'éviter les problèmes électriques.</p>  <p><b>Jeux en résine</b> pour marquage au sol : afin d'occuper les enfants en période de pandémie, cet aménagement de la cour leur permettrait de jouer dans les zones définies pour chaque classe et de vivre mieux cette période compliquée.</p>																																																																						
Partenaires	Commission développement durable, commission communale sécurité et commission préfectorale, fronton : association de la commune, gendarmes																																																																						
Coût prévisionnel	<p><b>3 – PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>ECOLE MATERNELLE</th> <th>Coût prévu HT</th> <th>ENTREPRISES</th> <th>FINANCEMENT</th> <th>FINANCEMENT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Muret</td> <td>400 €</td> <td>PEIXOTO</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Alarme intrusion</td> <td>3 748 €</td> <td>AGM2S-DID</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Films opaques fenêtres</td> <td>2 855 €</td> <td>PROTECT SUN</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>menuiseries extérieures</td> <td>8 595 €</td> <td>LAPEGUE</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fronton : peinture</td> <td>13 403 €</td> <td>LABORDE</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fronton : enduit</td> <td>950 €</td> <td>PEIXOTO</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fronton : grille</td> <td>1 450 €</td> <td>CMT METAL</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Peintures bâtiment côté extérieur</td> <td>18 473 €</td> <td>LABORDE</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Peintures bâtiment côté intérieur</td> <td>24 331 €</td> <td>LABORDE</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réparation charpente sous toit plat entrée</td> <td>1 880 €</td> <td>FRANCISCO</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réparation solin toit plat porche entrée</td> <td>700 €</td> <td>GMT ETANCHEITE</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Jeux marquage au sol + draisiniennes/tricycles</td> <td>1 122 €</td> <td>IMAGIN'AIRES/DECATHLON</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>77 906 €</b></td> <td></td> <td><b>31 163 € DETR</b></td> <td><b>46 744 € FONDS PROPRES</b></td> </tr> </tbody> </table>	ECOLE MATERNELLE	Coût prévu HT	ENTREPRISES	FINANCEMENT	FINANCEMENT	Muret	400 €	PEIXOTO			Alarme intrusion	3 748 €	AGM2S-DID			Films opaques fenêtres	2 855 €	PROTECT SUN			menuiseries extérieures	8 595 €	LAPEGUE			Fronton : peinture	13 403 €	LABORDE			Fronton : enduit	950 €	PEIXOTO			Fronton : grille	1 450 €	CMT METAL			Peintures bâtiment côté extérieur	18 473 €	LABORDE			Peintures bâtiment côté intérieur	24 331 €	LABORDE			Réparation charpente sous toit plat entrée	1 880 €	FRANCISCO			Réparation solin toit plat porche entrée	700 €	GMT ETANCHEITE			Jeux marquage au sol + draisiniennes/tricycles	1 122 €	IMAGIN'AIRES/DECATHLON			<b>Total</b>	<b>77 906 €</b>		<b>31 163 € DETR</b>	<b>46 744 € FONDS PROPRES</b>
ECOLE MATERNELLE	Coût prévu HT	ENTREPRISES	FINANCEMENT	FINANCEMENT																																																																			
Muret	400 €	PEIXOTO																																																																					
Alarme intrusion	3 748 €	AGM2S-DID																																																																					
Films opaques fenêtres	2 855 €	PROTECT SUN																																																																					
menuiseries extérieures	8 595 €	LAPEGUE																																																																					
Fronton : peinture	13 403 €	LABORDE																																																																					
Fronton : enduit	950 €	PEIXOTO																																																																					
Fronton : grille	1 450 €	CMT METAL																																																																					
Peintures bâtiment côté extérieur	18 473 €	LABORDE																																																																					
Peintures bâtiment côté intérieur	24 331 €	LABORDE																																																																					
Réparation charpente sous toit plat entrée	1 880 €	FRANCISCO																																																																					
Réparation solin toit plat porche entrée	700 €	GMT ETANCHEITE																																																																					
Jeux marquage au sol + draisiniennes/tricycles	1 122 €	IMAGIN'AIRES/DECATHLON																																																																					
<b>Total</b>	<b>77 906 €</b>		<b>31 163 € DETR</b>	<b>46 744 € FONDS PROPRES</b>																																																																			
Plan de financement	Par délibération du 05 février 2021, la commune sollicite le soutien de l'Etat au titre de la DETR.																																																																						
Calendrier	Les travaux de sécurité et d'amélioration ont démarré cet été 2021.																																																																						

Indicateurs d'évaluation proposés	

## FICHE ACTION/PROJET

### **CRTE N°2 Politique de transition énergétique**

#### **Salle des fêtes / Mairie/salle Amaniou : rénovation, mise aux normes (énergétiques / sécurité /d'accessibilité)**

ORIENTATION STRATEGIQUE N°1	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (diminution des gaz à effet de serre, énergie renouvelable, efficacité énergétique, mobilité propre...)
Action n°2	<b>Salle des fêtes / Mairie/amaniou : rénovation, mise aux normes (énergétiques / sécurité / d'accessibilité) : vision systémique des bâtiments communaux</b>
Maître d'ouvrage	COMMUNE D'ANGRESSE
Maître d'ouvrage	COMMUNE D'ANGRESSE
	<p><b>Les élus d'Angresse ont décidé de faire de la rénovation énergétique des bâtiments communaux et associatifs une priorité de leur mandat. Leur feuille de route politique est claire :</b></p> <p><b>Améliorer leur connaissance de leur patrimoine et se donner les moyens d'évaluer la politique engagée.</b></p> <p><b>Lutter contre la précarité énergétique et massifier la rénovation des bâtiments communaux</b></p> <p>L'un des plus grands bâtiments de la commune d'Angresse abrite à la fois la Mairie et ses bureaux, salles de réunion, accueil ainsi que la salle des mariages et la salle des fêtes.</p> <p>La salle des mariages (qui sert aussi de salle de réunions souvent publiques) a subi quelques dégradations et a besoin d'être repeinte à l'intérieur. L'éclairage vétuste doit être refait, et cette salle doit être équipée d'un chauffage/climatisation réversible, le chauffage actuel ne fonctionnant pas.</p> <p>La salle des fêtes quant à elle a besoin d'une mise en conformité (cela nous a été demandé par la commission sécurité). Pour cela nous avons besoin de l'équiper d'une porte coupe-feu, d'un plafond coupe-feu, d'un plan d'évacuation urgence et d'extincteurs. Une formation incendie est également indispensable (mais n'est pas incluse dans cette demande).</p> <p>Nous envisageons un début des travaux au mois d'avril, et souhaitons que la totalité soit réalisée au plus tard fin septembre de cette année.</p> <p>Les objectifs de ces travaux sont de permettre :</p> <p>-la rénovation, et donc la longévité de nos bâtiments ;</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-la réalisation d'économies d'énergie (en changeant l'éclairage de la salle des mariages) ;</li> <li>-contribuer à la préservation de l'environnement grâce à ces économies d'énergie ;</li> <li>-nous doter d'une salle supplémentaire équipée d'une climatisation (qui serait la bienvenue en cas de nouvelle canicule) ;</li> <li>-la mise en conformité par rapport à la législation, et respect des règles de sécurité pour une salle recevant de nombreuses manifestations tout au long de l'année (repas et fêtes diverses organisés par nos associations communales, réceptions diverses, telles que mariages, réceptions privées, réunions professionnelles, etc...)</li> </ul>																											
Partenaires	Commission développement durable, commission communale sécurité et commission préfectorale, fronton : association de la commune, gendarmes																											
Coût prévisionnel	<p>Le coût global prévisionnel de l'ensemble de ces travaux s'élève à 10 941 € HT. Nous sollicitons une aide par le biais de la DETR de 40 %, soit 4 376 €, la différence, soit 6 565 € sera financée sur fonds propres de la Commune.</p> <p><b><u>Le calcul prévisionnel du coût se rapportant à la réhabilitation de la salle Amaniou est en cours. Il n'est donc pas inclus dans ce plan de financement.</u></b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left; background-color: #d9e1f2;">SDF - MAIRIE</th> <th style="text-align: center; background-color: #d9e1f2;">Coût HT prévu</th> <th style="text-align: center; background-color: #d9e1f2;">Financement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Peinture Salle des mariages</td> <td style="text-align: center;">913 €</td> <td style="text-align: center;"><b>4 376 € DETR</b></td> </tr> <tr> <td>Chauffage / CLIM Salle des mariages</td> <td style="text-align: center;">3 150 €</td> <td style="text-align: center;">6 565 € Fonds propres</td> </tr> <tr> <td>Modification éclairage Salle des mariages</td> <td style="text-align: center;">1 177 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>SDF plan évacuation + extincteurs</td> <td style="text-align: center;">879 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>SDF Porte coupe-feu cuisine</td> <td style="text-align: center;">3 200 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>SDF Ligne d'urgence</td> <td style="text-align: center;">536 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>SDF Plafond coupe-feu</td> <td style="text-align: center;">1 086 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total bâtiment</b></td> <td style="text-align: center;"><b>10 941 €</b></td> <td style="text-align: center;"><b>10 941 €</b></td> </tr> </tbody> </table>	SDF - MAIRIE	Coût HT prévu	Financement	Peinture Salle des mariages	913 €	<b>4 376 € DETR</b>	Chauffage / CLIM Salle des mariages	3 150 €	6 565 € Fonds propres	Modification éclairage Salle des mariages	1 177 €		SDF plan évacuation + extincteurs	879 €		SDF Porte coupe-feu cuisine	3 200 €		SDF Ligne d'urgence	536 €		SDF Plafond coupe-feu	1 086 €		<b>Total bâtiment</b>	<b>10 941 €</b>	<b>10 941 €</b>
SDF - MAIRIE	Coût HT prévu	Financement																										
Peinture Salle des mariages	913 €	<b>4 376 € DETR</b>																										
Chauffage / CLIM Salle des mariages	3 150 €	6 565 € Fonds propres																										
Modification éclairage Salle des mariages	1 177 €																											
SDF plan évacuation + extincteurs	879 €																											
SDF Porte coupe-feu cuisine	3 200 €																											
SDF Ligne d'urgence	536 €																											
SDF Plafond coupe-feu	1 086 €																											
<b>Total bâtiment</b>	<b>10 941 €</b>	<b>10 941 €</b>																										
Plan de financement	Par délibération du 05 février 2021, la commune sollicite le soutien de l'Etat au titre de la DETR.																											
Calendrier	Les travaux démarreront début 2022																											
Indicateurs d'évaluation proposés																												

**CRTE N°3 Politique de transition énergétique**

**Rénovation local pelote**

<b>Orientation stratégique n°1</b>	<b>LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (diminution des gaz à effet de serre, energie renouvelable, efficacité energetique, mobilité propre...)</b>
<b>Action n°3</b>	<b>Rénovation local pelote</b>
Maître d'ouvrage	COMMUNE D'ANGRESSE
Maître d'ouvrage	COMMUNE D'ANGRESSE
	<p><b>Les élus d'Angresse ont décidé de faire de la rénovation énergétique des bâtiments communaux et associatifs une priorité de leur mandat. Leur feuille de route politique est claire : Améliorer leur connaissance de leur patrimoine et se donner les moyens d'évaluer la politique engagée.</b></p> <p><b>Lutter contre la précarité énergétique et massifier la rénovation des bâtiments communaux</b></p> <p>L'association de pelote Basque d'Angresse est une association très active sur la Commune d'Angresse.</p> <p>De plus, elle obtient régulièrement d'excellents résultats (2 Angressois champions du monde en 2013, plusieurs champions et vice-champions de France et des Landes)</p> <p>Des championnats importants, de haut niveau sont régulièrement organisés sur notre espace.</p> <p>De ce fait, et afin de véhiculer une bonne image de notre commune, de ce sport, et pour préserver notre patrimoine immobilier, nous souhaitons réaliser quelques travaux de rénovation du local de Pelote.</p> <p>Nous envisageons un début des travaux au mois d'avril, et souhaitons que la totalité soit réalisée au plus tard fin août de cette année.</p> <p>Les objectifs de ces travaux sont de permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la rénovation, et donc la longévité de nos bâtiments ;</li><li>- transmettre les valeurs de ce sport local ;</li><li>- véhiculer une belle image de notre commune et de notre région.</li></ul>

Partenaires	Commission développement durable, commission communale sécurité et commission préfectorale, fronton : association de la commune, gendarmes												
Coût prévisionnel	<p>Le coût global prévisionnel de l'ensemble de ces travaux s'élève à 6 819 € HT. Nous sollicitons une aide par le biais de la DETR de 40 %, soit 2 728 €, la différence, soit 4 091 € sera financée sur fonds propres de la Commune.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>PELOTE</th> <th>Coût HT prévu</th> <th>Financement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ravalement</td> <td>5 517 €</td> <td>2 728 € DETR</td> </tr> <tr> <td>Peinture extension bar</td> <td>1 302 €</td> <td>4 091 € Fonds propres</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>6 819 €</b></td> <td><b>6 819 €</b></td> </tr> </tbody> </table>	PELOTE	Coût HT prévu	Financement	Ravalement	5 517 €	2 728 € DETR	Peinture extension bar	1 302 €	4 091 € Fonds propres	<b>Total</b>	<b>6 819 €</b>	<b>6 819 €</b>
PELOTE	Coût HT prévu	Financement											
Ravalement	5 517 €	2 728 € DETR											
Peinture extension bar	1 302 €	4 091 € Fonds propres											
<b>Total</b>	<b>6 819 €</b>	<b>6 819 €</b>											
Plan de financement	Par délibération du 05 février 2021, la commune sollicite le soutien de l'Etat au titre de la DETR.												
Calendrier	Les travaux démarreront début 2022												
Indicateurs d'évaluation proposés													

## FICHE ACTION/PROJET

### **CRTE N°5 Politique de transition énergétique**

#### **Construction d'une Salle polyvalente multi sports**

<b>ORIENTATION STRATEGIQUE N°1</b>	<b>LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE</b> (diminution des gaz à effet de serre, énergie renouvelable, efficacité énergétique, mobilité propre...)
<b>Action n°5</b>	<b>Construction d'une Salle polyvalente multi sports</b> (énergétiques / sécurité / d'accessibilité)
Maître d'ouvrage	COMMUNE D'ANGRESSE
Maître d'ouvrage	COMMUNE D'ANGRESSE
	<p><b>Les élus d'Angresse ont décidé de faire de la rénovation énergétique des bâtiments communaux et associatifs une priorité de leur mandat. Leur feuille de route politique est claire :</b></p> <p><b>Améliorer leur connaissance de leur patrimoine et se donner les moyens d'évaluer la politique engagée.</b></p> <p><b>Lutter contre la précarité énergétique et massifier la rénovation des bâtiments communaux</b></p> <p>Monsieur le Maire souligne le choix de la commune qui exprime le souhait de créer sur son territoire qui en est totalement dépourvu, un espace à vocation sportive et associative. Une salle multisports avec une annexe salle polyvalente permettra d'accueillir aussi bien des groupes scolaires, des associations sportives culturelles ou autres, les nombreux établissements médico-sociaux et disposera d'une bonne qualité d'accueil, d'un accès pour les personnes à mobilité réduite et / ou handicapées et respectera les normes environnementales assurant sa polyvalence multifonctionnelle.</p> <p>Le projet s'inscrit dans la stratégie qui vise à conforter et à renforcer les services à la population et les services publics dans les domaines du sport, des loisirs, de la vie associative afin de renforcer l'attractivité résidentielle du territoire et de répondre aux besoins de l'ensemble de la population. Il permettra de constituer un lieu d'accès aux sports pour la population locale et d'expression pour toutes les associations locales.</p>
Partenaires	Commission développement durable, commission communale sécurité et commission préfectorale, fronton : association de la commune, gendarmes
Coût prévisionnel	Le coût global prévisionnel est en cours de sourçage.
Plan de financement	Le plan de financement prévisionnel est en cours de sourcing
Calendrier	Les travaux démarreront début 2022

Indicateurs d'évaluation proposés	


**CRTE N°6 Politique de transition écologique**
**Aménagement et Gestion des Barthes d'ANGRESSE : amélioration de la gestion hydraulique et création de sentier**

<b>ORIENTATION STRATEGIQUE N°3</b>	<b>GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU (eau potable, réutilisation, et rejet urbain, masse d'eau et eau de surface...)</b>
<b>Action n°6</b>	<b>Aménagement et gestion des Barthes d'ANGRESSE</b>
Maître d'ouvrage	COMMUNE D'ANGRESSE
Maître d'ouvrage	COMMUNE D'ANGRESSE
	 
	<p><b>Source</b></p> <p>Les problématiques de l'eau telles que sa qualité, sa disponibilité en tant que ressource et l'état écologique des milieux aquatiques, dépendent fortement, en un lieu donné, des activités humaines et des aménagements qui existent en amont ou sur l'ensemble d'un bassin versant. Ainsi, des efforts entrepris au niveau d'une parcelle ou d'une commune en matière de lutte contre les pollutions ou contre les inondations peuvent n'avoir que peu d'effet sur ce territoire limité, et s'avérer beaucoup plus onéreux qu'une action réfléchie et mise en œuvre à l'échelle du bassin versant.</p> <p>Ce constat a conduit à la mise en place de réglementations et de structures publiques qui ont vocation à intervenir sur la base des territoires géographiques constitués par les bassins versants. Ainsi, la législation permet aux collectivités locales d'intervenir sur des cours d'eau, des terrains ou des eaux sur lesquelles elles ne disposent ni de droit de propriété ni de droit d'usage pour se substituer aux riverains (cf. article L215-15 du Code de l'environnement).</p>

## **Problématique contextualisée**

Pour mieux les exploiter, les Barthes ont été largement aménagées par l'homme dès le XVIIème siècle. La biodiversité de ces vastes zones humides est aujourd'hui gravement menacée par l'absence de tout entretien des réseaux de drainage, conduisant à une inondation quasi permanente. Il est alarmant de constater :

- Le développement d'espèces exogènes comme la jussie et la dégradation de la flore et de la faune.
- L'abandon des pratiques adaptées : disparition des prairies par arrêt constraint et subit du pâturage.

Afin de développer une véritable politique de gestion autour des Barthes, la commune d'Angresse, accompagnée du syndicat rivière mixte, de l'association « sauvons nos Barthes » s'est engagée politiquement et financièrement. Ainsi un programme de gestion a été mis en œuvre.

L'inauguration du bassin dessableur du Moulin de Lamothe a eu lieu le 27 mai 2021.

La réalisation de cet équipement permet d'engager une politique ambitieuse de restauration des Barthes d'Angresse avec la société VINCI.

Conformément aux directives de la DDTM et aux données issues du site de Migradour et d'une synthèse de la biblio sur l'espèce de la lamproie et l'éclosion des ammocètes, les opérations d'entretien (curage) ont eu lieu fin janvier et fin août afin de limiter les impacts sur le milieu. Une réunion sera donc définie avec VINCI et le Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud afin de planifier cet entretien.

## **Les Barthes et leur amélioration de la gestion hydraulique**

**PJ** : Rapport du 20 novembre 2019 de gestion hydraulique  
Article de presse

Rapport du 20 novembre 2019 de gestion hydraulique : outre la restauration de la continuité écologique entre l'Adour et les barthes, il vise aussi à proposer une meilleure gestion du système hydraulique interne aux barthes, pour améliorer la fonctionnalité des habitats aquatiques, tout en prenant en compte les différents usages humains de ces espaces. Les démarches menées selon les préconisations de l'étude ont aussi une vocation d'exemple pour des gestionnaires d'autres barthes.

## **Les Barthes et leur intérêt écologique**

Les Barthes représentent un intérêt écologique majeur en France et en Europe. Les amateurs de faune et de flore pourront y observer une diversité remarquable d'espèces :

	cistudes d'Europe (tortues), loutres, cigognes, aigrettes, massitée à 4 feuilles, l'angélique des estuaires... C'est pourquoi il serait opportun d'y envisager un sentier d'observation.
Partenaires	Commission développement durable, syndicat rivière mixte, association sauvons nos Barthes, commune de Bénesse-Maremne
Coût prévisionnel	Le coût du bassin à la charge communale : 52 000 euros Coût global d'amélioration de la gestion hydraulique et aménagement d'un sentier d'observation est en cours de sourçage.
Plan de financement	Le plan de financement prévisionnel est en cours de sourcing
Calendrier	Les travaux se poursuivront sur plusieurs exercices
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Rénovation salle François Mitterrand

CRTE

Orientation stratégique n°	1
Action n°	1
Maître d'ouvrage	Commune d'Azur
Description de l'action	<p>Le projet consiste à la rénovation énergétique de la salle François Mitterrand. Cette salle a été construite en 1995 et a besoin d'une rénovation en profondeur ( état actuel : simple vitrage, manque d'isolation, pas de ventilation aérolifique,...)</p> <p>Cette salle est aussi bien utilisée par des particuliers intra et extra commune mais aussi par des associations culturelle, sportive, etc....)</p>
Partenaires	<p>Nous avons obtenu une subvention de la région en avril 2021.</p> <p>Nous avons également une subvention de la communauté de communes au titre de la rénovation énergétique</p> <p>Rôle ?</p>
Coût prévisionnel	Le projet APS remis par la MOE est de 410 k€ HT
Plan de financement	Le coût de global est aujourd'hui de 410 k€, nous avons 234 k€ de subvention, le reste sera à la charge de la commune et financé par un emprunt.
Calendrier	Nous sommes aujourd'hui à la phase APS, nous prévoyons un appel d'offres au printemps, un début des travaux en juin pour une durée de 6 mois avec une fin de travaux en fin d'année 2022. Le maître d'œuvre est Gascogne Architecture.
Indicateurs d'évaluation proposés	





## Rénovation énergétique centre de loisirs

### CRTE 2022-2026

Orientation stratégique n°	N°1 LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
Action n°	1
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BENESSE-MAREMNE Collectivité locale
Description de l'action	Isolation – économie d'énergie – confort des enfants et agents Remplacement des menuiseries (prise d'air, simple vitrage)
Partenaires	
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : 30 000 € HT
Plan de financement	En cours d'élaboration Demande de subvention Etat 2022 CD 40 FEC 2022 Autofinancement
Calendrier	1 <sup>er</sup> semestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Economie d'énergie – baisse du coût de la facture Confort du public accueilli et des salariés



## Rénovation énergétique: modification et/ou remplacement du système de chauffage à l'église et la mairie-salle du foyer rural

CRTE 2022-2026

Orientation stratégique n°	N°1 LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
Action n°	2
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BENESSE-MAREMNE Collectivité locale
Description de l'action	Remplacement des chaudières à gaz usager Eglise : étude pour mise en place de radiants électrique compte tenu d'une occupation ponctuelle des lieux permettant un ressenti de chaleur immédiat pour le public Mairie/foyer rural : étude à réaliser en fonction d'une modification future d'utilisation des bâtiments
Partenaires	Conseil du service économie de flux de la communauté de communes MACS
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : 30 000 € HT
Plan de financement	En cours d'élaboration Demande de subvention Etat 2022 Autofinancement
Calendrier	Année 2022 - 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Economie d'énergie – baisse du coût de la facture énergétique – meilleure productivité Confort du public accueilli et des salariés



## Rénovation énergétique : cantine scolaire

### CRTE 2022-2026

Orientation stratégique n°	N°1 LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE et n°7 IMPACT SOCIETAL
Action n°	3
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BENESSE-MAREMNE Collectivité locale
Description de l'action	Agrandissement-réaménagement fonctionnel-isolation du restaurant scolaire La capacité du restaurant scolaire est inférieure aux besoins de l'école (280 enfants déjeunent le midi) – il est nécessaire de redimensionner le self et le côté cuisine et plonge, les menuiseries sont à changer côté maternelle (il y fait froid avec des prises d'air et un simple vitrage)
Partenaires	Conseil du service économie de flux de la communauté de communes MACS cabinet d'architecte
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement travaux : 400 000 € HT Honoraires architecte 45 000 € HT APS en cours de réalisation
Plan de financement	En cours d'élaboration Demande de subvention Etat 2022-2023 Autofinancement
Calendrier	Année 2022 – 2023 - 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Economie d'énergie – baisse du coût de la facture énergétique – amélioration du service de restauration scolaire Confort du public accueilli et des salariés



## Rénovation énergétique : ateliers municipaux

### CRTE 2022-2026

Orientation stratégique n°	N°1 LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
Action n°	4
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BENESSE-MAREMNE Collectivité locale
Description de l'action	Les locaux actuels doivent être obligatoirement transférés car ils se trouvent sur le périmètre de protection d'un château d'eau et ne sont plus adaptés aux besoins de la commune – il est envisagé la construction d'un bâtiment neuf couvert de panneaux photovoltaïques avec une réflexion sur l'auto consommation
Partenaires	Conseil du service économie de flux de la communauté de communes MACS cabinet d'architecte
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement travaux : 400 000 € HT Honoraires architecte 45 000 € HT APS en cours de réalisation
Plan de financement	En cours d'élaboration Demande de subvention Etat 2022-2023 Autofinancement
Calendrier	Année 2022 – 2023 - 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Economie d'énergie – baisse du coût de la facture énergétique – utilisation de l'énergie solaire (électricité-chauffage)



## SERVICES AUX HABITANTS – AMELIORATION DU CADRE DE VIE CRTE 2022-2026

Orientation stratégique n°	N°7 IMPACT SOCIAL
Action n°	5
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BENESSE-MAREMNE Collectivité locale
Description de l'action	Construction d'un espace glisse (pumptrack-skate park) multi-âge – demande des enfants et jeunes de la commune – création d'un espace de loisirs, de rencontres, d'échanges, de convivialité
Partenaires	Cabinet spécialisé
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement travaux : 205 428 € HT Honoraires maîtrise d'œuvre 25 000 €HT APS en cours de réalisation
Plan de financement	En cours d'élaboration Demande de subvention Etat 2021 et 2022 MACS ANS Autofinancement
Calendrier	Année 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduire les déplacements sur d'autres communes pour utiliser ce type d'infrastructure – fréquentation et typologie des publics – créer des animations sur site – cohésion sociale – réduire les inégalités (jeunes et moins jeunes ne pouvant se déplacer sur des sites identiques sur d'autres communes) – réponse à une demande des habitants – espace sécurisé





## SERVICES AUX HABITANTS – AMELIORATION DU CADRE DE VIE CRTE 2022-2026

Orientation stratégique n°	N°7 IMPACT SOCIAL
Action n°	7
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BENESSE-MAREMNE Collectivité locale
Description de l'action	Aménagement de centre bourg Sécurisation des usagers (automobiles, piétons, vélos etc) – création d'un espace multi-modales : train, bus, voitures, vélos Création d'espaces de stationnement et d'espaces végétalisés – rénovation de bâtiment création d'activité de commerce et de services (restauration, coiffeur, professionnels de santé) – création de logements (sociaux et autres) – création de liaisons douces et zones piétons – création d'une halle (fêtes locales, animations, marché) – rendre plus attractif le centre bourg, créer une dynamique de lieu de vie et de rencontre
Partenaires	AMO : SATEL Cabinets spécialisés
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement travaux : 25 000 € HT
Plan de financement	En cours d'élaboration MACS Autofinancement
Calendrier	Année 2022 - 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduire les déplacements sur d'autres communes pour utiliser ce type d'infrastructure – fréquentation et

	typologie des publics – développer l'activité physique - cohésion sociale – réduire les inégalités (jeunes et moins jeunes ne pouvant se déplacer sur des sites identiques sur d'autres communes) – réponse à une demande des habitants – animation de la commune
--	---



## SERVICES AUX HABITANTS – AMELIORATION DU CADRE DE VIE CRTE 2022-2026

Orientation stratégique n°	N°7 IMPACT SOCIAL
Action n°	7
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BENESSE-MAREMNE Collectivité locale
Description de l'action	Aménagement de centre bourg Sécurisation des usagers (automobiles, piétons, vélos etc) – création d'un espace multi-modales : train, bus, voitures, vélos Création d'espaces de stationnement et d'espaces végétalisés – rénovation de bâtiment création d'activité de commerce et de services (restauration, coiffeur, professionnels de santé) – création de logements (sociaux et autres) – création de liaisons douces et zones piétons – création d'une halle (fêtes locales, animations, marché) – rendre plus attractif le centre bourg, créer une dynamique de lieu de vie et de rencontre
Partenaires	AMO : SATEL Cabinets spécialisés
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement travaux : inconnu à ce jour - 4 à 5 millions € HT
Plan de financement	En cours de recherche MACS Autofinancement
Calendrier	Année 2023 - 2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Amélioration et sécurisation des déplacements – création d'espaces de convivialité (espaces végétalisés –

espaces de rencontres) – cohésion sociale  
– attractivité du centre bourgs – mixité  
commerces, services, logements



## SERVICES AUX HABITANTS – AMELIORATION DU CADRE DE VIE CRTE 2022-2026

Orientation stratégique n°	N°7 IMPACT SOCIAL
Action n°	8
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BENESSE-MAREMNE Collectivité locale
Description de l'action	Construction d'un bâtiment des services publics (mairie, service enfance jeunesse, police municipale, point d'aide numérique, point service pièces d'identité) Construction d'un bâtiment « modèle » répondant aux normes de transition énergétique (BEPOS)
Partenaires	
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement travaux : inconnu à ce jour - 1 million € HT
Plan de financement	En cours de recherche MACS Autofinancement
Calendrier	Année 2023 - 2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Amélioration de l'accueil des habitants – rationalisation des coûts énergétiques et de fonctionnement en regroupant les services dans un bâtiment - cohésion sociale – assistance et accompagnement des personnes en difficulté numérique



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## Fiche projet "Régulation chaufferie, chaudière..." CRTE

Orientation stratégique n°	1 - Lutte contre le changement climatique
Action n°	N°1
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Régulation de la chaufferie des écoles élémentaire et maternelle, Remplacement de la chaudière fioul de l'Église par une chaudière gaz, Remplacement des éclairages existants par des LED à la MOP
Partenaires	Etat via la DSIL A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant des travaux : 41 700 €
Plan de financement	Subvention DSIL : 40 % Part communale : 60%
Calendrier	Etude de diagnostic en cours. Travaux pour l'été 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Economie d'énergie

## Fiche projet "Requalification Avenue de Verdun" CRTE

Orientation stratégique n°	1 - Lutte contre le changement climatique
Action n°	N°2
Maître d'ouvrage	<p>CAPBRETON</p> <p>Type : Collectivité locale</p>
Maître d'ouvrage	<p>Nom de l'organisation</p> <p>Type</p>
Description de l'action	<p>Afin de redynamiser son centre-ville, la commune de Capbreton a lancé, en 2016, une étude de définition urbaine confiée à un groupement composé d'urbaniste, d'architecte paysagiste, de bureau d'étude VRD, de spécialistes des commerces et des logements.</p> <p>L'objectif de cette étude était de définir un projet global de revitalisation du centre-ville de Capbreton permettant d'enrayer la déqualification du centre-ville, tant en matière urbaine, d'habitat, de peuplement, de commerces que d'activités économiques, d'accompagner les élus dans la définition d'une stratégie de redynamisation du centre-ville à court et long terme.</p> <p>Cette étude avait mis en évidence notamment la nécessité de requalifier certaines voies :</p> <p>Les Allées marines nord et sud. Projet réalisé en 2018/2019</p> <p>Le bd Junqua : projet en cours de conception</p> <p><b>Et l'avenue de Verdun avec la rue Depoge et un tronçon de l'avenue Jean Lartigau (entre Madan et l'église)</b></p> <p>Ce projet consiste donc à la requalification de ce secteur comprenant : Il s'agit de créer des espaces urbains paysager de qualité proposant des cheminement PMR, du stationnement, des espaces végétalisés, des voies apaisées car entrantes dans le cœur de ville déjà réglementé en zone 20.</p>
Partenaires	<p>Etat via la DETR, macs (participation)</p> <p>A financer 783 000 € dont 125 000€ d'enfouissement et éclairage public</p> <p>A discuter</p> <p>Dossier à monter et à déposer</p>

	Partenaires financiers
Coût prévisionnel	Montant : 783 000 €
Plan de financement	Subvention : 40 % DETR + 50% macs des travaux éligibles Part communale : 25%
Calendrier	Etude MOE et enfouissement de réseaux en 2022 et travaux de réqualification 1er semestre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	entrée de ville qualitative et vitesse apaisée

## Fiche projet "Requalification liaison douce centre-ville /Front de Mer " - Phase 1 Lajus/Cale Fany

### CRTE

Orientation stratégique n°	1 - Lutte contre le changement climatique
Action n°	N°3
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	<p>La commune de Capbreton a fait réaliser en 2016-2017 une étude sur la redynamisation du centre-ville. A la suite de cette étude des aménagements profonds ont été engagés embarquant la désimperméabilisation, les mobilités douces, les cheminements piétons et la renaturation des espaces et notamment des berges du Boudigau.</p> <p>Les Allées Marines et ses berges font la part belle aux piétons et invitent à la promenade comme sur les passerelles à platelage bois qui ont été déployées au-dessus de l'eau.</p> <p>Fort de cet aménagement réussi et plébiscité (équerre d'argent), la Commune souhaite poursuivre le travail engagé en réalisant une liaison entre le centre-ville (Pont Lajus) et le front de mer sur les principes d'aménagement des allées marines.</p> <p>C'est la première phase d'un des projets phares de la Municipalité. Linéaire concerné : 400 m</p>
Partenaires	<p>Etat + MACS</p> <p>A financer</p> <p>A discuter</p> <p>Dossier à monter et à déposer</p> <p>Partenaire financier</p>
Coût prévisionnel	<p>Montant HT : Travaux d'aménagement : 1 061 000€ Montant des honoraires : 106 000 € Montant éclairage public : 80 000 €</p>
Plan de financement	<p>Subvention : 40 %</p> <p>Part communale : 60%</p>
Calendrier	Etude diag perré + plan de référence + moe en 2022 et travaux en 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Enquête de satisfaction

## Fiche projet "Requalification liaison douce centre-ville / Front de Mer" - Phase 2 Cale Fany / Pont Bonamour

### CRTE

Orientation stratégique n°	1 - Lutte contre le changement climatique
Action n°	N°4
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	<p>La commune de Capbreton a fait réaliser en 2016-2017 une étude sur la redynamisation du centre-ville. A la suite de cette étude des aménagements profonds ont été engagés embarquant la désimperméabilisation, les mobilités douces, les cheminement piétons et la renaturation des espaces et notamment des berges du Boudigau.</p> <p>Les Allées Marines et ses berges font la part belle aux piétons et invitent à la promenade comme sur les passerelles à platelage bois qui ont été déployées au-dessus de l'eau.</p> <p>Fort de cet aménagement réussi et plébiscité (équerre d'argent), la Commune souhaite poursuivre le travail engagé en réalisant une liaison entre le centre-ville (Pont Lajus) et le front de mer sur les principes d'aménagement des allées marines.</p> <p>C'est la deuxième phase d'un des projets phares de la Municipalité.</p> <p>Linéaire concerné : 200 m</p>
Partenaires	<p>Etat + MACS + Agence de l'Eau</p> <p>A financer</p> <p>A discuter</p> <p>Dossier à monter et à déposer</p> <p>Partenaire financier</p>
Coût prévisionnel	<p>Montant HT :</p> <p>Travaux d'aménagement : 556 000 €</p> <p>Montant des honoraires : 56 000 €</p> <p>Montant éclairage public : 60 000 €</p>
Plan de financement	<p>Subvention : 50 %</p> <p>Part communale : 50%</p>
Calendrier	Etude diag perré + plan de référence + moe en 2022 et travaux en 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Enquête de satisfaction

## Fiche projet "Requalification liaison douce centre-ville /Front de Mer " - Phase 3 Pont Bonamour / Rue Henri IV

### CRTE

Orientation stratégique n°	1 - Lutte contre le changement climatique
Action n°	N°5
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	<p>La commune de Capbreton a fait réaliser en 2016-2017 une étude sur la redynamisation du centre-ville. A la suite de cette étude des aménagements profonds ont été engagés embarquant la désimperméabilisation, les mobilités douces, les cheminement piétons et la renaturation des espaces et notamment des berges du Boudigau.</p> <p>Les Allées Marines et ses berges font la part belle aux piétons et invitent à la promenade comme sur les passerelles à platelage bois qui ont été déployées au-dessus de l'eau.</p> <p>Fort de cet aménagement réussi et plébiscité (équerre d'argent), la Commune souhaite poursuivre le travail engagé en réalisant une liaison entre le centre-ville (Pont Lajus) et le front de mer sur les principes d'aménagement des allées marines.</p> <p>C'est la troisième phase d'un des projets phares de la Municipalité.</p> <p>Linéaire concerné : 460m</p>
Partenaires	<p>Etat + macs + agence de l'eau</p> <p>A financer</p> <p>A discuter</p> <p>Dossier à monter et à déposer</p> <p>Partenaire financier</p>
Coût prévisionnel	<p>Montant HT :</p> <p>travaux d'aménagement : 1 280 000 €</p> <p>Montant des honoraires : 130 000 €</p> <p>Montant éclairage public : 100 000 €</p>
Plan de financement	<p>Subvention : 50 %</p> <p>Part communale : 50%</p>
Calendrier	Etude diag perré + plan de référence + moe en 2022 et travaux en 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Enquête de satisfaction



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## Fiche projet "Requalification liaison douce centre-ville /Front de Mer " - Phase 4 Rue Henri IV / Place de la Liberté + parking des pêcheurs

### CRTE

Orientation stratégique n°	1 - Lutte contre le changement climatique
Action n°	N°6
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	<p>La commune de Capbreton a fait réaliser en 2016-2017 une étude sur la redynamisation du centre-ville. A la suite de cette étude des aménagements profonds ont été engagés embarquant la désimperméabilisation, les mobilités douces, les cheminements piétons et la renaturation des espaces et notamment des berges du Boudigau.</p> <p>Les Allées Marines et ses berges font la part belle aux piétons et invitent à la promenade comme sur les passerelles à platelage bois qui ont été déployées au-dessus de l'eau.</p> <p>Fort de cet aménagement réussi et plébiscité (équerre d'argent), la Commune souhaite poursuivre le travail engagé en réalisant une liaison entre le centre-ville (Pont Lajus) et le front de mer sur les principes d'aménagement des allées marines. ce projet enlobe également la place des Pêcheurs sur le principe d'aménagement de la place de la Gare (réalisée en 2018) et des basques (travaux en cours), embarquant la désimperméabilisation, la renaturation, lutte contre les îlots de chaleur, etc...</p> <p>C'est la quatrième phase d'un des projets phares de la Municipalité.</p> <p>Linéaire concerné : 560 m + 4000m<sup>2</sup> de place</p>
Partenaires	Estat + macs + agence de l'eau A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier

Coût prévisionnel	Montant HT : travaux d'aménagement : 1 407 000 € Montant des honoraires : 143 000 € Montant éclairage public : 200 000 €
Plan de financement	Subvention : 50 % Part communale : 50%
Calendrier	Etude diag perré + plan de référence + moe en 2022 et travaux en 2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Enquête de satisfaction



## Fiche projet "Étude de mobilité "

### CRTE

Orientation stratégique n°	1 - Lutte contre le changement climatique
Action n°	N°7
Maître d'ouvrage	CAPBRETON  Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation  Type
Description de l'action	La commune souhaite lancer une étude sur la mobilité qui embarque la ville à 30, les liaisons douces, les stationnements, les transports, la sécurité... Cette étude fera l'objet d'une concertation importante avec des ateliers, des réunions publiques, de la participation citoyenne. L'objectif étant d'avoir une vision à court et moyen terme sur la mobilité sur capbreton.
Partenaires	Etat + macs  A financer  A discuter  Dossier à monter et à déposer  Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 16 700 €
Plan de financement	Subvention : 40 %  Part communale : 60%
Calendrier	Etude mobilité en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Participation citoyenne, réalisation d'un schéma directeur



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## Fiche projet "Programme LED éclairage public"

### CRTE

Orientation stratégique n°	1 - Lutte contre le changement climatique
Action n°	N°8
Maître d'ouvrage	CAPBRETON  Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation  Type
Description de l'action	Le remplacement des luminaires type « bulle » pour le 01/01/2025 est une obligation réglementaire issue de l'arrêté du 27/12/2018 relatif aux nuisances lumineuses.  Sur le territoire Capbretonnais près de 400 foyers lumineux sont concernés, leur renouvellement nécessite une investissement conséquent.
Partenaires	Etat via DSIL  A financer  A discuter  Dossier à monter et à déposer  Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 140 000 € / annuel jusqu'en 2024 soit 420 000 €
Plan de financement	Subvention : 40 %  Part communale : 60%
Calendrier	Une tranche en 2022, 2023 et 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Economie d'énergie réalisée



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## Fiche projet "plan plages - plage de la Piste" Phase 1 création piste cyclable

### CRTE

Orientation stratégique n°	1 - Lutte contre le changement climatique
Action n°	N°9
Maître d'ouvrage	CAPBRETON  Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation  Type
Description de l'action	Dans le cadre du plan plages, l'accès et l'accueil du public à la plage de la piste ont été étudiés. La commune souhaite réaliser ce projet en 2 phases. La première comprend la création de la piste cyclable qui mène à la plage depuis l'avenue de Biarritz. La deuxième comprend les autres aménagements (toilettes sèches, poste mns, cabane de restauration, parc vélos, réorganisation de la desserte véhicule.
Partenaires	Etat, Région, Département  A financer  A discuter  Dossier à monter et à déposer  Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant HT : Travaux : 72 000 € Honoraires : 3 000 €
Plan de financement	Subvention : 40 %  Part communale : 60%
Calendrier	Mise en place pour l'été 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Utilisation de la piste cyclable



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## Fiche projet "plan plages - plage de la Piste" Phase 2 Desserte plage

### CRTE

Orientation stratégique n°	1 - Lutte contre le changement climatique
Action n°	N°10
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Dans le cadre du plan plages, l'accès et l'accueil du public à la plage de la piste ont été étudiés. La commune souhaite réaliser ce projet en 2 phases. La première comprend la création de la piste cyclable qui mène à la plage depuis l'avenue de Biarritz. La deuxième comprend les autres aménagements (toilettes sèches, poste mns, cabane de restauration, parc vélos, réorganisation de la desserte véhicule).
Partenaires	Etat, Région, Département A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant HT : Travaux : 291 000 € Honoraires : 33 000 €
Plan de financement	Subvention : 40 % Part communale : 60%
Calendrier	Mise en place pour l'été 2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Utilisation de la piste cyclable



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## Fiche projet "Stratégie Littorale du trait de côte"

### CRTE

Orientation stratégique n°	2 - Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels
Action n°	N°1
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	<p>Entre 2014 et 2017, la Commune de Capbreton s'est engagée dans l'élaboration d'une stratégie locale de gestion de la bande côtière incluant les communes voisines de Soorts-Hossegor et de Labenne, au vu de la problématique commune d'érosion marine concernant l'ensemble de ce territoire.</p> <p>La stratégie locale de gestion de la bande côtière, examinée le 19 janvier 2018 par le comité régional de suivi pour la période 2017 – 2021, comprend un programme d'actions sur 8 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Axe 1 : Poursuite de la connaissance de l'aléa érosion et de la conscience du risque,</li><li>• Axe 2 : Surveillance et prévision de l'érosion,</li><li>• Axe 3 : Alerte et gestion de crise,</li><li>• Axe 4 : Prévention – Prise en compte du risque érosion dans l'urbanisme,</li><li>• Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes dont actions de relocalisation des activités et des biens,</li><li>• Axe 6 : Actions d'accompagnement des processus naturels ou de lutte active souple contre l'érosion,</li><li>• Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection de lutte active dure contre l'érosion,</li><li>• Axe 8 : Portage, animation et coordination de la stratégie locale,</li></ul> <p>L'enveloppe initiale était estimé à env. 5,6M € HT.</p>
Partenaires	Feder, Etat, Région, Département, macs A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 214 170 €
Plan de financement	Subvention : 80 % Part communale : 20%
Calendrier	Travaux et études pour 2022. La stratégie 2 sera examinée en fin d'année après le bilan de la stratégie 1
Indicateurs d'évaluation proposés	Bilan de la stratégie 1

## Fiche projet "Achat poubelles compactrices"

**CRTE**

Orientation stratégique n°	4 - Économie circulaire, déchets et prévention des risques technologiques économie circulaire, déchets...
Action n°	N°1
Maître d'ouvrage	CAPBRETON  Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation  Type
Description de l'action	Acquisition de poubelles solaires compactrices permettant à la fois d'éviter les débordements de déchets, d'optimiser les tournées de ramassage, réduire les coûts de collecte, tri des déchets.
Partenaires	ADEME  A financer  A discuter  Dossier à monter et à déposer  Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant d'achat du matériel : 127 000 €
Plan de financement	Subvention ADEME : 50 %  Part communale : 50 %
Calendrier	Achat pour l'été 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Propreté des espaces publics et recyclage

## Fiche projet "Étude amélioration qualité de l'air école et crèche" CRTE

Orientation stratégique n°	5 - Lutte contre les pollutions
Action n°	N°1
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Compte-tenu de la covid 19 et de l'impact sur les écoles, la commune envisage de faire réaliser une étude destinée à définir les moyens nécessaires et adéquates pour améliorer les conditions d'accueil des enfants (renouvellement d'air, traitements,...)
Partenaires	Etat, CAF A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 12 500 €
Plan de financement	Subvention : 40 % Part communale : 60 %
Calendrier	Lancement de l'étude début 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## Fiche projet "Aménagements places cœur de ville" CRTE

Orientation stratégique n°	6 - Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers
Action n°	N°5
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Projet d'aménagement de places en cœur de ville (place Yan du Gouf (4000m <sup>2</sup> , des platanes 700m <sup>2</sup> et Templiers 500m <sup>2</sup> avec pour objectifs de : Désimperméabilisation, infiltration, Limitation de la pollution du milieu, Plantations d'arbres (lutte contre les îlots de chaleur, continuité écologique) Amélioration du cadre de vie
Partenaires	Etat DETR, Agence de l'Eau A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant HT : 882 000 € Place Yan du Gouf : 627 000 € Place des platanes : 110 000 € Place des Templiers : 65 000 € Honoraires : 80 000 €
Plan de financement	Subvention : 80 % Part communale : 20 %
Calendrier	Etude en 2022 travaux en 2023 2024 et 2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Amélioration cadre de vie et limitation des rejets dans le milieu

## Fiche projet "Réhabilitation Marais de la Pointe" CRTE

Orientation stratégique n°	6 - Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers
Action n°	N°1
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	<p>La commune de Capbreton (40) compte deux zones humides principales ; celle du « pont du port » en limite avec deux autres communes, liée au Bourret et le « marais de la pointe » au sud du territoire, lié au Boudigau. En effet, au XVIème siècle a lieu la fixation du cours de l'Adour. Avant son détournement définitif vers Bayonne, en 1578, le fleuve divaguait jusqu'à Vieux Boucau. Le Boudigau et les zones humides du sud des Landes, dont le marais de la Pointe fait partie, en sont les vestiges.</p> <p>Le marais de la Pointe présente à ce titre un potentiel écologique et hydraulique qui mérite d'être reconnu, préservé et mis en valeur.</p> <p>Le projet de restauration du marais de la Pointe pourrait se décliner en différents volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des travaux de restauration et/ou d'entretien du système hydraulique du site</li> <li>• Des opérations de maîtrise des espèces exotiques envahissantes</li> <li>• Une ouverture des espaces par une gestion sylvicole appropriée, en collaboration avec l'ONF</li> <li>• L'aménagement d'un parcours pédagogique et l'organisation de l'accueil du public sur le site</li> </ul>
Partenaires	<p>Agence de l'eau, Région, département</p> <p>A financer</p> <p>A discuter</p> <p>Dossier à monter et à déposer</p> <p>Partenaire financier</p>

Coût prévisionnel	Montant HT : Etudes préalables : 58 500 € MOE et travaux : 330 000 €
Plan de financement	Subvention : 80 % Part communale : 20 %
Calendrier	Lancement des études préalables (Bathy, Topo hydraulique, inventaires 4 saisons...) en 2022 Lancement des travaux en 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Restauration du milieu, sensibilisation du public

1 AGENCIE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## Fiche projet "Aménagements des abords du marché couvert" CRTE

Orientation stratégique n°	6 - Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers
Action n°	N°4
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Suite à l'étude de redynamisation du centre-ville en 2016, la commune a réalisé les travaux de requalification des allées marines, et des liaisons avec la rue commerçante et le marché couvert. La zone du marché couvert présente un potentiel intéressant de rénovation urbaine. La commune souhaite donc réaménager les abords du marché en parallèle d'une réhabilitation du marché. Les abords seront réalisés sur le principe d'aménagement de la place de la gare, embarquant la désimperméabilisation, l'infiltration, la limitation de la pollution du milieu, la renaturation, la lutte contre les îlots de chaleur et les économies d'énergie.
Partenaires	Agence de l'Eau A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant HT : 2 500 000 € Honoraires : 130 000 € Travaux : 2 370 000 €
Plan de financement	Subvention : 80 % (DETR 30% + Agence de l'eau 50%) Part communale : 20 %
Calendrier	Etude urbaine fin 2021, MOE en 2022 et travaux en 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## Fiche projet "Désimperméabilisation des sols" CRTE

Orientation stratégique n°	6 - Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers
Action n°	N°2
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	La commune s'est engagée depuis plusieurs années à utiliser des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales. Le Schéma directeur pluvial a d'ailleurs été bâti sur ce principe. Chaque année, la commune réalise des travaux de désimperméabilisation et d'infiltration de régler quelques problèmes d'inondation et/ou afin de limiter la pollution du milieu.
Partenaires	Agence de l'Eau A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant HT : 140 000 €/annuel
Plan de financement	Subvention : 50 % Part communale : 50 %
Calendrier	Réalisation d'études hydrauliques et de travaux de désimperméabilisation et d'infiltration sur des secteurs identifiés de capbreton
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduction des inondations et de rejet direct dans le milieu

## Fiche projet "Aménagements Rue de la Frégate et rue des Baleiniers" CRTE

Orientation stratégique n°	6 - Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers
Action n°	N°6
Maître d'ouvrage	CAPBRETON  Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation  Type
Description de l'action	Projet d'aménagement sur la rue de la frégate et des Baleiniers dans la continuité des places des Basques et du rond-point avec pour objectifs de : Créer des noues d'infiltration, Limitation de la pollution du milieu, Plantations d'arbres (lutte contre les îlots de chaleur, continuité écologique) Amélioration du cadre de vie
Partenaires	Agence de l'Eau  A financer  A discuter  Dossier à monter et à déposer  Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant HT : 510 000 €
Plan de financement	Subvention : 50 %  Part communale : 50 %
Calendrier	Rue de la Frégate en 2022 et des Baleiniers en 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduction de la quantité d'eau rejetée dans le milieu.

## Fiche projet "Allée de la Bécasse" CRTE

Orientation stratégique n°	6 - Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers
Action n°	N°3
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	L'allée de la Bécasse est un quartier totalement minéralisé. Situé en partie haute d'un quartier, il engendre des inondations des parties basses sur le quartier des océanides. La commune a lancé une concertation avec les habitants pour monter un projet en commun dont les objectifs sont les suivants : Désimperméabilisation, infiltration, limitation des inondations en partie basse Renaturation, lutte contre les îlots de chaleur, Amélioration du cadre de vie, Créer du lien entre habitants et avec les services municipaux, Amélioration de la sécurité, abaissement de la vitesse
Partenaires	Agence de l'Eau A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 84 000 €
Plan de financement	Subvention : 50 % Part communale : 50 %
Calendrier	Etude et démarrage des travaux en 2022 et fin en 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduction des inondations, amélioration des températures sur l'espace public

## Fiche projet "Réhabilitation Petit Casino (mini halles)" CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°1
Maître d'ouvrage	<p>CAPBRETON</p> <p>Type : Collectivité locale</p>
Maître d'ouvrage	<p>Nom de l'organisation</p> <p>Type</p>
Description de l'action	<p>Suite à l'acquisition du petit Casino dans la rue de Gaulle, la commune a lancé un concours avec pour objectif d'initier la rénovation urbaine, de réaménager le commerce et restaurer et agrandir le logement situé à l'étage. Le souhait de la commune est d'accueillir dans la coque commercial un commerce à vocation culturel afin d'animer la rue piétonne. Le local commercial permettra d'accueillir. Le logement pour sa part permettra d'accueillir une famille en centre-ville toujours dans la perspective de redynamiser le centre-ville.</p>
Partenaires	<p>Etat</p> <p>A financer</p> <p>A discuter</p> <p>Dossier à monter et à déposer</p> <p>Partenaire financier</p>
Coût prévisionnel	<p>Montant HT :</p> <p>Travaux : 550 000 €</p> <p>Honoraires : 110 000 €</p>
Plan de financement	<p>Subvention : 40 %</p> <p>Part communale : 60 %</p>
Calendrier	<p>Jury du concours en décembre 2021, AVP, PC et démarrage des travaux en 2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	Redynamisation du centre-ville



## Fiche projet "Réalisation d'un terrain synthétique" CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°2
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	La commune de capbreton souhaite réaliser de nouveaux équipements pour favoriser la pratique du sport par les jeunes dans le cadre scolaire et extrascolaire au sein du parc des sports. Le projet inclus la transformation d'un terrain engazonnée en un terrain d'entraînement synthétique à usage mixte rugby/football et la réovation de l'espace d'athlétisme. La réalisation est plannifiée pour une livraison en septembre 2022.
Partenaires	Agence nationale du sport, Région, Département, Etat DETR A financer discussion en cours Dossiers à monter et à déposer Partenaires financiers
Coût prévisionnel	Montant HT : 1 396 975,71 € Honoraires : 45 107 € Travaux : 1 351 868,71 €
Plan de financement	Subvention : 80% Part communale : 20%
Calendrier	Etude préalable faite, AVP validé, phase pro/dce pour janvier, réalisation d'avril à septembre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Utilisation de l'équipement, réduction des coûts d'entretien

## **Fiche projet "Programme Ad'AP 2022"**

### **CRTE**

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°3
Maître d'ouvrage	CAPBRETON  Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation  Type
Description de l'action	Mise aux normes PMR espaces publics et ERP
Partenaires	A financer  A discuter  Dossier à monter et à déposer  Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 25 000 €
Plan de financement	Subvention : 40 %  Part communale : 60 %
Calendrier	Réalisation sur l'année 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

## **Fiche projet "Pôle Social : Restauration du bâtiment"**

### **CRTE**

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°4
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Le pôle social est un bâtiment anciennement acheté à EDF qui sert depuis de nombreuses années à l'accueil de nombreux services d'aides. Ce bâtiment présente un état très dégradé qui nécessite un restauration profonde extérieure et intérieure. C'est un enjeux important tant en terme de patrimoine qu'accueil du public dans de bonnes conditions.
Partenaires	Etat DETR A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 200 000 €
Plan de financement	Subvention : 40 % Part communale : 60 %
Calendrier	Projet de restauration à mener en 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Rehabilitation du bâtiment, impact sur le quartier et l'image des services communaux



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## Fiche projet "Logements communaux : isolation" CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°5
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Plusieurs logements communaux anciens ne présentent pas d'isolation, vestiges des constructions d'antan. La commune souhaite engager des travaux d'isolation par l'extérieur et de remplacement des menuiseries bois simples vitrages de ces logements communaux et offrir des logements décents et plus économies.
Partenaires	Etat A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 50 000 €
Plan de financement	Subvention : 40 % Part communale : 60 %
Calendrier	travaux prévus en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	économies d'énergies

## Fiche projet "Réhabilitation du marché couvert" CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°6
Maître d'ouvrage	CAPBRETON  Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation  Type
Description de l'action	La commune a missionné en 2018 un Programmiste pour réhabiliter le marché couvert. Cette étude a été faite en concertation avec les commerçants et la CCI. Elle a abouti sur un projet de restructuration sur une partie et de démolition et de création d'un carreau pouvant être utilisé en dehors des jours de marché.
Partenaires	Etat,  A financer  A discuter  Dossier à monter et à déposer  Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 2 200 000 €
Plan de financement	Subvention : 40 %  Part communale : 60 %
Calendrier	Etude MOE en 2022, travaux en 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Enquête de satisfaction

## Fiche projet "Réhabilitation salles municipales"

### CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°7
Maître d'ouvrage	CAPBRETON  Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation  Type
Description de l'action	<p>La commune a lancé en 2021, une étude de programmation embarquant 3 scénarii.</p> <p>1 Réhabilitation du bâti avec optimisation 2 Réhabilitation avec extension du bâti 3 Rhabilitation avec extension et reconstruction partielle avec des logements et commerces</p> <p>Finalement, la commune a retenu la réhabilitation du bâti car les couts engendrés sur les 2 autres variantes sont prohibitifs avec peu de points positifs au regard des contraintes.</p> <p>Le projet embarque l'optimisation fonctionnelle, énergétique, équipements de sonorisation, conformité PMR, sécurité, cuisine pro, etc...</p>
Partenaires	<p>Etat  A financer  A discuter  Dossier à monter et à déposer  Partenaire financier</p>
Coût prévisionnel	<p>Montant HT : 1 335 000 € Honoraires : 175 000 € Travaux : 1 160 000 €</p>
Plan de financement	<p>Subvention : 40 %  Part communale : 60 %</p>
Calendrier	Mise en 2022 et travaux en 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Economie d'énergie



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## Fiche projet "Création sanitaire automatique"

### CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°8
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	La commune souhaite équiper le quartier de la plage d'un sanitaire automatique.
Partenaires	Etat A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 58 300 €
Plan de financement	Subvention : 40 % Part communale : 60 %
Calendrier	Travaux prévus pour l'été 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## Fiche projet "Création 2 padels - Tennis du Gaillou" CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°9
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	La commune souhaite construire dans l'enceinte des tennis du gaillou, 2 padels dont un sera couvert.
Partenaires	Etat, fédération de tennis A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant HT : 250 000 € Honoraires : 27 000 € Travaux : 223 000 €
Plan de financement	Subvention : 40 % Part communale : 60 %
Calendrier	Travaux prévus en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## Fiche projet "Toiture tribunes Rugby" CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°10
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	La toiture en shingle des tribunes du rugby présente des signes de dégradation importants. Des infiltrations apparaissent à de multiples endroits. La commune a donc décidé de réaliser une étanchéité sur la couverture elle-même à base de résine-polyuréthane.
Partenaires	Etat A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 62 500 €
Plan de financement	Subvention : 40 % Part communale : 60 %
Calendrier	Travaux programmés en 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Traitement des infiltrations



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## Fiche projet "Rénovation tribunes Foot" CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°11
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Les tribunes du foot ont été construites il y a plus de trente ans. Il est nécessaire d'envisager une restauration importante de la structure et des locaux
Partenaires	Etat A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 68 300 €
Plan de financement	Subvention : 40 % Part communale : 60 %
Calendrier	Travaux programmés en 2025
Indicateurs d'évaluation proposés	

## Fiche projet "extension et restauration partielle Médiathèque"

### CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°12
Maître d'ouvrage	CAPBRETON  Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation  Type
Description de l'action	La médiathèque actuelle manque cruellement de place pour permettre d'offrir de nouvelles activités ou manifestations culturelles. La commune envisage de créer une extension sur le parvis et de restaurer par la même occasion la façade principale.
Partenaires	Etat  A financer  A discuter  Dossier à monter et à déposer  Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 535 000 €
Plan de financement	Subvention : 40 %  Part communale : 60 %
Calendrier	Etude programmiste en 2022, moe en 2023 et travaux en 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	

## Fiche projet "Étude diagnostic rénovation peintures intérieures Église"

### CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°13
Maître d'ouvrage	CAPBRETON  Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation  Type
Description de l'action	Les peintures murales intérieures de l'église St Nicolas sont dégradées et nécessitent une restauration. Ces peintures murales sont classées. Dans un premier temps, il s'agit de réaliser un diagnostic et un projet de restauration
Partenaires	DRAC  A financer  A discuter  Dossier à monter et à déposer  Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 12 500 €
Plan de financement	Subvention : 40 %  Part communale : 60 %
Calendrier	Etude préalable à la restauration prévue en 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	

## Fiche projet "Rénovation étanchéité école"

### CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°14
Maître d'ouvrage	CAPBRETON  Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation  Type
Description de l'action	Une toiture terrasse de l'école élémentaire n'est plus étanche et des infiltrations apparaissent régulièrement dans les couloirs de l'école élémentaire. Des travaux de réfection de l'étanchéité sont à réaliser rapidement pour ne pas endommager la structure du toit terrasse.
Partenaires	Etat  A financer  A discuter  Dossier à monter et à déposer  Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 25 000 €
Plan de financement	Subvention : 40 %  Part communale : 60 %
Calendrier	Travaux prévus en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Fin des infiltrations

## Fiche projet "Création d'une aire en gazon synthétique école"

### CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°15
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	La commune souhaite réaliser une aire en gazon synthétique autour des jeux de la cour.
Partenaires	Etat, CAF A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 48 850 €
Plan de financement	Subvention : 40 % Part communale : 60 %
Calendrier	Travaux prévus en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Enquête auprès des enseignants

## Fiche projet "Rénovation et extension préau école maternelle"

### CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°16
Maître d'ouvrage	CAPBRETON  Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation  Type
Description de l'action	A la demande des enseignants et des parents d'élèves, la commune envisage de créer : une coursive entre le préau et le restaurant scolaire pour protéger les enfants lors des pluies Une extension du préau actuel le réaménagement de la cour avec un parcours vélos et un espace avec des tables de pique-nique
Partenaires	Etat, CAF  A financer  A discuter  Dossier à monter et à déposer  Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 250 000 €
Plan de financement	Subvention : 40 %  Part communale : 60 %
Calendrier	Etude faisabilité en 2021, moe en 2022 et travaux en 2022/2023
Indicateurs d'évaluation proposés	

## Fiche projet "Parc Mini Golf"

### CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°17
Maître d'ouvrage	<p>CAPBRETON</p> <p>Type : Collectivité locale</p>
Maître d'ouvrage	<p>Nom de l'organisation</p> <p>Type</p>
Description de l'action	<p>La commune a programmé le réaménagement du parc du minigolf situé face au port. Ce projet prévoit :</p> <p>Une revégétalisation complète des espaces,</p> <p>la création d'une aire de jeux emblématique sur le thème maritime,</p> <p>La création de gradins végétalisés,</p> <p>la création d'un ponton, et d'un espace de restauration et de détente,</p> <p>la mise en accessibilité du site,</p> <p>Renovation des parcours,</p> <p>compléter l'offre d'accueil des vélos...</p>
Partenaires	<p>Etat</p> <p>A financer</p> <p>A discuter</p> <p>Dossier à monter et à déposer</p> <p>Partenaire financier</p>
Coût prévisionnel	Montant : 425 000 €
Plan de financement	<p>Subvention : 40 %</p> <p>Part communale : 60 %</p>
Calendrier	Mise en cours et travaux pour l'été 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Enquête de satisfaction

## Fiche projet "plan plage Notre Dame phase 1"

### CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°18
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	L'étude plan plages avait prévus de nombreux aménagement sur la plage de Notre Dame pour un cout de l'ordre de 2,8 M€. La commune n'a pas la capacité de réaliser en une seule phase l'ensemble du programme proposé. En conséquence, la commune a programmé une première phase d'aménagements intégrant : La réalisation d'une minidune végétalisé en continuité de la dune sur hossegor, la construction des cabanes de secours et de vigie californienne, la construction d'une cabane médiathèque la pose de plateformes bois pour les cheminements la plantations d'arbres
Partenaires	Région, État, Département A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 200 000 €
Plan de financement	Subvention : 40 % Part communale : 60 %
Calendrier	Travaux prévus en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

## Fiche projet "Plan plage prévent cadran solaire"

### CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°19
Maître d'ouvrage	CAPBRETON Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Dans le cadre de l'étude plan plages, la commune souhaite aménager le secteur de la plage du prévent près du cadran solaire et de l'hôtel du Baya. Ce projet permettra de déplacer le cheminement piéton dans le parc, de revoir le positionnement de la voie verte et des sationnement pour sécuriser les déplacements. l'aspect paysager et l'accueil du public seront traités également
Partenaires	Région, État, Département A financer A discuter Dossier à monter et à déposer Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant HT : 576 000 € Honoraires : 40 000€ travaux : 526 000 €
Plan de financement	Subvention : 40 % Part communale : 60 %
Calendrier	Etude aps en 2022, travaux en 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Enquête de satisfaction

## Fiche projet "Établissements des Bains de Mer"

### CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°20
Maître d'ouvrage	CAPBRETON  Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation  Type
Description de l'action	Les établissements des bains de mer nécessitent des travaux de réhabilitation dues à la proximité immédiate de l'océan. Ces travaux comprennent : le remplacement des menuiseries alu, des portes coupe-feu, des caniveaux grilles, etc...
Partenaires	Etat  A financer  A discuter  Dossier à monter et à déposer  Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 166 700 €
Plan de financement	Subvention : 40 %  Part communale : 60 %
Calendrier	Travaux prévus en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

## Fiche projet "plan plages Océanides"

### CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°21
Maître d'ouvrage	CAPBRETON  Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation  Type
Description de l'action	L'étude plan plage des Océanides avait programmé une restructuration du parking actuel en parking végétalisé avec des parkings infiltrants, une zone dédiée aux piétons et vélos, des wc et douches, parkings vélos, une aire de camping-cars équipée.
Partenaires	Région, État, Conseil Départemental, agence de l'eau  A financer  A discuter  Dossier à monter et à déposer  Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant HT : 600 000 € honoraires : 60 000 € travaux : 540 000 €
Plan de financement	Subvention : 70 %  Part communale : 30 %
Calendrier	La commune a initié une mission esquisse pour vérifier les capacités du parking fin 2021. La moe et les travaux seront programmés en 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	

## Fiche projet "Étude plan plages Beausoleil"

### CRTE

Orientation stratégique n°	7 - Impact sociétal
Action n°	N°22
Maître d'ouvrage	CAPBRETON  Type : Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation  Type
Description de l'action	L'étude plan plage prévoit de réaménager le parking afin d'optimiser le nombre de stationnement, d'améliorer l'accès au parking, de structurer les entrées de la plage, d'améliorer la qualité d'accueil (vélos, toilettes seches, améliorer la gestion des eaux pluviales et le évgétalsiation des espaces
Partenaires	Région, État, Conseil Départemental  A financer  A discuter  Dossier à monter et à déposer  Partenaire financier
Coût prévisionnel	Montant : 687 500 €
Plan de financement	Subvention : 40 %  Part communale : 60 %
Calendrier	La commune a initié une mission esquisse pour vérifier les capacités du parking fin 2021. La moe et les travaux seront programmés en 2025
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche action générique

### MOBILITE LIAISONS CYCLABLES

#### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	1- Lutte contre le changement climatique
Action n°	CCMACS-MOB - CYCLABLE 0
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD EPCI
Description de l'action	<p>La Communauté de communes a établi en 2009 son premier schéma directeur de liaisons douces, qui a servi de support stratégique aux programmes pluriannuels d'investissement (PPI) pour l'aménagement de liaisons douces sur les périodes 2011-2015 et 2015-2020. Cette première génération de schéma a permis l'aménagement d'un réseau de voies vertes et voies partagées de 130 km, pour un investissement de la Communauté de communes de plus de 13 millions d'euros.</p> <p>Ce réseau cyclable de qualité est un marqueur fort de l'identité et de l'attractivité du territoire. Il s'est d'abord déployé sur le littoral puis vers l'intérieur des terres, à partir de deux axes structurants : la Vélodyssée (EURO Vélo 1) et la Scandibérique (EURO Vélo 3).</p> <p><b>SCHEMA DES MOBILITES 2030</b></p> <p>La Communauté de communes a engagé en 2019 un schéma des mobilités 2030 afin de poser une ambition forte sur la prise en compte des mobilités dans le développement du territoire et notamment des mobilités alternatives à la voiture dans la poursuite des engagements opérationnels pris en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité depuis 2013. Cette démarche menée en concertation avec la population et en coconstruction étroite avec les élus de toutes les communes membres va établir la politique de mobilité de la collectivité pour les 10 prochaines années et impulser sa traduction dans les documents de planification.</p> <p><b>ETABLISSEMENT DU SCHEMA CYCLABLES 2021-2026</b></p> <p>Sans attendre la finalisation du schéma des mobilités 2030 dont l'élaboration (notamment les volets concertation) a été retardée par la crise sanitaire, le conseil communautaire lors de la séance du 25 mars 2021, a adopté le principe de passage d'un « schéma de liaisons douces » à un « schéma cyclable » qui affirme une stratégie tournée vers le développement de l'usage du vélo en tant que mode de déplacement réellement pertinent pour des trajets du quotidien.</p>

	<p>Le maillage cyclable à organiser doit être défini en fonction des besoins de déplacement : flux domicile-travail à capter, pôles générateurs à relier. Il n'y a pas de nécessité de relier toutes les communes entre elles si ce n'est pas pertinent au regard du potentiel de déplacements à capter, en revanche le maillage local, premier support des pratiques, doit être accompagné.</p> <p>Les aménagements à réaliser répondront à plusieurs stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolider les aménagements existants sur-fréquentés ou présentant des points d'insécurité, maintenir le niveau d'entretien ;</li> <li>• Conquérir : aller chercher la part modale du vélo sur les itinéraires dominés par la circulation automobile ;</li> <li>• Densifier : étoffer le maillage local vers les pôles générateurs ou pour délester les axes déjà très fréquentés par les vélos.</li> </ul> <p><b>LE SCHEMA CYCLABLE 2021-2026</b></p> <p>Le réseau armature</p> <p>L'enjeu majeur du schéma cyclable est de capter les flux, du quotidien ou liés à une forte affluence de cyclistes déjà identifiée ; pour cela, la Communauté de communes priorise la réalisation d'un réseau « armature » qui correspond aux itinéraires intercommunaux pertinents de report modal sur le vélo. Ce réseau intercommunal est porté et financé par la Communauté de communes. Il comprend les axes qui font l'objet des fiches axions n° 1 à 13.</p>
--	---



### Le maillage local

Le maillage local doit permettre le développement d'un réseau cyclable au sein des communes, entre les différents pôles générateurs : liaisons entre les quartiers et les établissements scolaires, pôles de services et de commerces, pôles d'intérêts sportifs associatifs ou touristiques.

Les enjeux de ces aménagements de maillage local sont très importants pour le

	<p>déclenchement du passage à la mobilité active par les habitants sur les petits trajets quotidiens. Sont ciblés les déplacements domicile-école notamment qui permettront un apprentissage dès le plus jeune Age de la mobilité quotidienne en vélo.</p> <p>Ces liaisons seront définies sur la base d'un travail commun entre la Communauté de communes et les communes au cours de l'année 2021.</p> <p>Ces aménagements seront cofinancés par les communes et MACS.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Région Nouvelles Aquitaine - compétent en mobilité, et notamment pour le développement de l'intermodalité TER Vélo - financeur</li> <li>- Conseil départemental des Landes – gestionnaire du réseau routier départemental et financeur au titre de la politique environnementale</li> <li>- Les communes concernées.</li> </ul>
Coût prévisionnel	Voir les fiches par actions du schéma cyclable
Plan de financement	<p>Le réseau armature du schéma cyclable pourra bénéficier des subventions des partenaires suivants en application des cadres définies par leurs assemblées délibérantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Région Nouvelles Aquitaine</li> <li>- Conseil départemental des Landes</li> </ul> <p>Le maillage local du schéma cyclable fera l'objet de cofinancement avec les communes concernées.</p> <p>Certaines opérations feront l'objet de positionnement dans les appels à projet vélo.</p> <p>Le phasage pluriannuel est en cours de construction.</p> <p>Il est précisé dans les fiches actions de déclinaison quand il est déjà défini</p>
Calendrier	<p>Le calendrier général des actions s'étale sur la période de 2021 à 2026</p> <p>Chacune des fiches actions du schéma cyclable précise le calendrier connu à ce jour</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés aménagés</p> <p>Part modale des modes actifs dans les déplacements domicile-travail</p>



## Liaison cyclable routes de la Tuilerie/du Vignau et chemin de Sarrebruck à Angresse

CRTE MACS

Orientation stratégique n°	1- Lutte contre le changement climatique
Action n°	CCMACS MOB – CYCL 1
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD EPCI
Description de l'action	<p>Liaison cyclable routes de la Tuilerie/du Vignau et chemin de Sarrebruck – Schéma cyclable 2021-2026 :</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Connecter les polarités : les centres-bourgs d'Angresse, de Soorts-Hossegor et de Saubion ainsi que le nouveau collège d'Angresse et le parc d'activités de Pédebert</li><li>- Concurrencer la voiture sur un axe structurant</li><li>- Aménagements prévus :<ul style="list-style-type: none"><li>o Reprise d'un aménagement existant route de la Tuilerie/du Vignau sur 1,9 km (étude de faisabilité en cours pour la sécurisation de l'itinéraire)</li><li>o Finalisation de l'itinéraire en aménageant un site propre sur 500m (chemin de Sarrebruck)</li></ul></li></ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Département, Région, Etat : subventions (cf. section plan de financement)</li><li>• DDTM et DREAL : autorisations réglementaires et environnementales</li><li>• Communes : acquisitions foncières (chemin de Sarrebruck à Angresse)</li></ul>
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : 500 000€
Plan de financement	50 000€ attribués sur les études dans le cadre de l'AAP AVELO 2

	<p>A solliciter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Département : 25% max selon le règlement (itinéraire d'intérêt local)</li> <li>- Région : 25% max selon le règlement (connexion plage – Vélodyssée)</li> <li>- Etat : DSIL et DETR à solliciter</li> </ul>
Calendrier	<p>Une étude préalable est en cours sur les routes de la Tuilerie/Vignau pour des travaux prévus en 2022.</p> <p>Route de Sarrebruck : en attente de l'acquisition foncière par la commune. Travaux programmés à partir de 2023.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Campagne de comptages vélos.</p> <p>Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés aménagés.</p>



## Liaison cyclable jonction gare de Bénesse-Maremne et Capbreton/Bénesse-Maremne

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	1- Lutte contre le changement climatique
Action n°	CC MACS CYCL 2
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD EPCI
Description de l'action	<p>Liaison cyclable jonction gare de Bénesse-Maremne et Capbreton/Bénesse-Maremne - Schéma cyclable 2021-2026 :</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Connexion de polarités (gare, covoitage, centres urbains)</li><li>- Concurrencer la voiture sur un axe structurant : RD 28</li><li>- Franchissement d'une coupure physique (autoroute)</li><li>- Aménagements prévus :<ul style="list-style-type: none"><li>o Une voie verte depuis la partie agglomérée de Capbreton jusqu'à la traversée de l'autoroute (3,3km)</li><li>o Une voie partagée avec les véhicules motorisés sur la route de Carrère au trafic modéré (1,5km)</li><li>o Un site propre (type à définir) pour connecter la gare (~300m)</li></ul></li></ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Département, Région, Etat : subventions (cf. section plan de financement)</li><li>• DDTM et DREAL : autorisations réglementaires et environnementales</li><li>• Communes et ASF : acquisitions foncières</li></ul>
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : <ul style="list-style-type: none"><li>• Coût d'aménagement ~ 700 000€</li></ul>
Plan de financement	Département : 25% max selon le règlement

	<p>(itinéraire d'intérêt local), non sollicités, à confirmer</p> <p>Région : 20% max selon le règlement (liaison gare/connexion rétro-littorale), non sollicités, à confirmer</p> <p>Etat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• AAP AVELO 2 : 50 000€ attribués sur les études</li> <li>• DSIL et DETR à solliciter</li> </ul>
Calendrier	Etudes préalable en cours. Démarrage travaux prévus 2022-2023 en fonction des procédures environnementales et d'acquisition foncière.
Indicateurs d'évaluation proposés	Campagne de comptages vélos (taux d'usage). Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés aménagés



## Liaison cyclable Barreau Est-Ouest Bournes à Capbreton

CRTE MACS

Orientation stratégique n°	1- Lutte contre le changement climatique
Action n°	CC MACS CYCL 3
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD EPCI
Description de l'action	Liaison cyclable Barreau Est-Ouest Bournes à Capbreton Objectifs : <ul style="list-style-type: none"><li>- Connexion de polarités (Zone d'activité des 2 Pins, centre urbain)</li><li>- Aménagements sur ~1 km en cours d'étude</li></ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Département, Région, Etat : subventions (cf. section plan de financement)</li></ul>
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : <ul style="list-style-type: none"><li>• Coût d'aménagement 350 000 €</li></ul>
Plan de financement	DSIL sollicitée à 40% Répartition MACS 50%/ Commune 50% sur la part non subventionnée.
Calendrier	Etudes préalables en cours. Travaux prévus pour 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Campagne de comptages vélos. Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés aménagés.



## Liaison cyclable Labenne – Capbreton phase 1

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	1- Lutte contre le changement climatique
Action n°	CC MACS CYCL 4
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD EPCI
Description de l'action	<p>Liaison cyclable de Capbreton à Labenne – phase 1 - Schéma cyclable 2021-2026 :</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Connexion de polarités (centres urbains, gare)</li><li>- Concurrencer la voiture sur un axe structurant</li><li>- Répondre à la demande des usagers qui souhaitent un trajet de bourg à bourg entre Labenne et Capbreton.</li></ul> <p>Au regard du linéaire important le projet est abordé par « phases ».</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Département, Région, Etat : subventions (cf. section plan de financement)</li><li>• DDTM et DREAL : autorisations réglementaires et environnementales</li><li>• Communes : acquisitions foncières</li></ul>
Coût prévisionnel	<p>Dépenses d'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Coût d'aménagement : 400 000€</li></ul>
Plan de financement	<p>A solliciter :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Département : 25% max selon le règlement (itinéraire d'intérêt local)</li><li>- Région : 25% max selon le règlement</li><li>- Etat : DSIL et DETR à solliciter</li></ul>
Calendrier	Etudes non engagées. Travaux dans le mandat.
Indicateurs d'évaluation proposés	Campagne de comptages vélos. Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés aménagés.



## Liaison cyclable Av. de l'Océan à Moliets

CRTE MACS

Orientation stratégique n°	1- Lutte contre le changement climatique
Action n°	CC MACS CYCL 5
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD EPCI
Description de l'action	<p>Liaison cyclable Av. de l'Océan à Moliets - Schéma cyclable 2021-2026 :</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Connexion de polarités (plage, centre-bourg)</li><li>- Concurrencer la voiture sur un axe structurant</li><li>- Mettre en cohérence cette voirie avec la requalification de la station (plan plage)</li><li>- Aménagements prévus :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Transformer bandes cyclables en aménagement séparatif sur 2,5 km.</li></ul></li></ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>● Département, Région, Etat : subventions (cf. section plan de financement)</li><li>● DDTM et DREAL : autorisations réglementaires et environnementales éventuelles – procédures à engager une fois les études préalables finalisées</li><li>● Commune : acquisitions foncières éventuelles</li></ul>
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : <ul style="list-style-type: none"><li>● Coût d'aménagement ~ 450 000€</li></ul>
Plan de financement	A solliciter : <ul style="list-style-type: none"><li>- Département : 25% max selon le règlement (itinéraire d'intérêt local)</li><li>- Région : 25% max selon le règlement</li><li>- Etat : DSIL et DETR à solliciter</li></ul>
Calendrier	Etudes non engagées. Travaux dans le mandat.

Indicateurs d'évaluation proposés	Campagne de comptages vélos. Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés aménagés.



## Liaison cyclable Labenne Marais / bourg d'Orx

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	1- Lutte contre le changement climatique
Action n°	CC MACS CYCL 6
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD EPCI
Description de l'action	<p>Liaison cyclable Labenne Marais / bourg d'Orx - Schéma cyclable 2021-2026 :</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Connexion de polarités (centres urbains, pôle touristique et de loisirs)</li><li>- Aménagements prévus :<ul style="list-style-type: none"><li>o Chaussée à Voie Centrale Banalisée pour la traversée du Marais d'Orx</li><li>o Connexion Marais à Orx : itinéraire et aménagement en cours de définition</li></ul></li></ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Département : Maîtrise d'ouvrage.</li><li>• Région, Etat : subventions (cf section plan de financement)</li><li>• DDTM et DREAL : autorisations réglementaires et environnementales</li><li>• Conservatoire du littoral : autorisations</li><li>• Communes : possibles acquisitions foncières</li></ul>
Coût prévisionnel	<p>Dépenses d'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Coût d'aménagement ~ 600 000€</li></ul>
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"><li>• A définir car sur voie de compétence Départementale.</li><li>• Etat : DSIL et DETR à solliciter</li></ul>
Calendrier	Etudes de l'itinéraire et études environnementale de la traversée du Marais en cours. Travaux dans le mandat.

Indicateurs d'évaluation proposés	Campagne de comptages vélos. Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés aménagés.



## Liaison cyclable Orx-Saubrigues

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	1- Lutte contre le changement climatique
Action n°	CC MACS CYCL 7
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD EPCI
Description de l'action	<p>Liaison cyclable Orx-Saubrigues du Schéma cyclable 2021-2026 :</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Connexion des centres-bourgs</li><li>- Section d'une liaison reliant Labenne, le Marais d'Orx, les centres d'Orx, de Saubrigues et de Saint-Vincent-de-Tyrosse</li><li>- Aménagements prévus :<ul style="list-style-type: none"><li>o Une voie verte le long de la RD71 (2,8km)</li><li>o Une voie partagée avec les véhicules motorisés (1,7km)</li></ul></li></ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Département : autorisations et subventions,</li><li>• Région, Etat : subventions (cf. section plan de financement)</li><li>• DDTM et DREAL : autorisations réglementaires et environnementales</li><li>• Communes : acquisitions foncières</li></ul>
Coût prévisionnel	<p>Dépenses d'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Coût d'aménagement ~ 400 000€</li></ul>
Plan de financement	<p>A solliciter :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Département : 25% max selon le règlement (itinéraire d'intérêt local) – partie le long de la RD à préciser</li><li>- Région : 25% max selon le règlement (connexion plage – Vélodyssée)</li><li>- Etat : DSIL et DETR à solliciter</li></ul>
Calendrier	Etudes préalable en cours. Travaux dans le mandat, date de démarrage en fonction des

	procédures environnementales à réaliser et de l'acquisition foncière.
Indicateurs d'évaluation proposés	Campagne de comptages vélos. Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés aménagés.



## Liaison cyclable Saint-Geours-de-Maremne Bourg/ Atlantisud par voiries locales

CRTE MACS

Orientation stratégique n°	1- Lutte contre le changement climatique
Action n°	CC MACS CYCL 8
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD EPCI
Description de l'action	Liaison cyclable Saint-Geours-de-Maremne Bourg/ Atlantisud par voiries locales - Schéma cyclable 2021-2026 : Objectifs : <ul style="list-style-type: none"><li>- Connexion de polarités (zone d'activités, centre urbain)</li><li>- Franchissement d'une coupure physique (autoroute)</li><li>- Itinéraire : ~ 3-4 km mix de site propre et de voies partagées</li></ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Département, Région, Etat : subventions (cf. section plan de financement)</li><li>• DDTM et DREAL : autorisations réglementaires et environnementales</li><li>• Commune : acquisition foncière</li></ul>
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : <ul style="list-style-type: none"><li>• Coût d'aménagement estimé ~200 000€</li></ul>
Plan de financement	A solliciter : <ul style="list-style-type: none"><li>- Département : 25% max selon le règlement (itinéraire d'intérêt local)</li><li>- Région : 25% max selon le règlement</li><li>- Etat : DSIL et DETR à solliciter</li></ul>
Calendrier	Etudes non engagées. Travaux dans le mandat.
Indicateurs d'évaluation proposés	Campagne de comptages vélos Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés aménagés



## Liaison cyclable Saint-Vincent-de-Tyrosse / Saint-Geours-de-Maremne

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	1- Lutte contre le changement climatique
Action n°	CC MACS CYCL 9
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD EPCI
Description de l'action	Liaison cyclable Saint-Vincent-de-Tyrosse / Saint-Geours-de-Maremne - Schéma cyclable 2021-2026 : Objectifs : <ul style="list-style-type: none"><li>- Connexion de polarités (centres- urbains)</li><li>- Concurrencer la voiture sur un axe structurant</li><li>- L'itinéraire sera défini dans le cadre d'une étude préalable : ~ 7 km</li></ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Département, Région, Etat : subventions (cf. section plan de financement)</li><li>• DDTM et DREAL : autorisations réglementaires et environnementales</li><li>• Commune : acquisition foncière</li></ul>
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : <ul style="list-style-type: none"><li>• Coût d'aménagement estimé à environ 850 000€</li></ul>
Plan de financement	A solliciter : <ul style="list-style-type: none"><li>- Département : 25% max selon le règlement (itinéraire d'intérêt local)</li><li>- Région : 25% max selon le règlement</li><li>- Etat : DSIL et DETR à solliciter<ul style="list-style-type: none"><li>• Etat : DSIL et DETR à solliciter</li></ul></li></ul>
Calendrier	Etudes non engagées. Travaux non programmés.
Indicateurs d'évaluation proposés	Campagne de comptages vélos. Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés aménagés



## Liaison cyclable Saint-Vincent-de-Tyrosse Nord Voie Romaine

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	1- Lutte contre le changement climatique
Action n°	CC MACS CYCL 10
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD EPCI
Description de l'action	Liaison cyclable Saint-Vincent-de-Tyrosse Nord Voie Romaine - Schéma cyclable 2021-2026 : Objectifs : <ul style="list-style-type: none"><li>- Connexion de polarités (centre- urbain / Lycée / Equipement sportif / centre de formation musicale)</li><li>- Aménagement ~ 1 km de site propre</li></ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Département, Région, Etat : subventions (cf section plan de financement)</li><li>• DDTM et DREAL : si autorisations réglementaires et environnementales nécessaires</li><li>• Commune : si acquisitions foncières nécessaires</li></ul>
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : <ul style="list-style-type: none"><li>• Coût d'aménagement estimé à environ ~210 000€</li></ul>
Plan de financement	A solliciter : <ul style="list-style-type: none"><li>- Département : 25% max selon le règlement (itinéraire d'intérêt local)</li><li>- Région : 25% max selon le règlement</li><li>- Etat : DSIL et DETR à solliciter</li></ul>
Calendrier	Etudes non engagées. Travaux dans le mandat.
Indicateurs d'évaluation proposés	Campagne de comptages vélos Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés aménagés



## Liaison cyclable Saint-Vincent-de-Tyrosse / Josse Mouta

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	1- Lutte contre le changement climatique
Action n°	CC MACS CYCL 11
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD EPCI
Description de l'action	Liaison cyclable Saint-Vincent-de-Tyrosse / Josse Mouta - Schéma cyclable 2021-2026 : Objectifs : <ul style="list-style-type: none"><li>- Connexion de polarités (gare, centres urbains)</li><li>- Connexion des Eurovélos 1 et 3</li><li>- Concurrencer la voiture sur un axe structurant</li><li>- Itinéraire non défini, sera étudié dans le cadre d'une étude préalable</li></ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Département : autorisations</li><li>• Région, Etat : subventions (cf. section plan de financement)</li><li>• DDTM et DREAL : autorisations réglementaires et environnementales</li><li>• Communes : acquisitions foncières</li></ul>
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : <ul style="list-style-type: none"><li>• Coût d'aménagement estimés à ~500 000€</li></ul>
Plan de financement	Département : à préciser si itinéraire sur RD - Région : 25% max selon le règlement (connexion 2 EURO VELOS) - Etat : DSIL et DETR à solliciter
Calendrier	Etudes préalables début d'année 2022. Travaux dans le mandat. Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés aménagés

Indicateurs d'évaluation proposés	Campagne de comptages vélos Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés aménagés



## Maillage cyclable local

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	1- Lutte contre le changement climatique
Action n°	CC MACS CYCL 12
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD EPCI
Description de l'action	<p>Le maillage local doit permettre le développement d'un réseau cyclable au sein des communes, entre les différents pôles générateurs : liaisons entre les quartiers et les établissements scolaires, pôles de services et de commerces, pôles d'intérêts sportifs associatifs ou touristiques.</p> <p>Les enjeux de ces aménagements de maillage local sont très importants pour le déclenchement du passage à la mobilité active par les habitants sur les trajets quotidiens, sur lesquels il y a une demande sociale forte. Cela s'intègre dans une démarche global d'apaisement des centres bourgs.</p> <p>Ces liaisons seront définies sur la base d'un travail commun entre la Communauté de communes et les communes.</p> <p>Ces aménagements seront cofinancés par les communes et MACS.</p>
Partenaires	Communes de l'EPCI
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : <ul style="list-style-type: none"><li>Budget global de 2 M €</li></ul>
Plan de financement	DSIL sollicitée à 40% Répartition MACS 50%/ Commune 50% sur la part non subventionnée.
Calendrier	Etudes préalables en cours. Travaux sur le mandat.
Indicateurs d'évaluation proposés	Campagne de comptages vélos.

	Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés aménagés (zones 30, zones 20, bandes, pistes...).
--	---



## Pôle d'Echanges Multimodal – Gare de St-Vincent-de-Tyrosse

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	1- Lutte contre le changement climatique
Action n°	CC MACS MOB 1
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD EPCI
Description de l'action	<p>La Commune de Saint Vincent de Tyrosse, située sur la RD810, est un pôle d'équilibre entre les communes rurales situées au sud-ouest et les communes littorales avec lesquelles elle regroupe les services, les équipements publics, les emplois et l'offre de loisirs. Cette articulation est d'autant plus importante que le réseau viaire du territoire est faiblement maillé.</p> <p>La gare de St-Vincent-de-Tyrosse est la porte d'entrée ferroviaire du territoire de la communauté de communes, connectée à 3 des 4 lignes du réseau de transport urbain YEGO et positionnée sur le projet de liaison cyclable entre les deux Eurovélos du Territoire (Euro Vélo 1 Vélodyssée et Euro Vélo 3 Scandibérique).</p> <p>MACS a acquis le foncier nécessaire pour engager aux côtés de ses partenaires, un projet de requalification permettant d'aménager un véritable pôle d'échanges.</p> <p>Le Pôle d'Echange Multimodal doit permettre une desserte à plusieurs échelles :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- celle de la mobilité locale, urbaine, pour la commune de Saint-Vincent-de-Tyrosse,</li><li>- celle du territoire de la communauté de</li></ul>

	commune, avec une problématique particulière d'accès au train pour les communes rurales du sud de la RD810.
Partenaires	Commune. Région. SNCF Réseau et Gare et Connexions Etat Europe
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : ● Budget global 7M€.
Plan de financement	Subvention Etat de 1,060M€ dans le cadre de l'APP PEM 2021.  Montage du plan de financement en cours entre les différents partenaires. Seront sollicités : - Région, - SNCF, - Département des Landes, - Etat, - FEDER.
Calendrier	Etudes préalables en cours. Travaux de 2023 à 2025.
Indicateurs d'évaluation proposés	Campagne de comptages vélos. Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés aménagés (zones 30, zones 20, bandes, pistes...).

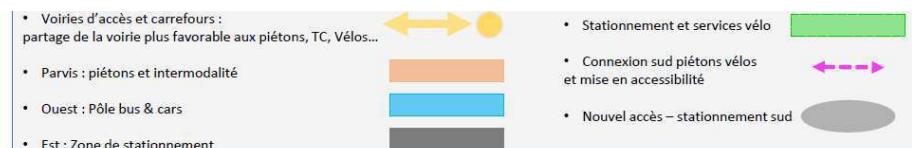
### Localisation du projet.

- Une localisation stratégique entre Dax et Bayonne.
- Une alternative pour décharger la D810
- Un pôle gare pour accéder à la côte



### PEM de St-Vincent-de-Tyrosse - éléments du programme

- Plan des différents périmètres modaux





## Construction nouveau Pôle Culinaire

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	1) LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE 7) IMPACT SOCIETAL
Action n°	CCMACS PAT 1
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud EPCI
Description de l'action :	<p><b>Contexte :</b> Les perspectives d'évolution de la population sur le territoire de MACS implique une nouvelle progression de la demande en repas du fait de l'évolution démographique prévisionnelle de la Communauté de communes MACS. Une adaptation de l'outil de production de repas du pôle culinaire doit être réalisée sur la base d'une demande en repas qui devrait rapidement se situer à un niveau de 10 000 repas par jour. Par ailleurs l'ambition politique de production des repas à partir de produits frais produits localement et en circuit court nécessite des modes, de préparation et de cuisson non compatibles avec l'équipement actuel.</p> <p>L'évolution du nombre de repas produits annuellement entre 2015 et 2019 a été de +11,3 %. Les projections en nombre de repas à produire jusqu'en 2029 tendent vers une augmentation de 34 % pour atteindre une production de 10 000 repas /jour pour les périodes scolaires qui, ramené sur 5 jours de production par semaine en liaison froide, nécessite un outil de production d'une capacité de 12 000 repas /jour. L'intégration des contraintes de préparation et de cuisson basées sur des produits frais implique un dimensionnement adapté du nouveau pôle culinaire.</p> <p><b>Objectif :</b> Les contraintes de maintien de la production ont orienté la collectivité vers un projet de construction d'un nouveau site en remplacement de l'actuel, dont le coût global est équivalent à une extension du site existant avec maintien de la production pendant la période de chantier.</p> <p>Ce projet se compose :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'une zone production aménagée sur une surface de 1870 m<sup>2</sup></li><li>- D'une zone administrative et de locaux sociaux aménagés sur une surface totale de 400 m<sup>2</sup></li></ul>

	<p>La partie administrative et les locaux sociaux répondront aux objectifs BEPOS. Une production d'énergie renouvelable priorisé par le service environnement de MACS pour revente d'énergie est prévue.</p> <p>La partie production répondra aux exigences réglementaires de la loi EGALIM et des espaces de préparation adaptés au traitement des produits locaux sans reporter les exigences de prétraitement sur les producteurs.</p>
Partenaires	Communauté de communes MACS
Coût prévisionnel	<p><b>Dépenses d'investissement de 8 098 000 €HT décomposées comme suit :</b></p> <p>Travaux : 6 200 000€ HT            Honoraires maîtrise d'œuvre/OPC/BCT/SPS : 1 187 000 € HT            Acquisition foncière : 411 000€ HT            Indemnité concours : 60 000€ HT            Divers (assurances, études de sol, ...) : 150 000€ HT            Concessionnaires et Taxes : 90 000€HT</p>
Plan de financement	Les financements mobilisés sont les fonds propres de MACS et le CRTE à hauteur de 40%.
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décembre 2021 à juin 2023 : conception du projet</li> <li>- Juin 2023 à Juin 2025 : travaux</li> <li>- Juillet 2025 : déménagement de l'établissement existant</li> <li>- Août 2025 : Mise en route de l'établissement neuf</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	Production d'énergie renouvelable Consommation énergétique totale du site Volume de produits locaux Volume de produits issus de l'agriculture biologique



## Rénovation énergétique du patrimoine de MACS

### CRTE – Lutte contre le changement climatique

Orientation stratégique n°	1) LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
Action n°	CCMACS PAT X
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud EPCI
Description de l'action :	<p>La Communauté des Communes Maremne Adour Côte Sud a mis en place une feuille de route Territoire à Energie Positive qui l'engage dans la Transition Energétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La stratégie est orientée selon trois axes parmi lesquels figurent l'exemplarité des collectivités et plus précisément la réduction des coûts énergétiques de son Patrimoine bâti existant.</p> <p>Un audit énergétique de l'ensemble des bâtiments de la communauté de communes a été réalisé en 2019 afin de disposer d'un état des lieux de la situation énergétique du parc immobilier.</p> <p>Dans la continuité de ces audits, la communauté de commune MACS a décidé d'entreprendre la rénovation énergétique de l'ensemble du parc immobilier. Ce programme a également pour but d'atteindre les objectifs fixés par le décret tertiaire mais également de tendre vers un patrimoine équivalent BEPOS.</p> <p>Le programme de rénovation en projet constitue la deuxième phase de travaux en ciblant les rénovations globales des bâtiments identifiés suite aux audits.</p> <p>L'action de MACS en matière de transition énergétique est aussi un moyen d'inciter les communes à s'engager en utilisant le retour d'expérience de l'EPCI.</p>
Partenaires	Bureau d'étude pour le centre aquatique AYGUEBLUE à définir SYDEC pour des études d'opportunités ENR et pour le COT
Coût prévisionnel	Travaux : 1 300 000 € HT + budget Aygueblue à

	définir par les études prévues en 2022 ( estimé 700 000 €). 32 000 € HT d'études techniques et AMO pour Aygueblue.
Plan de financement	Dossier déposé pour le sous-programme ACT'EAU qui finance les études techniques pour les centres aquatiques à hauteur de 13 000 € 171 000 € prévu au budget 2022 pour les travaux
Calendrier	<p>2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des études techniques pour le centre aquatique AYGUEBLUE</li> <li>- Rénovation globale du pôle Danse et de l'OTI de Labenne</li> </ul> <p>2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase travaux AYGUEBLUE</li> <li>- Rénovations globales des derniers bâtiments ciblés par les audits</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation énergétique Temps de retour sur investissement des travaux



## Evolution de la flotte de véhicules

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	1) LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
Action n°	CCMACS PAT 3
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud EPCI
Description de l'action :	<p><b>Contexte</b></p> <p>La Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud a mis en place une feuille de route Territoire à Energie Positive qui l'engage dans la Transition Energétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre depuis plus de 7 ans.</p> <p>La raréfaction des hydrocarbures, l'augmentation de leur coût, la volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre et une prise de conscience collective sur la nécessité d'une transition énergétique concourent à faire du véhicule électrique un élément central de la mobilité durable de demain.</p> <p>Le déploiement d'infrastructures de recharge de véhicules électriques s'est généralisé sur le territoire de la Communauté de communes pour encourager inciter et accompagner le développement du marché des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.</p> <p>La collectivité a engagé une mutation de sa flotte de véhicules, qui compte déjà 5 véhicules électriques.</p> <p><b>Objectif</b></p> <p>L'acquisition de véhicules électriques est analysée pour chaque acquisition. L'étendue du territoire et les kilométrages quotidiens sont des éléments qui conditionnent ce choix. Pour la période 2022-2026 ce sont 3 véhicules électriques qui seront ainsi achetés pour remplacer des véhicules thermiques</p>
Partenaires	La communauté de communes est maître d'ouvrage. Les bornes de recharges complémentaires nécessaires à ces véhicules seront installées en lien avec les marchés de fourniture et des véhicules sur les sites de stationnement de la

	flotte.
Coût prévisionnel	<p><b>Dépenses d'investissement</b></p> <p>2023 – Camion = 52 000€</p> <p>2024 - VL = 25 000€</p> <p>2025 - VL = 25 000€</p> <p>Total = 102 000€HT</p>
Plan de financement	<p>Les financements mobilisés sont les fonds propres de MACS et les primes de l'état si elles sont maintenues et le CRTE à hauteur de 40%.</p> <p>Coût total =102 000€HT</p>
Calendrier	<p>Achat par consultation</p> <p>2023 – Camion = 52 000€</p> <p>2024 - VL = 25 000€</p> <p>2025 - VL = 25 000€</p> <p>Total = 102 000€HT</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	12. Inventaire territorial d'émissions de polluants



## Amélioration des conditions d'accueil des Gens du Voyage dans les aires existantes

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	7) IMPACT SOCIETAL
Action n°	CCMACS PAT4
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud EPCI
Description de l'action :	<p>MACS, compétent à l'échelle intercommunale, depuis 2002, pour la création et la gestion des aires d'accueil, est propriétaire de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Trois aires permanentes d'accueil, créées en 2006 :<ul style="list-style-type: none"><li>o <u>Aire du Hérisson</u>, commune de Capbreton/Labenne, capacité d'accueil 26 places, 12 emplacements + 2 bornes d'attente</li><li>o <u>Aire de la Tortue</u>, commune de Soustons, capacité d'accueil 32 places, 16 emplacements</li><li>o <u>Aire de l'Ecureuil</u>, commune de Saint Vincent de Tyrosse, capacité d'accueil 23 places, 10 emplacements + 3 bornes d'attente.</li></ul></li><li>- Une aire de petit et grand passage (AGP), ouverte de mai à octobre,<ul style="list-style-type: none"><li>o Aire du Renard, commune de Tosse :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Petit passage, capacité d'accueil 10 véhicules et 10 caravanes ;</li><li>▪ Grand passage, capacité d'accueil de 75 véhicules et 75 caravanes.</li></ul></li></ul></li></ul> <p>La compétence « accompagnement social des occupants des aires » est effective depuis 2006, par délégation du Conseil départemental des Landes.</p> <p>Les aires-d'accueil sont gérées par le CIAS de MACS, depuis le 12 avril 2010. La gestion de l'aire de petit et grand passage est externalisée à un prestataire depuis 2016.</p> <p>Ces 4 équipements, créés en 2006, sont devenus vétustes. Ils sont</p>

	<p>éloignés des attendus techniques fixés notamment dans les deux derniers décrets (26/12/19 pour les aires permanentes et 05/03/19 pour les AGP) et des besoins des familles accueillies.</p> <p>Les règlements intérieurs ont été réactualisés en mars 2021 pour mise en conformité avec le cadre réglementaire.</p> <p><b>Objectifs du projet</b></p> <p>Trois objectifs sont clairement définis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter progressivement les équipements dans le cadre réglementaire et des premiers besoins déjà identifiés,</li> <li>- Assurer l'optimisation de l'utilisation des aires existantes,</li> <li>- Planifier les opérations de travaux à partir des budgets définis par la collectivité</li> </ul>
Partenaires	<p>La Communauté de communes</p> <p>Le Centre Intercommunale d'Action Sociale gestionnaire des aires</p> <p>Le Département des Landes</p>
Coût prévisionnel	<p><b>Dépenses d'investissement</b></p> <p>Etudes, étude de faisabilité et maîtrise d'œuvre = 100 000€HT</p> <p>Travaux 550 000€HT</p>
Plan de financement	<p>Le financement mobilisera le plan de relance dédié à la réhabilitation des aires d'accueil des gens du voyage, le CRTE et les crédits de droits communs de la communauté de communes</p>
Calendrier	<p>Nov. 2021- Avril 2022: étude de faisabilité et de positionnement sociale devant aboutir au programme des travaux</p> <p>Mai 2022 : validation de la planification des travaux</p> <p>Septembre 2022 : attribution marché de Maîtrise d'œuvre pour première opération de travaux</p> <p>Mi 2023 : Lancement consultation travaux</p> <p>Fin 2023 – mi 2024 : travaux première opération</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<b>X</b>



## Pépinière d'entreprises ZA Pédebert à Soorts-Hossegor

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	7) IMPACT SOCIETAL
Action n°	CCMACS PAT5
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud EPCI
Description de l'action :	<p>Contexte :</p> <p>Le territoire de la Communauté de communes de Maremne-Adour-Côte-Sud (MACS) compte plus de 12 000 entreprises privés soit près de 20 % du département.</p> <p>Ainsi dans le cadre de sa politique volontariste pour accompagner les initiatives créatrices d'emplois MACS s'est engagée depuis plusieurs années sur plusieurs actions. La Communauté de communes intervient directement au déploiement d'une offre foncière nécessaire à l'implantation de l'activité économique et dans l'accompagnement des porteurs de projet.</p> <p>Aujourd'hui elle souhaite compléter ce soutien dans le parcours résidentiel des entreprises en se dotant d'un lieu emblématique qui offrira des espaces de travail favorisant la coopération.</p> <p>Ainsi, la Communauté de Communes MACS souhaite aujourd'hui :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Faire émerger sur le territoire de MACS le développement d'entreprises innovantes ;</li><li>- Favoriser la pérennité des entreprises du territoire ;</li><li>- Permettre aux entreprises de rester sur ce territoire en leur proposant des solutions d'implantations et des outils équipés, performants et adaptés à leurs besoins en terme de locaux tertiaires ;</li><li>- Accompagner et répondre aux besoins des porteurs de projet qui souhaitent créer leur entreprise sur le territoire en proposant un lieu référent : espace ressource, d'accompagnement et de suivi dans le processus de la création ;</li></ul> <p>Objectif :</p> <p>Face à ces objectifs, Macs a pour ambition de créer un lieu ressource, un nouvel équipement public avec la construction d'un bâtiment tertiaire dont la vocation est de proposer un outil adapté pour répondre aux objectifs ci-dessus sur le Parc d'activités Pédebert à Soorts-Hossegor.</p> <p>L'établissement comportera :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Des services communs sur 180m<sup>2</sup> : hall d'accueil, photocopie,</li></ul>

	<p>zone détente repas rencontre, stockage, local ménage, sanitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des espaces dédiés pour les entreprises sur 600m<sup>2</sup> : bureaux, espace de coworking, grande salle de réunion modulable ;</li> <li>- Un espace extérieur Groundfloor pour permettre d'organiser des évènements extérieurs</li> <li>- Un parking véhicule et 2 roues</li> </ul>
Partenaires	Fonds propres Subventions CETR
Coût prévisionnel	<p><b>Dépenses d'investissement : 2 335 000 €HT décomposé comme suit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux : 1 900 000 € HT</li> <li>- Etudes de maîtrise d'œuvre/BCT/OPC ... : 335 000 €HT</li> <li>- Mobilier : 50 000 € HT</li> <li>- Concessionnaires réseaux : 50 000 € HT</li> </ul>
Plan de financement	Les financements mobilisés sont les fonds propres de MACS et le CRTE à hauteur de 40%.
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme : Décembre 2021</li> <li>- Concours Architecte Janvier/Juin 2022</li> <li>- Conception projet : Juin 2022 à Juin 2023</li> <li>- Travaux : Juin 2023 à Juin 2024</li> <li>- Ouverture du site : Juin 2024</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'acteurs économiques accueillis</li> </ul>



## Accueil des entreprises espace Tourren à St Vincent de Tyrosse

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	7) IMPACT SOCIETAL
Action n°	CCMACS PAT6
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud EPCI
Description de l'action :	<p>La communauté de communes a construit près de son siège un bâtiment en R+1 comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Au RDC : le restaurant administratif de la communauté de communes</li><li>- Un plateau vide en R+1</li></ul> <p>Le projet consiste à aménager cet espace en une offre immobilière sur le territoire de Maremne Adour Côte-Sud répondant ainsi à l'ensemble des besoins de porteurs de projets ou d'entreprises qui se créent et se développent sur le territoire. Il complètera ainsi les sites existants suivants :</p> <p>⇒ L'Escale éco à Soustons, Espace Ressource de 180m<sup>2</sup>, créée en 2018 par la communauté de communes MACS, située 14 avenue du Maréchal Leclerc. Identifié ERIP : Espace Régional d'Information de Proximité par la Région Nouvelle-Aquitaine et MSAP Maison de Services au Public par l'Etat. Cet espace est dédié à des personnes en transition/évolution professionnelle : recherche d'emploi, de formation, reconversion, de création d'activités etc...</p> <p>⇒ Hôtel et Pépinière d'entreprises, la Technopole Domolandes située à Saint-Geours de Maremne : (SPL 70% Conseil Départemental et 30% MACS), dédiée à l'écoconstruction intégrant un projet d'un Eco Campus de 15 000m<sup>2</sup> qui se développera par phase à compter de 2022.</p> <p>⇒ 11 Tiers lieux et espaces de coworking privés et associatifs répartis sur le territoire pour répondre aux évolutions des modalités de travail et animer les centres bourg</p> <p>Ce projet viendra également en complément du projet d'offre immobilière à Soorts-Hossegor (qui est porté également par la</p>

	<p>communauté de communes et dont l'ouverture est prévue pour 2024).</p> <p>L'établissement comportera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sept bureaux individuels en location</li> <li>- Un espace de coworking pour 6 personnes en location</li> <li>- Une salle de réunion de 70m<sup>2</sup> en location</li> <li>- Une salle de pause, des sanitaires et autres locaux</li> </ul>
Partenaires	Communauté de communes MACS
Coût prévisionnel	<p><b>Dépenses d'investissement : 334 165 €HT décomposé comme suit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux 270 000 €HT</li> <li>- Etude de maîtrise d'œuvre et autres intervenants : 34 165HT</li> <li>- Mobilier/Equipements informatiques : 30 000HT</li> </ul>
Plan de financement	Les financements mobilisés sont les fonds propres de MACS et le CRTE à hauteur de 40%.
Calendrier	<p>Décembre 2021 : étude APD</p> <p>Mars 2022 : publication appel d'offre travaux</p> <p>Juin 2022 : travaux</p> <p>Novembre 2022 : Ouverture du site</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'acteurs économiques accueillis</li> <li>-</li> </ul>



## Création d'un pôle arts plastiques à Labenne

### CRTE MACS IMPACT SOCIETAL

Orientation stratégique n°	7) IMPACT SOCIETAL
Action n°	CC MACS PAT 7
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud EPCI
Description de l'action :	<p>En mars 2012, la Communauté de communes MACS s'est dotée d'une feuille de route culturelle définissant son projet culturel territorial :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• « Pôle Sud - Centre de formations musicales » à Saint Vincent de Tyrosse,</li><li>• - « Pôle Danse » à Soustons,</li><li>• - « Pôle Conte » à Capbreton, avec la Maison de l'Oralité et du Patrimoine,</li><li>• - « Pôle Arts Plastiques » (PAP) à Labenne.</li><li>•</li></ul> <p>Cette démarche de Pôles, répartis sur le territoire et avec des vocations spécifiques, renvoie à la taille, la configuration et la démographie d'un territoire multipolaire. Les trois premiers pôles concernent le spectacle vivant, le PAP complète ce panorama en proposant un équipement culturel articulé autour d'une salle d'exposition, et des arts visuels et plastiques.</p> <p>Il sera un marqueur du territoire, en rayonnant sur plusieurs échelles et en mobilisant un public large.</p> <p>Il sera un pôle dans tous les sens du terme :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>◦ Un lieu pluridisciplinaire : sculpture, peinture, gravure, photos...,</li><li>◦ Proposant des espaces pédagogiques, de médiation et de création pour intéresser et mobiliser tous les publics,</li><li>◦ Accueillant des pratiques amateurs et professionnelles, des pratiques artistiques et artisanales.</li><li>◦</li></ul> <p>Le PAP sera un outil territorial, articulé autour de trois fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>◦ Diffusion – 275m<sup>2</sup>, en deux espaces, pour accueillir des expos nationales, articulées avec des événements locaux,</li><li>◦ Médiation – pour l'accueil des publics notamment jeunes,</li><li>◦ Création – pour des productions d'artistes directement sur site.</li></ul> <p>Les objectifs seront ainsi :</p>

	<p>1. Diffuser les œuvres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir un espace d'exposition différenciant des autres lieux,</li> <li>- Faire de l'art un levier touristique et un outil de lien social en assurant l'égal accès à l'éducation artistique.</li> </ul> <p>2. Soutenir la création artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir l'émergence d'une scène territoriale au niveau national,</li> <li>- Offrir aux artistes un lieu de travail favorisant la coopération entre professionnels, la mobilité des projets, ainsi que la circulation et la mutualisation des ressources.</li> </ul> <p>3. Permettre l'accès de tous au monde des arts visuels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la rencontre avec le domaine de l'art pour tous les publics,</li> <li>- Proposer des temps pédagogiques,</li> <li>- Ouvrir des espaces de fabrication pour tous.</li> </ul>
Partenaires	<p>La communauté de communes MACS  Mairie de Labenne  Le projet est en cours de conception avec pour objectif une publication de l'appel d'offre travaux en mars 2022.</p>
Coût prévisionnel	<p><b>Dépenses d'investissement : 3 656 000 HT décomposé comme suit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Travaux 3 100 000 € HT</li> <li>-Etude de maîtrise d'œuvre et BCT : 361 000 € HT</li> <li>-Mobilier /Equipements / Informatique : 125 000 €HT</li> <li>-Travaux Concessionnaires et Taxes : 70 00 €HT</li> </ul>
Plan de financement	<p>DETR 40% des travaux : 1 220 000 € HT, dont 554 033 € attribués le 06/07/2021 pour la tranche 1  FOND DE CONCOURS MAIRIE : 1 260 000 HT  FONDS PROPRES MACS : 1 176 135 € HT</p>
Calendrier	<p>Remise du dossier PRO : 11/ 2021  Début des travaux : 09/2022  Fin des travaux : 12/2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	

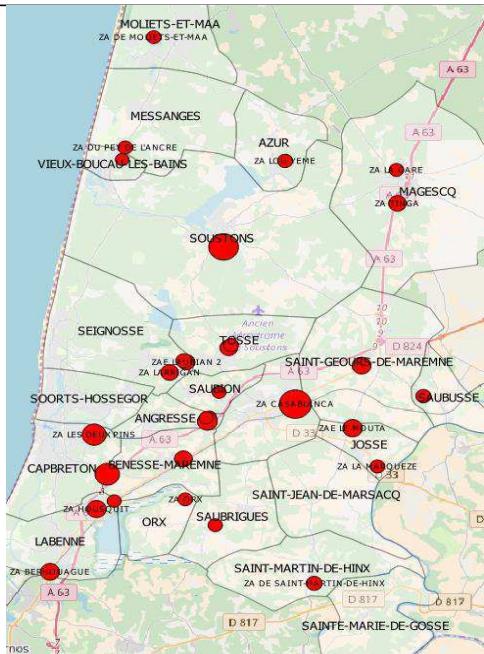


Fiche action générique

AMENAGEMENT DE ZAE SCHEMA DIRECTEUR COMMUNAUTE DE COMMUNES MACS

CRTE MACS

Orientation stratégique n°	7) IMPACT SOCIETAL
Action n°	CC MACS – ZAE0  LE SCHEMA DIRECTEUR DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE-SUD
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud EPCI
Description de l'action	<p><u>CONTEXTE :</u></p> <p>Contexte juridique : la Loi NOTRe (5 août 2015)</p> <p>Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de communes MACS est compétente sur 29 zones d'activités (290 ha)</p> <p>Soit :</p> <p>25 zones transférées par les communes</p> <p>4 zones aménagées par MACS depuis 2020</p> <p><u>Plan de localisation :</u></p>



## LE CONSTAT :

Nécessité de planifier la politique d'aménagement des zones d'activités du territoire par la mise en place d'un Schéma Directeur (en favorisant des extensions de zones ou en créant de nouvelles zones)

## LES OBJECTIFS :

- Développer la création d'emplois pour répondre aux besoins des actifs du territoire,
  - Garantir l'animation locale du territoire et des différentes communes
  - Favoriser l'accueil des PME - PMI des secteurs industriels, de l'artisanat, du commerce et des services,
  - Inciter l'émergence de filières innovantes notamment en accueillant sur le territoire des entreprises de hautes technologies, des laboratoires de recherche et développement et des entreprises de services à forte valeur ajoutée,
  - Soutenir l'accueil d'entreprises porteuses véhiculant l'image de marque du territoire de MACS.

## LES ENJEUX :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Structurer l'offre de foncier et d'immobilier économique du territoire</i> en s'appuyant sur l'armature des zones d'activités économiques définie dans son schéma de cohérence territorial (SCOT). Il s'agira de rendre plus lisible et plus visible l'offre offerte par le territoire en matière d'immobilier d'entreprise et de faciliter la commercialisation des différents espaces économiques du territoire.</li> <li>● <i>Diversifier l'offre de foncier</i> afin de répondre à l'ensemble des besoins des entreprises du territoire ou souhaitant s'y implanter et d'être en mesure de proposer à ces derniers, un parcours résidentiels complets.</li> <li>● <i>Harmoniser le fonctionnement des zones d'activités économiques</i> afin de rendre plus visible les apports de chacune des zones d'activités économiques et mieux orienter leur développement.</li> <li>● <i>Engager une démarche de spécialisation ou de thématisation des zones d'activités économiques</i> afin d'une part d'être en mesure de rendre davantage lisible l'offre existante, d'autre part d'éviter les conflits d'usages au sein des zones et enfin de développer des synergies nouvelles entre les entreprises du territoire.</li> <li>● <i>Développer une nouvelle proximité avec les entreprises implantées en zone d'activités économiques</i> afin de connaître le plus précisément leurs besoins et être en mesure de les anticiper (ouverture de nouveaux fonciers, création de nouveau(x) service(s)...).</li> <li>● <i>Proposer des services et un accompagnement du tissu économique local</i> dans son</li> </ul>
--	---

	<p>développement permettant de répondre pleinement à leurs besoins. Ces enjeux visent à soutenir le développement économique du territoire en proposant une offre de foncier économique diversifiée, des zones d'activités attractives et pleinement adaptées aux besoins des entreprises d'aujourd'hui et de demain</p> <p><b><u>LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU SCHEMA :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Optimiser l'occupation des zones actuelles et futures</li> <li>• Intégrer les enjeux écologiques à l'aménagement</li> <li>• Optimiser et piloter les réserves foncières (encadrer la mise à disposition de foncier à vocation économique)</li> <li>• Anticiper et éviter les conflits d'usages</li> <li>• Consolider/structurer la spécialisation des espaces à vocation économique</li> <li>• Favoriser l'émergence de services dans les zones d'activités</li> </ul>
Partenaires	<p>Les communes de MACS DDTM 40 DREAL Aquitaine Aquitaine Environnement Notaire MACS Préfecture des Landes Le Département des landes ...</p>
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	Schéma Directeur des ZAE de MACS adopté en 2019
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Aménagement de ZAE ARIET à BENESSE MAREMNE

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	7) IMPACT SOCIETAL
Action n°	CC MACS - ZAE1
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud EPCI
Description de l'action :	<p>L'aménagement de la zone d'activité économique d'arriet à Benesse Maremne a pour objectif le développement d'activités de transition écologique avec l'extension de la ZAE existante.</p> <p>La communauté de communes MACS s'est lancée en 2015 dans une démarche de Territoire à Energie POSitive en affichant un objectif fort de réduction d'énergie et de développement des énergies renouvelables.</p> <p>L'aménagement de la ZAE d'Arriet sur la commune de Bénesse-Maremne vise à respecter ces ambitions avec l'installation en 2020 d'une centrale photovoltaïque alimentant 1 500 foyers et en 2019 d'une usine de méthanisation exploitée par la société Fonroche permettant à 60 % du territoire d'être alimenté en gaz vert.</p> <p>La ZAE accueille également le siège du SITCOM Côte Sud des Landes, son Unité de Valorisation Energétique et sa plateforme multimatériau. Ce pôle d'activités lié à la valorisation des déchets permet notamment de produire du compost certifié biologique et travaille en étroite collaboration avec des recycleries.</p> <p>De par sa proximité avec l'autoroute A63 et l'activité du transport, MACS cherche aujourd'hui à développer une opération d'économie circulaire avec l'installation d'une station GNV alimentée par la ressource locale en gaz.</p> <p>La collectivité souhaite inciter au changement en travaillant à la conversion des bennes à ordures ménagères et avec la création d'un dépôt de bus au biogaz de la société Translandes, opérateur du transport urbain de la communauté de communes.</p> <p>L'opération d'extension de la ZAE Arriet à Bénesse-Maremne porte sur une surface de 6 hectares à urbaniser.</p>

	<p>La proximité avec la bretelle d'autoroute de l'A63 et la présence des unités de valorisation des déchets et de méthanisation destinent la zone à des activités à valeur ajoutée environnementale.</p> <p>L'étude de faisabilité en cours va permettre de définir les caractéristiques techniques et de dimensionnement de la zone et des lots dans le cadre des objectifs environnementaux poursuivis.</p>
Partenaires	<p>L'opération est pilotée par la communauté de communes qui est maître d'ouvrage et financeur.</p> <p>Des partenariats opérationnels de fonctionnement de la zone après sa livraison sont discutés avec le SITCOM et l'entreprise FONROCHE.</p>
Coût prévisionnel	<p>Les postes de dépenses d'investissement porteront sur les études de maîtrise 'œuvre et règlementaires, sur les travaux d'aménagement et de viabilisation de la zone.</p> <p><b>Dépenses d'investissement = 984500€ HT</b></p> <p>Etudes et maîtrise d'œuvre = 89500€ HT</p> <p>Travaux = 895000€ HT</p> <p>Dépenses de fonctionnement sur une durée de 5 ans = 60000€ HT : gestion espaces verts, réseaux équipements et espaces publics</p>
Plan de financement	<p>Plan de financement :</p> <p>investissement</p> <p>CRTE40% = 393800€</p> <p>MACS = 590700€ HT</p>
Calendrier	<p>Faisabilité janvier 2022</p> <p>Maitrise d'œuvre : Février à Juillet 2022</p> <p>Autorisation administratives et règlementaires : avril 2022 à juin 2023</p> <p>Travaux : 2023-2024</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Réalisation de la zone en 2023</p> <p>Nombre d'entreprises accueillies</p>



## Aménagement de la ZAE Pey de l'Ancre 2 à Messanges

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	7) IMPACT SOCIETAL
Action n°	CC MACS - ZAE 2
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud EPCI
Description de l'action	<p>La Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud (MACS) qui, depuis le 1er janvier 2017, assure l'aménagement, la gestion et l'entretien des 29 zones d'activités, ainsi que la création des futures zones.</p> <p>L'extension de la ZAE sera une zone à caractère principal d'activités artisanales, commerciales, ou industrielles</p> <p>L'extension de la ZAE de Messanges vise à trouver une solution de création de lots aménageables et cessibles sur une superficie de 1 ha. Cet aménagement de ZAE s'intégrera dans une démarche de développement durable pour respecter particulièrement les enjeux écologiques et environnementaux.</p> <p>Il s'agira de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Minimiser les consommations foncières,</li><li>• Maitriser les surfaces imperméabilisées</li><li>• Réduire les îlots de chaleur</li><li>• Donner de la modularité aux espaces aménagés</li><li>• Mutualiser les espaces de fonctionnement et d'usage</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>• Desservir ces ZAE pour tout mode de déplacement<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser l'orientation des lots privés pour permettre une autoconsommation /production énergétique individuelle ou collective.</li></ul></li></ul>

#### Composition envisagée de la ZAE

3 lots sur une surface de 1ha :

1er lot : 1500 à 2000 m<sup>2</sup>

2ème lot : 5000 m<sup>2</sup> maxi

3ème lot : 3000 m<sup>2</sup> maxi

	<p><b><u>Voiries – espaces verts</u></b></p> <p>La voirie devra intégrer à minima la chaussée et, de part et d'autre, un cheminement piétonnier accessible et un accotement. Les abords de la chaussée recevront l'intégralité des réseaux car il n'y aura pas d'ouvrages émergents de concessionnaires sous les chaussées. Le projet intégrera aussi des espaces verts et paysagers à planter. Ces espaces verts pourront être privés ou publics.</p> <p><b><u>Desserte réseaux concessionnaires secs et humides</u></b></p> <p>L'intégralité de la ZAE sera desservie par l'ensembles des réseaux concessionnaires. Dans la mesure où il y aurait une difficulté, il sera recherché et proposé une solution alternative.</p> <p><b><u>Desserte voirie et accès</u></b></p> <p>Les extensions de la ZAE seront desservies soit depuis les voiries internes à la ZAE existante. Les services du Département seront interrogés et associés si l'accès est envisagé depuis une RD. Une étude de trafic a été réalisée l'été 2020, afin de mieux valoriser la prise en compte des flux de circulation dans l'avenir.</p> <p><b><u>Desserte liaisons douces et transport en commun</u></b></p> <p>Un renforcement et des compléments des réseaux actuels de desserte de la ZAE seront établies.</p> <p><b>PLUVIAL</b></p> <p>Un traitement du pluvial adapté sera envisagé à la topographie des terrains, à la composition de la ZAE, au milieu naturel environnant et à la perméabilité des sols.</p> <p><b><u>Plan de localisation</u></b></p>
--	--

	
Partenaires	<p>L'opération est pilotée par la communauté de communes Maremne Adour Côte Sud qui est maître d'ouvrage et financeur.</p> <p><b><u>Les autres partenaires :</u></b></p> <p>La commune de Messanges      DDTM 40      DREAL Aquitaine      Notaire MACS      Préfecture des Landes      Département des Landes</p>
Coût prévisionnel	220 000€ HT
Plan de financement	CRTE 40% : 88 000 € MACS : 132 000 €
Calendrier	Faisabilité janvier 2022 Maîtrise d'œuvre : Février à Juillet 2022 Autorisation administratives et réglementaires : Avril à Septembre 2022 Travaux : 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation de la zone en 2023 Nombre d'entreprises accueillies



## Aménagement de ZAE LAUBIAN 3 à SEIGNOSSE

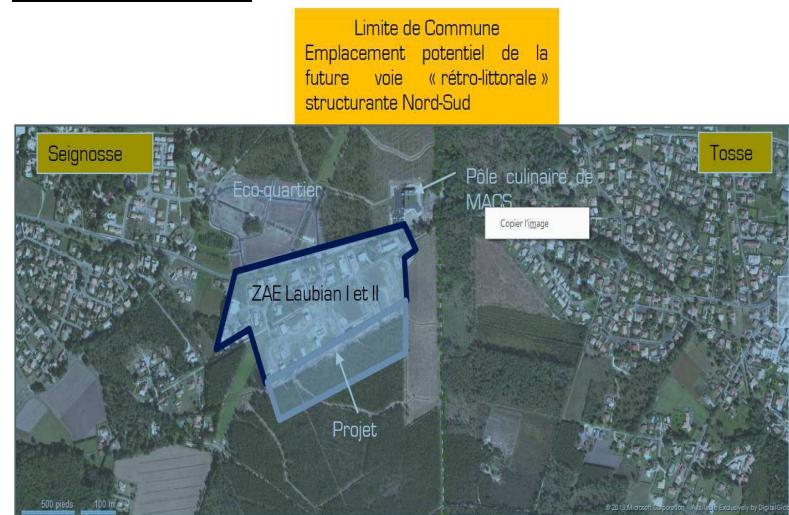
### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	7) IMPACT SOCIETAL
Action n°	CC MACS – ZAE 3
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud EPCI
Description de l'action	<p>La Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud (MACS) assure, depuis le 1er janvier 2017, l'aménagement, la gestion et l'entretien des 29 zones d'activités, ainsi que la création des futures zones. En application du schéma directeur des ZAE de la communauté de communes, la Communauté de communes envisage l'extension de la ZAE située sur la commune de Seignosse.</p> <p><b><u>Description du Projet</u></b></p> <p>Le terrain sur lequel prend place le projet se situe à l'extrême Est de la Commune de Seignosse, à deux pas de la limite de la Commune de Tosse.</p> <p>Le projet d'extension de la zone d'activités porte sur une surface d'environ 5.3 ha, dans la continuité de la partie aménagée antérieurement. Le terrain est planté de pins maritimes de 10-15 ans, en futaie régulière et entretenue.</p> <p><b><u>De la conception à l'aménagement : vers une ZAE durable</u></b></p> <p>La stratégie de développement économique va s'orienter vers un développement maîtrisé de nos espaces économiques. Aussi et afin d'optimiser la consommation foncière des espaces, de réduire l'impact écologique de ces aménagements, d'aller vers une politique de transition écologique, nous proposons de lancer un nouveau modèle de concevoir, d'aménager nos ZAE et d'initier cette politique avec l'extension de Laubian 3 pour des espaces économiques durables.</p> <p><b><u>Les raisons principales motivant le choix de ce site sont :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La disponibilité du terrain qui appartient à la Commune de</li></ul>
<b><u>De la conception à l'aménagement : vers une ZAE durable</u></b>	

## Seignosse

- La continuité avec la ZAE existante et le tissu économique qui y est installé.
- Les éléments d'infrastructure déjà installés au sein des deux premières opérations d'aménagement (carrefour, structure viaire, réseaux, impact paysager maîtrisé, faible co-visibilité).
- L'environnement naturel du site qui limite les conflits d'usage avec un habitat déjà en place éloigné.

### Plan de localisation :



L'extension de la ZAE LAUBIAN 3 vise à développer une nouvelle stratégie économique sur un site durable éco-responsable

- Incrire chaque ZAE dans le développement durable
- Diversifier l'offre de foncier afin de répondre aux besoins des entreprises et leur proposer un parcours résidentiel complet
- Engager une démarche de spécialisation ou de thématisation des ZAE (offre plus lisible, conflits d'usage limités, développement de synergies entre entreprises)
- Proposer des services et un accompagnement du tissu économique local dans son développement pour répondre aux besoins des entreprises

### Les cibles :

- PMI petite production
- Autres artisans
- PME services aux entreprises
- Petite surface commerciale de showroom
- Activité culturelle et créative

	<p><b>Aménagement de l'extension de la ZAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 macros-lots dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>1 macro-lot de 11 608 m<sup>2</sup></li> <li>1 macro-lot de 7 565 m<sup>2</sup></li> <li>1 macro-lot de 5 024 m<sup>2</sup></li> </ul> </li> <li>• 9 lots individualisés de 1 075 m<sup>2</sup> à 2 500 m<sup>2</sup></li> </ul> <p><b>Future stratégie d'accueil des entreprises :</b></p> <p><b>3 macros-lots dont</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>1 macro-lot de 11 608 m<sup>2</sup> : un village des artisans d'art</u> Ateliers de fabrication de 100 à 200 m<sup>2</sup> avec bureaux et showroom</li> <li>• <u>1 macro-lot de 7 565 m<sup>2</sup> : les entreprises « B to B » (services aux entreprises)</u> Bureaux avec salles de réunion (option : salles de réunion et espaces mutualisés)</li> <li>• <u>1 macro-lot de 5 024 m<sup>2</sup> : un Pôle multi-services</u> : Un incubateur de projets innovants « artisanat d'art et développement durable » pour l'accompagnement d'entrepreneurs, d'artisans, et pour le soutien au développement de leurs projets (coaching, marketing, techniques...) Un Fablab artisanal sur les métiers d'art et du développement durable (en partenariat avec les lycées, écoles, CMA) : éco-rénovation, éco-construction, fabrication, recyclage...) Actions portées par MACS : soutien financier aux artisans pour la création, lancement d'AAP pour l'installation de nouveaux artisans Partenariat à monter avec la CMA (formations, développement d'une filière d'apprentissage « artisanat d'art et développement durable »</li> </ul> <p><b>9 lots individualisés de 1 075 m<sup>2</sup> à 2 500 m<sup>2</sup></b></p>
Partenaires	L'opération est pilotée par la communauté de communes Maremne Adour Côte Sud qui est maître d'ouvrage et financeur. La commune de Seignosse DDTM 40 DREAL Aquitaine Aquitaine Environnement Notaire MACS Préfecture des Landes
Coût prévisionnel	970 500€ HT
Plan de financement	Investissement CRTE 40% = 388 200 € MACS = 582 000€

Calendrier	<p>Maitrise d'œuvre : Janvier à Juillet 2022</p> <p>Autorisation administratives et règlementaires :</p> <p>Avril à Décembre 2022</p> <p>Travaux d'aménagement VRD : 2023</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de la zone en 2023</li> <li>- Nombre d'entreprises accueillies</li> </ul>



## Modernisation de l'éclairage public des ZAE

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	1) LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
Action n°	CC MACS – ZAE4
Maître d'ouvrage	SYDEC/Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud
Description de l'action :	Moderniser l'éclairage public des ZAE du territoire afin d'une part économiser la consommation électrique des candélabres existants et d'autre part, lutter contre la pollution lumineuse et développer les trames noires par l'aménagement de corridors écologiques nocturnes.
Partenaires	SYDEC - Communes
Coût prévisionnel	<b>Dépenses d'investissement</b> Total = 2 617 710 €
Plan de financement	Participation du SYDEC dans cette opération
Calendrier	Etude en 2024 et travaux en 2025-2026 – programmation à affiner avec le SYDEC
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation énergétique



## Mise en place feuille de route Transition Ecologique

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	Lutte contre le changement climatique
Action n°	CCMACS ENV1.1.1
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD EPCI
Description de l'action	MACS s'est lancé dans un projet de territoire en janvier 2021 avec comme objectif de fixer des orientations politiques avec en fil rouge la transition écologique. Afin de traduire ces orientations en actions concrètes, une feuille de route permettra de dimensionner dans le temps et avec les moyens nécessaires ces actions. Cette feuille de route répondra également aux ambitions de Néo Terra, porté par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, et l'obtention du label Climat-Air-Energie de l'ADEME.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Département, Région, Etat : subventions (cf. section plan de financement) + technique</li><li>• DDTM et DREAL : autorisations réglementaires et environnementales</li><li>• Communes : technique</li><li>• ADEME : subvention + technique</li></ul>
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : 30 000€
Plan de financement	10 000 € attribués sur le diagnostic environnemental Climat-Air-Energie actualisé  20 000 € attribués sur la concertation et l'élaboration du document cadre.  A solliciter : - ADEME : financement d'AMO ex CITERGIE - Etat : DSIL et DETR

	- Région : DATAR
Calendrier	<p>Le diagnostic environnemental est lancé et sera finalisé début 2022.</p> <p>La concertation va commencer à la suite du projet de territoire en avril 2022.</p> <p>La finalisation de la feuille de route est prévue en octobre 2022.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	Etat d'élaboration de la feuille de route



## Projet Favoriser la production d'énergies renouvelables, prioritairement sur les espaces déjà artificialisés

CRTE 22/26

Orientation stratégique n°	1.1.2
Action n°	CCMACS ENV 1.1.2
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de sa feuille de route transition énergétique, MACS souhaite développer des énergies renouvelables sur son territoire, prioritairement sur des espaces déjà artificialisés pour ne pas impacter des espaces NAF. Cette action prendra plusieurs mois pour qu'elle puisse se mettre en œuvre. La démarche passera par l'identification du foncier, son acquisition, des études de faisabilité, des montages de dossiers tant administratifs, juridiques, techniques que financiers. Certains projets devront lever des contraintes réglementaires notamment sur des communes littorales avec des notions comme continuité de l'urbanisation, espaces protégés...)
Partenaires	SEM Macs énergies, Association citoyennes Aloe
Coût prévisionnel	3 000 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2022 à 2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Kwh produits



## Installation d'un réseau de stations GNV

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	Lutte contre le changement climatique
Action n°	CCMACS ENV1.2.1 et 1.2.2
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD EPCI
Description de l'action	MACS porte la transition énergétique sur son territoire depuis 2015 en cherchant notamment à développer et diversifier les énergies renouvelables sur son territoire, mais également à développer la distribution de ces énergies. Le territoire produit aujourd'hui près de 118 GWh/an de biogaz ce qui correspond à 73 % de son potentiel. Il est donc nécessaire de développer les moyens de distribuer cette énergie. Le transport de marchandise a été identifié comme un moyen efficace d'utiliser cette énergie renouvelable.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Département, Région, Etat : subventions (cf. section plan de financement) + technique</li><li>• DDTM et DREAL : autorisations réglementaires et environnementales</li><li>• ADEME : subvention + technique</li><li>• Entreprises : technique</li><li>• GrDF</li></ul>
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : 100 000€
Plan de financement	20 000 € attribués sur l'étude d'opportunité qui est lancée en début d'année 2022.  80 000 € attribués à la part potentielle des fonds propres à apporter au projet.  A solliciter : - ADEME

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat : DSIL et DETR</li> <li>- Région : DATAR</li> <li>- GrDF</li> <li>- Entreprises : Distributeurs d'énergie + transporteurs</li> </ul>
Calendrier	<p>L'étude d'opportunité sera lancée début 2022.</p> <p>L'étude de faisabilité pourra être lancée à l'automne 2022 pour prévoir une installation fin 2023.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	Etat d'avancement du projet



## Installation de bornes pour la recharge de véhicules électriques

### CRTE MACS

Orientation stratégique n°	Lutte contre le changement climatique
Action n°	CCMACS ENV1.2.3
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD EPCI
Description de l'action	MACS porte la transition énergétique sur son territoire depuis 2015 en cherchant notamment à développer et diversifier les énergies renouvelables sur son territoire, mais également à développer la distribution de ces énergies. Le territoire produit aujourd'hui près de 41 GWh/an d'électricité renouvelable ce qui correspond à 3.3 % de son potentiel. Il est donc nécessaire de développer les moyens de distribuer cette énergie. Le transport a été identifié comme un moyen efficace d'utiliser cette énergie renouvelable. Une étude stratégique départementale portée par le SYDEC permettra de définir le nombre de bornes à déployer.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Département, Région, Etat : subventions (cf. section plan de financement) + technique</li><li>• DDTM et DREAL : autorisations réglementaires et environnementales</li><li>• ADEME : subvention + technique</li><li>• SYDEC : subvention + technique</li><li>• Entreprises : technique</li></ul>
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : à définir en fonction du nombre de bornes
Plan de financement	A solliciter : - ADEME : financement

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat : DSIL et DETR</li> <li>- Région : DATAR</li> <li>- Entreprises : Distributeurs d'énergie</li> <li>- SYDEC</li> </ul>
Calendrier	L'étude stratégique sera lancée début 2022 avec un déploiement des premières bornes en 2023.
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de bornes de recharge pour véhicule électrique



## Projettraitemet des dechets de venaison

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	5
Action n°	CCMACS URB5.1
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre du traitement des dechets de venaison, il est nécessaire de construire des plateformes de stockage des dechets de venaison
Partenaires	
Coût prévisionnel	150 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Tonnage de déchets traités



## Projettraitemet des dechets de venaison

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	5
Action n°	CCMACS URB5.2
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre du traitement des dechets de venaison, il est nécessaire de traiter spécifiquement ces derniers par une entreprise spécialisée
Partenaires	
Coût prévisionnel	30 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Tonnage de dechets traités



## Projet Etude renforcement des Perrés - Front de mer à Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	CCMACS GEM 2.1
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la prévention des risques naturels, il est nécessaire de renforcer les perrés du front de mer, soumis à de fortes tempêtes. Au préalable, il est nécessaire d'étudier les travaux nécessaires.
Partenaires	FEDER, CR, CD40, GIP littoral
Coût prévisionnel	30 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface et longueur de perrés renforcés



## Projet: Travaux renforcement des Perrés - Front de mer à Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	CCMACS GEM 2.1
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la prévention des risques naturels, il est nécessaire de renforcer les perrés du front de mer.
Partenaires	FEDER, CR, CD40 ; GIP littoral
Coût prévisionnel	200 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface et longueur de perrés renforcés



## Projet: Etude renforcement du Quai liberté à Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	CCMACS GEM 2.3
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la prévention des risques naturels, il est nécessaire de renforcer le quai liberté, soumis à de fortes tempêtes. Au préalable, il est nécessaire d'étudier les travaux nécessaires.
Partenaires	FEDER, CR, CD40, GIP littoral
Coût prévisionnel	50 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface et longueur de quais renforcés



## Projet: Travaux renforcement du Quai liberté à Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	CCMACS GEM 2.4
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la prévention des risques naturels, il est nécessaire de renforcer le quai liberté.
Partenaires	FEDER, CR, CD40 ; GIP littoral
Coût prévisionnel	2 200 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2023/2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface et longueur de perrés renforcés



## Projet: Etude renforcement du Quai Pompidou au Pont Bonamour à Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	CCMACS GEM 2.5
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la prévention des risques naturels, il est nécessaire de renforcer le quai Pompidou, soumis à de fortes tempêtes. Au préalable, il est nécessaire d'étudier les travaux nécessaires.
Partenaires	FEDER, CR, CD40, GIP littoral
Coût prévisionnel	50 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface et longueur de quais renforcés



## Projet: Travaux renforcement du Quai liberté au Mole Biasini à Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	CCMACS GEM 2.7
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la prévention des risques naturels, il est nécessaire de renforcer le quai liberté jusqu'au mole Biasini
Partenaires	FEDER, CR, CD40 ; GIP littoral
Coût prévisionnel	2 000 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface et longueur de perrés renforcés



## Projet: Etude renforcement Digue du Bouret à Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	CCMACS GEM 2.8
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la prévention des risques naturels, il est nécessaire de renforcer la digue du bouret, soumis à de fortes tempêtes. Au préalable, il est nécessaire d'étudier les travaux nécessaires.
Partenaires	
Coût prévisionnel	50 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface et longueur de quais renforcés



## Projet: Travaux renforcement Digue du Bouret à Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	CCMACS GEM 2.9
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la prévention des risques naturels, il est nécessaire de renforcer la digue du bourret
Partenaires	
Coût prévisionnel	200 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface et longueur de digues renforcées



## Projet: Etude renforcement Epis central à Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	CCMACS GEM 2.10
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la prévention des risques naturels, il est nécessaire de renforcer l'épis central, soumis à de fortes tempêtes. Au préalable, il est nécessaire d'étudier les travaux nécessaires.
Partenaires	FEDER, CR, DC40, GIP Littoral
Coût prévisionnel	50 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface et longueur d'épis renforcés



## Projet: Travaux renforcement Epis central à Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	CCMACS GEM 2.11
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la prévention des risques naturels, il est nécessaire de renforcer l'epis central a Capbreton
Partenaires	FEDER, CR, CD40, GIP Littoral
Coût prévisionnel	200 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface et longueur de digues renforcées



## Projet: Etude renforcement Epis Santocha (partie haute) à Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	CCMACS GEM 2.12
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la prévention des risques naturels, il est nécessaire de renforcer l'épis santocha (partie haute), soumis à de fortes tempêtes. Au préalable, il est nécessaire d'étudier les travaux nécessaires.
Partenaires	FEDER, CR, DC40, GIP Littoral
Coût prévisionnel	40 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface et longueur d'épis renforcés



## Projet: Travaux renforcement Epis Santocha (partie haute) à Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	CCMACS GEM 2.13
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la prévention des risques naturels, il est nécessaire de renforcer l'epis santocha (partie Haute) a Capbreton
Partenaires	FEDER, CR, CD40, GIP Littoral
Coût prévisionnel	250 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface et longueur de digues renforcées



## Projet: Etude renforcement Epis Santocha (partie basse) à Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	CCMACS GEM 2.14
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la prévention des risques naturels, il est nécessaire de renforcer l'épis santocha (partie basse), soumis à de fortes tempêtes. Au préalable, il est nécessaire d'étudier les travaux nécessaires.
Partenaires	FEDER, CR, DC40, GIP Littoral
Coût prévisionnel	100 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface et longueur d'épis renforcés



## Projet: Travaux renforcement Epis Santocha (partie basse) à Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	CCMACS GEM 2.15
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la prévention des risques naturels, il est nécessaire de renforcer l'epis santocha (partie basse) a Capbreton
Partenaires	FEDER, CR, CD40, GIP Littoral
Coût prévisionnel	1 500 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface et longueur de digues renforcées



## Projet Etude de qualification des systèmes d'endiguement

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	CCMACS GEM 2.16
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la prévention des risques naturels, notamment liée aux inondation, la réglementation a récemment évolué, supprimant la notion de 1.5 m de hauteur. Il est donc nécessaire d'étudier les éventuels systèmes d'endiguement qui pourraient être retenus suite à cette évolution réglementaire.
Partenaires	Agence de l'eau
Coût prévisionnel	80 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de nouveaux systèmes d'endiguement



## Projet Etude de gestion des eaux sur les bassins versants

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	CCMACS GEM 2.17
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la prévention des risques naturels, notamment liée aux inondations il est nécessaire d'étudier les caractéristiques des bassins versants du territoire et l'incidence des ruissellements des eaux pluviales et des remontées de nappe pour les zones à enjeux.
Partenaires	Agence de l'eau
Coût prévisionnel	80 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de Surface protégée



## Projet: Travaux d'aménagement de bassins d'infiltration et de stockage d'eau

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	CCMACS GEM 2.18
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la prévention des risques naturels, notamment liée aux inondation il pourrait nécessaire de créer des bassins d'infiltration servant de stockage d'eau liés à l'incidence des ruissellements des eaux pluviales et des remontées de nappe.
Partenaires	Agence de l'eau
Coût prévisionnel	100 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de bassins réalisés



## Projet Stratégie numérique de MACS et des communes

CRTE 22/26

Orientation stratégique n°	7.4
Action n°	CCMACS SI 7.4
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de la politique publique sur l'innovation numérique, MACS souhaite définir sa stratégie numérique pour l'ensemble de son territoire (MACS et les communes). Les nouvelles technologies au service des nouveaux besoins de la population et du projet de territoire permettront de renforcer le territoire en développement numérique. Pour cela, les réflexions sur les infrastructures, les services, les supports, les outils et les compétences des différents intervenants à mettre en œuvre seront autant de réponses à apporter.
Partenaires	L'ensemble des partenaires de la thématique
Coût prévisionnel	2 500 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2022 a 2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'actions qui découlera de la stratégie



## Projet Etude reconquête biodiversité le long voie contournement a Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	6
Action n°	CCMACS URB6.1
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre de reconquête de la biodiversité, il est nécessaire d'étudier comment valoriser ce site
Partenaires	
Coût prévisionnel	50 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface valorisée



## Projet: Etude de capacité - densification des dents creuses

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	6
Action n°	CCMACS URB6.2.1
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre des objectifs ZAN, il est nécessaire d'étudier les faisabilités des projets en renouvellement du tissu urbain
Partenaires	EPFL
Coût prévisionnel	50 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de surface valorisée et nombre de logements créés



## Projet: Etude de requalification bâtiments et optimisation du foncier (Fond du lac) à Seignosse

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	6
Action n°	CCMACS URB6.2.2
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre d'une optimisation foncière, il est nécessaire d'étudier le devenir de la réserve foncière située au fond du lac à Seignosse pour pouvoir définir le projet le plus adapté
Partenaires	EPFL
Coût prévisionnel	80 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de surface économisée



## Projet Etude de requalification bâtiment en friche avenue Pompidou à Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	6
Action n°	CCMACS URB6.2.3 et 7.2
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre d'une optimisation foncière, il est nécessaire d'étudier le devenir du bâtiment situé Av Pompidou à Capbreton pour pouvoir définir le projet le plus adapté
Partenaires	EPFL
Coût prévisionnel	50 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de surface économisée



## Etude d'intégration de la trajectoire ZAN dans les documents de planification

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	6. Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers
Action n°	CC MACS URB6.2.4
Maître d'ouvrage	MACS EPCI
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	<p>Engagée dans la définition d'un projet de territoire axé sur la transition écologique, la communauté de communes souhaite concrétiser son projet politique par la définition d'un programme d'actions permettant d'inscrire son territoire et ses politiques publiques dans une trajectoire ZAN.</p> <p>Porteur d'une réelle révolution dans les modes de représentation et de conception des politiques d'urbanisme, l'objectif ZAN tel que la communauté de communes MACS le conçoit devra répondre à un défi de taille : comment concilier la préservation de la qualité reconnue et recherchée de son cadre de vie face à une forte attractivité démographique, renforcée par la crise sanitaire, et la fin des possibilités d'extension de l'urbanisation.</p> <p>Derrière cet immense défi se révèle un triple enjeu : la constitution d'un socle de connaissances renouvelé, solide, pluridisciplinaire par une co-production avec les acteurs locaux, l'appropriation par l'ensemble de la chaîne des acteurs des nouvelles représentations d'habiter à travers le déploiement d'une démarche pédagogique forte et la conciliation de nos « vents contraires » (attractivité/sobriété, densité/qualité, renouvellement urbain/risques, etc.). Pour ce faire, une série d'actions est envisagée :</p>

	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer une méthode d'analyse de l'artificialisation sur le territoire et de son évolution</li> <li>2. Analyser la multifonctionnalité des espaces selon une approche ERC</li> <li>3. Travailler sur le tissu urbain afin de dégager les possibilités de maintenir/créer de la nature en ville et de lutter contre les îlots de chaleur</li> <li>4. Dégager des capacités de constructibilité en renouvellement urbain par une stratégie foncière affirmée, comprenant des tests de capacités et des bilans financiers prévisionnels et un travail sur les formes urbaines pour une densité qualitative et adaptée à la diversité du territoire</li> <li>5. Développer une pédagogie autour du ZAN et des formes de densités acceptables auprès des habitants, professionnels, élus.</li> </ol>
Partenaires	<p>AUDAP (agence d'urbanisme) en Assistant à maîtrise d'ouvrage (A DISCUTER)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action 1 : AUDAP (ACQUIS)</li> <li>- Action 2 : CEREMA et BE spécialisé en génie écologique (PRISE DE CONTACT)</li> <li>- Action 3: CPIE du Seignanx en animateur auprès des acteurs locaux de l'environnement et BET spécialisé sur renaturation (PRISE DE CONTACT)</li> <li>- Action 4 : BE spécialisé en foncier/logement/architecture (PRISE DE CONTACT) + CAUE des Landes et cabinet d'architectes (A DISCUTER)</li> <li>- Action 5: sociologues et agence de communication (A DISCUTER)</li> </ul>
Coût prévisionnel	<p>Fonctionnement (frais d'études) : 192 000 € HT</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action 1 = 16 000 € HT</li> <li>- Action 2 = 40 000 € HT</li> <li>- Action 3 = 44 000 € HT</li> <li>- Action 4 = 60 000 € HT</li> <li>- Action 5 = 16 000 € HT</li> </ul> <p>+ Charges de personnel = 2 ETP en interne mobilisés à 50% = 50 000 €</p>
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coût prévisionnel des études = 176 000 € HT</li> <li>- Financement = emprunt</li> <li>- Recettes = 50 000 € (AMI ZAN de l'ADEME) = Subvention demandée</li> </ul>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attribution marchés publics = 1<sup>er</sup> semestre 2022</li> <li>- Action 1 : engagement en 2022 pour une durée de 2 ans.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action 2 : engagement en 2023 pour une durée de 3 ans</li> <li>- Action 3 : engagement en 2022 pour une durée de 4 ans</li> <li>- Action 4 : engagement en 2022 pour une durée de 4 ans</li> <li>- Action 5 : engagement en 2022 pour une durée de 4 ans</li> </ul> <p>Achèvement prévu en 2026 pour alimenter la révision des documents de planification.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution des surfaces artificialisées (nombre d'hectares)</li> <li>- Evolution des surfaces exploitées à des fins agricoles/sylvicoles (nombre d'hectares)</li> <li>- Evolution des surfaces dédiées aux réservoirs de biodiversité et aux corridors écologiques (nombre d'hectares, état zéro en 2019 = 41 887 ha)</li> <li>- Evolution des surfaces dédiées à la préservation des zones humides (nombre d'hectares, état zéro en 2019 = 1699 ha)</li> <li>- Nombre d'arbres plantés</li> <li>- Nombre d'opération d'aménagement luttant contre les îlots de chaleur</li> <li>- Evolution des investissements de MACS dédiés à des actions de désimperméabilisation (en lien avec sa compétence voirie)</li> </ul>



## Projet Etude de requalification secteur urbain Blvd des cigales à Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	6
Action n°	CCMACS URB6.2.5 et 6.2.6
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre d'une optimisation foncière, il est nécessaire d'étudier le devenir du bâtiment situé Blvd des cigales à Capbreton pour pouvoir définir le projet le plus adapté
Partenaires	EPFL
Coût prévisionnel	50 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de surface économisée



## Projet Acquisition foncière du Gaillou à Capbreton (formation enseignement supérieur)

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	6
Action n°	CCMACS URB6.2.7
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre d'une optimisation foncière, il est nécessaire d'étudier la possibilité d'acquisition foncière sur le site du Gaillou pour y construire un pole d'enseignement supérieur et de formation
Partenaires	EPFL
Coût prévisionnel	800 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2022 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de surface reutilisées



## Elaboration d'un Plan PAYSAGE

### CRTE 22/26

Orientation stratégique n°	6. Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers
Action n°	CC MACS URB6.3
Maître d'ouvrage	MACS
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	<p>Engagée dans la définition d'un projet de territoire axé sur la transition écologique, la communauté de communes souhaite concrétiser son projet politique par la définition d'un programme d'actions permettant d'inscrire son territoire et ses politiques publiques dans une trajectoire ZAN, face au défi de conjuguer accroissement soutenu de la population et préservation de la qualité de son cadre de vie.</p> <p>Porteur d'une réelle révolution dans les modes de représentation et de conception des politiques d'urbanisme, l'objectif ZAN tel que la communauté de communes MACS le conçoit devra répondre à un défi de taille : comment concilier la préservation de la qualité reconnue et recherchée de son cadre de vie face à une forte attractivité démographique.</p> <p>Le plan Paysage sera un outil permettant de construire, de manière transversale et coordonnée, les paysages de demain en mettant la qualité du cadre de vie au centre d'un projet de territoire. C'est également une démarche qui invite à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) de manière plus durable. Plusieurs enjeux se dessinent d'ores et déjà :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Améliorer le paysage de l'habitat, en anticipant</li></ul>

	<p>l'intégration des opérations de renouvellement urbain/densification et en valorisant les espaces publics en faveur de la convivialité, des modes doux, et du végétal, etc</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revaloriser le paysage des activités économiques en requalifiant les zones d'activités existantes notamment celles des entrées d'agglomération</li> <li>- Préserver et développer les structures paysagères assurant les fonctionnalités écologiques</li> <li>- Mettre en valeur le paysage patrimonial, littoral comme rétro-littoral.</li> <li>- Favoriser la découverte paysagère à travers les modes doux,</li> <li>- Etc.</li> </ul>
Partenaires	Cabinet d'architecte/paysagiste Acteurs locaux
Coût prévisionnel	Frais d'études = 80 000 euros HT
Plan de financement	Dépenses : emprunt Recettes : 0 subventions demandées
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement en 2024, après attribution de marchés publics, pour une durée prévisionnelle de 2 ans</li> <li>- Elaboration/Achèvement en parallèle de l'évolution des documents de planification</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	



## ProjetReglement local de publicité intercommunal (RLPi)

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	7
Action n°	CCMACS URB7.1
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre d'une amélioration de la qualité du cadre de vie, il est nécessaire de mieux gérer les nuisances visuelles des enseignes de publicité
Partenaires	EPFL
Coût prévisionnel	80 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de panneaux sauvages supprimés



## Projet Elaboration 3eme PLH

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	7
Action n°	CCMACS URB7.4
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Dans le cadre d'évolution de la politique publique de l'habitat, il est nécessaire de mettre à jour le PLH de mACS
Partenaires	Acteurs de l'habitat
Coût prévisionnel	80 000
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de LLS produits



## Modèle de fiche action/Installation de la WIFI au sein des Hôtels Sociaux de MACS: inclusion numérique

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	1
Action n°	A définir
Maître d'ouvrage	MACS
Maître d'ouvrage	MACS
Description de l'action	<p>MACS gère 4 Hôtels Sociaux soit 13 logements d'insertion, qui permet d'accueillir, sur une année, une cinquantaine de personnes en difficulté sociale dont une vingtaine d'enfants.</p> <p>Face à la fracture numérique et à la difficulté d'accéder à des informations fiables accentuées par la crise sanitaire, cette mesure permettra aux personnes hébergées d'atteindre en continu l'information.</p> <p>En effet, les différents publics accueillis souffrent de cette crise sanitaire et de l'accélération des besoins numériques qui en découlent. Cette situation remet en question l'accès aux droits, aux loisirs, à l'information de toutes natures, à la formation professionnelle, à l'emploi, qui sont autant de domaines fondamentaux concourant à l'égalité des chances et à leur parcours d'insertion et de réussite.</p> <p>Le déploiement de la WIFI sur les différents sites d'hébergement permettra de lutter contre la fracture numérique des personnes accueillies sur le territoire MACS, de développer de nouveaux usages numériques, qui pourront être accompagnés par les conseillers numériques.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	15 000€
Plan de financement	6 000€ CRTE 9 000€ MACS

Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Taux d'utilisation



## Modèle de fiche action/projet Aires des Gens du Voyage / rénovation des réseaux d'eau / remise aux normes

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	2
Action n°	A définir
Maître d'ouvrage	CC MACS
Maître d'ouvrage	CC MACS + CIAS
Description de l'action	Les réseaux d'eau des aires permanentes d'accueil des Gens du Voyage doivent faire l'objet d'une rénovation totale pour les mettre aux normes environnementales, prendre en compte les usages spécifiques des populations accueillies, éviter tout rejet de polluants dans l'environnement.
Partenaires	CC MACS Assistance à maîtrise d'ouvrage co pilotée CIAS et MACS
Coût prévisionnel	400 000€
Plan de financement	CRTE : 160 000€ Fiche PPI MACS : 240 000€
Calendrier	2022 : Lancement de l'AMO 2023-2025 : lancement des travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	Amélioration des conditions de vie Limitation des inondations sur les parties de stationnement et de circulation Réduction des coût d'hydrocurage



## Modèle de fiche action/projet Etude de faisabilité pour la création d'une filière de maintien à domicile

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	2
Action n°	<b>A définir</b>
Maître d'ouvrage	CIAS
Maître d'ouvrage	CIAS
Description de l'action	<p>Le CIAS, comme tous les acteurs du Maintien à Domicile, doit faire face à une difficulté de recrutement qui s'intensifie suite à la crise du COVID : problème de vocation, formation, conditions de travail, pénibilité ...</p> <p>Le CIAS, en partenariat avec d'autres établissements publics autonomes et sous l'égide du Département des Landes, réfléchit à l'opportunité de créer une filière d'emploi qui bénéficiera à l'ensemble des acteurs pour faire face au besoin de main d'œuvre de ce secteur en tension.</p> <p>Pour animer cette démarche, il semble nécessaire de mettre en œuvre une étude de faisabilité.</p>
Partenaires	Département des Landes Acteurs du Maintien à Domicile : ADMR ... Acteurs de l'insertion et de l'emploi : Pôle Emploi, Mission Locale
Coût prévisionnel	50 000€
Plan de financement	CRTE : 20 000€ Département des Landes : 20 000€ CIAS et partenaires : 10 000€
Calendrier	Lancement de l'étude de faisabilité : 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de recrutements qualitatifs Nombre de professionnels formés



## Modèle de fiche action/projet Aires des Gens du Voyage / Installation de zones de tri sélectif

CRTE XX

Orientation stratégique n°	2
Action n°	<b>A définir</b>
Maître d'ouvrage	CC MACS
Maître d'ouvrage	CC MACS + CIAS
Description de l'action	Les aires d'accueil des Gens du Voyage et l'aire de grand Passage font souvent l'objet de dépôts de déchets de manière désordonnée ou avec des moyens qui ne correspondent pas. Des contacts ont été pris avec le SITCOM pour commencer à étudier la mise à disposition de points de tris sur chacune des aires afin de mettre à disposition les infrastructures adaptées. L'action sera doublée par un travail partenarial d'éducation à cette pratique.
Partenaires	SITCOM : installation MACS : Aide à maîtrise d'ouvrage en cours de lancement.
Coût prévisionnel	150 000€
Plan de financement	CRTE : 60 000€ MACS, fiche PPI : 90 000€
Calendrier	AMO : 2022 Construction : 2023-2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Utilisation du tri sélectif



## Modèle de fiche action/projet Achat de vélos électriques pour les aides à domicile

CRTE XX

Orientation stratégique n°	1
Action n°	<b>A définir</b>
Maître d'ouvrage	Centre Intercommunal d'Action Sociale
Maître d'ouvrage	Centre Intercommunal d'Action Sociale Etablissement Public Administratif
Description de l'action	<p>Les aides à domicile utilisent leur véhicule personnel pour se rendre au domicile des personnes accompagnées, selon un planning établi par le service d'aide et d'accompagnement à domicile du CIAS. Un temps de trajet de 10 mn entre chaque personne accompagnée est planifié.</p> <p>Certains agents interviennent sur des secteurs qui pourraient permettre leur déplacement en vélo électrique, notamment du printemps à l'automne où la circulation en voiture n'est pas aisée en raison d'une affluence touristique.</p> <p>Les représentants du personnel sont parties prenantes de cette évolution des conditions de travail.</p> <p>Le projet a été testé à l'été 2021 et doit faire l'objet d'une offre plus forte sur l'ensemble du territoire</p> <p>MACS.</p> <p>Conformément à la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019, MACS et son CIAS sont très engagés pour faire évoluer les modalités de déplacements et notamment dans le cadre professionnel, en renforçant les offres de déplacements du quotidien et le développement de l'usage des mobilités les moins polluantes</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le prix moyen d'un vélo électrique est de

	2500€. 25 000€ de cout total
Plan de financement	10 000€ CRTE 10 000€ Bonus Vélo Ministère de l'économie 5 000€ MACS
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Amélioration de la Qualité de vie au travail des agents Utilisation par les aides à domicile



## Programme d'animations pluriannuel de mise en réseau et partage d'expériences pour la transition durable des entreprises

Orientation stratégique n°	7
Action n°	
Maître d'ouvrage	MACS
Maître d'ouvrage	MACS
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Tissu économique riche et en mouvement,</li><li>• Développement des compétences de MACS en matière de développement économique</li></ul> <p><b>Enjeux principaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser des espaces d'échanges et de débats entre et avec les acteurs économiques (institutions, chefs d'entreprises et partenaires)</li><li>• Mieux identifier les besoins et potentiels du territoire en matière de développement économique, d'entreprises et accompagner les dynamiques</li><li>• Faire connaître des entreprises du territoire, valoriser les innovations et la créativité, les développements, etc...</li><li>• Favoriser l'accès aux dispositifs, aux appels à projets pour les entreprises</li><li>• Améliorer la connaissance du rôle de l'intercommunalité vis-à-vis des entreprises et porteurs de projet,</li><li>• Valoriser l'aménagement d'une ZAE et accueillir les entreprises acquéreuses</li></ul> <p><b>Objectifs à atteindre :</b></p> <p>Mettre en réseau et être en proximité des entreprises du territoire en positionnant MACS comme facilitateur</p> <p>Anticiper les besoins et évolutions des entreprises, aider aux recrutements</p> <p>Déployer et piloter un programme d'animation des entreprises en lien avec les enjeux des stratégies de développement économique et</p>

	<p>touristique</p> <p>Faciliter les échanges et les coopérations entre entreprises</p> <p>Type d'actions à mener par an :</p> <p>Animations pilotées par le service développement économique (4 par an) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• animations en ZAE (en lien avec un projet, ou avec enjeux d'une ZA en particulier...)</li> <li>• animation interconnaissance entreprises du territoire (rencontre sportive,...)</li> <li>• temps prospectif d'échanges sur l'économie de demain /transition économique durable (intervenant, réflexion, conférences,...)</li> </ul> <p>Participation à des évènements de partenaires, cibler et co-construire 3-4 évènements par an avec les partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• WSL - automne</li> <li>• Big tour - été</li> <li>• Mise en relation emploi/entreprises : type job dating Pole emploi</li> <li>• Valorisation d'entreprises (Trophée, Lauréat, Parrainage)</li> </ul>
Partenaires	Pole emploi, chambres consulaires, initiatives landes, mission locale, clubs d'entreprises, Cap emploi,...
Coût prévisionnel	Postes de dépenses : coût d'0.5 ETP d'agent agent cat A sur le volet animation, cout d'intervenants/consultants, outils de communication
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Création d'un espace d'accompagnement de jeunes entreprises type pépinière

Orientation stratégique n°	7
Action n°	
Maître d'ouvrage	EPCI
Maître d'ouvrage	MACS
Description de l'action	<p>La Communauté de communes intervient directement au déploiement d'une offre foncière nécessaire à l'implantation de l'activité économique et dans l'accompagnement des porteurs de projet.</p> <p>Dans le cadre de la compétence développement économique et de son action volontariste pour accompagner les initiatives créatrices d'emplois, la Communauté de communes souhaite compléter <b>son soutien dans le parcours résidentiel des entreprises</b>, en se dotant d'un lieu emblématique qui offrira des espaces de travail favorisant la coopération, l'innovation et l'accompagnement de porteurs de projets inspirés par les savoir-faire du territoire.</p> <p>Ainsi, la Communauté de Communes MACS souhaite à travers ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Faire émerger sur le territoire de MACS le développement d'entreprises innovantes ;</li><li>- Favoriser la pérennité des entreprises du territoire ;</li><li>- Permettre aux entreprises de rester sur ce territoire en leur proposant des solutions d'implantations et des outils équipés, performants et adaptés à leurs besoins en termes de locaux tertiaires ;</li><li>- Accompagner et répondre aux besoins des porteurs de projet qui souhaitent créer leur entreprise sur le territoire en proposant un lieu référent : espace ressource, d'accompagnement et de suivi dans le</li></ul>

	<p>processus de la création ;</p> <p><b>Objectifs :</b>  Construire une pépinière d'entreprises emblématique du territoire de MACS avec un rayonnement régional.  Concilier priorités Néo Terra et développement économique via une nouvelle offre en immobilier d'entreprises  Accueillir et accompagner de jeunes entreprises innovantes en cohérence avec les savoir-faire du territoire et en anticipation de l'économie de demain  Répondre aux besoins des acteurs économiques</p> <p><b>Résultats attendus :</b>  Réponse aux besoins des entreprises d'aujourd'hui et de demain (adaptabilité)  Complémentarité de l'offre avec l'existant sur le territoire  Appropriation du projet par les acteurs économiques locaux  Bâtiment exemplaire en terme environnemental  Intégration dans l'ambiance de la ZAE Pédebert  Maitrise du budget  Compléter la réponse au parcours foncier des entreprises sur le territoire  Accompagnement 360° des porteurs de projets</p>
Partenaires	<p><u>Externe</u></p> <p><u>Institutionnels à associer :</u></p> <p>Europe : financeur  Etat : financeur  Région : financeur  Département : financeur  CCI, CMA Landes : partenaires techniques</p> <p><u>Local :</u></p> <p>Commune de Soorts-Hossegor : partenaire technique  Syndicat Mixte de Pédebert : partenaire technique et juridique  Association des commerçants de Pédebert : partenaire consultatif  Entreprises de la ZAE : partenaires consultatifs  Autres animateurs d'offre immobiliers d'entreprises selon avancée du projet : tête de réseaux des tiers lieux, espaces</p>

	coworking ...représentants de filière selon cible des entreprises à intégrer
Coût prévisionnel	<p>3M€ HT comprenant achat terrain (5000m<sup>2</sup> à 400.000€HT), études (programmation 18.375€HT) et construction.</p> <p>Investissement 2M€ HT pour la construction</p> <p>Fonctionnement 1M€ HT pour les différentes études (programmation et technique).</p> <p>Recrutement chef de projet catégorie A pour la conduite du projet dès 2022.</p>
Plan de financement	<p>CRTE : 40%</p> <p>Europe : 20%</p> <p>Région : 30% des dépenses d'investissements matériels, frais d'ingénierie, frais de personnel</p> <p>Département : 160.000€ dans le cadre de délégation de la compétence d'octroi d'aides à l'immobilier d'entreprises</p> <p>Ingénierie interne MACS : 1 ETP + équipes projet dev éco + patrimoine</p>
Calendrier	<p>Programme de la pépinière. Mobilisation élus et services Dév Eco et Patrimoine : 3 mois</p> <p>Marché de Maîtrise d'œuvre (Concours). Mobilisation services Marché et Patrimoine : 6.5 mois</p> <p>Conception. Mobilisation services Patrimoine et Dév Eco pour les validations : 8 mois</p> <p>Marchés de travaux. Mobilisation services Marché et Patrimoine : 3.5 mois</p> <p>Travaux. Mobilisation services Patrimoine principalement + finances et Marchés (avantage et sous-traitance) 13 mois</p> <p>Total durée cumulée minimale : 33 mois</p> <p>Ouverture second semestre 2025</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'entreprises hébergées

proposés	Nombre d'animations réalisées Nombre d'entreprises accueillies sur le territoire



## Accompagnement à la mise en réseau et animation de Tiers-lieux CRTE

Orientation stratégique n°	7
Action n°	
Maître d'ouvrage	EPCI
Maître d'ouvrage	MACS
Description de l'action	<p><b>Objectifs</b> : La Communauté de communes souhaite développer une vision et un maillage intercommunal de la dynamique actuellement existante entre les projets en :</p> <p><u>Structurant une politique d'animation et d'immobilier d'entreprises</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Orientation des projets qui se créent vers une offre pas uniquement de location d'espaces de travail mais favorisant les usages hybrides de locaux (mutualisation) ;</li><li>-Incitation à la créativité en disposant de lieux favorisant la rencontre des publics ;</li><li>-Action complémentaire d'accompagnement des entreprises en complément de l'offre foncière (ZAE) en lien avec les futurs espaces économiques gérés par MACS (pépinière...) et dans un objectif de progression technologique affirmé ;</li><li>-Proposer une offre intercommunale aux usagers en créant des passerelles entre les projets</li></ul> <p>-Offrir des alternatives de lieux de vie en proximité des lieux de résidences des habitants, décliner sa politique de développement durable (Néo Terra)</p> <p><u>Déclinaison opérationnelle de l'accompagnement à la vitalité durable des centres bourgs</u>;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Renforcement de l'attractivité territoriale, notamment en milieu rural où les espaces de rencontre, les lieux culturels et les pôles économiques sont plus rares : un tiers-lieux propose de nouveaux services en réponse aux besoins des habitants (inclusion numérique, accompagnement vers l'emploi, événements...).</li><li>-Mise à disposition de structures de travail à valeur ajoutée (réseau partenarial, qualité des équipements) permettant aux entreprises de travailler en centre-bourg</li><li>-Réhabilitation et de ré-habitation de patrimoine existant ou de friches (dents creuses des centres-bourgs)</li></ul> <p><u>Amélioration des impacts de la saisonnalité sur la vie économique hors saison</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Mise à disposition des lieux qualitatifs pouvant donner l'envie de rester sur le territoire à des travailleurs nomades, souvent installés sur le territoire en haute saison</li><li>-Accompagnement des travailleurs saisonniers sans emploi hors saison</li></ul>

	<p><b>Résultats attendus :</b> La Communauté de communes souhaite développer une vision et un maillage intercommunal de la dynamique actuellement existante entre les projets</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Etat, Région Nouvelle Aquitaine, Département des Landes, communes de l'EPCI</li> <li>- Structures privées et publiques et réseau d'accompagnement existants</li> </ul>
Coût prévisionnel	Selon les choix stratégiques
Plan de financement	<p>CRTE : 40%</p> <p>Région : selon prochain règlement d'intervention</p> <p>Département : possibilité d'accompagnement via l'appel à projets tiers lieux</p> <p>MACS : 25 000€ sur 2022</p>
Calendrier	1 <sup>er</sup> trimestre 2022 : définition de la politique d'accompagnement à la mise en réseau et animation de Tiers-lieux
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Nombre de d'entreprises accompagnées</p> <p>Nombre de tiers-lieux créés, animés et mis en réseau</p> <p>Dynamisation des centres bourgs à l'année</p>



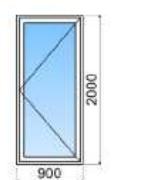
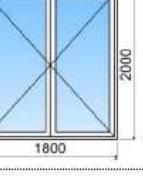
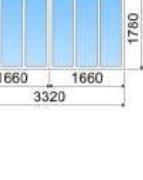
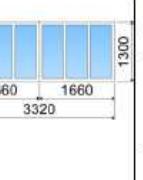
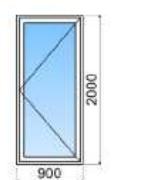
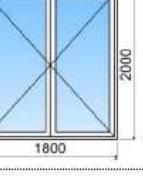
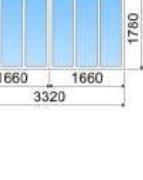
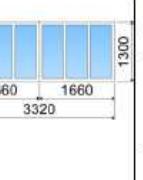
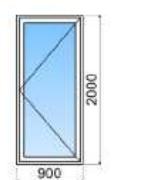
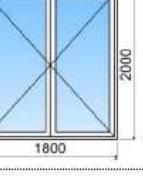
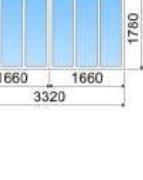
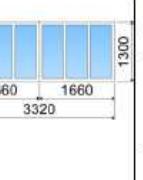
## Fiche action/projet **ORX VILLAGE NATURE**

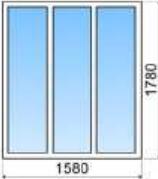
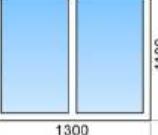
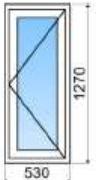
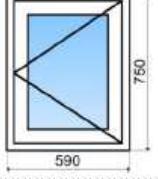
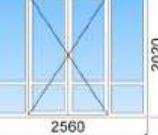
### Isolation de la salle des fêtes Mise en place de doubles vitrages

**CRTE ORX 1**

Orientation stratégique n°1	Lutte contre le changement climatique												
Action n°1	<b>Rénovation énergétique de la salle des fêtes : amélioration de l'isolation thermique avec la mise en place de doubles-vitrages sur les parois vitrées et de nouvelles menuiseries.</b>												
Maître d'ouvrage	Commune d'ORX Collectivité												
Description de l'action	<p><b><u>Contexte :</u></b></p> <p>La salle des fêtes d'Orx, d'une capacité de 225 personnes (surface au sol de 267 m<sup>2</sup>) a été construite en 1983 et rénovée en 2003.</p> <p>Elle est chauffée par pompes à chaleur air/air.</p> <p>Le changement des éclairages, par mise en place de luminaires LED économes en énergie a été réalisé en 2018.</p> <p><b>Répartition des déperditions</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Catégorie</th><th>Pourcentage</th></tr></thead><tbody><tr><td>Vitrages</td><td>34%</td></tr><tr><td>Plafonds</td><td>28%</td></tr><tr><td>Planchers</td><td>18%</td></tr><tr><td>Murs</td><td>15%</td></tr><tr><td>Pont thermiques</td><td>5%</td></tr></tbody></table> <p>Un diagnostic thermique a été réalisé par le SYDEC en avril 2021.</p> <p>Il montre que les principales déperditions de chaleur proviennent, à parts égales, de la toiture et des ouvertures (surfaces vitrées "simple vitrage").</p>	Catégorie	Pourcentage	Vitrages	34%	Plafonds	28%	Planchers	18%	Murs	15%	Pont thermiques	5%
Catégorie	Pourcentage												
Vitrages	34%												
Plafonds	28%												
Planchers	18%												
Murs	15%												
Pont thermiques	5%												

	<p>Suite à ce diagnostic, une <b>première tranche de travaux d'isolation</b> a été réalisée en juillet 2021 : changement de l'isolation thermique de la toiture.</p> <p>Cette première tranche a été réalisée pour un montant total de 64 665 euros HT.</p> <p>La commune a financé à hauteur de 31 872 euros HT, et une subvention DETR de 12 933 euros HT (20 %) a été octroyée.</p> <p>Une aide supplémentaire a été sollicitée auprès du fonds d'investissement local (FIL) de MACS pour un montant de 20 692 euros. Elle est en cours d'instruction.</p> <p>Ces travaux ont donné lieu à l'obtention d'une prime CEE pour un montant de 2 500.79 euros.</p> <p><b>Action :</b></p> <p>Le diagnostic thermique a montré que les déperditions par les surfaces vitrées étaient aussi importantes que celles par le plafond.</p> <p>Afin de terminer la rénovation énergétique du bâtiment, la deuxième tranche de travaux consiste à <b>améliorer l'isolation thermique des ouvertures par mise en place de doubles vitrages</b>.</p> <p>La surface totale des ouvertures vitrées (actuellement du simple vitrage sur menuiseries bois) est de 43.82 m<sup>2</sup>, soit environ 23% de la surface totale des cloisons extérieures du bâtiment.</p>
Partenaires	<p>L'étude thermique du bâtiment a été réalisée en avril 2021 par le SYDEC.</p> <p>Une subvention DETR de 20% du montant des travaux de toiture et d'isolation au plafond a été obtenue en 2021 ; le reste (80%) a été financé par les fonds propres de la commune (budget investissement).</p> <p><b>La nouvelle demande de subvention pour les double vitrages, à hauteur de 40 %, est sollicitée dans le cadre du CRTE pour l'année 2022.</b></p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût prévisionnel d'investissement est de <b>28 000 euros HT</b>, ce qui correspond aux opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépose des vitrages des menuiseries fixes, dépose des portes et fenêtres</li> <li>- Fourniture et pose de menuiseries PVC doubles vitrages en verre SP10 (anti-effraction) isolants, de caractéristiques thermiques Uw : 1.4 ; Ug : 1.0 ; Sw : 0.45.</li> <li>- Reprise en maçonnerie des feuillures des ouvrants</li> </ul>
Plan de financement	<p>Les travaux seront financés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget investissement de la commune : <b>5 600 euros HT</b> (20%)</li> <li>- <b>Subvention CRTE : 22 400 euros HT</b> (80%)</li> </ul>
Calendrier	<p>Les travaux seront réalisés en 2023, en une seule phase.</p> <p>Une consultation sera lancée début 2023 auprès de plusieurs entreprises pour retenir la mieux disante (qualité de l'offre, prix).</p> <p>Le délai de fabrication est estimé à 2 mois. La durée prévisionnelle des travaux de dépose des anciens vitrages et pose des nouveaux doubles-vitrages est de 10 jours environ.</p> <p>La réalisation des travaux est souhaitée au cours du printemps, pour une réouverture de la salle avant sa période de fréquentation maximale (été).</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Suivi mensuel de la consommation d'énergie pour le chauffage (données collectées par le compteur Linky), et du nombre d'heures ou de jours d'utilisation de la salle.</p>

Annexes		<b>Salle des fêtes d'Orx</b>																								
<p>Adresse du chantier : Commune de ORX - Mairie - - 40230 ORX Réf. : SALLE DES FETES</p> <table border="1" data-bbox="420 797 1437 1808"> <thead> <tr> <th data-bbox="420 797 595 842">Désignation</th> <th data-bbox="595 797 1103 842">Qté</th> <th data-bbox="1103 797 1246 842">Pu HT</th> <th data-bbox="1246 797 1389 842">Total HT</th> <th data-bbox="1389 797 1437 842">TVA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="420 842 595 1066">   Porte-fenêtre 1 vantail Larg 900 mm x Haut 2000 mm            . PVC Blanc            . Remplissage panneau plein            . Pose en feulure (prevoir reprise maçonnerie)            . Serrure 6 points            . Seuil PMR            . Bouton molleté         </td> <td data-bbox="1103 842 1246 1066">4</td> <td data-bbox="1246 842 1389 1066">1 164.00</td> <td data-bbox="1389 842 1437 1066">4 656.00</td> <td data-bbox="1437 842 1437 1066">1</td> </tr> <tr> <td data-bbox="420 1066 595 1268">   Porte-fenêtre 2 vantaux Larg 1800 mm x Haut 2000 mm            . PVC Blanc            . Remplissage panneau plein            . Pose en feulure (prevoir reprise maçonnerie)            . Serrure 6 points            . Seuil PMR            . Bouton molleté         </td> <td data-bbox="1103 1066 1246 1268">1</td> <td data-bbox="1246 1066 1389 1268">1 552.00</td> <td data-bbox="1389 1066 1437 1268">1 552.00</td> <td data-bbox="1437 1066 1437 1268">1</td> </tr> <tr> <td data-bbox="420 1268 595 1516">   Ensemble composé Larg 3320 mm x Haut 1780 mm            - Châssis fixe avec 2 meneaux : Larg 1660 mm x Haut 1780 mm            . PVC Blanc            . Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE            . Pose en renovation dans cadres bois existant            . Habillages int et ext            . Découpe des poteaux bois            - Châssis fixe avec 2 meneaux : Larg 1660 mm x Haut 1780 mm            . PVC Blanc            . Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE            . Pose en renovation dans cadres bois existant            . Habillages int et ext            . Découpe des poteaux bois         </td> <td data-bbox="1103 1268 1246 1516">1</td> <td data-bbox="1246 1268 1389 1516">2 964.00</td> <td data-bbox="1389 1268 1437 1516">2 964.00</td> <td data-bbox="1437 1268 1437 1516">1</td> </tr> <tr> <td data-bbox="420 1516 595 1785">   Ensemble composé Larg 3320 mm x Haut 1300 mm            - Châssis fixe avec 2 meneaux : Larg 1660 mm x Haut 1300 mm            . PVC Blanc            . Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE            . Pose en renovation dans cadres bois existant            . Habillages int et ext            . Découpe des poteaux bois            - Châssis fixe avec 2 meneaux : Larg 1660 mm x Haut 1300 mm            . PVC Blanc            . Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE            . Pose en renovation dans cadres bois existant            . Habillages int et ext            . Découpe des poteaux bois         </td> <td data-bbox="1103 1516 1246 1785">1</td> <td data-bbox="1246 1516 1389 1785">2 544.00</td> <td data-bbox="1389 1516 1437 1785">2 544.00</td> <td data-bbox="1437 1516 1437 1785">1</td> </tr> </tbody> </table>	Désignation	Qté	Pu HT	Total HT	TVA	 Porte-fenêtre 1 vantail Larg 900 mm x Haut 2000 mm . PVC Blanc . Remplissage panneau plein . Pose en feulure (prevoir reprise maçonnerie) . Serrure 6 points . Seuil PMR . Bouton molleté	4	1 164.00	4 656.00	1	 Porte-fenêtre 2 vantaux Larg 1800 mm x Haut 2000 mm . PVC Blanc . Remplissage panneau plein . Pose en feulure (prevoir reprise maçonnerie) . Serrure 6 points . Seuil PMR . Bouton molleté	1	1 552.00	1 552.00	1	 Ensemble composé Larg 3320 mm x Haut 1780 mm - Châssis fixe avec 2 meneaux : Larg 1660 mm x Haut 1780 mm . PVC Blanc . Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE . Pose en renovation dans cadres bois existant . Habillages int et ext . Découpe des poteaux bois - Châssis fixe avec 2 meneaux : Larg 1660 mm x Haut 1780 mm . PVC Blanc . Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE . Pose en renovation dans cadres bois existant . Habillages int et ext . Découpe des poteaux bois	1	2 964.00	2 964.00	1	 Ensemble composé Larg 3320 mm x Haut 1300 mm - Châssis fixe avec 2 meneaux : Larg 1660 mm x Haut 1300 mm . PVC Blanc . Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE . Pose en renovation dans cadres bois existant . Habillages int et ext . Découpe des poteaux bois - Châssis fixe avec 2 meneaux : Larg 1660 mm x Haut 1300 mm . PVC Blanc . Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE . Pose en renovation dans cadres bois existant . Habillages int et ext . Découpe des poteaux bois	1	2 544.00	2 544.00	1	
Désignation	Qté	Pu HT	Total HT	TVA																						
 Porte-fenêtre 1 vantail Larg 900 mm x Haut 2000 mm . PVC Blanc . Remplissage panneau plein . Pose en feulure (prevoir reprise maçonnerie) . Serrure 6 points . Seuil PMR . Bouton molleté	4	1 164.00	4 656.00	1																						
 Porte-fenêtre 2 vantaux Larg 1800 mm x Haut 2000 mm . PVC Blanc . Remplissage panneau plein . Pose en feulure (prevoir reprise maçonnerie) . Serrure 6 points . Seuil PMR . Bouton molleté	1	1 552.00	1 552.00	1																						
 Ensemble composé Larg 3320 mm x Haut 1780 mm - Châssis fixe avec 2 meneaux : Larg 1660 mm x Haut 1780 mm . PVC Blanc . Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE . Pose en renovation dans cadres bois existant . Habillages int et ext . Découpe des poteaux bois - Châssis fixe avec 2 meneaux : Larg 1660 mm x Haut 1780 mm . PVC Blanc . Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE . Pose en renovation dans cadres bois existant . Habillages int et ext . Découpe des poteaux bois	1	2 964.00	2 964.00	1																						
 Ensemble composé Larg 3320 mm x Haut 1300 mm - Châssis fixe avec 2 meneaux : Larg 1660 mm x Haut 1300 mm . PVC Blanc . Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE . Pose en renovation dans cadres bois existant . Habillages int et ext . Découpe des poteaux bois - Châssis fixe avec 2 meneaux : Larg 1660 mm x Haut 1300 mm . PVC Blanc . Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE . Pose en renovation dans cadres bois existant . Habillages int et ext . Découpe des poteaux bois	1	2 544.00	2 544.00	1																						

	 <p>Châssis fixe avec 2 meneaux Larg 1580 mm x Haut 1780 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>PVC Blanc</li> <li>Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE</li> <li>Pose en renovation dans cadres bois existant</li> <li>Habilages int et ext</li> <li>Découpe des poteaux bois</li> </ul>	1	1 164.00	1 164.00	1
	 <p>Ensemble composé Larg 2800 mm x Haut 1300 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Châssis fixe avec 2 meneaux : Larg 1680 mm x Haut 1300 mm</li> <li>PVC Blanc</li> <li>Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE</li> <li>Pose en renovation dans cadres bois existant</li> <li>Habilages int et ext</li> <li>Découpe des poteaux bois</li> <li>Châssis fixe avec 1 meneau : Larg 1120 mm x Haut 1300 mm</li> <li>PVC Blanc</li> <li>Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE</li> <li>Pose en renovation dans cadres bois existant</li> <li>Habilages int et ext</li> <li>Découpe des poteaux bois</li> </ul>	1	1 832.00	1 832.00	1
	 <p>Châssis fixe Larg 430 mm x Haut 1780 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>PVC Blanc</li> <li>Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE</li> <li>Pose en renovation dans cadres bois existant</li> <li>Habilages int et ext</li> </ul>	5	496.00	2 480.00	1
	 <p>Châssis fixe avec 1 meneau Larg 1300 mm x Haut 1100 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>PVC Blanc</li> <li>Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE</li> <li>Pose en renovation dans cadres bois existant</li> <li>Habilages int et ext</li> </ul>	2	776.00	1 552.00	1
	 <p>Fenêtre 1 vantail Larg 530 mm x Haut 1270 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>PVC Blanc</li> <li>Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE</li> <li>Pose en renovation dans cadres bois existant</li> <li>Habilages int et ext</li> </ul>	6	482.00	2 892.00	1
	 <p>Fenêtre 1 vantail Larg 590 mm x Haut 750 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>PVC Blanc</li> <li>Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE</li> <li>Pose en renovation dans cadres bois existant</li> <li>Habilages int et ext</li> </ul>	1	468.00	468.00	1
	 <p>Porte-fenêtre 2 vantaux + 2 fixes Larg 2560 mm x Haut 2020 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>PVC Blanc</li> <li>Vitrage SP10 . Tgi blanc 16 arg . 4 FE</li> <li>Pose en renovation</li> <li>Serrure 5 points</li> <li>Seuil PMR</li> <li>Bouton molleté</li> <li>Soubassement vitré (haut 550)</li> </ul>	1	3 028.00	3 028.00	1
Total TVA 1 (20%) = 5 026.40 € Total TVA 2 (10%) = 0.00 € Total TVA 3 (5.5%) = 0.00 €  Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposés par la loi, sera répercutée sur ces prix.			Total HT : 25 132 Total TVA : 5 026 Total TTC : 30 158		





## Fiche action/projet **ORX VILLAGE NATURE**

### Restauration des berges d'un plan d'eau de loisirs

#### CRTE ORX 2

Orientation stratégique n°3	Gestion de la ressource en eau (eaux de surface)
Action n°2	Restauration des berges d'un plan d'eau de loisirs
Maître d'ouvrage	Commune d'ORX Collectivité
Description de l'action	<p><b><u>Contexte :</u></b></p> <p>Certaines berges du plan d'eau de l'espace de loisirs Robert Dicharry se dégradent, notamment devant certains bancs : érosion, végétation dépérissante.</p> <p>Ce plan d'eau, d'une surface de 0.48 ha est situé en limite Est du bourg d'Orx. Il est destiné à la pêche de loisir et à la détente dans un milieu naturel. L'espace de loisir qui l'entoure est équipé de tables de pique-nique et de deux pontons adaptés aux personnes à mobilité réduite (agrément tourisme-handicap).</p> <p>Cet espace de loisirs est fréquenté toute l'année (plus de 300 jours/an) par les habitants du secteur, les vacanciers et les écoliers.</p> <p>Des événements sont organisés en collaboration avec la fédération de pêche.</p> <p><b><u>Action :</u></b></p> <p>Le projet consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- consolider 20 m de berges instables et soumises à l'érosion,</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- revégétaliser 80 m de berges avec des essences locales variées à forte valeur environnementale, adaptées à la stabilisation des berges par leur système racinaire.</li> <li>- renforcer par tunage sur 10 m les rives des fossés qui alimentent le plan d'eau, et les assises d'une passerelle au-dessus de l'un des fossés,</li> <li>- reprofilier le lit des deux fossés alimentant le plan d'eau, qui sont ensablés, pour rétablir la bonne circulation de l'eau dans les fossés et dans les buses sous les passerelles.</li> </ul> <p>Les actions de consolidation et renforcement des berges seront réalisées par des techniques de génie végétal (fascines, revégétalisation), en utilisant des matériaux et végétaux locaux.</p> <p><b><u>Lien avec les autres actions :</u></b></p> <p>Cette action entre dans le cadre du projet "ORX village nature".</p> <p>Cette action N°2 est associée à l'action N°6 "Sentier pédagogique de découverte de la biodiversité, des saveurs et des senteurs" : ce sentier cheminera sur les bords du plan d'eau.</p>
Partenaires	<p>Un cahier des charges pour la réhabilitation des berges a été établi, et validé par la chargée de mission du Syndicat Mixte Rivières Côte Sud.</p> <p><b>La demande de subvention, à hauteur de 80 %, est sollicitée dans le cadre du CRTE pour l'année 2022.</b></p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût prévisionnel d'investissement est de <b>12 700 euros HT</b>, répartis comme suit (voir devis détaillé en annexe) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de 20 m de berges par fascines : <b>1 700 euros HT</b></li> <li>- Plantation de végétaux sur 80 mètres de berges : <b>5 000 euros HT</b></li> <li>- Renforcement de berges par pieux battus en acacia : <b>5 000 euros HT</b></li> <li>- Reprofilage – désensablement de fossés : <b>1 000 euros HT</b></li> </ul>
Plan de financement	<p>Les travaux seront financés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget investissement de la commune : <b>2 540 euros HT</b> (20%)</li> <li>- <b>Subvention CRTE : 10 160 euros HT</b> (80%)</li> </ul>
Calendrier	<p>Les travaux seront réalisés en 2022, en une seule phase.</p> <p>Une consultation sera lancée début 2022 auprès de plusieurs entreprises pour retenir la mieux disante (qualité de l'offre, prix).</p> <p>La durée prévisionnelle des travaux de renforcement des berges, puis de plantations est estimée à 3 semaines.</p> <p>La réalisation des travaux est programmée en deux phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- restauration des berges et reprofilage en fin d'été, en période de basses eaux ;</li> <li>- plantations à l'automne, pour favoriser une reprise optimale de la végétation.</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Un contrôle de la reprise végétale sera réalisé 6 mois après les plantations.</p> <p>Le contrôle de la tenue des berges sera réalisé tous les semestres dans les deux années qui suivront les travaux.</p>

Annexes :

- Photos
- Localisation des travaux
- Budget prévisionnel détaillé



Le plan d'eau Robert Dicharry.

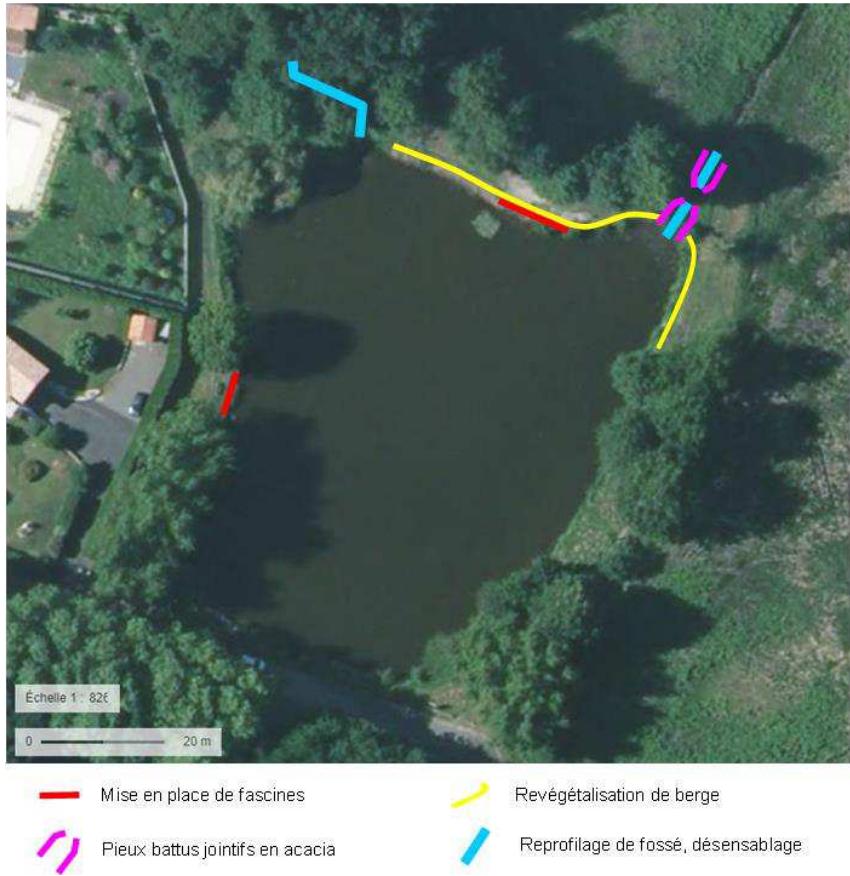


Berge dégradée devant un banc



Fossé à reprofiler et désensabler, berge support de passerelle à renforcer.

ESPACE DE LOISIRS ROBERT DICARRY - TRAVAUX DE RESTAURATION DE BERGES



**BUDGET PREVISIONNEL DETAILLE**

**CONSOLIDATION ET RESTAURATION DE BERGES**

- Pose de fascines (80 € le ml x 20 m) :	1 600.00
- Plantations de stabilisation de berge : plantation d'hélophytes et bouturage de saules (50 € / ml x 80 ml)	5 000.00
- Rechargement du sol derrière fascines (40 €/m <sup>3</sup> x 2.5 m <sup>3</sup> )	<u>100.00</u>
<b>TOTAL RESTAURATION DE BERGES (€ HT)</b>	<b>6 700.00</b>

**RENFORCEMENT DE BERGES SUPPORTANT LA PASSERELLE ET  
REPROFILAGE DE FOSSES**

- Renforcement des berges supportant la passerelle par pieux battus jointifs en acacia de 2 ml (250 € le ml x 20 m) :	5 000.00
- Reprofilage et désensablement de fossés (50 € / ml x 20 ml)	<u>1 000.00</u>
<b>TOTAL FOSSES ET SUPPORTS DE PASSERELLE (€ HT)</b>	<b>6 000.00</b>





## Fiche action/projet **ORX VILLAGE NATURE**

### Acquisition de zones humides et de bois de feuillus pour préserver la biodiversité

#### CRTE ORX 3

Orientation stratégique n°6	Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers
Action n°3	Acquisition de zones humides et de bois de feuillus pour préserver la biodiversité
Maître d'ouvrage	Commune d'ORX Collectivité
Description de l'action	<p><b><u>Contexte :</u></b></p> <p>La commune d'Orx est une commune rurale dont 1/4 de la surface est occupée par des zones Natura 2000 (Réserve Naturelle du Marais d'Orx). Cependant, sa position géographique, à proximité de la côte landaise qui est l'objet d'une forte pression démographique et touristique, nécessite de prendre des mesures pour préserver la biodiversité des espaces naturels de la commune à la périphérie de la réserve naturelle.</p> <p>Pour mieux connaître cette biodiversité, les élus ont lancé la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale, avec le soutien de l'OFB.</p> <p><b><u>Action :</u></b></p> <p>En profitant de l'opportunité d'une succession, la commune prévoit l'acquisition de parcelles qui sont classées au PLUi dans les catégories :</p>

	<p>"Réservoir de biodiversité", "Espace boisé classé", "Trame verte" ou "Trame bleue".</p> <p>Ces parcelles représentent une surface totale de <b>9.8 ha</b>, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3.2 ha d'espaces boisés classés,</li> <li>- 1.1 ha en trame bleue,</li> <li>- 5.5 ha en réservoir de biodiversité (et trame verte pour certaines).</li> </ul> <p>Ces parcelles seront maintenues en état ou valorisées par la création d'un sentier de découverte de la biodiversité locale.</p> <p><b>Lien avec les autres actions :</b></p> <p>Cette action entre dans le cadre du projet "Orx Village Nature". Elle est en lien avec l'action N°6 "Sentier pédagogique de découverte de la biodiversité, des saveurs et des senteurs". Ce sentier passera par certaines des parcelles acquises dans le cadre de cette action N°3.</p>
Partenaires	<p>Lors de la mise en place de son PLUi, la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud (MACS) a réalisé un inventaire des zones naturelles du territoire et a établi un classement des zones naturelles de la commune d'ORX. Cet inventaire a permis de sélectionner les parcelles que la commune a choisi d'acquérir.</p> <p><b>La demande de subvention, à hauteur de 40 %, est sollicitée dans le cadre du CRTE pour l'année 2022.</b></p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût prévisionnel d'achat des parcelles est de <b>29 400 euros HT</b> (9.8 ha à 3 000 euros /ha).</p> <p>Il s'agit pour l'essentiel de parcelles sans intérêt économique en raison de leur caractère humide et de l'absence d'entretien.</p>
Plan de financement	<p>Les acquisitions foncières seront financées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget investissement de la commune : <b>5 880 euros HT</b> (20%)</li> <li>- Subvention Département des Landes : <b>1 000 euros HT</b> (30% sur l'achat des 1.1 ha de zones humides)</li> <li>- <b>Subvention CRTE : 22 520 euros HT</b> (76.6 %)</li> </ul>
Calendrier	<p>Les acquisitions foncières sont prévues en 2022, la négociation avec le propriétaire est en cours.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Des inventaires de biodiversité (faune, flore et habitats naturels) seront réalisés sur ces parcelles en 2022 dans le cadre du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale.</p>
	 <p>Sous-bois humide dans la trame bleue d'Orx</p>





## Fiche action/projet **ORX VILLAGE NOURRICIER**

### Acquisition de vergers anciens pour préserver le patrimoine de variétés anciennes ou locales de fruitiers

#### CRTE ORX 4

Orientation stratégique n°6	Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers
Action n°4	Acquisition de vergers anciens pour préserver le patrimoine de variétés anciennes ou locales de fruitiers
Maître d'ouvrage	Commune d'ORX  Collectivité
Description de l'action	<p><b><u>Contexte :</u></b></p> <p>Les arbres fruitiers sont très abondants dans la commune d'Orx, en particulier autour du bâti ancien.</p> <p>Cette richesse patrimoniale est un atout, ce qui a conduit les élus d'Orx à engager la commune dans un projet "Village nourricier", qui comporte la plantation d'arbres fruitiers, de "petits fruits" et de plantes aromatiques et mellifères sur les espaces verts publics, ainsi que la mise en valeur du patrimoine fruitier local.</p> <p><b><u>Action :</u></b></p> <p>Aujourd'hui certains vergers anciens ne sont plus exploités par leurs propriétaires. La commune veut les acheter.</p>

	<p>Les habitants participeront à l'entretien ; en échange, ils pourront bénéficier des productions.</p> <p>De nombreuses animations sont programmées dans ce cadre : formation à la greffe et à l'entretien des fruitiers, inventaire des variétés locales ou anciennes, échanges de savoirs, temps festifs autour du fruit lors des récoltes.</p> <p>Les deux vergers ciblés représentent une surface totale de 2 700 m<sup>2</sup>.</p> <p>La gestion de ces parcelles sera réalisée avec les conseils de techniciens du Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine et de professionnels locaux.</p> <p><b><u>Lien avec les autres actions :</u></b></p> <p>Cette action N°4 est en lien avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'action N°5 "Plantation de fruitiers et jardins partagés" : reproduction par greffes des variétés locales ou anciennes de fruitiers présentes dans ces vergers, et plantation dans le village de ces plants greffés ;</li> <li>- l'action N°6 : "Sentier pédagogique de découverte de la biodiversité, des saveurs et des senteurs" : ce sentier passera par les vergers anciens.</li> </ul>
Partenaires	<p>Le partenariat du Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine et de professionnels locaux sera sollicité pour l'identification des variétés de pommes présentes dans ces vergers, le diagnostic de l'état sanitaire des arbres et les conseils d'entretien ou de greffe.</p> <p>Les habitants de la commune seront sollicités pour l'entretien de ces vergers.</p> <p><b>La demande de subvention, à hauteur de 30 %, est sollicitée dans le cadre du CRTE pour l'année 2023.</b></p> <p>Une subvention de la région Nouvelle Aquitaine sera aussi sollicitée, dans le cadre de son programme d'appels à projets "Nature et transitions" (projets de territoire au service de la biodiversité).</p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût prévisionnel d'achat des parcelles est de 8 100 euros HT (0.27 ha à 30 000 euros /ha).</p> <p>Il s'agit de deux petites parcelles.</p>
Plan de financement	<p>L'acquisition des vergers sera financée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget investissement de la commune : <b>1 620 euros HT</b> (20%)</li> <li>- Subvention Région Nouvelle Aquitaine (appel à projets "Nature et transitions") : <b>4 050 euros HT</b> (50%)</li> <li>- <b>Subvention CRTE : 2 430 euros HT</b> (30%)</li> </ul>
Calendrier	<p>Le diagnostic de l'état des vergers et des variétés présentes est prévu au cours de la période printemps - été 2022.</p> <p>L'acquisition des vergers est prévue en 2022.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>La richesse patrimoniale des vergers sera expertisée en cours d'année 2022.</p>



Vergers à acquérir



## Fiche action/projet **ORX VILLAGE NOURRICIER**

### Plantation de variétés anciennes ou locales de fruitiers et création d'un jardin partagé

**CRTE ORX 5**

Orientation stratégique n°6	Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers
Action n°5	Plantation de variétés anciennes ou locales de fruitiers et création d'un jardin partagé
Maître d'ouvrage	Commune d'ORX Collectivité
Description de l'action	<p><b><u>Contexte :</u></b></p> <p>Les élus d'Orx ont engagé la commune dans un projet "village nourricier", avec pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de mettre en valeur le patrimoine fruitier local (nombreux arbres fruitiers sur la commune, en lien avec le bâti ancien) ;</li><li>- de créer du lien social intergénérationnel, notamment entre "anciens" du village et nouveaux arrivants, en développant des ateliers d'initiation à la greffe et à la taille, en favorisant les échanges de savoirs.</li></ul> <p><b><u>Actions :</u></b></p> <p>Deux thématiques complémentaires sont traitées :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>la plantation d'arbres fruitiers</b>, de "petits fruits" et de plantes aromatiques et mellifères sur les espaces verts publics.</li></ul>

	<p>L'objectif est de planter en zone urbaine 30 arbres fruitiers et 100 plants de petits fruits sur 5 ans.</p> <p>De nombreuses animations sont proposées : formation à la plantation, à la greffe et à l'entretien des fruitiers, inventaire des variétés locales ou anciennes, échanges de savoirs, temps festifs lors des récoltes de fruits.</p> <p>- <b><u>la création d'un jardin partagé</u></b> contre l'école. La surface disponible pour le jardin partagé est de 500 m<sup>2</sup> en deux parcelles.</p> <p>Les écoliers et les habitants cultiveront ce jardin, aidés par les personnes âgées de la résidence située dans le bourg (en cours de construction).</p> <p>L'objectif de ce jardin est d'initier les enfants à la culture des plantes comestibles, de favoriser les rencontres et échanges de savoirs intergénérationnels, et d'éviter l'abandon du jardin lors des vacances scolaires.</p> <p>Ceux qui participeront aux plantations et à l'entretien des fruitiers et du jardin potager pourront bénéficier des productions.</p> <p><b><u>Lien avec les autres actions :</u></b></p> <p>Cette action N°5 entre dans le cadre du projet "Orx Village Nourricier".</p> <p>Elle est en lien avec l'action N°4 "Acquisition de vergers anciens pour préserver la biodiversité locale" : certains des fruitiers qui seront plantés sur les espaces publics seront des greffes issues de variétés anciennes ou locales de fruitiers.</p>
Partenaires	<p>Le partenariat du Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine ou de professionnels locaux sera sollicité pour la sélection des variétés anciennes ou locales de fruitiers, petits fruits et plantes comestibles qui seront plantés.</p> <p>Les habitants de la commune seront sollicités pour les plantations puis l'entretien ; ils seront bénéficiaires des récoltes.</p> <p><b><u>La demande de subvention, à hauteur de 40 %, est sollicitée dans le cadre du CRTE pour l'année 2022 (création du jardin potager et plantation de fruitiers).</u></b></p> <p>Une subvention de la région Nouvelle Aquitaine sera aussi sollicitée, dans le cadre de son programme d'appels à projets "Nature et transitions"</p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût prévisionnel est de <b>13 400 euros HT</b> (voir détails en annexe) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- clôture et aménagements intérieurs du jardin partagé : <b>5 400 euros HT</b></li> <li>- achat d'arbres fruitiers et "petits fruits" : <b>4 000 euros HT</b></li> <li>- accessoires de plantation (poteaux, paillage, compost, etc.) : <b>4 000 euros HT</b></li> </ul>
Plan de financement	<p>L'achat des arbres fruitiers et l'aménagement des jardins partagés seront financés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget investissement de la commune : <b>2 680 euros HT</b> (20%)</li> <li>- Subvention Région Nouvelle Aquitaine (appel à projets "Nature et transitions") : <b>6 700 euros HT</b> (50%)</li> <li>- <b>Subvention CRTE : 4 020 euros HT</b> (30%)</li> </ul>
Calendrier	<p>La plantation des arbres fruitiers et "petits fruits" est prévue à partir de 2022.</p> <p>L'aménagement des jardins partagés est prévu en fin d'année 2022.</p>

Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Le principal indicateur de réussite du projet sera l'implication des habitants. La première phase (plantation des premiers arbres fruitiers) a déjà été réalisée avec succès.</p> <p>La bonne organisation de leur entretien et du partage des récoltes seront les critères d'évaluation de la réussite de ce projet.</p>										
	 <p>Plantations de fruitiers en 2020 sur des espaces verts du bourg avec des nouveaux habitants et les maires successifs de la commune.</p>										
Annexe	<p style="text-align: center;"><b><u>BUDGET DETAILLE</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>ARBRES FRUITIERS</u></b></p> <table> <tbody> <tr> <td>- 40 arbres fruitiers (40 € l'unité) :</td> <td style="text-align: right;">1 600.00</td> </tr> <tr> <td>- 120 petits fruits et arbustes à fleurs comestibles (20 € l'unité)</td> <td style="text-align: right;">2 400.00</td> </tr> <tr> <td>- Tuteurs et accessoires pour fruitiers (40 € par arbre)</td> <td style="text-align: right;">1 600.00</td> </tr> <tr> <td>- Corne, compost, paillage (15 € par plant)</td> <td style="text-align: right;"><u>2 400.00</u></td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL ARBRES FRUITIERS ET PETITS FRUITS (€ HT)</b></td> <td style="text-align: right;"><b>8 000.00</b></td> </tr> </tbody> </table>	- 40 arbres fruitiers (40 € l'unité) :	1 600.00	- 120 petits fruits et arbustes à fleurs comestibles (20 € l'unité)	2 400.00	- Tuteurs et accessoires pour fruitiers (40 € par arbre)	1 600.00	- Corne, compost, paillage (15 € par plant)	<u>2 400.00</u>	<b>TOTAL ARBRES FRUITIERS ET PETITS FRUITS (€ HT)</b>	<b>8 000.00</b>
- 40 arbres fruitiers (40 € l'unité) :	1 600.00										
- 120 petits fruits et arbustes à fleurs comestibles (20 € l'unité)	2 400.00										
- Tuteurs et accessoires pour fruitiers (40 € par arbre)	1 600.00										
- Corne, compost, paillage (15 € par plant)	<u>2 400.00</u>										
<b>TOTAL ARBRES FRUITIERS ET PETITS FRUITS (€ HT)</b>	<b>8 000.00</b>										

	<p><b>JARDINS PARTAGES</b></p> <table> <tbody> <tr> <td>- clôture grillage avec poteaux (20 € /ml x 60 ml)</td><td>1 200.00</td></tr> <tr> <td>- 3 portails (200 € l'unité)</td><td>600.00</td></tr> <tr> <td>- 2 réservoirs eaux pluviales avec raccordement sur gouttières (1 000 € l'unité)</td><td>2 000.00</td></tr> <tr> <td>- 2 cabanons bois pour outillage 4 m<sup>2</sup> (800 € l'unité)</td><td><u>1 600.00</u></td></tr> <tr> <td><b>TOTAL JARDINS PARTAGES (€ HT)</b></td><td><b>5 400.00</b></td></tr> </tbody> </table>	- clôture grillage avec poteaux (20 € /ml x 60 ml)	1 200.00	- 3 portails (200 € l'unité)	600.00	- 2 réservoirs eaux pluviales avec raccordement sur gouttières (1 000 € l'unité)	2 000.00	- 2 cabanons bois pour outillage 4 m <sup>2</sup> (800 € l'unité)	<u>1 600.00</u>	<b>TOTAL JARDINS PARTAGES (€ HT)</b>	<b>5 400.00</b>
- clôture grillage avec poteaux (20 € /ml x 60 ml)	1 200.00										
- 3 portails (200 € l'unité)	600.00										
- 2 réservoirs eaux pluviales avec raccordement sur gouttières (1 000 € l'unité)	2 000.00										
- 2 cabanons bois pour outillage 4 m <sup>2</sup> (800 € l'unité)	<u>1 600.00</u>										
<b>TOTAL JARDINS PARTAGES (€ HT)</b>	<b>5 400.00</b>										
	<p><b>VUE D'ENSEMBLE DES ZONES A PLANTER OU REAMENAGER</b></p> <p>Emplacement du futur jardin partagé de l'école</p>										



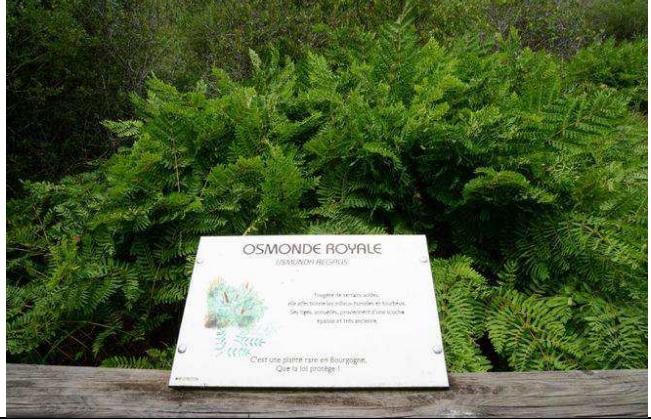
## Fiche action/projet **ORX VILLAGE NATURE**

### Sentier pédagogique de découverte de la biodiversité, des saveurs et des senteurs

#### CRTE ORX 6

Orientation stratégique n°6	Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, diminution de l'artificialisation des sols
Action n°6	Sentier pédagogique de découverte de la biodiversité, des saveurs et des senteurs.
Maître d'ouvrage	Commune d'ORX Collectivité
Description de l'action	<p><b><u>Contexte :</u></b></p> <p>La commune d'Orx est une commune rurale dont 1/4 de la surface est occupée par des zones Natura 2000 (Réserve Naturelle du Marais d'Orx).</p> <p>Pour mieux connaître la biodiversité des espaces naturels de la commune situés à la périphérie de la réserve naturelle, les élus ont lancé la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité.</p> <p>Ceci permettra d'inventorier la faune, la flore et les habitats naturels, ainsi que les arbres remarquables de la commune.</p> <p>En parallèle, le projet "village nourricier" a pour objectif d'identifier les variétés anciennes d'arbres fruitiers, et de planter dans les espaces</p>

	<p>verts communaux des variétés locales de fruitiers, et diverses plantes comestibles, aromatiques et mellifères.</p> <p><b>Action :</b></p> <p>Afin de partager les résultats de ces inventaires, <b>un sentier pédagogique de découverte de la biodiversité, des saveurs et des senteurs sera créé.</b></p> <p>Un itinéraire sera fléché pour la découverte de divers milieux naturels remarquables de la commune. Dans le bourg, cet itinéraire permettra de cheminer à la découverte des variétés anciennes de fruitiers, des saveurs et des senteurs dans les massifs qui auront été plantés.</p> <p>Des panneaux explicatifs permettront d'identifier les plantes et de découvrir leurs caractéristiques. Sur ces panneaux un QR code permettra d'obtenir des informations complémentaires via un smartphone.</p> <p><b>Lien avec les autres actions :</b></p> <p>Cette action N°6 entre dans le cadre des projets "Orx village nature" et "Orx village nourricier" ; elle fait le lien entre ces deux projets.</p> <p>Elle est directement dépendante des actions N°3 "Acquisition de zones humides", N°4 "Acquisition de vergers anciens", N°5 "Plantation de fruitiers et jardins partagés".</p>
Partenaires	<p>Ce projet sera réalisé en collaboration avec le CPIE Seignanx Adour, qui a en charge la réalisation scientifique de l'ABC, et le Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine pour l'identification des variétés fruitières.</p> <p>Les autres partenaires du comité de pilotage de l'ABC (notamment l'OFB, le Conservatoire Botanique Régional Sud-Aquitaine, la Réserve Naturelle Nationale du marais d'Orx, le Service Environnement du Département des Landes) apporteront aussi leur soutien technique et leur expertise scientifique.</p> <p>Le contenu scientifique et pédagogique des panneaux sera issu d'une sélection des documents de présentation des résultats de l'ABC (synthèse finale, expositions et brochures) et des inventaires réalisés par les habitants avec l'appui des partenaires scientifiques et du CPIE.</p> <p>La conception scientifique et scénographique sera réalisée par le CPIE Seignanx – Adour, en collaboration avec les élus d'ORX.</p> <p>La conception graphique sera réalisée par un professionnel.</p> <p>La création du sentier de découverte et la pose de la signalétique seront réalisées par les habitants, en partenariat avec l'école.</p> <p>Le financement de la réalisation matérielle du fléchage et de la signalétique du sentier a été obtenu dans le cadre du projet ABC (commune 20%, OFB 50 %, CD40 30 % pour un budget de 8 600 euros HT).</p> <p><b>La demande de subvention concerne la conception scientifique et scénographique du sentier, ainsi que la création graphique des panneaux pédagogiques et de la signalétique.</b></p> <p><b>La subvention est sollicitée à hauteur de 50 % dans le cadre du CRTE pour une réalisation en 2023.</b></p>

Coût prévisionnel	<p>Le coût prévisionnel d'investissement est de <b>8 000 euros HT</b>.</p> <p>Ce budget concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la conception scientifique et scénographique (plan d'interprétation) : <b>4 200 euros HT</b></li> <li>- la conception graphique des panneaux d'information, tables de lecture et panneaux d'identification : <b>3 800 euros HT</b>.</li> </ul>						
Plan de financement	<p>La réalisation du sentier pédagogique de découverte de la biodiversité, des saveurs et des senteurs sera financée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget investissement de la commune : <b>1 600 euros HT</b> (20%)</li> <li>- Subvention Conseil Départemental des Landes : <b>2 400 euros HT</b> (30%)</li> <li>- <b>Subvention CRTE : 4 000 euros HT</b> (50%)</li> </ul>						
Calendrier	<p>La réalisation du sentier pédagogique de découverte de la biodiversité, des saveurs et des senteurs est prévue selon le calendrier suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2022 : réalisation des inventaires ;</li> <li>- 1<sup>er</sup> semestre 2023 : conception scientifique et scénographique du sentier, conception graphique de la signalétique ; lancement des appels d'offres et sélection des entreprises pour la réalisation de la signalétique,</li> <li>- fin 2023 : création du sentier, mise en place de la signalétique avec les habitants.</li> </ul>						
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Fréquentation du sentier dans l'année suivant sa mise en place, nombre de brochures associées vendues.</p>						
	 <p>Exemple de scénographie d'un sentier pédagogique</p>						
Annexe	<p style="text-align: center;"><b><u>BUDGET DETAILLE</u></b></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">- Conception scientifique et scénographique (10 journées de technicien à 420 € la journée) :</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">4 200.00</td> </tr> <tr> <td>- Conception graphique des supports (8 journées de graphiste à 475 € la journée)</td> <td style="text-align: right;"><u>3 800.00</u></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;"><b>TOTAL CONCEPTION SENTIER PEDAGOGIQUE (€ HT)</b> <b>8 000.00</b></td> </tr> </table>	- Conception scientifique et scénographique (10 journées de technicien à 420 € la journée) :	4 200.00	- Conception graphique des supports (8 journées de graphiste à 475 € la journée)	<u>3 800.00</u>	<b>TOTAL CONCEPTION SENTIER PEDAGOGIQUE (€ HT)</b> <b>8 000.00</b>	
- Conception scientifique et scénographique (10 journées de technicien à 420 € la journée) :	4 200.00						
- Conception graphique des supports (8 journées de graphiste à 475 € la journée)	<u>3 800.00</u>						
<b>TOTAL CONCEPTION SENTIER PEDAGOGIQUE (€ HT)</b> <b>8 000.00</b>							





## Fiche action/projet **ORX CŒUR DE VILLAGE**

### Désimperméabilisation de parking

#### CRTE ORX 7

Orientation stratégique n°6	Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, diminution de l'artificialisation des sols
Action n°7	Désimperméabilisation de parking
Maître d'ouvrage	Commune d'ORX Collectivité
Description de l'action	<p><b><u>Contexte :</u></b></p> <p>Les communes situées à l'aval d'Orx, et la route qui relie Orx à la côte, subissent des inondations de plus en plus fréquentes et importantes, ce qui nécessite d'agir en amont pour limiter les ruissellements.</p> <p>Les eaux pluviales des deux lotissements communaux viabilisés en 2021 ont été traitées au moyen de techniques alternatives (noues, bassins sous voirie régulés). Les élus veulent poursuivre les actions de régulation des eaux pluviales dans tous les projets d'aménagement urbain de la commune.</p> <p><b><u>Action :</u></b></p> <p>Dans le cadre du projet "cœur de village", il est prévu la <b>suppression de 380 m<sup>2</sup> de surfaces imperméables, localisées sur les emplacements suivants (voir plan en annexe)</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- l'aire de jeu du fronton actuel, bitumée (surface de 350 m<sup>2</sup>),</li><li>- une aire de stationnement en graviers compactés (200 m<sup>2</sup>),</li><li>- deux logements d'une surface au sol de 140 m<sup>2</sup>,</li></ul>

	<p>Ces surfaces imperméables seront partiellement remplacées par des matériaux perméables, sur une surface totale de 380 m<sup>2</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une aire de stationnement en béton-gazon (16 emplacements perméables, soit une surface de 200 m<sup>2</sup>),</li> <li>- des cheminements piétons et une place en revêtement perméable de 100 m<sup>2</sup>,</li> <li>- des espaces verts de 80 m<sup>2</sup>.</li> </ul> <p><b><u>Lien avec les autres actions :</u></b></p> <p>Cette action N°7 est en lien direct avec l'action N°9 "Cœur de village", qui comportera un réaménagement du site et une reprise complète des revêtements des lieux publics de ce secteur.</p> <p>Elle sera complétée par l'action N°8 (désimperméabilisation des parkings de l'école)</p>
Partenaires	<p>L'avant-projet "cœur de village" d'Orx a été préparé par les élus en collaboration avec le CAUE des Landes. Il sera proposé prochainement aux habitants lors d'une réunion publique, afin de l'améliorer et de vérifier son intégration dans la vie sociale locale.</p> <p>Après validation par la population et les élus, l'étude technique du projet sera confiée à un bureau d'études.</p> <p><b>La demande de subvention pour la suppression de 380 m<sup>2</sup> de surfaces imperméables et le remplacement par des surfaces perméables, est sollicitée à hauteur de 50 % dans le cadre du CRTE pour une réalisation en 2024.</b></p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût prévisionnel est de <b>21 940 euros HT</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- terrassements et nettoyage, évacuation des déblais : <b>2 000 euros HT</b></li> <li>- 18 places de stationnement en dalles béton-gazon (190 m<sup>2</sup>) : <b>16 800 euros HT</b></li> <li>- cheminement piéton et espaces verts associés (80 m<sup>2</sup>) : <b>3 140 euros HT</b>.</li> </ul>
Plan de financement	<p>Les travaux de désimperméabilisation seront financés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget investissement de la commune : <b>4 380 euros HT</b> (20%)</li> <li>- Agence de l'eau Adour Garonne : <b>6 582 euros HT</b> (30 %)</li> <li>- <b>Subvention CRTE : 10 970 euros HT</b> (50%)</li> </ul>
Calendrier	<p>La réalisation du projet "cœur de village" est prévue selon le calendrier suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2022 : études techniques et recherche des financements, acquisition du foncier ;</li> <li>- 2023 : lancement des appels d'offres et sélection des entreprises,</li> <li>- 2024 : démolition du fronton et des bâtiments, travaux de voirie, construction du nouveau fronton et de la halle, aménagements paysagers.</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Observation des surfaces par temps de pluie.</p> <p>Cette désimperméabilisation participera à la baisse des inondations observées à l'aval du bassin versant.</p>

<p>Annexes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- photo</li> <li>- plan de localisation</li> <li>- Budget prévisionnel</li> </ul>	 <p>L'aire du jeu du fronton, qui sera désimperméabilisée lors de l'aménagement du "cœur de village"</p>						
	<p style="text-align: center;"><b>PROJET CŒUR DE VILLAGE - TRAVAUX DE DESIMPERMEABILISATION</b></p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Échelle 1 : 504 0 10 m</p> <p>Surface imperméable actuelle : 690 m<sup>2</sup></p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Échelle 1 : 504 0 10 m</p> <p>Surface désimperméabilisée : 380 m<sup>2</sup></p> </div> </div> <p style="text-align: center;"><b><u>BUDGET ESTIMATIF DETAILLE</u></b></p> <p><b><u>DESTRUCTION DE LA COUCHE IMPERMEABLE (380 m<sup>2</sup>)</u></b></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">- terrassements, évacuation des déblais (80 m<sup>3</sup> à 25 € / m<sup>3</sup>)</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">2 000.00</td> </tr> </table> <p><b><u>PLACE DU MARCHE ET CHEMINEMENT PIETONS EN GRAVIERS PERMEABLES (100 m<sup>2</sup>)</u></b></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">- géotextile (100 m<sup>2</sup> à 2 € / m<sup>2</sup>)</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">200.00</td> </tr> <tr> <td>- GNT drainant épaisseur 0.3 m (100 m<sup>2</sup> à 15 € / m<sup>2</sup>)</td> <td style="text-align: right;">1 500.00</td> </tr> </table> <p style="text-align: right;"><b>TOTAL SURFACES EN GRAVIERS PERMEABLES en euros HT</b> <b>1 700.00</b></p>	- terrassements, évacuation des déblais (80 m <sup>3</sup> à 25 € / m <sup>3</sup> )	2 000.00	- géotextile (100 m <sup>2</sup> à 2 € / m <sup>2</sup> )	200.00	- GNT drainant épaisseur 0.3 m (100 m <sup>2</sup> à 15 € / m <sup>2</sup> )	1 500.00
- terrassements, évacuation des déblais (80 m <sup>3</sup> à 25 € / m <sup>3</sup> )	2 000.00						
- géotextile (100 m <sup>2</sup> à 2 € / m <sup>2</sup> )	200.00						
- GNT drainant épaisseur 0.3 m (100 m <sup>2</sup> à 15 € / m <sup>2</sup> )	1 500.00						

	<p><b><u>ESPACES VERTS (80 m2)</u></b></p> <p>- terre végétale (80 m2 à 15 € / m2) 1 200.00</p> <p>- préparation et semis du gazon (80 m2 à 3 € / m2) <u>240.00</u></p> <p><b>TOTAL ESPACES VERTS en euros HT 1 440.00</b></p> <p><b><u>PLACES STATIONNEMENT EN DALLES BETON-GAZON (200 m2)</u></b></p> <p>- géotextile (200 m2 à 2 € / m2) 400.00</p> <p>- GNT 0/31.5 épaisseur 0.3 m (200 m2 à 15 € / m2) 3 000.00</p> <p>- couche de réglage en sable (200 m2 à 5 € / m2) 1 000.00</p> <p>- dalle béton - gazon (200 m2 à 55 € / m2) 11 000.00</p> <p>- terre végétale (200 m2 à 5 €/m2) 1 000.00</p> <p>- semis du gazon (200 m2 à 2 € / m2) <u>400.00</u></p> <p><b>TOTAL PLACES STATIONNEMENT BETON GAZON en euros HT 16 800.00</b></p>
--	---

*Les frais d'installation de chantier, maîtrise d'œuvre, etc. sont intégrés dans le chiffrage de l'action N°9 "aménagement du cœur de village"*

--	--



## Fiche action/projet **ORX CŒUR DE VILLAGE**

### Désimperméabilisation des parkings de l'école

#### **CRTE ORX 8**

Orientation stratégique n°6	Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, diminution de l'artificialisation des sols
Action n°8	Désimperméabilisation des parkings de l'école
Maître d'ouvrage	Commune d'ORX Collectivité
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b></p> <p>Les communes situées à l'aval d'Orx, et la route qui relie Orx à la côte, subissent des inondations de plus en plus fréquentes et importantes, ce qui nécessite d'agir en amont pour limiter les ruissellements.</p> <p>Les eaux pluviales des deux lotissements communaux viabilisés en 2021 ont été traitées au moyen de techniques alternatives (noues, bassins sous voirie régulés). Les élus veulent poursuivre les actions de régulation des eaux pluviales dans tous les projets d'aménagement urbain de la commune.</p> <p>Les parkings de l'école, d'une capacité de 26 places, sont entièrement bitumés.</p> <p><b>Action :</b></p> <p>Le projet consiste à <b>désimperméabiliser</b> les parcs de stationnement de l'école, bitumés <b>sur une surface de 500 m<sup>2</sup></b>.</p>

	<p>La capacité des aires de stationnement sera maintenue, en créant 26 emplacements perméables en béton-gazon. Les voies d'accès, destinées à la circulation des bus scolaires, seront maintenues en l'état.</p> <p><b><u>Lien avec les autres actions :</u></b></p> <p>Cette action N°8 est de même nature que l'action N°7 de désimperméabilisation dans le "cœur de village".</p> <p>Les deux actions cumulées permettront de désimperméabiliser au total 880 m<sup>2</sup> sur la commune.</p>
Partenaires	<p>Ce projet a été programmé par les élus, suite à un diagnostic du bourg réalisé en collaboration avec le CAUE des Landes.</p> <p>Il sera proposé prochainement aux parents d'élèves lors d'une réunion publique, afin de l'améliorer si besoin et de vérifier son intégration dans la vie sociale locale.</p> <p>Après validation par la population et les élus, l'étude technique du projet sera confiée à un bureau d'études.</p> <p><b>La demande de subvention pour la désimperméabilisation de 500 m<sup>2</sup> de surface, à hauteur de 50 %, est sollicitée dans le cadre du CRTE pour une réalisation en 2025.</b></p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût prévisionnel est de <b>44 500</b> euros HT :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- terrassements et nettoyage, évacuation des déblais : <b>2 500</b> euros HT</li> <li>- réalisation de 26 places de stationnement en dalles béton-gazon (500 m<sup>2</sup>) : <b>42 000</b> euros HT.</li> </ul>
Plan de financement	<p>Les travaux de désimperméabilisation seront financés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget investissement de la commune : <b>8 900 euros HT</b> (20%)</li> <li>- Subvention Agence de l'Eau Adour Garonne : <b>13 350 euros HT</b> (30%)</li> <li>- <b>Subvention CRTE : 22 250 euros HT</b> (50%)</li> </ul>
Calendrier	La désimperméabilisation des parkings de l'école est prévue en 2025.
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Observation des surfaces par temps de pluie.</p> <p>Cette désimperméabilisation participera à la baisse des inondations observées à l'aval du bassin versant.</p>

Annexes :

- Photos du site
- Plan de localisation
- Budget estimatif détaillé



Parking de l'école (vues partielles)



Emplacement des parkings à désimperméabiliser

## **BUDGET PREVISIONNEL DETAILLE**

### **DESIMPERMEABILISATION DES PARKINGS DE L'ECOLE**

- Terrassement en déblais évacués (25 € le m3 x 100 m3) :	2 500.00
- Géotextile (2 € / m2 x 500 m2)	1 000.00
- Couche de réglage en sable (5 € / m2 x 500 m2)	2 500.00
- GNT 0/31.5 épaisseur 0.3 m (15 €/m2 x 500 m2)	7 500.00
- Dalle béton - gazon (55 €/m2 x 500 m2)	27 500.00
- Terre végétale (5 €/m2 x 500 m2)	2 500.00
- Semis gazon adapté (2 €/m2 x 500 m2)	<u>1 000.00</u>
<b>TOTAL DESIMPERMEABILISATION PARKINGS (€ HT)</b>	<b>44 500.00</b>



## Fiche action/projet **ORX CŒUR DE VILLAGE**

### Aménagement du cœur de village

#### CRTE ORX 9

Orientation stratégique n°7	Impact sociétal (cohésion sociale)
Action n°9	Programme d'aménagement du cœur de village
Maître d'ouvrage	Commune d'ORX Collectivité
Description de l'action	<p><b><u>Contexte :</u></b></p> <p>Orx est un village rural de 635 habitants, proche des plages de l'Atlantique. Son développement démographique va être important dans les années à venir, ce qui nécessite d'adapter le centre bourg aux évolutions futures et aux attentes de la population.</p> <p>Les élus d'Orx ont lancé un programme de réaménagement du centre bourg, avec pour objectif de créer un lieu de vie au cœur du village, et de revaloriser l'attractivité commerciale du bourg.</p> <p>Ce programme vient en complément du projet "village nourricier" qui a pour vocation d'encourager la production maraîchère et fruitière dans la commune, et de favoriser les circuits courts.</p> <p>Ce projet nécessite, en complément, la création d'infrastructures nécessaires à la commercialisation des productions.</p>

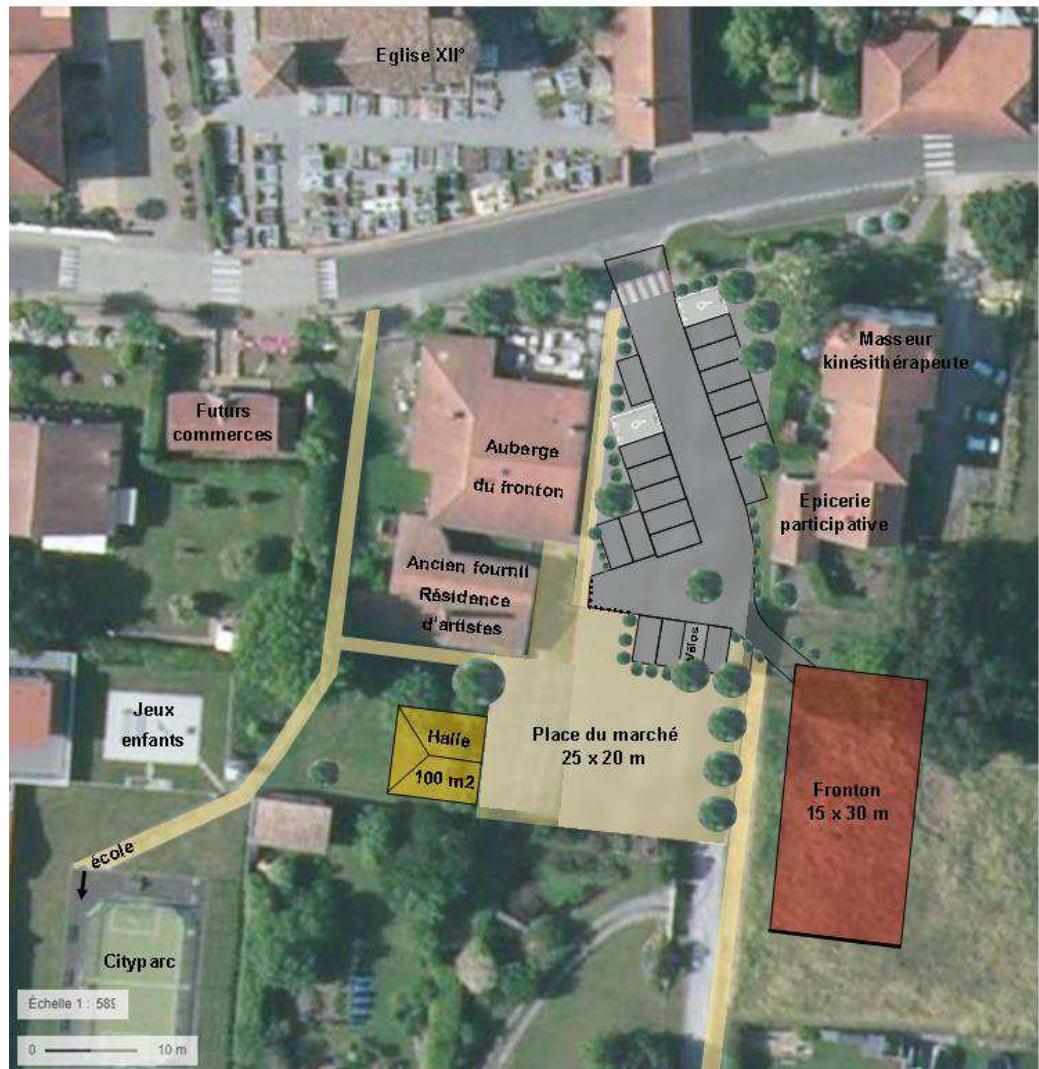
	<p><b><u>Action :</u></b></p> <p>Ce "cœur de village" comportera un espace central piétonnier pouvant accueillir un marché, des activités de loisir (jeux de boule) et des évènements festifs.</p> <p>Une halle servant de marché couvert sera construite en bordure de cet espace.</p> <p>Un parking de 20 places sera aménagé à l'emplacement du fronton actuel (en très mauvais état), qui sera démolи et déplacé en bordure de l'espace piétonnier.</p> <p>Deux logements qui jouxtent le fronton seront aussi démolis.</p> <p>Le nouveau parking et l'espace piétonnier seront entourés par l'auberge actuelle, l'ancienne boulangerie qui sera transformée en résidence d'artistes, une épicerie participative et un cabinet de soins paramédicaux.</p> <p>L'ancienne mairie sera transformée en locaux commerciaux en rez-de-chaussée et logements locatifs à l'étage.</p> <p>Cette fiche-action présente les travaux d'aménagement qui seront réalisés, hors constructions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- études et maîtrise d'œuvre</li> <li>- démolition du fronton et du bâtiment accolé</li> <li>- création d'un espace piétonnier de 500 m<sup>2</sup>,</li> <li>- aménagement d'un parc à vélos,</li> <li>- travaux de voirie (hors parking, voir fiche N°7),</li> <li>- gestion des eaux pluviales, réseaux divers,</li> <li>- aménagements paysagers, mobilier urbain, signalétique.</li> </ul> <p><b><u>Lien avec les autres actions :</u></b></p> <p>Cette action N°9 est en lien direct avec les actions "Cœur de village" :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action N°7 : Désimperméabilisation des sols</li> <li>- Action N°10 : Création d'une halle ouverte pour marché de producteurs locaux</li> <li>- Action N°11 : Construction d'un nouveau fronton</li> <li>- Action N°12 : Rénovation d'un bâtiment patrimonial (ancien fournil)</li> </ul>
Partenaires	<p>L'avant-projet "cœur de village" d'Orx a été préparé par les élus en collaboration avec le CAUE des Landes (architecte urbaniste et paysagiste). Il sera proposé prochainement aux habitants lors d'une réunion publique, afin de l'améliorer et de vérifier son intégration dans la vie sociale locale.</p> <p>Après validation par la population et les élus, l'étude technique du projet sera confiée à un bureau d'études.</p> <p><b>La demande de subvention à hauteur de 60 % pour l'aménagement de l'espace piétonnier, du parc de stationnement, et les aménagements paysagers du "cœur de village" est sollicitée dans le cadre du CRTE pour une réalisation en 2024.</b></p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût prévisionnel est de 215 000 euros HT, répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude technique et paysagère, maîtrise d'œuvre : 22 000 euros HT</li> <li>- démolition fronton et 2 logements : 17 000 euros HT</li> <li>- terrassements, travaux préparatoires : 25 000 euros HT</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- voirie, cheminements piétons (hors parkings) : 49 000 euros HT</li> <li>- gestion des eaux pluviales : 35 000 euros HT</li> <li>- mobilier urbain : 20 000 euros HT</li> <li>- volet paysager, plantations : 9 000 euros HT</li> <li>- signalétique : 3 000 euros HT</li> <li>- éclairage, réseaux secs : 35 000 euros HT</li> </ul>
Plan de financement	<p>Les travaux d'aménagement du "cœur de village", d'un montant total de 215 000 euros HT, seront financés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget investissement de la commune : <b>43 000 euros HT</b> (20%)</li> <li>- Subvention CdC MACS : <b>43 000 euros HT</b> (20%)</li> <li>- <b>Subvention CRTE : 129 000 euros HT</b> (60%)</li> </ul>
Calendrier	<p>La réalisation du projet "cœur de village" est prévue selon le calendrier suivant :</p> <p>2022 : consultation de la population, études techniques et recherche des financements, acquisition du foncier ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2023 : lancement des appels d'offres et sélection des entreprises,</li> <li>- 2024 : démolition du fronton et des bâtiments, travaux de voirie, construction du nouveau fronton et de la halle, aménagements paysagers.</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	Attractivité commerciale et satisfaction des habitants, commerçants et visiteurs
Annexes page suivantes	<p>Plan de projet de réaménagement du cœur de village</p> <p>Eléments du budget estimatif</p>



PROJET « CŒUR DE VILLAGE »  
REAMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

mai - novembre 2021



**Halle ouverte** en charpente traditionnelle, multi-usages : marché couvert, kiosque à musique, expositions

Sur la prairie à l'ouest de la halle : jeux d'extérieur permanents grandes dimensions (damier, ....)

**La place du marché** est un espace piétons en sol perméable. Usage mixte : fêtes, terrain de boules et de quille.

Accès à la place du marché interdite aux véhicules sauf fourgons des exposants les jours de marché

**Parc de stationnement 20 places** (dont 2 PMR) en revêtement perméable, **parc à vélos**

**Nouveau fronton** avec cancha (aire de jeu) en revêtement perméable.

<b>ESTIMATION DU PROJET D'AMENAGEMENT DU BOURG</b>							
<b>1 TRAVAUX PREPARATOIRES</b>							
Installation de chantier y compris encadrement et aménée et repli du matériel							
Implantation et piquetage							
Plans d'exécution							
Récolement							
<b>SOUS-TOTAL</b>				<b>7 700,00</b>			
<b>2 TERRASSEMENTS</b>							
Nettoyage - démolitions de l'existant							
Terrassement en déblais évacués							
Régalage et compactage du fond de forme							
Essais de portances							
<b>SOUS-TOTAL</b>				<b>34 062,50</b>			
<b>3 VOIRIE</b>							
<u>Voirie en enrobé</u>							
Géotextile							
GNT 0/31,5 ep 0,30 m							
GNT 0/20 ep 0,10 m							
Couche d'imprégnation							
Béton bitumineux 0/10 ep 0,06 m							
<b>SOUS-TOTAL</b>				<b>5 811,00</b>			
<u>Place de stationnement en dalle gazon</u>							
Géotextile							
GNT 0/31,5 ep 0,30 m							
Couche de réglage en sable							
Dalle gazon							
<b>SOUS-TOTAL</b>				<b>15 950,00</b>			
<u>Cheminement piéton</u>							
Géotextile							
GNT 0/20 ep 0,25 m							
Stabex Saint Martin							
<b>SOUS-TOTAL</b>				<b>2 565,00</b>			
<u>Bordures</u>							
T2							
CC1							
P1							
<b>SOUS-TOTAL</b>				<b>6 250,00</b>			
<u>Signalisation</u>							
Horizontale							
Verticale							
<b>SOUS-TOTAL</b>				<b>1 500,00</b>			
<b>SOUS-TOTAL</b>				<b>88 629,00</b>			
<b>4 RESEAUX EP</b>							
Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 diam 315							
Fourniture et pose de drains							
Regard 800							
Regard à grille 50*50							
Bassin de rétention en cageettes alvéolaires							
Ouvrage de régulation							
Raccordement sur domaine public							
Essais							
<b>SOUS-TOTAL</b>				<b>34 750,00</b>			
<b>5 ECLAIRAGE</b>							
Fourniture et pose de fourreaux y compris tranchées							
Câblage							
Fourniture et pose de candélabres							
<b>SOUS-TOTAL</b>				<b>20 250,00</b>			
<b>SOUS-TOTAL</b>				<b>30 450,00</b>			
<b>6 ESPACES VERTS</b>							
Fosses arbres							
<b>SOUS-TOTAL</b>				<b>1 140,00</b>			



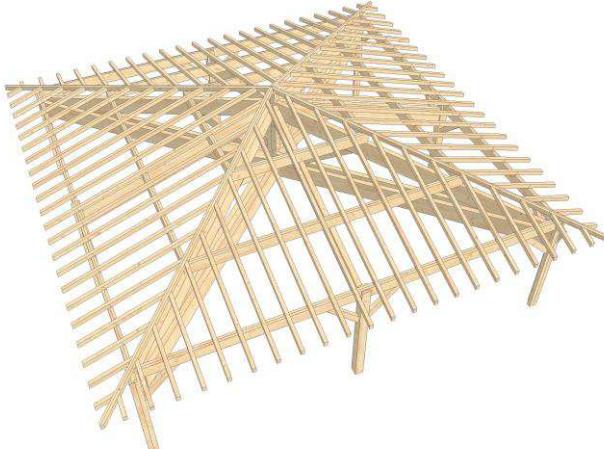
## Fiche action/projet **ORX CŒUR DE VILLAGE**

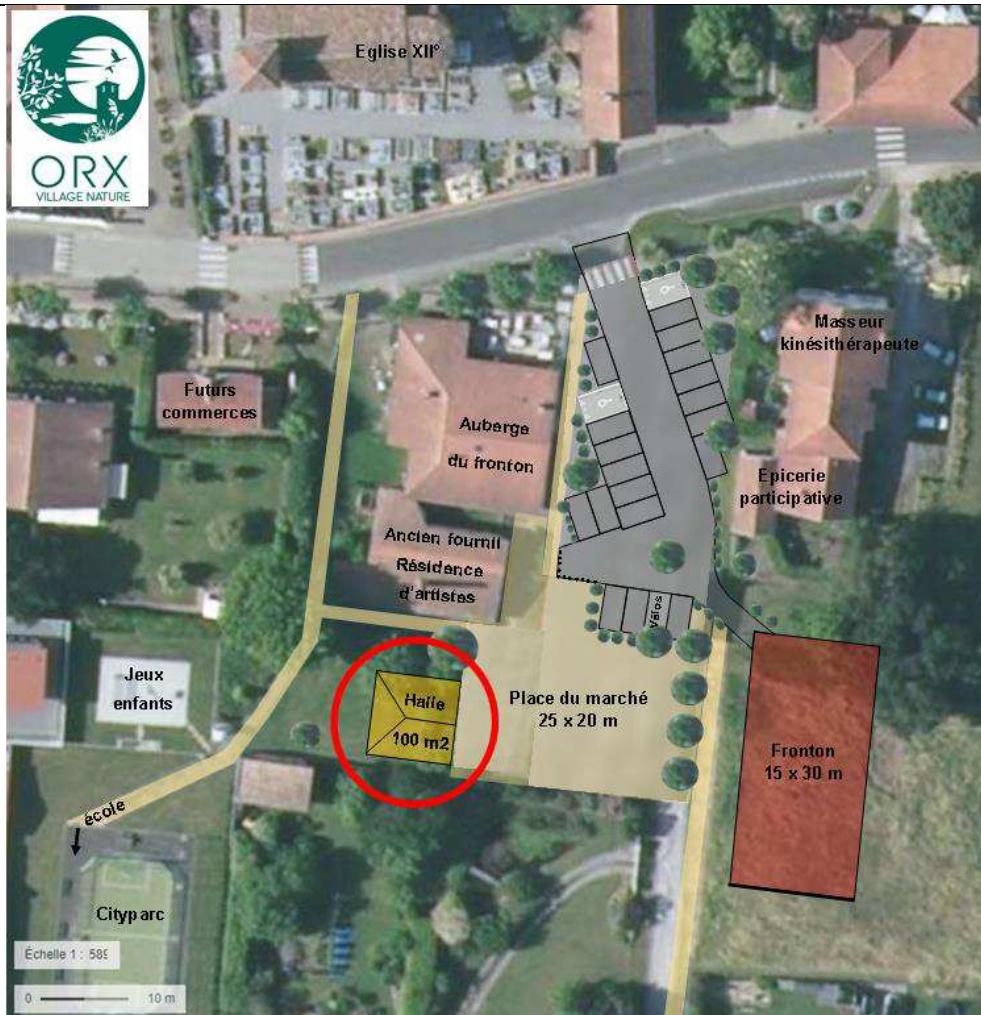
### Création d'une halle ouverte pour marché de producteurs locaux

**CRTE ORX 10**

Orientation stratégique n°7	Impact sociétal (économie circulaire, cohésion sociale)
Action n°10	Création d'une halle ouverte pour marché de producteurs locaux Programme d'aménagement du cœur de village
Maître d'ouvrage	Commune d'ORX Collectivité
Description de l'action	<p><b><u>Contexte :</u></b></p> <p>Les élus d'Orx ont lancé un programme de réaménagement du centre bourg, avec pour objectif de créer un lieu de vie sociale et économique au cœur du village.</p> <p>Ce programme vient en complément du projet "village nourricier" qui a pour vocation de revitaliser la production maraîchère et fruitière dans la commune, et de favoriser les circuits courts.</p> <p>Ce projet nécessite, en complément, la création d'infrastructures nécessaires à la commercialisation des productions.</p> <p><b><u>Action :</u></b></p> <p>Une halle ouverte de 100 m<sup>2</sup> servant de marché couvert sera construite en bordure de l'espace central piétonnier destiné à accueillir un marché.</p>

	<p>La halle sera construite en charpente traditionnelle afin de permettre une bonne intégration dans le contexte architectural du centre bourg (église du XII<sup>e</sup> Monument Historique, ancienne boulangerie et auberge classées en bâtiments patrimoniaux dans le PLUi).</p> <p>Dans le contexte de notre petit village rural, la création de cette halle pour abriter un marché des producteurs est primordiale.</p> <p>Cependant, pour un bon usage des fonds publics, nous prévoyons une mixité des usages : en dehors des jours de marché, cette halle accueillera aussi des activités de loisirs (spectacles, expositions) et des évènements festifs ou associatifs.</p> <p><b><u>Lien avec les autres actions :</u></b></p> <p>Cette action N°10 est en lien direct avec les actions "Cœur de village" :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action N°7 : Désimperméabilisation des sols, création d'un parking</li> <li>- Action N°9 : Aménagements du cœur de village, place du marché</li> <li>- Action N°11 : Construction d'un nouveau fronton</li> <li>- Action N°12 : Rénovation de l'ancienne boulangerie</li> </ul>
Partenaires	<p>L'avant-projet "cœur de village" d'Orx a été préparé par les élus en collaboration avec le CAUE des Landes. Il sera proposé prochainement aux habitants lors d'une réunion publique, afin de l'améliorer et de vérifier son intégration dans la vie sociale locale.</p> <p>Après validation par la population et les élus, l'étude technique du projet sera confiée à un bureau d'études.</p> <p><b>La demande de subvention à hauteur de 50 % est sollicitée dans le cadre du CRTE pour la construction d'une halle ouverte de 100 m<sup>2</sup> en charpente traditionnelle, avec un objectif de réalisation en 2024.</b></p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût prévisionnel est de <b>73 000 euros HT</b>, répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude technique et architecturale, maîtrise d'œuvre : <b>6 000 euros HT</b></li> <li>- fondations, dalle : <b>7 000 euros HT</b></li> <li>- charpente, couverture : <b>50 000 euros HT</b></li> <li>- raccordement aux réseaux, éclairage et électricité : <b>10 000 euros HT</b></li> </ul>
Plan de financement	<p>La construction de la halle ouverte sera financée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget investissement de la commune : <b>14 600 euros HT (20%)</b></li> <li>- Subvention Nouvelle Aquitaine (via PALO) : <b>21 900 euros HT (30%)</b></li> <li>- <b>Subvention CRTE : 36 500 euros HT (50%)</b></li> </ul>
Calendrier	<p>La réalisation du projet "cœur de village" est prévue selon le calendrier suivant :</p> <p>2022 : consultation de la population, études techniques et recherche des financements ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2023 : lancement des appels d'offres et sélection des entreprises,</li> <li>- 2024 : démolition du fronton et des bâtiments, travaux de voirie, <b>construction</b> du nouveau fronton et <b>de la halle</b>, aménagements paysagers.</li> </ul>

Indicateurs d'évaluation proposés	Ouverture du marché de producteurs locaux
Annexes	<p>Présentation 3D des charpentes</p> <p>Localisation du projet</p> <p>Devis estimatif charpente et couverture</p>
	  <p>Projet de charpente pour la halle</p>



## DEVIS DE CONSTRUCTION CHARPENTE - COUVERTURE

Description des travaux :

Marché couvert 10\*10 sur poteaux

Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
Approvisionnement et mise en sécurité du chantier	1,00	F	3 500,00	3 500,00	20,00
<b>CHARPENTE</b>					
Fourniture et pose de charpente en bois abouté, classe de résistance C24 pour charpente NON ASSEMBLEE pannes et chevrons, rabotage 4 faces compris	4,90	M3	1 583,40	7 758,66	20,00
Fourniture et pose de charpente lamellé collé épicea, classe de résistance GL24 pour charpente ASSEMBLEE pour ferme arêtier ou noue, rabotage 4 faces compris	8,00	M3	1 930,80	15 446,40	20,00
Fourniture et pose de contreventement sous chevrons pour stabilité	100,00	ML	22,18	2 218,00	20,00
Fourniture et pose pied de poteaux métallique fixé sur dalle ou plot béton	8,00	UNIT	150,00	1 200,00	20,00
Fourniture et pose de poteau contre collé section 200x200, classe de résistance GL24, rabotage 4 faces	24,00	ML	100,00	2 400,00	20,00
Traitemen insecticide fongicide classe 2 par trempage	13,60	M3	44,13	600,17	20,00
Traitemen en autoclave pour bois utilisé en extérieur	0,90	M3	162,50	146,25	20,00
Fourniture et pose de platine métallique	5,00	UN	500,00	2 500,00	20,00
Fourniture et pose de planche de rive en bois traité classe 3 27*220	45,60	ML	16,00	729,60	20,00
Fourniture et pose de voliges sur chevrons d'avants toits	137,70	M2	25,98	3 577,45	20,00
Total CHARPENTE				<b>36 576,53</b>	
<b>COUVERTURE</b>					
Fourniture et pose d'about d'arêtier	4,00	UNIT	14,51	58,04	20,00
Fourniture et Pose de tuiles chatières pour ventilation	8,00	UNIT	38,53	308,24	20,00
Fourniture et pose de couverture en tuile Aquitaine Couleur: <input checked="" type="checkbox"/> Pastel <input type="checkbox"/> Paysage <input checked="" type="checkbox"/> Rouge (11,5/m2) compris liteaux sapin traités classe section 27x38 cloués par pointe crantées 70 mm	137,70	M2	29,00	3 993,30	20,00
Fourniture et pose de tuiles de faîtage et arêtier posé à sec sur closoir ventilé à dérouler LAHERA (2,5 U/ml)	33,20	ML	37,50	1 245,00	20,00
Fourniture et Pose d'un film sous toiture HPV compris contre liteaux 27*38 sapin traités classe 2 fixés par pointes crantées 70 mm	137,70	M2	9,50	1 308,15	20,00
Fourniture et pose de rencontre 4 branches	1,00	UNIT	95,00	95,00	20,00
Tranchis de tuiles pour arêtier et noue	66,40	ML	10,00	664,00	20,00
Total COUVERTURE				<b>7 671,73</b>	

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Acompte de 30% demandé à la signature du devis.

Assurance SMABTP CAP2000 522185B1247000/001436474/36

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	49 997,86	9 999,57

Total HT	49 997,86
Remise 0,00%	0,00
Total HT remisé	49 997,86
Total TVA	9 999,57
Total TTC	59 997,43
Acomptes	0,00
Net à payer	59 997,43 €

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)



## Fiche action/projet **ORX CŒUR DE VILLAGE**

### Construction d'un fronton de pelote basque

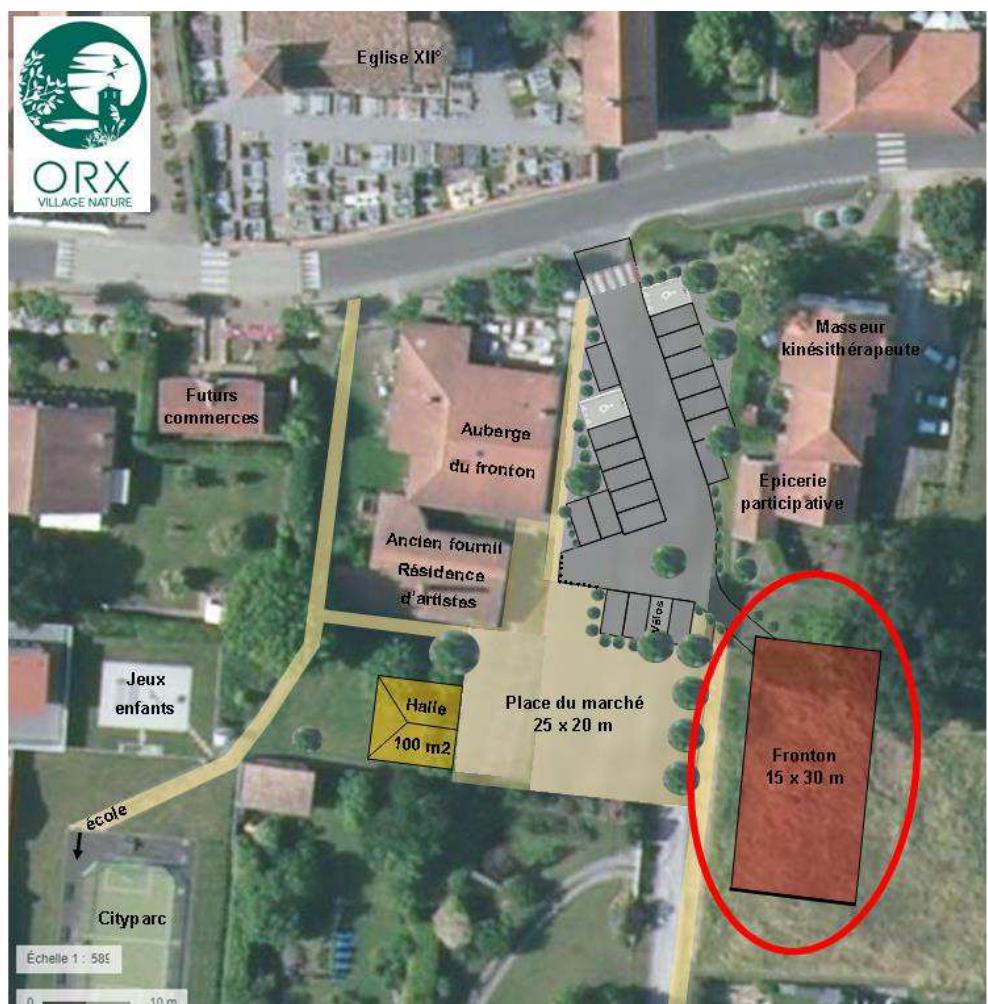
**CRTE ORX 11**

Orientation stratégique n°7	Impact sociétal (cohésion sociale)
Action n°11	Construction d'un nouveau fronton de pelote basque Programme d'aménagement du cœur de village
Maître d'ouvrage	Commune d'ORX Collectivité
Description de l'action	<p><b><u>Contexte :</u></b></p> <p>Les élus d'Orx ont lancé un programme de réaménagement du centre bourg, avec pour objectif de créer un lieu de vie sociale et économique au cœur du village.</p> <p>Ce "cœur de village" comportera un espace central piétonnier pouvant accueillir un marché, des activités de loisir (jeux de boule) et des évènements festifs.</p> <p>Le fronton actuel est en mauvais état. D'autre part, il est utilisé comme parking de l'auberge, ce qui génère des conflits d'usage avec son utilisation comme aire de jeu pour la pelote basque.</p> <p><b><u>Action :</u></b></p> <p>Le fronton actuel sera détruit et remplacé par un parc de stationnement arboré.</p> <p>Le projet est de construire un nouveau fronton, déplacé en bordure du futur espace piétonnier du "cœur de village".</p> <p>Les écoliers pourront s'y rendre directement par un cheminement piéton sécurisé.</p>

	<p>L'aire de jeu du nouveau fronton aura une surface de 15 x 30 m, soit 450 m<sup>2</sup>. Il est prévu une aire de jeu en béton bitumineux drainant pour une bonne gestion des eaux pluviales, et la mise en place de filets en partie haute du mur et latéralement sur l'un des côtés pour éviter d'éventuels problèmes avec le voisinage.</p> <p><b><u>Lien avec les autres actions :</u></b></p> <p>Cette action N°11 est en lien direct avec les actions "Cœur de village" :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action N°7 : désimperméabilisation des sols, création d'un parking</li> <li>- Action N°9 : aménagements du cœur de village, place du marché</li> <li>- Action N°10 : création d'une halle ouverte pour marché de producteurs locaux</li> <li>- Action N°12 : Rénovation de l'ancienne boulangerie</li> </ul>
Partenaires	<p>L'avant-projet "cœur de village" d'Orx a été préparé par les élus en collaboration avec le CAUE des Landes. Il sera proposé prochainement aux habitants lors d'une réunion publique, afin de l'améliorer et de vérifier son intégration dans la vie sociale locale.</p> <p>Après validation par la population et les élus, l'étude technique du projet sera confiée à un bureau d'études.</p> <p><b>La demande de subvention à hauteur de 80 % pour la construction du nouveau fronton, est sollicitée dans le cadre du CRTE pour une réalisation en 2024.</b></p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût de démolition est intégré dans l'action N°9 (17 000 euros HT).</p> <p>Le coût prévisionnel de construction du nouveau fronton est de 100 000 euros HT, répartis comme suit (voir détails en annexe) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude technique et architecturale, maîtrise d'œuvre : 10 000 euros HT</li> <li>- fondations, mur du fronton, aire de jeu (génie civil) : 76 000 euros HT</li> <li>- grillages de protection et équipements divers : 14 000 euros HT</li> </ul>
Plan de financement	<p>La construction du nouveau fronton (<b>100 000 euros HT</b>) sera financée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget investissement de la commune : <b>20 000 euros HT (20%)</b></li> <li>- <b>Subvention CRTE : 80 000 euros HT (80%)</b></li> </ul>
Calendrier	<p>La réalisation du projet "cœur de village" est prévue selon le calendrier suivant :</p> <p>2022 : consultation de la population, études techniques et recherche des financements, acquisition du foncier ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2023 : lancement des appels d'offres et sélection des entreprises,</li> <li>- 2024 : démolition du fronton actuel et des bâtiments, travaux de voirie, construction du nouveau fronton et de la halle, aménagements paysagers.</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation du nouveau fronton



Le fronton actuel



LE FUTUR FRONTON DANS LE PROJET « CŒUR DE VILLAGE »

## **Devis de construction du mur**

**Devis n° DEV-2021-0075**

Valable 3 mois

En date du 24/11/2021

*Adresse du projet :*

4 place de l'Eglise  
40230 ORX  
France

*Construction d'un fronton, identique à celui existant*

N°	Désignation	Qté	PU HT	TVA	Total HT
1	Installation de chantier	1 Ft	800,00 €	20 %	800,00 €
2	Grille de chantier	180 ml	25,00 €	20 %	4 500,00 €
3	Implantation	1 Ft	850,00 €	20 %	850,00 €
4	Fouilles en rigoles pour fondations	16 m³	45,00 €	20 %	720,00 €
5	Béton de fondations <small>Béton de fondations dosé à 350kg de CPA/m³, de la classe 210/325, coulé directement en pleines fouilles</small>	16 m³	250,00 €	20 %	4 000,00 €
6	Armatures pour fondations <small>Armatures en acier tor façonné, mis en place dans les fondations suivant la résistance du terrain. 80 kg/m³</small>	960 kg	4,00 €	20 %	3 840,00 €
7	Elévation du fronton en blocs banchés	150 m²	140,00 €	20 %	21 000,00 €
8	Enduits 2 faces	300 m²	40,00 €	20 %	12 000,00 €
9	Pompe à béton	4 u	750,00 €	20 %	3 000,00 €
10	Echafaudage	1 Ft	2 500,00 €	20 %	2 500,00 €
11	Engin de levage	1 Ft	3 000,00 €	20 %	3 000,00 €

**Total HT** 56 210,00 €

**TVA à 20 %** 11 242,00 €

**Total TTC** 67 452,00 €

## **Devis pour cancha (aire de jeu) en matériau drainant : 19 350 euros HT**

### **Place fronton**

Géotextile	m2	450	1,50	675,00
GNT 40/70 drainant ep 0,25 m	m2	450	13,90	6 255,00
Béton bitumineux drainant ep 0,05 m	m2	450	28,00	12 600,00



## Fiche action/projet **ORX CŒUR DE VILLAGE**

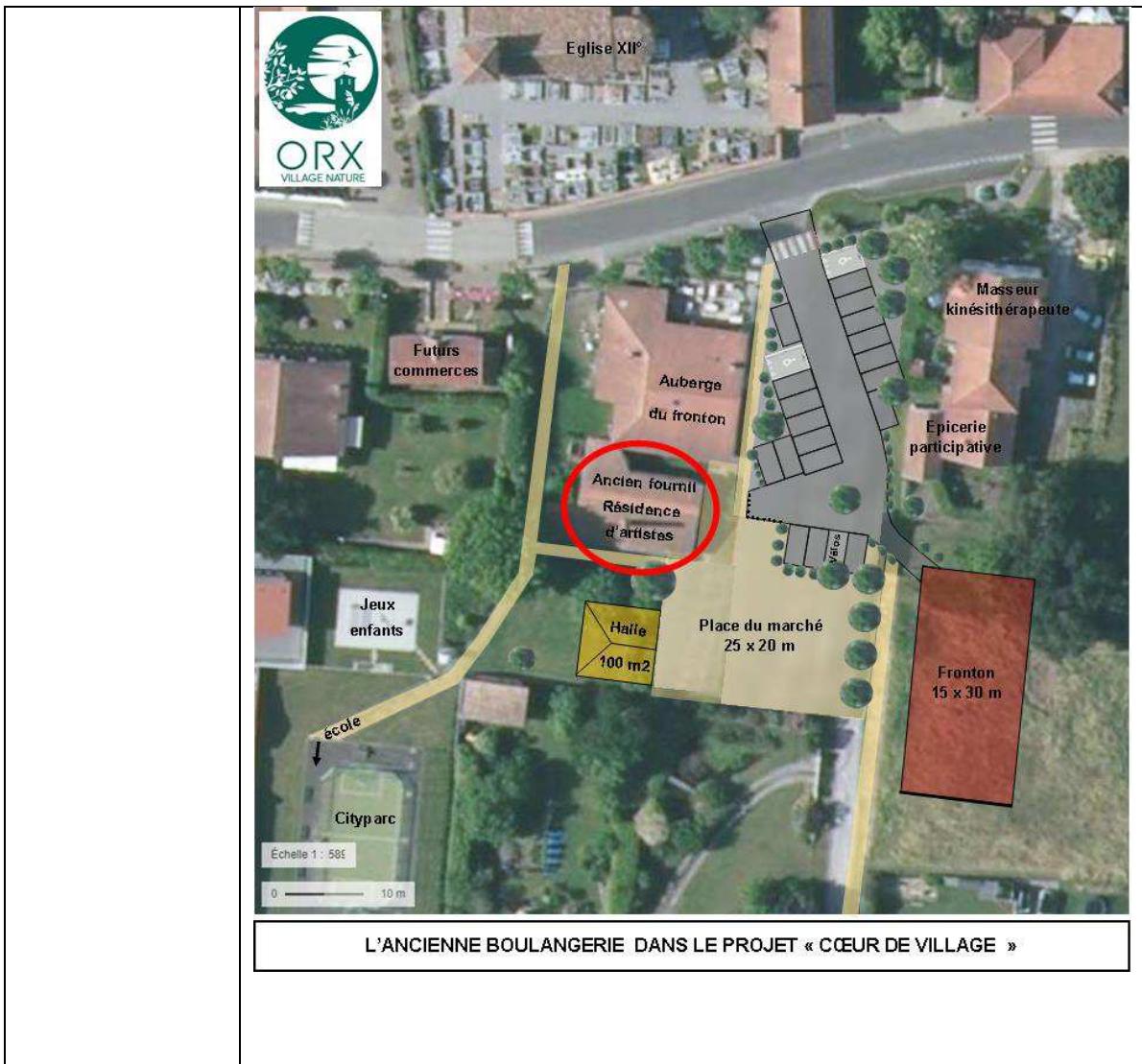
### Rénovation de l'ancienne boulangerie

#### CRTE ORX 12

Orientation stratégique n°7	Impact sociétal (cohésion sociale)
Action n°12	Rénovation de l'ancienne boulangerie Programme d'aménagement du cœur de village
Maître d'ouvrage	Commune d'ORX Collectivité
Description de l'action	<p><b><u>Contexte :</u></b></p> <p>Les élus d'Orx ont lancé un programme de réaménagement du centre bourg, avec pour objectif de créer un lieu de vie sociale et économique au cœur du village.</p> <p>Ce "cœur de village" comportera un espace central piétonnier pouvant accueillir un marché, des activités de loisir (jeux de boule) et des évènements festifs.</p> <p>Face à cet espace piétonnier, l'ancienne boulangerie, actuellement cachée par le fronton et les logements accolés, sera mise en valeur.</p> <p>Cette boulangerie est un bâtiment patrimonial de la commune inscrit dans le PLUi. Elle nécessite des travaux de restauration importants, mais a conservé son four et sa cheminée d'origine, ainsi qu'une façade en poutres et briques apparentes.</p> <p>Sa surface au sol actuelle est de 120 m<sup>2</sup></p>

	<p><b><u>Action :</u></b></p> <p>L'ancienne boulangerie sera rénovée et aménagée pour accueillir des artistes en résidence.</p> <p>Sa surface peut être augmentée à 140 m2.</p> <p>L'intérieur sera aménagé avec un espace atelier de 30 m2, un espace d'exposition de 50 m2 et un logement de type T3 de 60 m2.</p> <p><b><u>Lien avec les autres actions :</u></b></p> <p>Cette action N°12 est en lien direct avec les actions "Cœur de village" :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action N°7 : désimperméabilisation des sols, création d'un parking</li> <li>- Action N°9 : aménagements du cœur de village, place du marché</li> <li>- Action N°10 : création d'une halle ouverte pour marché de producteurs locaux</li> <li>- Action N°11 : Construction d'un nouveau fronton</li> </ul>
Partenaires	<p>L'avant-projet "cœur de village" d'Orx a été préparé par les élus en collaboration avec le CAUE des Landes (architecte urbaniste et paysagiste). Il sera proposé prochainement aux habitants lors d'une réunion publique, afin de l'améliorer et de vérifier son intégration dans la vie sociale locale.</p> <p>Après validation par la population et les élus, l'étude technique du projet sera confiée à un bureau d'études.</p> <p>La restauration de l'ancienne boulangerie et sa transformation en lieu de résidence d'artistes se fera en partenariat avec le projet de Pôle d'arts plastiques de Labenne.</p> <p>Un partenariat avec l'association "Maisons Paysannes de France" est envisagé en raison de sa classification en "maison de caractère".</p> <p><b>La demande de subvention à hauteur de 40 % pour la restauration de l'ancienne boulangerie est sollicitée dans le cadre du CRTE pour une réalisation en 2024.</b></p>
Coût prévisionnel	<p>Sur la base d'une surface de 140 m2, et d'un coût de rénovation de 1 600 euros HT le m2, le coût prévisionnel de rénovation et d'aménagement du bâtiment est de 247 000 euros HT, répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude technique et architecturale, maîtrise d'œuvre : 23 000 euros HT</li> <li>- travaux de restauration : 224 000 euros HT</li> </ul>
Plan de financement	<p>Le coût de restauration de l'ancienne boulangerie, est estimé à 247 000 euros HT. Le financement prévisionnel est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget investissement de la commune : <b>49 400 euros HT (20%)</b></li> <li>- Fondation Maisons Paysannes de France : <b>24 700 euros HT (10%)</b></li> <li>- Subvention CdC MACS : <b>24 700 euros HT (10%)</b></li> <li>- Subvention département : <b>24 700 euros HT (10%)</b></li> <li>- Région nouvelle Aquitaine (DRAC) : <b>24 700 euros HT (10%)</b></li> <li>- <b>Subvention CRTE : 98 800 euros HT (40%)</b></li> </ul>

Calendrier	<p>La réalisation du projet "cœur de village" est prévue selon le calendrier suivant :</p> <p>2022 : consultation de la population, études techniques et recherche des financements, acquisition du foncier ;</p> <p>- 2023 : lancement des appels d'offres et sélection des entreprises, étude architecturale de la boulangerie</p> <p>- 2024 : démolition du fronton et des bâtiments, travaux de voirie, construction du nouveau fronton et de la halle, aménagements paysagers.</p> <p>La restauration du bâtiment de l'ancienne boulangerie est prévue en 2024.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	Intégration du projet dans le projet "cœur de village"
Annexes : Photos Localisation	 <p>Ancienne boulangerie</p>  <p>Le fournil et la façade du four à pain</p>





## Fiche action/projet **ORX CŒUR DE VILLAGE**

### Equipement d'une salle d'inclusion numérique

**CRTE ORX 13**

Orientation stratégique n°7	Impact sociétal – Cohésion sociale, proximité des habitants avec les services publics, inclusion numérique
Action n°13	Equipement d'une salle d'inclusion numérique
Maître d'ouvrage	Commune d'ORX Collectivité
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b></p> <p>ORX est une commune rurale de 650 habitants, en expansion démographique. Il n'y a pas de services publics sur la commune (hors mairie, école et relais poste) : pour répondre à une attente de la population, les élus souhaitent pouvoir accueillir dans un lieu adapté des services publics itinérants</p> <p>La génération des "anciens" est peu à l'aise avec les outils numériques, et le télétravail est en développement.</p> <p>L'équipement par la fibre aérienne, sur réseau téléphonique, ne va pas diminuer les risques de coupures dans les zones boisées.</p> <p>Pour répondre à ces contraintes et ces attentes de la population, la commune a rénové dans l'ancien presbytère, à côté de la mairie, une salle de 15 m<sup>2</sup> accessible aux personnes à mobilité réduite.</p> <p>Cette salle à vocation mixte sera équipée d'outils informatiques.</p>

	<p><b>Action :</b></p> <p>Le projet est d'équiper la salle du presbytère de 3 postes de travail avec connections internet et outils numériques (ordinateurs, imprimante, vidéoprojecteur, écran numérique).</p> <p>Ce projet, modeste dans ses ambitions, est à l'échelle du village et répond à des demandes fréquentes en milieu rural.</p> <p>Il est multifonctionnel pour une utilisation optimisée :</p> <p><b>Lieu de formation</b> : proposer aux habitants en rupture numérique une formation aux outils informatiques et de communication.</p> <p><b>Lieu d'accueil de jeunes en difficulté scolaire</b> ne disposant pas d'outils numériques à domicile (pour travaux scolaires).</p> <p><b>Lieu d'accueil de jeunes en difficulté d'intégration dans la vie active</b> pour recherche d'emploi, accès à internet, etc.</p> <p><b>Lieu d'accueil des services publics itinérants</b> : proposer aux services publics des créneaux pour des permanences au plus près des habitants, pour les aider dans leurs démarches administratives en ligne. (décentralisation de services existants au niveau de la communauté de communes)</p> <p><b>Lieu de travail</b> pour les bureaux des associations locales</p> <p><b>Lieu d'accueil d'entreprises :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cessions de télétravail ou de visioconférences</li> <li>- réunions d'affaire avec vidéoprojecteur et/ou grand écran</li> </ul> <p>Ce dernier usage sera assorti d'une location qui permettra à la commune de couvrir les frais de fonctionnement de la salle.</p>
Partenaires	<p>Des partenariats seront recherchés avec les services publics de l'état, de la communauté de communes MACS et du Pays Adour Landes Océanes.</p> <p>Une information sera faite auprès des habitants et des associations locales.</p> <p><b>La demande de subvention, à hauteur de 80 %, est sollicitée dans le cadre du CRTE pour l'année 2022.</b></p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût d'investissement prévisionnel est de <b>13 500 euros HT</b>, dont :</p> <p>Mobilier et accessoires (3 postes de travail) : <b>6 400 euros HT</b></p> <p>Matériel informatique et numérique, câblage et mise en service : <b>7 100 euros HT</b></p>
Plan de financement	<p>Les équipements mobiliers et informatiques de la salle d'inclusion numérique seront financés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget investissement de la commune : <b>2 700 euros HT (20%)</b></li> <li>- <b>Subvention CRTE : 10 800 euros HT (80%)</b></li> </ul>
Calendrier	<p>Les travaux de rénovation de la salle seront terminés en décembre 2021.</p> <p>Dès accord de subvention, les fournisseurs seront consultés et des conventions seront passées avec les utilisateurs potentiels.</p> <p>Les acquisitions de matériels se feront en suivant, pour une mise en service effective de la salle en 2022.</p>

Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation de la salle et statistiques sur les catégories d'utilisateurs.
	 <p>La salle du presbytère – Accès extérieur (mairie à droite)</p>
Annexe	<p><b><u>DOSSIER DE PROJET DETAILLE</u></b></p> <p><b><u>LES MOYENS ET EQUIPEMENTS</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Local accessible PMR touchant la mairie</li> <li>- 3 postes de travail</li> <li>- 1 imprimante</li> <li>- 1 vidéoprojecteur</li> <li>- Accès internet par WIFI puis fibre optique</li> <li>- Outils informatiques d'occasion pour formations</li> </ul> <p>Services publics, entreprises et associations amènent leur propre poste informatique (possibilité de mise à disposition d'un appareil si besoin).</p> <p><b><u>LE FONCTIONNEMENT PREVISIONNEL</u></b></p> <p>Calendrier de réservation</p> <p>Gratuit pour formations, services publics et bureaux des associations orxoises</p> <p>Tarif modéré pour télétravail et réunions d'affaires</p> <p><b><u>LES ACTEURS</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation au numérique : formations intergénérationnelles via associations locales</li> <li>- Planning réservation : secrétariat de mairie</li> <li>- Entretien des locaux : personnel communal</li> <li>- Mise en place technique du projet, maintenance et suivi : partenaire privé ou public, sélectionné par appel d'offres</li> </ul>

<b><u>BUDGET INVESTISSEMENTS</u></b>	
<b><u>Mobilier</u></b> et accessoires :	
- 3 postes de travail : bureaux,	2 000
- 3 fauteuils "secrétaire", 5 sièges supplémentaires	2 000
- Aménagement d'espaces de rangement	1 500
- Petits équipements : patères, cafetière et bouilloire, ...	500
- Réfrigérateur	400
<b><u>Matériel informatique et numérique</u></b>	
- Câblage et connectique	1 500
- Box wifi, serveur ?	500
- Imprimante (location)	-
- Vidéoprojecteur	600
- Ordinateurs d'occasion pour formations ou dépannage	2 000
- Mise en place et mise en service des équipements	<u>2 500</u>
<b>TOTAL PREVISIONNEL INVESTISSEMENTS (euros TTC)</b>	<b>13 500</b>
<b><u>BUDGET FONCTIONNEMENT</u></b>	
<b><u>Les charges de fonctionnement</u></b> seront prises en charge par la mairie :	
Prévisionnel annuel services extérieurs (électricité, internet, maintenance équipements) :	2 000
Prévisionnel annuel régie (nettoyage locaux – 1.5 h/semaine) :	<u>1 200</u>
<b>Total charges annuelles de fonctionnement (euros TTC)</b>	<b>3 200</b>
<b><u>Les recettes de fonctionnement</u></b> proviendront des locations aux entreprises	
Tarifs de base envisagés par poste de travail (euros TTC) :	
- Location à l'heure :	5 euros/heure
- Location à la demi-journée :	15 euros/ demi-journée
- location à la journée :	30 euros/jour
Fonctionnement équilibré si location en moyenne 2 jours par semaine.	



## Fiche action/projet **ORX CŒUR DE VILLAGE**

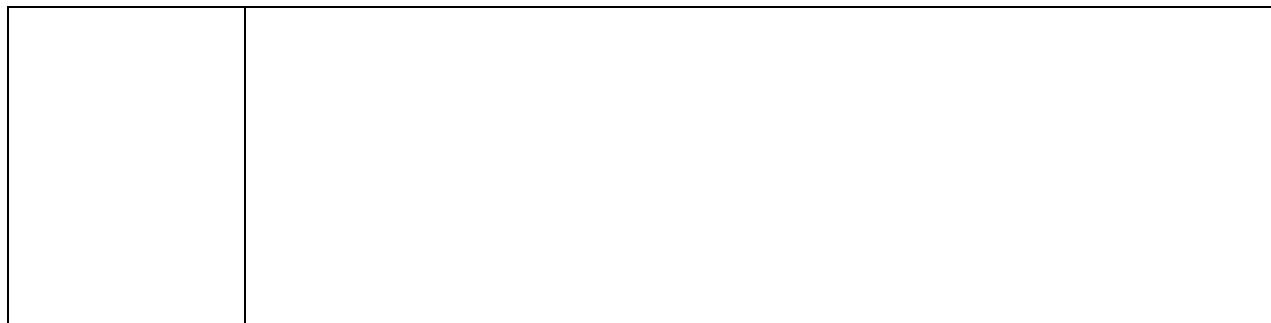
### Rénovation de la toiture de l'église du XII<sup>°</sup>

**CRTE ORX 14**

Orientation stratégique n°7	Impact sociétal (cohésion sociale)
Action n°14	Rénovation de la toiture de l'église du XII <sup>°</sup>
Maître d'ouvrage	Commune d'ORX Collectivité
Description de l'action	<p><b><u>Contexte :</u></b></p> <p>L'église Saint Martin du XII<sup>°</sup> siècle, inscrite à l'inventaire des monuments historiques le 31 janvier 1972.</p> <p>Comme dans beaucoup de communes rurales, les habitants sont très attachés à leur église, où se rassemblent les villageois lors de cérémonies religieuses qui sont des événements importants de la vie sociale (mariages, enterrements, etc.)</p> <p>L'église est couverte de tuiles canal anciennes. Leur mauvaise tenue provoque de fréquentes gouttières qui dégradent l'intérieur du bâtiment.</p> <p><b><u>Action :</u></b></p> <p><b>Le projet consiste à refaire entièrement la couverture de la partie centrale</b>, en respectant les préconisations de l'architecte des bâtiments de France.</p>

Partenaires	<p>La rénovation de la toiture sera réalisée en partenariat avec la DRAC qui supervise les travaux concernant les bâtiments inscrits à l'inventaire des monuments historiques.</p> <p><b>La demande de subvention à hauteur de 40 % pour la restauration de la toiture de l'église est sollicitée dans le cadre du CRTE pour une réalisation en 2024.</b></p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût prévisionnel de la rénovation est de 64 500 euros HT, répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude technique et architecturale, maîtrise d'œuvre : 6 000 euros HT</li> <li>- échafaudages : 9 500 euros HT</li> <li>- travaux de rénovation de la toiture centrale : 49 000 euros HT</li> </ul>
Plan de financement	<p>Les travaux de rénovation de la toiture centrale de l'église saint Martin, d'un montant total de 64 500 euros HT, seront financés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget investissement de la commune : <b>12 900 euros HT</b> (20%)</li> <li>- Subvention CD40 : <b>10 965 euros HT</b> (17%)</li> <li>- Subvention région (DRAC) : <b>14 835 euros HT</b> (23%)</li> <li>- <b>Subvention CRTE : 25 800 euros HT</b> (40%)</li> </ul>
Calendrier	La rénovation de la toiture de l'église est prévue en 2025.
Indicateurs d'évaluation proposés	Disparition des gouttières dans le bâtiment
Annexes	 <p>Orx Eglise Saint Martin du XII<sup>e</sup> Inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques</p>

Devis estimatif	Description des travaux :																				
	Description		Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA														
<b>ÉGLISE PARTIE CENTRALE</b>																					
Échafaudage hors lot																					
Approvisionnement et mise en sécurité du chantier par Engin de levage	1,00	F		3 500,00	3 500,00	20,00															
Dépose de la couverture et des liteaux compris évacuation en décharge	320,00	M2		18,00	5 760,00	20,00															
Dépose des gouttières	36,00	ML		8,00	288,00	20,00															
Reprise avant toit	36,00	M2		14,00	504,00	20,00															
Fourniture et pose de planche de rive en bois traité classe 3 27*220	56,00	ML		17,00	952,00	20,00															
Fourniture et pose de voliges sur chevrons d'avants toits	37,00	M2		45,00	1 665,00	20,00															
Provision : Forfait remplacement des chevrons	1,00	F		2 600,00	2 600,00	20,00															
Fourniture et Pose d'un film sous toiture HPV compris contre liteaux 27*38 sapin traités classe 2 fixés par pointes crantées 70 mm	320,00	M2		10,50	3 360,00	20,00															
Fourniture et pose de couverture en tuiles Romane canal Couleur: <input type="checkbox"/> Vieilli Languedoc <input type="checkbox"/> Vieilli castel <input type="checkbox"/> Rouge <input type="checkbox"/> Ton mélè <input type="checkbox"/> brun rustique <input type="checkbox"/> Rose charentais (12/m2) compris liteaux sapin traités classe section 27x38 cloués par pointe crantées 70 mm	320,00	M2		75,00	24 000,00	20,00															
Tranchis de tuiles pour arêtier et noue	19,00	ML		10,00	190,00	20,00															
Fourniture et pose de tuiles de faîtage et arêtier posé à sec sur closoir ventilé à dérouler LAHERA (2,5 U/ml)	19,00	ML		37,50	712,50	20,00															
Dalles en zinc de développement 33 cm en bas de pente pour récupération des eaux de pluies	36,00	ML		38,00	1 368,00	20,00															
Descentes zinc diam 100 pour évacuation des eaux de pluie	38,00	ML		38,00	1 444,00	20,00															
Bavette de recouvrement avec solin pour raccord d'étanchéité entre mur et tuiles	46,00	ML		45,00	2 070,00	20,00															
Taux			Base HT	Montant TVA																	
20,00			48 413,50	9 682,70																	
<b>Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)</b>																					
<table border="1"> <tr> <td>Total HT</td> <td>48 413,50</td> </tr> <tr> <td>Remise 0,00%</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Total HT remisé</td> <td>48 413,50</td> </tr> <tr> <td>Total TVA</td> <td>9 682,70</td> </tr> <tr> <td>Total TTC</td> <td>58 096,20</td> </tr> <tr> <td>Acomptes</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Net à payer</td> <td>58 096,20 €</td> </tr> </table>								Total HT	48 413,50	Remise 0,00%	0,00	Total HT remisé	48 413,50	Total TVA	9 682,70	Total TTC	58 096,20	Acomptes	0,00	Net à payer	58 096,20 €
Total HT	48 413,50																				
Remise 0,00%	0,00																				
Total HT remisé	48 413,50																				
Total TVA	9 682,70																				
Total TTC	58 096,20																				
Acomptes	0,00																				
Net à payer	58 096,20 €																				
<b>Chantier : Eglise - ORX</b> "Au bourg 40230 ORX Travaux : Echafaudage pour la réfection de la toiture de l'église				40230 ORX																	
N°	Désignation	Qté	U	PUHT	Montant H.T	TVA															
1	<b>Echafaudage</b>				<b>9 203,34</b>																
1.1	CHARGEMENT / TRANSPORT DU MATERIEL	8,36	T	165,00	1 379,40	20,00															
1.2	MONTAGE ET DÉMONTAGE	8,36	T	430,00	3 594,80	20,00															
1.3	PROTECTION BAS DE VERSANT (pour les travaux de charpente et couverture)	67,50	ML	11,00	742,50	20,00															
1.4	DÉPART SUR TOITURE	21,85	ML	17,50	382,38	20,00															
1.5	FILETS + FOURNITURES	202,50	M <sup>2</sup>	0,75	151,88	20,00															
1.6	MAIN D'OEUVRE FILETS	202,50	M <sup>2</sup>	0,95	192,38	20,00															
1.7	LOCATION DU MATERIEL ( FORFAIT MINI 30 JOURS)	8,00	Sem	345,00	2 760,00	20,00															
2	IMMOBILISATION PAR JOUR CALENDRIER SUPPLÉMENTAIRE	0,00	J	49,25	0,00	20,00															
<b>A VOTRE CHARGE:</b> Nettoyage de l'échafaudage (mortiers et enduits), tout nettoyage en fin de chantier sera facturé. <b>A VOTRE CHARGE:</b> Demande des autorisations, frais de voirie, places de parking, toutes signalisation et sécurisation nécessaire ou en supplément si nous nous en occupons)																					
Devis (EUR) Total H.T 9 203,34 TVA 1 840,67 Total T.T.C 11 044,01																					
<table border="1"> <tr> <td>% TVA</td> <td>20,00</td> <td>Base</td> <td>9 203,34</td> <td>Total TVA</td> <td>1 840,67</td> </tr> </table>								% TVA	20,00	Base	9 203,34	Total TVA	1 840,67								
% TVA	20,00	Base	9 203,34	Total TVA	1 840,67																





## Fiche action/projet **ORX CŒUR DE VILLAGE**

### Construction d'un bâtiment commercial avec deux logements à la place de l'ancienne mairie

#### CRTE ORX 15

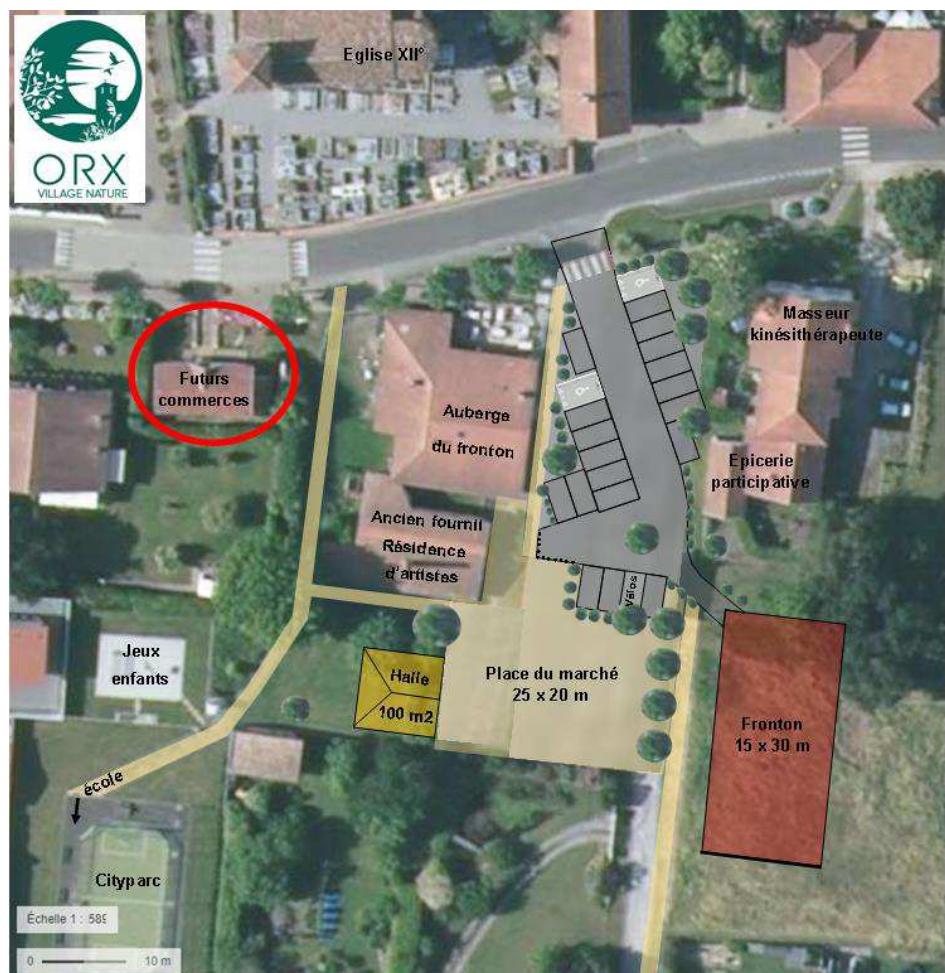
Orientation stratégique n°7	Impact sociétal (cohésion sociale)
Action n°15	Construction d'un bâtiment commercial avec deux logements à la place de l'ancienne mairie
Maître d'ouvrage	Commune d'ORX Collectivité
Description de l'action	<p><b><u>Contexte :</u></b></p> <p>Orx est un village rural de 635 habitants, proche des plages de l'Atlantique. Son développement démographique va être important dans les années à venir, ce qui nécessite d'adapter le centre bourg aux évolutions futures et aux attentes de la population.</p> <p>Les élus d'Orx ont lancé un programme de réaménagement du centre bourg, avec pour objectif de créer un lieu de vie au cœur du village, et de revaloriser l'attractivité commerciale du bourg.</p> <p>Ce programme vient en complément du projet "village nourricier" qui a pour vocation de revitaliser la production maraîchère et fruitière dans la commune, et de favoriser les circuits courts.</p> <p>Ce projet nécessite, en complément, la création d'infrastructures nécessaires à la commercialisation des productions.</p>

	<p><b>Action :</b></p> <p>L'ancienne mairie, idéalement située au cœur du village, en bordure de la rue principale, sera transformée en locaux commerciaux au rez-de-chaussée (100 m<sup>2</sup> de surface commerciale) et en logements locatifs à l'étage (2 logements de 50 m<sup>2</sup>).</p> <p><b>Lien avec les autres actions :</b></p> <p>Cette action N°15 est en lien direct avec les actions "Cœur de village" :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action N°7 : Désimperméabilisation des sols, création d'un parking</li> <li>- Action N°9 : Aménagements du cœur de village, place du marché</li> <li>- Action N°10 : Aménagements d'une halle à côté de la place du marché</li> <li>- Action N°11 : Construction d'un nouveau fronton</li> <li>- Action N°12 : Rénovation de l'ancienne boulangerie</li> </ul>
Partenaires	<p>L'avant-projet "cœur de village" d'Orx a été préparé par les élus en collaboration avec le CAUE des Landes. Il sera proposé prochainement aux habitants lors d'une réunion publique, afin de l'améliorer et de vérifier son intégration dans la vie sociale locale.</p> <p>Après validation par la population et les élus, l'étude technique de transformation de l'ancienne mairie sera confiée à un bureau d'études.</p> <p><b>La demande de subvention à hauteur de 80 % est sollicitée dans le cadre du CRTE pour la construction d'un bâtiment commercial avec deux logements à la place de l'ancienne mairie, avec un objectif de réalisation en 2025.</b></p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût prévisionnel du projet est estimé à 400 000 euros HT, répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude technique et architecturale, maîtrise d'œuvre : 37 000 euros HT</li> <li>- démolition du bâtiment, terrassements : 20 000 euros HT</li> <li>- construction du nouveau bâtiment : 343 000 euros HT</li> </ul>
Plan de financement	<p>Les travaux de transformation de l'ancienne mairie en locaux commerciaux et logements, d'un montant total estimé à 400 000 euros HT, seront financés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget investissement de la commune : <b>80 000 euros HT (20%)</b></li> <li>- <b>Subvention CRTE : 320 000 euros HT (80%)</b></li> </ul>
Calendrier	<p>La transformation de l'ancienne mairie en bâtiment commercial et logements est prévue en 2025.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Pérennisation des baux commerciaux et d'habitation</p>

Annexes



Orx – Ancienne mairie



L'ANCIENNE MAIRIE DANS LE PROJET « CŒUR DE VILLAGE »



## RENOVATION BATIMENTS COMMUNAUX

### Efficacité énergétique

#### CRTE 2021

Orientation stratégique n°	LIMITATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Action n°	Efficacité énergétique : réduire la consommation d'énergie
Maître d'ouvrage	Commune de SAINT JEAN DE MARSACQ
Maître d'ouvrage	COMMUN
Description de l'action	<p>Rénovation des locaux communaux anciens sans double vitrage avec changement des menuiseries</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ecole primaire recevant une environ 150 enfants</li><li>- Salle polyvalente servant de salle de fêtes, de salle de gymnastique utilisée par environ une dizaine d'associations, salle de réception.</li><li>- Cette salle permet le délestage pour les opérations de votes, réunions diverses</li><li>- Cette salle est louée à des particuliers</li><li>-</li></ul> <p>Changement du système d'éclairage pour des leds</p> <p>Il s'agit de réduire la consommation d'énergie utilisée pour le chauffage et l'éclairage (électricité et gaz)</p> <p>Et de faire un gain de 30 % d'économie minimum.</p>
Partenaires	Communauté des communes MACS pour étude, intervention de l'économie de flux...en cours Prochaine étape : lancer le marché
Coût prévisionnel	Les dépenses d'investissement s'élèveront à 145 066 € HT

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3457€ de remplacement de luminaire</li> <li>- 150 609 € de remplacement de menuiseries avec double vitrage</li> </ul>
Plan de financement	<p>Plan relance attribué pour un montant de 89050, 00 €</p> <p>Il s'agira de faire la demande du fonds de concours à MACS , ADEME ....</p> <p>Enfin le complément sera équilibré par un emprunt</p>
Calendrier	<p>Dates prévisionnelles :</p> <p>Travaux économie de flux : janvier 2022</p> <p>Marché : 02/2022-04/2022</p> <p>Travaux école : été 2022</p> <p>Travaux salle des fêtes : automne 2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche action/projet

### CRTE 2022-2026

Orientation stratégique n°	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
Action n°	Saubrigues-Rénov-annexe-mairie
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAUBRIGUES
Description de l'action	<p>La mairie de Saubrigues est constituée de 2 bâtiments symétriques, jumeaux. Seulement, un des 2 bâtiments n'est pas utilisé car il nécessite une rénovation dans son ensemble. Cette rénovation permettrait de proposer une salle de mariage et de conseil accessible PMR car celle actuelle ne l'est pas, de créer de nouvelles salles de réunions pour les agents, les associations.</p> <p>La commune a fait le choix de réhabiliter ce bâtiment, afin que ces nouveaux locaux soient peu consommateurs d'énergie. Pour cela des matériaux d'eco-réhabilitation thermique d'isolation, de menuiserie, de ventilation, de chauffage et de plomberie seront utilisés.</p>
Partenaires	CAUE : étude de faisabilité MACS : volet énergétique
Coût prévisionnel	600 000 € HT en investissement pour les matériaux et la main d'œuvre
Plan de financement	Emprunt Fonds propres Subventions
Calendrier	Réception de l'étude de faisabilité du CAUE le 15/12/2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation énergétique Réorganisation des services



## Fiche action/projet

### CRTE 2022-2026

Orientation stratégique n°	IMPACT SOCIETAL
Action n°	Saubrigues-salle-de-sports
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAUBRIGUES
Description de l'action	La commune de Saubrigues souhaite se doter d'une deuxième salle de sports plus petite, plus économique en énergie que celle existante. Cette nouvelle salle, en complément de la salle actuelle, permettra de proposer plus de créneau pour l'ensemble des associations sportives du territoire, de mettre à disposition une salle pour différentes manifestations (sports, loto, spectacles...). La dimension de cette salle plus petite permettra d'être moins consommatrice en énergie que celle actuelle lors des manifestations sportives ou culturelles.
Partenaires	MACS : volet énergétique
Coût prévisionnel	1 200 000 € HT en investissement pour les matériaux et la main d'œuvre
Plan de financement	Emprunt Fonds propres Subventions
Calendrier	Courant 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation énergétique Evolution des manifestations



## Fiche action – Réhabilitation de l'église St Jean Baptiste (tranche 2)

### CRTE 2022

Orientation stratégique n°	1
Action n°	1
Maître d'ouvrage	Commune de Saubusse, représentée par son Maire, M Eric LAHILLADE Collectivité territoriale
Maître d'œuvre	Société Aedificio, représentée par M S.BERHAULT Architecte du Patrimoine
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"><li>- 15/09/2017 : effondrement d'un pan supérieur du mur extérieur de l'abside</li><li>- 2018 : travaux d'urgence d'étalements provisoires et établissement d'un diagnostic confirmant l'urgence à intervenir sur l'édifice</li><li>- 2019 : étude préalable à travaux (2 tranches distinctes : travaux d'urgence (322 867 €) et travaux de rénovation (142 249 €).</li><li>- 2020 : Obtention d'une DSIL exceptionnelle pour la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux (40 %, soit 129 147 €)</li><li>- 2021/2022 : Réalisation de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux</li><li>- 2022 : Réalisation de la 2<sup>nde</sup> tranche de travaux qui comporte :<ul style="list-style-type: none"><li>• La restauration de la couverture du clocher</li><li>• La restauration des élévations extérieures du clocher</li><li>• La restauration de la couverture de la tourelle d'escalier</li><li>• L'accompagnement de maçonneries</li><li>• Le drainage périphérique</li><li>• La création d'un réseau de récupération des eaux pluviales</li></ul></li></ul>
Partenaires	A l'instar de la 1 <sup>ère</sup> tranche, la commune va faire appel au soutien financier de ses partenaires afin de pouvoir réaliser cette 2 <sup>nde</sup> phase, à savoir :

	<p>- Les services de l'Etat  - La DRAC  - La région Nouvelle Aquitaine  Le département des Landes</p> <p>A cette date, ces différents appels sont en cours de discussion.</p> <p>La prochaine étape consiste donc à formaliser nos demandes auprès de nos partenaires afin qu'ils puissent nous accompagner dans ce projet</p>																												
Coût prévisionnel	<p>Le coût prévisionnel de cette opération se porte à 142 249.30 € HT (hors maîtrise d'œuvre). Ces dépenses d'investissement se déclinent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La restauration de la couverture du clocher = 8 951.35 €</li> <li>• La restauration des élévations extérieures du clocher = 29 701.50 €</li> <li>• La restauration de la couverture de la tourelle d'escalier = 2 871.85 €</li> <li>• L'accompagnement de maçonneries = 24 450 €</li> <li>• Le drainage périphérique = 43 214.60 €</li> <li>• La création d'un réseau de récupération des eaux pluviales = 33 060 €</li> </ul>																												
Plan de financement	<p>Le financement est envisagé sur un seul exercice comptable, sous réserve de l'obtention des aides sollicitées.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>DEPENSES</th> <th>MONTANT</th> <th>RECETTES</th> <th>MONTANT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td> <td>142 249.30</td> <td>DET R</td> <td>56 899</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>DRAC</td> <td>42 674</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Région</td> <td>14 225</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Département</td> <td>8 535</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Fonds propres</td> <td>19 916.30</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>149 249.30</td> <td>TOTAL</td> <td>149 249.30</td> </tr> </tbody> </table>	DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT	Travaux	142 249.30	DET R	56 899			DRAC	42 674			Région	14 225			Département	8 535			Fonds propres	19 916.30	TOTAL	149 249.30	TOTAL	149 249.30
DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT																										
Travaux	142 249.30	DET R	56 899																										
		DRAC	42 674																										
		Région	14 225																										
		Département	8 535																										
		Fonds propres	19 916.30																										
TOTAL	149 249.30	TOTAL	149 249.30																										
Calendrier	<p>L'appel d'offres est en cours et la date prévisionnelle du début des travaux de cette 2<sup>nde</sup> phase est prévue au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 pour un achèvement prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2023</p>																												
Indicateurs d'évaluation proposés	Néant																												

**SIVU PEDAGOGIQUE DU  
MARENIN**

Mairie de 40660 MOLIETS ET MAA

 [sivudumarenin@orange.fr](mailto:sivudumarenin@orange.fr)

 05.58.48.55.78

 05.58.48.55.71

Jeudi 25 novembre 2021

Communauté de communes MACS  
15 Allée des Camélias  
40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE

Objet : Demande de subvention CRTE

A l'attention de Monsieur Baudoin Guillaume

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les documents demandés, à savoir, la fiche action CRTE, ainsi que le tableau récapitulatif, nécessaires à la demande de subvention concernant les travaux de rénovation énergétique, pour l'école maternelle de Moliets et Maâ.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

La Présidente du SIVU  
Pédagogique du Marenin,  
Adjointe à la commune de Messanges,

Pascale CASTAGNET

  
AZUR - MARENIN - MOLIETS et MAA  
SIVU PÉDAGOGIQUE  
MARENIN  
Mairie  
40660 MOLIETS et MAA

# SIVU PEDAGOGIQUE DU MARENSIN – ECOLE DE MOLIETS ET MAA

## CRTE – SIVU PEDAGOGIQUE n° 1

Orientation stratégique n°	1
Action n°	1
Maître d’ouvrage	SIVU PEDAGOGIQUE DU MARENSIN
Maître d’ouvrage	SIVU PEDAGOGIQUE DU MARENSIN
Description de l’action	<p>Réhabilitation de la partie ancienne de l’école de Moliets et Maâ selon l’analyse thermique réalisée en septembre 2019 par le Bureau d’Etudes BATI ENERGIE à Tosse,</p> <p>Isolation Mur extérieurs et plafond - remplacement fenêtres – installation centrale double flux – installation chaudière à granulés – remplacement éclairage par du led, électricité et reprise tableau électrique.</p> <p>Diagnostic effectué.</p> <p>Le bâtiment date de début des années 1950 avec des aménagements jusqu’en 1975.</p> <p>Une extension a été réalisée après les années 2000.</p> <p>L’ancien bâtiment comprend une partie des blocs sanitaires toujours dans l’état initial en simple vitrage dans un état de vétusté avancé</p>
Partenaires	Pour l’instant, pas d’engagement.
Coût prévisionnel	Coût des dépenses évalué par le Bureau d’Etudes Bâti Energie de à 187 000 € HT hors travaux annexes (dépose et remplacement des faux plafond et divers travaux de peinture et électricité évalués à 40 000 € HT – AMO 22 500 € HT – SPS 5000 €HT)
Plan de financement	<p>DETR</p> <p>MACS</p> <p>CEE</p> <p>Emprunt par le SIVU (3 communes AZUR – MESSANGES et MOLIETS ET MAA).</p>
Calendrier	Les travaux n’ont pas encore été programmés sachant qu’il sera urgent de les engager compte tenu de la vétusté du bâtiment.
Indicateurs d’évaluation proposés	1

TABLEAU ACTIONS - CRTE

MAITRE DOUVRAGE	OBJET	COUT HT	SUBV SOLICITEE	DEMANDE	ANNEE DEPOT DOSSIER				
					2026	2025	2024	2023	2022
<b>1) LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (diminution des gaz à effet de serre, énergie renouvelable, efficacité énergétique, mobilité propre...)</b>									
ANGRESSE	Ecole et fronton : rénovation, mise aux normes, sécurisation.	77 906	31 163	40					
ANGRESSE	Salle des fêtes / Mairie : rénovation, mise aux normes (énergétiques / sécurité / d'accessibilité)	10 941	4 376	40					
ANGRESSE	Rénovation local pelote	6 819	2 728	40					
AZUR	Rénovation de la salle multi-activités	393 886	245 686	62					
CAPBRETON	Requalification du bvd Junqua	478 157	191 263	40					
CAPBRETON	Réhabilitation toiture crèche	183 305	73 322	40					
CAPBRETON	Rénovation thermique école primaire St Exupéry	65 082	26 033	40					
CAPBRETON	Réhabilitation hall médiathèque	91 530	36 612	40					
JOSSE	Rénovation énergétique : changement du chauffage de l'école	77 600	31 040	40					
MAGESCQ	Réhabilitation maison Courtiade	165 000	66 000	40					
ORX	Réfection toiture salle des fêtes (isolation thermique)	64 665	25 866	40					
SAINTE JEAN DE M	Rénovation énergétique des bâtiments communaux	154 066	61 626	40					
SAINTMARTIN DE	Rénovation de l'ancienne salle des fêtes dont rénovation énergétique (isolation,chauffage par pompe à chaleur) et panneaux photovoltaïques en toiture	217 341	97 803	45					
SAINTMARTIN DE	Installation éclairage LED dans les bâtiments communaux	34 108	10 232	30					
SAINTMARTIN DE	Ecole: installation d'une pompe à chaleur	69 814	27 900	40					
SAUBION	Rénovation énergétique de 2 logements	135 000							

SEIGNOSSE	Installation toilettes sèches sur l'aire de pique-nique du penon	43 755	17 502	40
SOORTS HOSSEG	Changement de la pompe à chaleur de l'école	10 000	4 000	40
SYNDICAT MIXTE	Remplacement de la climatisation réversible au centre de séminaires	130 000	75 000	50
SYNDICAT MIXTE	Centre de séminaires: rénovation/remplacement du chauffage	137 500	55 000	40
VIEUX BOUCAU	Réfection toiture halle des sports et installation photovoltaïque	330 000	132 000	40
VIEUX BOUCAU	Installation d'une pompe à chaleur dans bâtiment communal	458 000	183 200	40
VIEUX BOUCAU	Installation pompe à chaleur dans halle des sports	34 870	13 948	40
<b>2) ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTION DES RISQUES NATURELS (erosion du trait de cote, inondation, tempete, secheresse...)</b>				
MAGESCQ	Défense incendie	39 600	15 840	40
<b>3) GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU (eau potable, reutilisation et rejet urbain, masse d'eau et eau de surface...)</b>				
<b>4) ECONOMIE CIRCULAIRE, DECHETS ET PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (utiliser des ressources durables, filière de recyclage...)</b>				
<b>5) LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS (diminution des polluants, des décharges sauvages, améliorer la qualité de l'air...)</b>				
<b>6) BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (conservation des espèces et leurs habitats, diminution de l'artificialisation des sols, agriculture durable, gestion des forêts...)</b>				
CAPBRETON	Aménagement paysager de la place des basques	523 273	52 327	10
SEIGNOSSE	Aménagement de l'entrée ouest de la commune (phase 1)	318 815	159 407	50
SEIGNOSSE	Création d'un jardin partagé	30 000	12 000	40
<b>7) IMPACT SOCIETAL (création d'emploi, formation dans les filières de production durable (économie circulaire, filière verte...), proximité des habitants avec les services publics (transport, santé, éducation, culture, sécurité...), cohésion sociale (citoyen, inégalité...))</b>				
ANGRESSE	Rénovation du parcours de santé			
BENESSE MAREM	Construction d'un pumptrack	75 428	22 628	30
CAPBRETON	Programme Ad'AP 2021	22 530	9 012	40
CAPBRETON	Création d'un terrain de basket	16 641	6 656	40

CAPBRETON	Création d'équipements sportifs	61 791	24 716	40
CAPBRETON	Création d'une mini halle	500 000	200 000	40
CAPBRETON	Construction d'une nouvelle gendarmerie à Capbreton			
LABENNE	Construction vestiaires sportifs et local à vocation pédagogique	838 886	335 554	40
LABENNE	Rénovation du clocher de l'église Saint Nicolas	97 724	39 089	40
MAGESCQ	Aménagement des bords du ruisseau Magescq (passerelle, aire de jeux, mobilier urbain)	57 653	23 061	40
MESSANGES	Aménagement d'une aire d'accueil pour les saisonniers (dont MNS)	291 471	116 588	40
MESSANGES	Rénovation de l'église			
SAINTE MARIE DE	Création pumptrack	88 000	35 200	40
SAINT MARTIN DE	Acquisition du bar/hôtel/presse du fronton			
SAINT VINCENT D	Réhabilitation d'une classe de l'école maternelle de la Souque	147 000	58 800	40
SAINT VINCENT D	Réfection toiture/zinguerie de bâtiment communaux	61 000	24 400	40
SAINT VINCENT D	Réhabilitation du centre Tourren et aménagement des locaux	50 300	20 120	40
SAINT VINCENT D	Acquisition du bâtiment de la friche Adidas	1 205 230	482 092	40
SAINT VINCENT D	Réfection et mise aux normes du stade municipal La Fougère (2ème phase)	458 000	183 200	40
SAUBION	Création d'un bâtiment pour accueil périscolaire	526 500	157 950	30
SAUBUSSE	Restauration de l'église Saint -Jean-Baptiste (2ème phase)	142 249		
SAUBUSSE	Requalification de l'ancienne salle des fêtes en salle polyvalente+création d'un logement social d'urgence	514 285	205 714	40
SEIGNOSSE	Construction centre de loisirs	630 000	252 000	40
SEIGNOSSE	Réfection toiture église et extension cimetière	206 000	82 400	40
SEIGNOSSE	Aménagement d'un espace coworking	60 000	24 000	40

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE ORX/SAUBRIGUES	Ecole de Saubrigues: ravalement des façades					
SOORTS-HOSSEG	Changement des menuiseries de la mairie et des halles	75 000	30 000	40		
SOORTS-HOSSEG	Agrandissement des halles					
SOUSTONS	Requalification du bâtiment de l'ancienne gendarmerie pour création d'une MSP	2 147 900	859 160	40		
SOUSTONS	Installation d'une Microfolies à la médiathèque	60 000	24 000	40		
SOUSTONS	Dispositif de vidéo-protection	55 570	22 228	40		
TOSSE	Aménagement du centre-bourg	836 084	167 216	20		
VIEUX BOUCAU	Création d'un espace piétonnier	219 622	87 849	40		
VIEUX BOUCAU	Rénovation/restructuration salle de spectacles "La scène d'Albret" (2ème phase)	60 000	24 000	40		
SIVU PEDAGOGIQUE DU MARENSSIN	Réhabilitation énergétique de la partie ancienne de l'école de Moliets et Maâ et changement de l'ancienne chaudière fuel	254 500				



## PROJET: REMPLACEMENT DU CHAUFFAGE DE L'ÉCOLE

### CRTE 2022 - JOSSE

Orientation stratégique n°	1 – Energies renouvelables
Action n°	1
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE JOSSE 88, RUE DU PONT DE LA MOLE 40230 JOSSE COLLECTIVITÉ
Maître œuvre	BET CLIMELEC 6, RUE SAINT FRÉDÉRIC 64100 BAYONNE
Description de l'action	<p>Les travaux consistent au remplacement des pompes à chaleur de l'école des écoles maternelle et élémentaire, du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire.</p> <p>Le bâtiment l'école maternelle, du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire a été construit en 2011. Le bâtiment de l'école élémentaire a été rénové en 2011.</p> <p>Suite à des dysfonctionnements récurrents du chauffage, l'utilisation de radiateurs électriques, gros consommateurs d'énergie est nécessaire pour une température acceptable.</p> <p>La superficie cumulée des bâtiments est d'environ 690 m<sup>2</sup>.</p> <p>Les personnes impactées par ce chauffage sont quantifiées à 100 (équipe enseignante, agents municipales et enfants).</p> <p>Le coût de cette opération est estimé à 77.600,00€ HT.</p>

Partenaires	ETAT au titre de la DETR MACS au titre du FIL
Coût prévisionnel	75.000,00€ de remplacement de pompes à chaleur 2.600,00€ de maîtrise d'œuvre  Les travaux sont affectés à l'investissement
Plan de financement	Etat – DETR – Plan de relance pour 31.040,00€ (arrêté attributif 2021-40-17) MACS – FIL pour 18.624,00€ Commune – Fonds propres pour 27.936,00€
Calendrier	Appel d'offre : 1 <sup>er</sup> trimestre 2022 Travaux : Juillet 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Economies financières



## PROJET: CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DES SERVICES TECHNIQUES ET PRODUCTION D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

### CRTE 2023 - JOSSE

Orientation stratégique n°	1 – Energies renouvelables
Action n°	2
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE JOSSE 88, RUE DU PONT DE LA MOLE 40230 JOSSE COLLECTIVITÉ
Maître œuvre	A définir
Description de l'action	Construction d'un bâtiment des services techniques et production d'énergie photovoltaïque  Le coût de cette opération est estimé à 350.000€ HT.
Partenaires	ETAT au titre de la DETR MACS au titre du FIL
Coût prévisionnel	Construction du bâtiment : 305.000,00€ Photovoltaïque : 45.000€ Les travaux sont affectés à l'investissement
Plan de financement	Etat – DETR MACS – FIL Commune – Fonds propres
Calendrier	Etude en 2022 Appel d'offre : 1 <sup>er</sup> trimestre 2023 Lancement des travaux : 2 <sup>ème</sup> trimestre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Production d'énergie renouvelable



## Fiche action/projet 2022

### CRTE LABENNE Transformation de l'ancien restaurant scolaire en médiathèque - ludothèque

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE LABENNE
Description de l'action	Transformation de l'ancien restaurant scolaire en médiathèque – ludothèque. Suite à la création du nouveau restaurant scolaire, l'ancien bâtiment va être réhabilité pour accueillir la ludo-médiathèque.
Partenaires	CAF des Landes Département des Landes
Coût prévisionnel	300 000 H.T. travaux et mobilier
Plan de financement	20% CD40 10% CAF des Landes 20 % MACS (FIL)
Calendrier	Septembre / Octobre 2022



## Fiche action/projet 2022

### CRTE LABENNE Réhabilitation du bâtiment de la Poste

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE LABENNE
Description de l'action	Réhabilitation du bâtiment de la Poste. Création de logements pour les femmes victimes de violences conjugales. Il s'agit de réaliser dans un bâtiment communal, dans les anciens logements du receveur, trois appartements gérés par le CCAS, ayant vocation à accueillir des femmes victimes de violences conjugales.
Partenaires	CAF des Landes ETAT
Coût prévisionnel	325 000 H.T. travaux + 48 000 H.T Etude
Plan de financement	CAF 20 % ETAT prêts conventionnés
Calendrier	Etudes – Permis : 1 <sup>er</sup> semestre 2022. Début des travaux : 2022/2023



## Fiche action/projet 2022

### CRTE LABENNE Réalisation d'une Résidence Autonomie

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	CCAS DE LABENNE
Description de l'action	Réalisation d'une Résidence Autonomie. Suite à un appel à projets du Département, le projet est en cours d'agrément par l'ARS et la Conseil Départemental des Landes. Il devait accueillir 25 T2 de 45 m <sup>2</sup> pour une population GIR3.
Partenaires	Département des Landes ETAT
Coût prévisionnel	2 200 000 € H.T.
Plan de financement	CD40 250 000 ETAT Prêts conventionnés
Calendrier	Novembre 2022



## Fiche action/projet 2023

### CRTE LABENNE Salle de gymnase pour le collège. Tennis couvert

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE LABENNE
Description de l'action	<p>Salle de gymnase pour le collège. Tennis couvert. Espaces Jeunes Ado Il s'agit d'une création ex nihilo, au sein de la Plaine des Sports, contiguë au collège de la réalisation d'un bâtiment sportif accueillant en journée le collège et le monde associatif. Le local Espace Jeunes sera intégré au projet.</p>
Partenaires	Conseil Départemental des Landes CAF des Landes DETR 2022 Fédération Française de Tennis
Coût prévisionnel	1 500 000 € H.T.
Plan de financement	DETR 25% CD40 25% CAF des Landes 5%

Calendrier	1 <sup>ier</sup> semestre 2022 : Etude et permis. Début des travaux : Janvier 2023.
------------	--



## Fiche action/projet 2022

### CRTE LABENNE Extension de la Mairie de Labenne

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE LABENNE
Description de l'action	Extension de la Mairie de Labenne. Il s'agit de suivre l'exponentielle évolution de la population par la réalisation de 5 bureaux supplémentaires et une salle de réunion.
Partenaires	Département des Landes MACS (FIL) ETAT DETR 2022
Coût prévisionnel	400 000 € H.T. 50 000 € maîtrise d'œuvre
Plan de financement	CD40 10 % MACS 20% ETAT 20%
Calendrier	Début des travaux en Décembre 2022.



## Fiche action / projet 2023

### CRTE LABENNE Extension / Rénovation de la crèche

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE LABENNE
Description de l'action	EXTENSION / RENOVATION de la crèche. Les locaux ne sont plus adaptés à la nouvelle réglementation, et l'ensemble de chauffage et de l'isolation sont à revoir.
Partenaires	CAF des Landes Conseil Départemental des Landes (PMI)
Coût prévisionnel	250 000 Travaux 50 000 Maitrise d'œuvre
Plan de financement	CAF des Landes 40% Conseil Départemental des Landes 20 %
Calendrier	Etudes et permis 2022 Travaux 2023



## Fiche action/projet 2024

### CRTE LABENNE Transformation de la bibliothèque en centre de loisirs périscolaire

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE LABENNE
Description de l'action	Transformation de la bibliothèque en centre de loisirs périscolaire : Il s'agit d'accueillir dans des locaux spécifiques, les enfants du périscolaire actuellement logés dans les locaux de l'école maternelle.
Partenaires	CAF des Landes Conseil Départemental des Landes
Coût prévisionnel	300 000 H.T.
Plan de financement	CAF des Landes 30 % Conseil Départemental des Landes 20 %
Calendrier	2024



## Fiche action/projet 2025

### CRTE LABENNE Acquisition et transformation des locaux de l'UTD

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE LABENNE
Description de l'action	Acquisition et transformation des locaux de l'UTD. Maison des associations Salle de spectacle.
Partenaires	Conseil Départemental des Landes
Coût prévisionnel	600 000 € H.T. Acquisition 1 000 000 € H.T. Travaux
Plan de financement	Conseil Départemental des Landes 20 %
Calendrier	2025



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

**FICHE ACTION N° MAG-01-2021**  
**Projet de réhabilitation de la maison COURTIADE**  
**CRTE 2021**

<b>Orientation stratégique n°</b>	<b>1 – Lutte contre le changement climatique</b>		
<b>Action n°</b>	<b>MAG-01-2021</b>		
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Magescq - Collectivité Locale		
<b>Description de l'action</b>	<p>La commune de Magescq souhaite réhabiliter la Maison « Courtiade » située sur la place de l'église, à proximité immédiate de la Mairie.</p> <p>Le bâtiment existant étant vétuste, ce projet de réhabilitation aurait pour objectif d'améliorer la qualité architecturale de ce bâtiment tout en faisant revivre la place qui est dans le cœur du bourg de la commune.</p> <p>Ainsi, le rez-de-chaussée de cette bâisse devrait permettre l'installation d'un commerce de proximité alors que l'étage verra la création d'un logement.</p>		
<b>Partenaires</b>	Subvention DETR notifiée par arrêté de la Préfecture des Landes en date du 2 juillet 2021 d'un montant de 40 000,00 €		
<b>Coût prévisionnel</b>	Cf Plan de Financement		
<b>Plan de financement</b>			
<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Maîtrise d'œuvre	38 400,00 €	Etat (DETR – 26,67 % de 150 k€)	40 000,00 €
Marché de travaux	279 218,60 €	Récupération de la TVA (FCTVA)	60 000,00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>317 618,60 €</b>	Commune (Emprunt)	181 142,32 €
<b>TVA</b>	<b>63 523,72 €</b>	Commune (Autofinancement)	100 000,00 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>381 142,32 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>381 142,32 €</b>
<b>Calendrier</b>	2021 – Choix du cabinet d'architecture « Atelier ARCAD » 1 <sup>er</sup> trim. 2022 – Choix de l'orientation stratégique arrêté par la collectivité 2 <sup>ème</sup> trim. 2022 – Dépôt du Permis de Construire 3 <sup>ème</sup> trim. 2022 – Lancement du marché public de travaux 4 <sup>ème</sup> trim. 2022 – Démarrage des travaux		
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation d'un bâtiment historique de la vie communale</li> <li>- Amélioration des qualités thermiques du bâtiment</li> <li>- Développement de l'offre commerciale et habitat en Centre Bourg</li> <li>- Embellissement du Centre Bourg de la Commune</li> </ul>		



## FICHE ACTION N° MAG-02-2021

### Isolation des murs du bâti ancien des locaux scolaires par l'extérieur CRTE 2021

Orientation stratégique n°	1 – Lutte contre le changement climatique
Action n°	MAG-02-2021
Maître d'ouvrage	Commune de Magescq - Collectivité Locale
Description de l'action	La commune de Magescq dispose d'un bilan énergétique réalisée par le SYDEC le 2 juin 2015 mentionnant notamment la nécessité de faire procéder à une isolation du bâti le plus ancien des locaux scolaires.
Partenaires	Les subventions sont à déposer
Coût prévisionnel	Cf Plan de Financement

#### Plan de financement

DÉPENSES		RECETTES	
Marché de travaux	40 000,00 €	Subventions Prévisionnelles (40 %)	24 000,00 €
Frais Annexes	10 000,00 €	Commune (Autofinancement)	36 000,00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>50 000,00 €</b>		
<b>TVA</b>	<b>10 000,00 €</b>		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>60 000,00 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>60 000,00 €</b>

Calendrier	4 <sup>ème</sup> trim. 2022 : Recherche d'un maître d'œuvre et montage du projet 1 <sup>er</sup> trim. 2023 : Montage des dossiers de demandes de subventions 2 <sup>ème</sup> trim. 2023 : Lancement du marché de travaux 3 <sup>ème</sup> trim. 2023 : réalisation des travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	- Amélioration des qualités énergétiques du bâti ancien de l'école - Diminution de la dépense en énergie pour les locaux scolaires



## FICHE ACTION N° MAG-03-2021

### Réfection de la toiture et amélioration des qualités thermiques des arènes CRTE 2021

<b>Orientation stratégique n°</b>	<b>1 – Lutte contre le changement climatique</b>
<b>Action n°</b>	<b>MAG-03-2021</b>
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Magescq - Collectivité Locale
<b>Description de l'action</b>	La commune de Magescq dispose d'arènes dont la surface couverte est supérieure à 1000 m <sup>2</sup> . Elle doit donc faire l'objet prochainement d'une étude thermique en respect de la réglementation dite « RT Globale ». D'ores et déjà il est observable que la réfection de la toiture pourrait être nécessaire.
<b>Partenaires</b>	Les subventions sont à déposer
<b>Coût prévisionnel</b>	Cf Plan de Financement

#### Plan de financement

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Marché de travaux estimés	400 000,00 €	Subventions Prévisionnelles (50 %)	212 500,00 €
Frais Annexes	25 000,00 €	Récupération de la TVA (FCTVA)	80 000,00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>425 000,00 €</b>	Commune (Emprunt)	150 000,00 €
<b>TVA</b>	<b>85 000,00 €</b>	Commune (Autofinancement)	67 500,00 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>510 000,00 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>510 000,00 €</b>

<b>Calendrier</b>	1 <sup>er</sup> sem. 2025 : Recherche d'un maître d'œuvre et montage du projet 2 <sup>ème</sup> sem. 2025 : Montage des dossiers de demandes de subventions 1 <sup>er</sup> trim. 2026 : Lancement du marché de travaux 2 <sup>ème</sup> trim. 2026 : réalisation des travaux
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des qualités énergétiques du bâti des arènes</li> <li>- Mise en œuvre de panneaux photovoltaïque possible</li> <li>- Evolution des arènes pour devenir un bâtiment autosuffisant sur le plan énergétique</li> <li>- Diminution de la dépense en énergie pour ce bâtiment</li> </ul>



**FICHE ACTION N° MAG-04-2021**

**Construction d'une maison de la chasse et de la nature  
CRTE 2021**

<b>Orientation stratégique n°</b>	<b>7 – Impact sociétal, proximité des habitants avec les services publics, cohésion sociale</b>
<b>Action n°</b>	<b>MAG-04-2021</b>
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Magescq - Collectivité Locale
<b>Description de l'action</b>	L'association communale des chasseurs (180 adhérents) dispose aujourd'hui d'un local appartenant à un particulier devenu totalement insalubre. Le projet consiste en la construction d'une maison de la chasse communale avec l'idée d'ouvrir l'espace de réunion à des conférences sur le gibier, la nature, la faune et la flore.
<b>Partenaires</b>	Les subventions sont à déposer
<b>Coût prévisionnel</b>	Cf Plan de Financement

**Plan de financement**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Honoraires de Maîtrise d'œuvre	20 000,00 €	Subventions Prévisionnelles (30 %)	90 000,00 €
Marché de travaux estimés	213 000,00 €	Récupération de la TVA (FCTVA)	45 000,00 €
Frais Annexes	17 000,00 €	Commune (Emprunt)	85 000,00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>250 000,00 €</b>	Commune (Autofinancement)	80 000,00 €
<b>TVA</b>	<b>50 000,00 €</b>		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>300 000,00 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>300 000,00 €</b>

<b>Calendrier</b>	1 <sup>er</sup> sem. 2022 : Montage des dossiers de demandes de subventions 3 <sup>ème</sup> trim. 2022 : Lancement du marché de travaux 4 <sup>ème</sup> trim. 2022 : réalisation des travaux
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un local aux normes actuelles pour l'activité des chasseurs de la commune</li> <li>- Bâtiment neuf permettant de bénéficier d'une technologie dite basse consommation</li> <li>- Etude à mener sur la possibilité de rendre le bâtiment autosuffisant en matière d'énergie (toiture photovoltaïque, récupérateurs d'eau...)</li> <li>- Limiter la facture énergétique pour la commune avec la construction d'un nouveau bâtiment</li> <li>- L'installation de récupérateurs d'eau devrait permettre l'arrosage des jardins familiaux (fiche action N° MAG-07-2021)</li> </ul>



**FICHE ACTION N° MAG-05-2021**  
**Défense Incendie**  
**CRTE 2021**

<b>Orientation stratégique n°</b>	<b>2 – Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels</b>
<b>Action n°</b>	<b>MAG-05-2021</b>
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Magescq - Collectivité Locale
<b>Description de l'action</b>	<p>La commune de Magescq connaît une forte augmentation de son urbanisation ces dernières années.</p> <p>Différents quartiers de la commune ont ainsi vu arriver un nombre important de logements par la création de lotissement aussi bien privée que communaux.</p> <p>En vertu de l'article 2313-32 du Code Général des Collectivités (CGCT), la Commune doit répondre à son devoir en matière de défense extérieure contre l'incendie.</p> <p>Pour se faire, la création de réserve incendie est envisagée en mettant en place des bâches permettant la retenue d'eau pour lutter contre les incendies.</p>
<b>Partenaires</b>	Une subvention DETR a été attribuée en date du 17 novembre 2021 pour un montant de 7 920,00 € représentant 20 % d'une dépense subventionnable de 39 600,00 € HT.
<b>Coût prévisionnel</b>	Cf Plan de Financement

**Plan de financement**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Fourniture et pose de 2 réserves incendie	39 600,00 €	Subventions DETR (20 %)	7 920,00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>39 600,00 €</b>	Récupération de la TVA (FCTVA)	7 000,00 €
<b>TVA</b>	<b>7 920,00 €</b>	Commune (Autofinancement)	32 600,00 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>47 520,00 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>47 520,00 €</b>

<b>Calendrier</b>	1 <sup>er</sup> sem. 2021 : Montage des dossiers de demandes de subventions 4 <sup>ème</sup> trim. 2021 : Acquisition des parcelles pour installer les réserves incendie 1 <sup>er</sup> trim. 2022 : réalisation des travaux
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Respect de l'obligation faite aux Communes en matière de défense incendie</li><li>- Protection des populations</li></ul>



**FICHE ACTION N° MAG-06-2021**  
**Aménagement des berges du Saunus**  
**CRTE 2021**

<b>Orientation stratégique n°</b>	<b>7 Impact sociétal, Proximité des habitants avec les services publics, Cohésion sociale</b>
<b>Action n°</b>	<b>MAG-06-2021</b>
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Magescq - Collectivité Locale
<b>Description de l'action</b>	<p>La commune de Magescq dispose d'un espace naturel remarquable, en plein centre bourg et traversé par un ruisseau appelé le « Saunus ».</p> <p>Les bords du Saunus sont actuellement entretenus de manière très sommaire et la municipalité souhaiterait améliorer cette situation tout en permettant à la population locale de profiter de cet écrin de verdure.</p> <p>De ce fait, un projet est actuellement élaboré en lien avec les services de Landes Nature et le Syndicat des rivières Côte Sud.</p>
<b>Partenaires</b>	Une subvention DETR a été attribuée en date du 2 juillet 2021 pour un montant de 8 531,00 € représentant 20 % d'une dépense subventionnable de 42 653,00 € HT.
<b>Coût prévisionnel</b>	Cf Plan de Financement

**Plan de financement**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Fourniture de jeux et matériels divers	37 652,85 €	Subventions DETR (20 % de 42 653 €)	8 531,00 €
Travaux en régie (fauchage, création de sentiers...)	20 000,00 €	Récupération de la TVA (FCTVA)	7 000,00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>57 652,85 €</b>	Commune (Autofinancement)	53 652,42 €
<b>TVA</b>	<b>11 530,57 €</b>		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>69 183,42 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>69 183,42 €</b>

<b>Calendrier</b>	1 <sup>er</sup> sem. 2021 : Montage des dossiers de demandes de subventions 3 <sup>ème</sup> trim. 2021 : Commande du matériel et des jeux 1 <sup>er</sup> sem. 2022 : réalisation des travaux
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une aire de rencontre pour la population locale</li> <li>- Amélioration de la qualité de vie par l'entretien régulier d'un espace vert à proximité immédiate du Centre Bourg</li> </ul>



**FICHE ACTION N° MAG-07-2021**  
**Création de Jardins partagés**  
**CRTE 2021**

Orientation stratégique n°	6 – Biodiversité, Protection des espaces naturels, agricoles et forestiers
Action n°	<b>MAG-07-2021</b>
Maître d'ouvrage	Commune de Magescq - Collectivité Locale
Description de l'action	<p>La commune a pour projet la création de jardins partagés dans le but de créer à la fois du lien social entre les habitants tout en permettant à certains propriétaires de disposer d'un jardin pour satisfaire leurs loisirs.</p> <p>Pour se faire, la commune disposant du foncier mène actuellement des études de sol pour voir si le terrain dispose d'une terre propice à la culture.</p> <p>Dans un second temps, si les conclusions de l'étude sont positives, la collectivité envisage d'investir dans l'aménagement du terrain en vue de créer différents jardins.</p>
Partenaires	Les demandes de subvention n'ont pas encore été déposées.
Coût prévisionnel	Cf Plan de Financement

**Plan de financement**

DÉPENSES		RECETTES	
Aménagement de terrain	29 166,67 €	Subventions Prévisionnelle (20 %)	5 800,00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>29 166,67 €</b>	Commune (Autofinancement)	29 200,00 €
TVA	5 833,33 €		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>35 000,00 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>35 000,00 €</b>

Calendrier	1 <sup>er</sup> sem. 2022 : Montage des dossiers de demandes de subventions 2 <sup>ème</sup> sem. 2022 : Réalisation des aménagements
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>- Création d'une aire de rencontre pour la population locale</li><li>- Amélioration de la qualité de vie dans la commune</li><li>- Formation aux modes de culture locale</li><li>- Autoconsommation</li></ul>



## REHABILITATION DE LA GALERIE D'ART MOLIETS ET MAA

### CRTE MOLIETS ET MAA

Orientation stratégique n°	1
Action n°	2
Maître d'ouvrage	Commune de MOLIETS ET MAA
Maître d'ouvrage	Commune de MOLIETS ET MAA
Description de l'action	Il s'agit de rénover un ancien bâtiment à colombage faisant partie du patrimoine de la commune en galerie d'art accueillant des exposants mais également une résidence d'artistes. L'intérêt étant de restaurer et préserver ce bâtiment qui revêt une grande importance pour la valorisation du patrimoine bâti de la commune. Il aura un rôle de lien social tout au long de l'année avec des activités mixtes. L'appartement indépendant de la galerie permettra d'accueillir non seulement les artistes en résidence mais un logement d'accueil d'urgence .
Partenaires	CAUE – étude de programmation réalisée en avril 2021 Bureau d'étude retenu : ATELIER CPA Lancement d'une consultation pour retenir un géotechnicien
Coût prévisionnel	Etude CAUE : 10 000 € <b>Travaux : 232 000 € HT</b> Dont Gros Œuvre : 79 500 € Charpente : 33 897 € Façade : 11 749 € Menuiserie extérieure : 19 700 € Platrerie isolation : 8 851 € Menuiserie intérieure : 24 589 € Revêtement sol : 10 568 € Electricité : 22 700 € CRVP : 13 200 €

	Peinture et serrurerie : 8213 €
Plan de financement	Autofinancement Emprunt Dotation DETR Plan de relance
Calendrier	2022/2023
Indicateurs d'évaluation proposés	



## PROJET

### Création de micro-forêts dans le bourg

#### CRTE Moliets et Maâ

Orientation stratégique n°	14
Action n°	5
Maître d'ouvrage	Mairie de Moliets
Description de l'action	Il s'agit de réintroduire dans le tissu urbain des micro-forêts sur des parcelles d'au moins 200 m <sup>2</sup> . La disparition des pins se justifie par le danger qu'ils représentent dans les zones interstitielles. Il s'agit de réimplanter un couvert arboré qui favorisera la biodiversité et la diminution de la température localement
Partenaires	Une aide technique sera demandée au CAUE des Landes et aux services de l'Etat
Coût prévisionnel	Coût environ 8000€ dont 3000€ de frais de main d'oeuvre (employés communaux) par micro-forêt d'environ 300 m <sup>2</sup> . Nous envisageons en 2022 et 2023, 5 micro-forêts. Coût total : 40 000€ dont 15 000€ de main d'oeuvre (employés municipaux)
Plan de financement	Financement assuré en partie par la commune Recherche autre financement.
Calendrier	Deux micro-forêts à l'automne 2022 Trois micro-forêts à l'automne 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Réussite des plantations, mesures de température



## VOIE VERTE RELIANT LA VELODYSSEE SUD STATION MOLIETS ET MAA

### CRTE MOLIETS ET MAA

Orientation stratégique n° 1	1
Action n°	6
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MOLIETS/MACS
Description de l'action	Opération inscrite au PPI voirie de MACS en priorité 1. Elle sera en grande partie sur le domaine privé de la commune donc en dehors du périmètre de compétence MACS ; Elle répond à un double objectif : Objectif de sécurité des cyclistes et piétons Objectif de développement de la mobilité douce et amélioration de l'attractivité touristique.
Partenaires	MACS et Commune de Moliets.
Coût prévisionnel	Budget prévisionnel de 392 000 € Ht
Plan de financement	Commune et recherche autre financement.
Calendrier	Période de réalisation : 2022/2023
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Réhabilitation de pistes cyclables

### MOLIETS ET MAA

Orientation stratégique n°	6
Action n°	4
Maître d'ouvrage	Commune de Moliets
Description de l'action	Il s'agit de réhabiliter des pistes cyclables aménagées au moment de la création de la ZAC. Elles sont parfois dangereuses et non sécurisées par rapport aux dangers de la route.
Partenaires	Bureau d'études de géomètre DUNE à Soustons
Coût prévisionnel	La réhabilitation devrait coûter pour un linéaire total de 400m : <ul style="list-style-type: none"><li>- 150 000€ en voirie</li><li>- 20 000 € en dispositifs verticaux et horizontaux et en plantations</li></ul>
Plan de financement	Les services techniques seront mobilisés : 4 personnes pendant deux semaines soit un équivalent de 6000€
Calendrier	Cette opération se déroulera durant l'automne 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Diminution des courriers nous alertant sur la dangerosité de ces voies.



## PROJET

# Toit photovoltaïque sur les ateliers municipaux

## CRTE Moliets et Maâ

Orientation stratégique n°	3
Action n°	3
Maître d'ouvrage	Mairie de Moliets
Description de l'action	Il s'agit de réhabiliter le toit (environ 400 m <sup>2</sup> ) d'un atelier municipal. Celui-ci contient de l'amiante. Compte tenu de l'ancienneté de l'équipement, la situation peut se dégrader rapidement. L'isolation sera améliorée
Partenaires	ATELIER ARACD sera notre architecte Un avant-projet sera élaboré au cours du premier trimestre 2022. Mise en concurrence pour les entreprises de travaux en septembre 2022.
Coût prévisionnel	Désamiantage : 60 000€ Toit double peau 100 000€ Panneaux photovoltaïque : 100 000€
Plan de financement	Financement assuré par la commune
Calendrier	Un avant-projet sera élaboré au cours du premier trimestre 2022. Mise en concurrence pour les entreprises de travaux en septembre 2022. Début des travaux : premier trimestre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Production d'énergie



## Projet: Confortement des Perrés du canal du lac d'Hossegor

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	
Action n°	2
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremnes Adour Côte Sud
Description de l'action	Travaux de confortement des perrés et traitement des affouillements , ce quai participe à la protection des habitations situées le long du canal du lac
Partenaires	
Coût prévisionnel	4 000 000 € HT
Plan de financement	Les couts hors subventions seront financés par la collectivité ;
Calendrier	2026
Indicateurs d'évaluation proposés	



## projet: désensablement sortie port pour restauration trait de côte des plages sud Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Entretien de l'entrée du port nécessaire pour sécuriser l'accès des bateaux ; Opérations régulières de dragage à l'aide d'une drague aspiratrice en marche et réensablement du cordon dunaire
Partenaires	
Coût prévisionnel	800 000 € HT
Plan de financement	Les montants hors subventions seront à la charge de la collectivité.
Calendrier	Cadence tous les 4 ans prochaine opération en 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Projet: amélioration énergétique port de Capbreton

**CRTE 22/2026**

Orientation stratégique n°	1
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremnes Adour Côte Sud
Description de l'action	Réduire la consommation des fluides (eau électrique) au niveau du port de plaisance. Lancement d'une étude en 2021 pour déterminer les moyens à mettre en œuvre avec une phase de concertation avec les usagers.
Partenaires	ADEME des contacts seront pris une fois le projet abouti
Coût prévisionnel	
Plan de financement	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.
Calendrier	Indiquez ici le calendrier prévisionnel du projet et de ses différentes étapes. Par exemple, faut-il une étude préalable ou un appel d'offres et le cas échéant quand sont-ils prévus ? Quelles sont les échéances prévues pour le lancement des travaux ? l'achèvement des travaux?
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Projet: Travaux de pérennité estacade

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremnes Adour Côte Sud
Description de l'action	Travaux d'entretien sur l'estacade avec le remplacement des traverses, portiques, main courante
Partenaires	
Coût prévisionnel	150 000 € HT
Plan de financement	Les couts hors subventions seront financés par la collectivité ;
Calendrier	Programme pluri annuel
Indicateurs d'évaluation proposés	



## projet: perméabilisation des sols parkings du port

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Mise en place de dalles perméables facilitant l'écoulement des eaux et permettant de supprimer les revêtements en enrobé source de chaleur.
Partenaires	Contacts à prendre avec l'agence de l'eau
Coût prévisionnel	120 000 € HT pour l'ensemble des travaux
Plan de financement	Les couts hors subventions seront financés par la collectivité ;
Calendrier	Phase test en 2022(parking Bonamour) et poursuite en 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Projet:Confortement quaiPompidou

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Description de l'action	Le quai Pompidou présente de nombreux désordres qui pourraient entraîner un risque d'effondrement de la voirie menaçant de ce fait les habitations à proximité. Etude en cours pour finaliser les travaux à venir.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Estimatif de 7 millions d'euros à affiner selon les choix techniques
Plan de financement	En fonction des subventions obtenues, le reste à charge est financée par la collectivité
Calendrier	2025/2026
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Projet: Travaux de réfection Quai Vieil Adour port de Capbreton

**CRTE 22/26**

Orientation stratégique n°	
Action n°	2
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maremnes Adour Côte Sud
Description de l'action	Travaux de confortement du quai et traitement des affouillement , ce quai participe à la protection des habitations situées le long du chenal d'accès au port côté Notre Dame
Partenaires	
Coût prévisionnel	600 000 € HT
Plan de financement	Les couts hors subventions seront financés par la collectivité ;
Calendrier	2025
Indicateurs d'évaluation proposés	



# Accord départemental de Partenariat sur les Contrats de Relance et de Transition Ecologique CRTE

## Sommaire :

### **I. PORTEE ET ENJEUX DE L'ACCORD DEPARTEMENTAL DE PARTENARIAT3**

### **II. PRINCIPAUX ENJEUX ET DEFIS DANS LES LANDES POUR REPONDRE AUX BESOINS DES LANDAIS ET LANDAISES FACE A LA CRISE4**

- A. UN TERRITOIRE PEU DENSE MAIS ATTRACTIF, ENTRE METROPOLISATION ET LITTORALISATION4
- B. UN TERRITOIRE CONNECTE MAIS DES USAGES NUMERIQUES A FACILITER7
- C. DES INDICATEURS SOCIAUX IMPACTES PAR LA CRISE SANITAIRE LIEE A LA COVID 199
- D. UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AU CŒUR DES PROJECTIONS13
- E. UN ENVIRONNEMENT DE QUALITE MAIS SOUMIS AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE L'ACTIVITE HUMAINE15
- F. UN TERRITOIRE CREATEUR D'ENTREPRISES PERENNES, DES FILIERES PORTEUSES, UNE ECONOMIE A FORTE SAISONNALITE18

### **III. ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE CRTE22**

### **IV. MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD22**

## **I. PORTEE ET ENJEUX DE L'ACCORD DEPARTEMENTAL DE PARTENARIAT**

La relance de l'activité du territoire est aujourd'hui une nécessité alors que des perspectives de sortie de la crise sanitaire commencent à s'esquisser.

Afin d'apporter une réponse à cet impératif, le Gouvernement a annoncé un Plan de Relance doté de 100 Milliards d'euros, cofinancé à 40% par des fonds européens, qui sera complété par des investissements importants également apportés par les collectivités territoriales (Régions, Départements, EPCI).

La mise en œuvre des mesures de relance se déroule via :

- Le recours à des appels à projets ;
- L'instauration d'une contractualisation avec l'Etat ;
- La mise en place de dispositifs spécifiques portés par les collectivités locales.

Concernant la contractualisation, un accord régional de relance a été signé entre la préfète de région et le président du Conseil régional, et un accord départemental de relance entre la préfète de Landes et le président du conseil départemental des Landes.

Ces outils de contractualisation spécifiquement dédiés au plan de relance seront prochainement complétés par les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) conclus entre l'Etat et les EPCI ou leurs regroupements (PETR notamment).

Si un des objectifs de ces contrats sera la mobilisation des dispositifs du plan de relance sur 2021 et 2022, leur vocation est de construire des projets de territoire pour les six années à venir, permettant d'ancrer dans la durée une dynamique partenariale dans un cadre stratégique partagé.

Afin de faciliter la cohérence et la complémentarité des différents niveaux d'intervention et aider les territoires à mobiliser au mieux les financements destinés à la relance ainsi que l'ensemble des dispositifs existants ou à venir, le Conseil départemental et la Préfecture des Landes ont souhaité s'engager dans un accord de partenariat qui permette de définir des principes communs d'intervention sur le territoire landais.

Cet accord permet de faire un état des lieux des principaux enjeux et défis actuels pour les Landes et présenter à tous les acteurs landais les stratégies existantes et les typologies de projet visés conjointement par le Département et l'Etat pour répondre aux enjeux de la relance et du développement du territoire.

A ce titre, il doit donc permettre de favoriser une articulation pertinente et cohérente entre les interventions de l'Etat, les ambitions départementales, les orientations locales (CRTE, ...) et leurs prises en compte dans les différents cadres de financement.

### **Le Département et l'Etat s'engagent à :**

Proposer des mesures d'accompagnement, notamment en matière d'ingénierie, pour appuyer les territoires porteurs de CRTE et à proposer une ingénierie complémentaire sur demande au regard des besoins des territoires ;

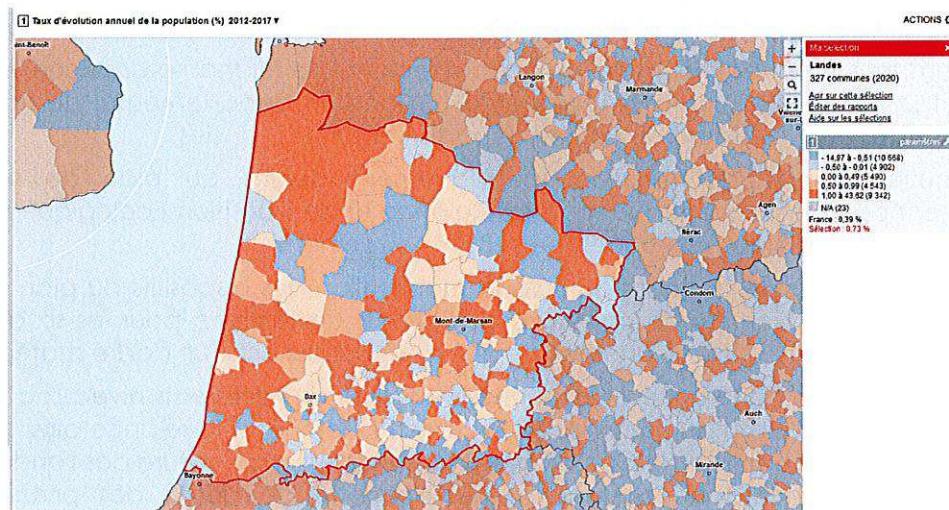
Apporter des financements afin de permettre la réalisation des projets portés dans les CRTE. Le Département a décidé d'affecter 5 millions d'euros de budget complémentaire pour soutenir des projets locaux (2,5 millions en 2021 ; 2,5 millions en 2022) visés dans les CRTE ou dans les appels à projets, notamment ceux du plan de relance. L'Etat mobilisera des dotations à sa disposition et notamment la DETR, la DSIL de droit commun et le FNADT (17 M€ en 2021) et les enveloppes dédiées du plan de relance (notamment les DSIL exceptionnelle et « rénovation énergétique » à hauteur de 7,3M€ en 2021) afin d'appuyer les projets présentés par les collectivités ou leurs groupements.

Participer à la méthode de développement du partenariat et à la mobilisation des différents fonds publics et notamment des fonds de relance et européens par les acteurs locaux.

## **II. PRINCIPAUX ENJEUX ET DEFIS DANS LES LANDES POUR REPONDRE AUX BESOINS DES LANDAIS ET LANDAISES FACE A LA CRISE**

### **A. Un territoire peu dense mais attractif, entre métropolisation et littoralisation**

**Le territoire** est **vaste** (2ème département après la Gironde), **peu dense** (7,3 % de la population d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ; et une densité de 44,1habitants/km<sup>2</sup>, soit : l'une des densités des plus faibles de la région - 70,9 au niveau régional en 2017-) ; **mais attractif démographiquement** +10,49% entre 2008 et 2019. Son attractivité se répartit entre le littoral, deux agglomérations structurantes et des territoires ruraux bien vivants (« autour d'un semis de villages et centres-bourgs qui proposent les services de proximité indispensables à de faibles densités »).



Son attractivité est renforcée par son dynamisme économique et la qualité du cadre de vie : le département bénéficie d'un environnement préservé (compte un parc naturel régional et trois réserves naturelles) ; d'une grande richesse de paysages (littoral, massif forestier, ...) et d'un patrimoine naturel, architectural et culturel diversifié, ...

**Le territoire est impacté par un processus simultané de connexion aux principaux bassins de vie et de littoralisation** : « Les Communautés de communes du Littoral Landais regroupent un tiers des Landais » ; la croissance est soutenue par le tourisme littoral et le développement résidentiel, bien que les territoires ruraux restent tout de même attractifs, en dépit d'un repli de l'emploi.

Il existe un fort enjeu de mobilité : le département est un lieu de passage nord-sud essentiel en Europe. Il est traversé par de grands axes routiers et ferroviaires majeurs reliant Nord et Sud (l'A63 pour relier l'Espagne, l'A64 et l'A65 pour l'accès aux Pyrénées et vers Toulouse, et la liaison TGV Paris-Dax-Hendaye) dont la prolongation vers les Landes et la frontière espagnole est indispensable.

Les mobilités quotidiennes doivent être optimisées : le Département dispose de compétences en lien direct avec les questions de mobilité (voies départementales, transport des élèves en situation de handicap, itinéraires cyclables, solidarités humaines et territoriales).

Or, dans les Landes, le principal enjeu concerne les modes de déplacements et une réflexion a été engagée pour proposer des solutions de mobilités durables (Pour les déplacements domicile-travail, « les flux sont majoritairement concentrés sur les agglomérations de Mont-de-Marsan et Dax mais, aussi, avec un effet d'entonnoir lié aux infrastructures en direction du pôle Bayonne-Anglet-Biarritz » et 89,7% des salariés circulent en voiture, contre moins de 75% en Gironde en 2015).

## Défis pour le territoire des Landes

- Préservation du cadre et de la qualité de vie des Landais et Landaises,
- Action pour favoriser un développement intégré et équilibré des territoires :
  - Accompagnement des projets de territoire post crise dans toutes leurs dimensions : économique, sociale et environnementale,
  - Maîtrise du développement de l'emprise urbaine et actions pour favoriser le développement de l'habitat social,
  - Développement d'une gestion plus intégrée des forêts et renforcement de la préservation des espaces naturels,
  - Actions pour favoriser la revitalisation des centres-bourg, petites villes de demain, cœur de ville...
- Développement des accès aux services de proximité pour tous, notamment les services de santé,
- Développement de mobilités « partout et pour tous ».

## Schémas départementaux et politiques publiques permettant de répondre à ces défis

- ➔ Politiques partagées Etat / Conseil Départemental
  - Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public – SDAASP,
  - Convention Banque des Territoires et Département des Landes sur les Petites Villes de Demain,
  - Création d'une foncière départementale avec la Banque des territoires.
- ➔ Politiques de l'Etat
  - Action cœur de ville,
  - Petites villes de demain,
  - AMI réinventons nos cœurs de ville,
  - Programme France Services,
  - Plan départemental de l'habitat 2021-2027,
  - Plan vélo 2018 - 2024.
  - Déploiement des maisons de santé pluriprofessionnelles
  - Contrats locaux de santé
- ➔ Politiques du Conseil départemental
  - Règlement d'intervention départemental pour la revitalisation des centres bourgs,
  - Politique Départementale de Mobilité.

## Nature des projets et des investissements pouvant intégrer les CRTE

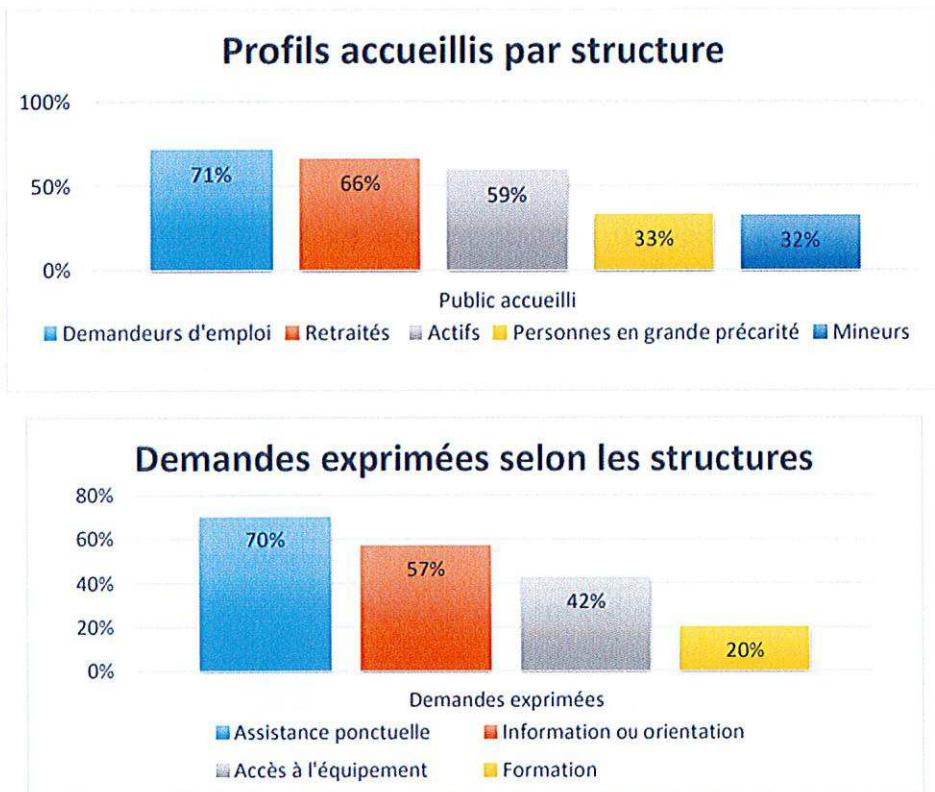
- Projets d'investissement pour la redynamisation des centres-bourgs et le soutien à la ruralité et aux services publics locaux (espaces France Services),
- Opérations de revitalisation des centres-bourgs et petites villes,
- Ingénierie et projets structurants portés par les territoires,
- Rénovation du patrimoine,
- Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP),
- Aménagement de voiries,
- Création, aménagement, requalification de Voies Vertes,
- Schéma du covoiturage ; Expérimentations et mise à disposition de véhicules électriques ; Déploiement de bornes de recharge pour véhicule électrique (bornes « ultra-rapide ») ; déploiement de flottes publiques de vélo, développement d'un système de court-covoiturage, covoiturage de courte distance, pouvant associer un ou plusieurs territoires péri-urbains et une agglomération (dans le cadre de la mobilité du quotidien) ...
- Développement de l'offre sportive.
- ...

## B. Un territoire connecté mais des usages numériques à faciliter

Le **déploiement de la couverture numérique** est en bonne voie : mi-2023, tous les Landais bénéficieront d'un accès au numérique par fibre optique grâce aux déploiements mis en œuvre par le SYDEC, Altitude infrastructure dans le cadre de la convention AMEL du 20 septembre 2019, Grand Dax THD (sur la CA du grand Dax) et Orange (sur MDM agglomération) par le Département des Landes, le Sydec et Altitude Infrastructure. Une première étape avait été la mise en place du bon haut débit dès 2020.

La couverture en téléphonie mobile par les différents opérateurs reste à parfaire, les remontées des collectivités sur leurs difficultés de couverture étant traitées, dans le cadre du New Deal Mobile. Par ce biais, l'État peut imposer aux opérateurs l'installation de pylônes dans les zones les moins bien couvertes dans une limite de 5000 sites au niveau national, le choix des sites landais étant effectué par une équipe projet associant l'État, le Conseil départemental, le SYDEC et l'AML.

Selon un diagnostic de l'ALPI, « plus de 160 000 landaises et landais [aux profils variables] soit : près de 40% de la population, seraient concernés par des difficultés pour réaliser des démarches en ligne», soulignant le poids de l'**illelectronisme** encore prégnant et la nécessité de mettre à la disposition de tous : des structures, de l'accompagnement et des lieux d'accueil autour du « numérique ».



Source : Stratégie pour un numérique inclusif, ALPI pour le CD des Landes, janvier 2020.

Parallèlement, la **prévention des risques liés au numérique** est un besoin croissant : le développement du télétravail lié à la pandémie de Covid-19 et la récente cyber-attaque contre le centre hospitalier de Dax au rançongiciel, début février, ont mis en lumière les enjeux cruciaux liés à la cybersécurité dans les Landes depuis 2020 pour les administrations, comme pour les entreprises et les particuliers. Or, en Nouvelle Aquitaine et dans le département, des territoires se positionnent progressivement comme centres de ressources de cybersécurité territoriaux (dont Mont-de-Marsan), ...

## Défis pour le territoire des Landes

- Déploiement de la couverture numérique,
- Développement des usages numériques et actions pour faciliter l'accès aux services,
- Limitation de la fracture numérique,
- Renforcement de l'expertise et de l'offre en matière de cybersécurité.

## Schémas départementaux et politiques publiques permettant de répondre à ces défis

- Politiques partagées Etat/ Conseil départemental :
  - Programme de déploiement du haut débit et du réseau de fibres optiques dans les Landes avec l'appui du plan France Très Haut Débit,
  - Stratégie départementale d'inclusion numérique <https://www.pin40.fr/> qui intègre le déploiement des programmes d'État comme le pass numérique et certaines actions du plan de relance en particulier le déploiement des conseillers numériques avec la convention signée entre le Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, le département et l'ALPI,
  - New deal mobile (couverture ciblée des zones prioritaires en matière de téléphonie mobile).
- Politiques de l'Etat
  - Appels à projets du plan de relance sur la transformation numérique des collectivités locales,
  - Appels à projets de l'État en matière de cyber sécurité (ANSSI, banque des territoires).

## Nature des projets et des investissements pouvant intégrer les CRTE

- Développement d'une ingénierie et de stratégies numériques territoriales,
- Investissements autour des infrastructures liées à la gestion de données (Data Center),
- Projets pour la dématérialisation des procédures (portail téléservices pour le citoyen),
- Investissements pour la cybersécurité (protection ; formation ; modalités d'accès à distance pour les agents, ...)

## C. Des indicateurs sociaux impactés par la crise sanitaire liée à la COVID 19

**Avant la crise, les inégalités et la pauvreté dans les Landes étaient moins marquées qu'en Nouvelle-Aquitaine et en France** (part des ménages imposés en 2017, de 48,8 %, est légèrement supérieure à la moyenne régionale 48,5% ; faible taux de pauvreté (11,7 %) contre 13,5% au niveau régional.

La part des **jeunes** est moins importante qu'en Région, mais c'est un groupe **marqué par une forte précarité**.

Toutefois, des évolutions sociétales sont à l'origine **de nouveaux besoins** liés au renouvellement démographique (nouveaux arrivants) ; à la recomposition des familles ; à la monoparentalité (qui représente près de 21% de la population landaise) ; ou à l'isolement (qui concerne près de 6% des moins de 40 ans et 8% des plus de 65 ans, tandis que cet isolement augmente ces dernières années chez les séniors, ...).

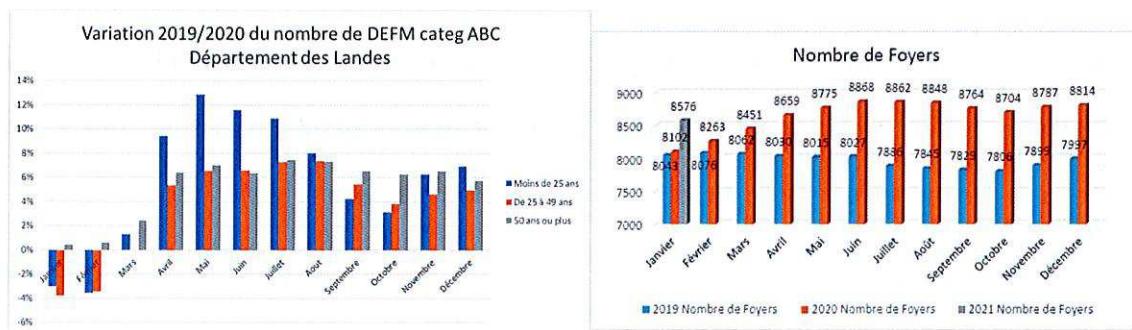
- **La recomposition du fait familial et isolement, un défi collectif**

source INSEE 2016		LANDES	
	pers seule moins de 40 ans	poids dans la population évolution 2011-2016	6% -84 -1%
	couple sans enfant	poids dans la population évolution 2011-2016	32% 2516 20%
	famille av enfants	poids dans la population évolution 2011-2016	25% 216 2%
	Famille monoparentale et personnes seules de 40 à 65 ans (conjoint séparé)	poids dans la population évolution 2011-2016	21% 4978 40%
	retraité seul plus 65	poids dans la population évolution 2011-2016	8% 4943 39%
Augmentation totale du nb de ménages		12 570	
Augmentation annuelle		2514	

Source : PLH des Landes, janv. 2021.

**Les effets de la crise sont déjà sensibles avec une augmentation du taux de chômage, du nombre de bénéficiaires du RSA et des besoins d'accompagnement aggravés par la crise économique, la pandémie liée à la COVID 19 et le confinement.**

L'augmentation du chômage est de +4,8% de demandeurs d'emplois (DE) entre janvier 2020 et janvier 2021 avec un impact plus fort sur les jeunes. Une augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA entre janvier 2020 et janvier 2021 de +7,9 % et en terme de nombre de foyers + 6,6%.



Les effets de la crise vont aussi aggraver les **difficultés liées au logement**. Si le département des Landes est moins touché que d'autre par la pauvreté, il se caractérise pour autant par une géographie sociale contrastée : les coeurs d'agglomérations de Dax (19% de taux de pauvreté) et de Mont-de-Marsan (15% de taux de pauvreté) doivent faire face à des niveaux de fragilité sociale importants, notamment dans les quartiers centraux anciens ou au sein des quartiers HLM péricentraux ; la fragilité financière des ménages et la pauvreté sont aussi largement présentes dans les territoires ruraux, notamment dans les coeurs de bourgs de l'armature urbaine du département, ... Ces réalités multiples de la fragilité et de la précarité financière des ménages mettent en avant **les enjeux d'accès et de maintien au logement dans de bonnes conditions** (notamment en regard de la précarité énergétique), et des **enjeux différenciés selon les territoires**, d'autant plus en situation de crise économique et sanitaire liée à la pandémie.

#### Demande de logements sociaux

SNE fin 2018	Demandes en cours	Demandes en cours Hors mutations	Demandes satisfaites Tous	Demandes satisfaites Hors mutations	indicateur de pression LEC
<b>Aquitaine (2016)</b>	<b>76 563</b>	<b>56 023</b>	<b>18 400</b>	<b>14 381</b>	<b>3,9</b>
<b>Landes (2018)</b>	<b>11 686</b>	<b>8 682</b>	<b>1 572</b>	<b>1 311</b>	<b>6,6</b>
<b>Pays Adour Landes Océanes</b>	<b>6 722</b>	<b>4 957</b>	<b>932</b>	<b>784</b>	<b>6,3</b>
CA du Grand Dax	2 121	1 525	411	343	4,4
CC du Seignanx	2 202	1 602	279	219	7,3
MACS	2 399	1 830	242	222	8,2
CA Mont de Marsan	1 557	1 075	320	247	4,4
Hautes Landes Armagnac	674	534	73	65	8,2
Landes Nature Côte d'Argent	1 435	1 069	125	104	10,3
Pays Chalosse Tursan	1 298	1 047	122	111	9,4

Source : PLH des Landes, janv. 2021 (LEC : Loi Egalité et Citoyenneté qui a réformé les attributions de logements sociaux)

#### Classement des logements HLM en regard des performances énergétiques

source RPLS 2018	A-B-C	D	E-F-G	nr	Total
Landes Nature Côte d'Argent	53%	28%	14%	5%	1 620
Pays Adour Landes Océanes	63%	22%	5%	9%	6 791
Haute Landes Armagnac	29%	45%	26%	0%	1 002
CA Mont de Marsan	55%	22%	14%	8%	2 777
Chalosse Turssan	45%	46%	5%	5%	1 293
<b>Département des Landes</b>	<b>56%</b>	<b>27%</b>	<b>10%</b>	<b>7%</b>	<b>13 483</b>

Source : PLH des Landes, janv. 2021

## Défis pour le territoire des Landes

- Lutte contre la pauvreté et développement d'une économie sociale et solidaire,
- Renforcement des actions pour l'insertion et l'emploi pour les personnes éloignées de l'emploi (valorisation des compétences, découverte des métiers...) et valorisation des emplois des secteurs en tensions afin de faciliter le rapprochement entre les compétences et les besoins des entreprises (formation, diffusion des offres, connaissances des compétences recherchées...)
- Accompagnement des jeunes dans l'insertion, dans les cursus de formation mais aussi dans l'accès à l'emploi,
- Renforcement des parcours d'accompagnements pour les publics les plus éloignés de l'emploi (bénéficiaires du RSA de longue durée, ...)
- Levée des freins professionnels et sociaux (accès au logement ; garde d'enfants ; mobilité ; fracture numérique, ...)
- Soutien aux familles (déploiement l'offre à destination de la petite enfance, des jeunes, et des parents ; et animation de la vie sociale).
- Accès à l'emploi.

## Schémas départementaux et politiques publiques permettant de répondre à ces défis

- Politiques partagées Etat / Conseil Départemental
  - Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (convention Etat/Département),
  - Le Plan Départemental de l'Habitat PDH 2021-2027,
  - Le Plan d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées des Landes 2017-2023,
  - Schéma départemental de services aux familles (SDSF) 2019-2024,
  - Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage des Landes 2018-2024,
  - Pacte Territorial pour l'Insertion 2021-2025 (PTI),
  - Expérimentation du Service Public pour l'Insertion et l'Emploi (SPIE) du Département des Landes (candidature validée en avril 2021).
- Politiques du Conseil départemental
  - Schéma landais de prévention et de protection de l'enfance 2016-2022,

## Nature des projets et des investissements pouvant intégrer les CRTE

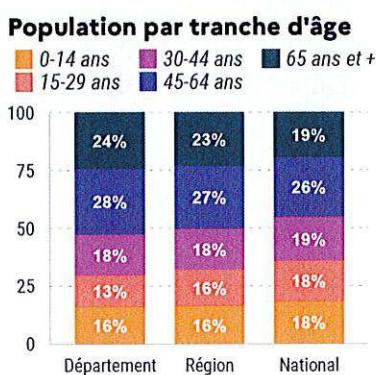
- Investissements pour des réhabilitations lourdes du parc HLM,
- Investissements pour la production de logements sociaux,
- Projets d'accompagnement dans des parcours résidentiels de groupes spécifiques (jeunes, séniors, gens du voyage, saisonniers, ...) ; expérimentations sur le bâti ou le foncier adapté (« villages de saisonniers ») ; acquisition du foncier et innovations (production d'habitat léger et/ou modulable) ; volet financier et ingénierie pour proposer des solutions juridiques et de gestion ; projets d'habitat groupé et inclusif (via la domotique), ...
- Accompagnement des ménages pour lutter contre le mal logement et la précarité énergétique,
- Transformation numérique dans l'habitat et offre de nouveaux services d'accompagnement,
- Actions pour l'insertion et l'emploi pour les personnes éloignées de l'emploi,
- Renforcement des parcours d'accompagnements pour les publics les plus éloignés de l'emploi,
- Levée des freins professionnels et sociaux,
- ...

## D. Un vieillissement de la population au cœur des projections

Selon les projections de l'INSEE, **en 2050, la population des plus de 75 ans doublera dans les Landes** (+50 000 séniors). En 2050, un landais sur cinq aura plus de 75 ans (20% contre 15% aujourd'hui)

En découlent de **nouvelles formes de dépendances** (liés par exemple à de nouvelles pathologies, dont Alzheimer) **et de nouveaux besoins** (équipements à domicile, assistance, prise en charge, etc., ...)

Une **offre de service de santé accessible** et supérieure à la moyenne nationale : l'indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée (qui tient compte de l'offre et de la demande sur le territoire en matière de santé et du niveau d'activité des professionnels en exercice, ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins) est de 4,2 dans les Landes, contre 3,9 pour le reste de la France, en 2018.



### Défis pour le territoire des Landes

- Accès à l'autonomie des Landais les plus âgés (soutien et modernisation du maintien à domicile)
- Amélioration de l'offre et de la prise en charge de séniors et personnes handicapées
- Maintien l'offre de services de santé et autres services de proximité pour les personnes âgées
- Développement d'une silver-économie et valorisation des « métiers liés au grand âge »

### Schémas départementaux et politiques publiques permettant de répondre à ces défis

- ➔ Politiques partagées Etat / Conseil Départemental
  - Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public – SDAASP,
  - Plan départemental de l'habitat 2021-2027,
  - Plan « Bien vieillir dans les Landes ».
  - Stratégie départementale d'inclusion numérique <https://www.pin40.fr/> qui intègre le déploiement des programmes d'État comme le pass numérique, aidants connect ou encore le déploiement des conseillers numériques France Services,
- ➔ Politiques de l'Etat
  - Programme France-Services

### **Nature des projets et des investissements ayant vocation à intégrer les CRTE**

- Investissements pour la prise en charge des personnes en EHPAD,
- Rénovation des EHPAD,
- Accompagnement de projets locaux pour la consolidation de l'offre « intersticielle » Habitat intergénérationnel...
- Projets pour le maintien à domicile,
- Investissements pour la structuration, valorisation des métiers liés au « grand âge » ; projet de création d'une plateforme métiers de l'autonomie,
- ...

## E. Un Environnement de qualité mais soumis aux effets du changement climatique et de l'activité humaine

L'environnement naturel des Landes est **riche** et constitué de **nombreux espaces naturels**, à préserver pour la qualité de vie et la biodiversité. Les Landes disposent d'un patrimoine naturel reconnu, qui fait déjà l'objet de travaux de recherche et d'actions de préservation à travers des dispositifs divers, dont le réseau des sites Nature 40<sup>1</sup>.

En effet, la préservation des milieux naturels, des paysages et de la biodiversité constitue un des principaux domaines d'intervention du Département en matière de politique environnementale, au titre de sa compétence « Espaces Naturels Sensibles ». Le Schéma Nature 40 cadre l'action départementale en matière d'acquisition et gestion de sites, d'acquisitions de connaissances sur la biodiversité landaise et de valorisation des enjeux de protection du patrimoine naturel auprès du public.

La préservation des ressources naturelles, au 1<sup>er</sup> titre desquelles la **ressource en eau**, est un autre **champ d'intervention déterminant** (protection des aires de captage, interconnexions des réseaux).

Le territoire est **fortement soumis aux effets du changement climatique**, les risques naturels (inondations, tempêtes, ...) sont accentués et leur fréquence augmente. A l'image de la côte landaise soumise aux risques naturels (recul du trait de côte, submersion marine) ou encore l'espace rivière contraint à de forts aléas. Les évènements climatiques fréquents de ces dernières années ont occasionné de nombreux dégâts aux ouvrages de protection en bordure de cours d'eau.

**En matière de dépendance et de consommations énergétiques**, les Landes sont **le 4<sup>ème</sup> département consommateur d'énergie en Nouvelle-Aquitaine** avec 16 670 Gwh d'énergie consommée en 2016 représentant 8% de la consommation énergétique de Nouvelle-Aquitaine.

**Les consommations énergétiques sont ainsi caractérisées :**

- 39% sont d'origine industrielle avec plus de 17 900 salariés sur plus de 600 établissements
- 29 % liées au transport (déplacement de personnes et de marchandises) induit par le trafic routier sur les principaux axes du département (A63, A65, ...)
- Et enfin, 21 % dues au parc résidentiel composé à 74 % de maisons individuelles.

La consommation énergétique est assurée à 49 % par des ressources fossiles (pétrole et gaz), **31 % par les énergies renouvelables et 20 % par électricité**. Il s'agit du **2<sup>ème</sup> département contributeur au bilan énergétique renouvelable de Nouvelle-Aquitaine** avec 6 112 GWh soit **16 % de la production énergétique régionale** (9 % photovoltaïques, 3 % géothermie, 77 % biomasse, méthanisation, ...). La part des énergies renouvelables rapportée à la consommation d'énergie finale est de 36,7% (23,1 % en Nouvelle-Aquitaine). A noter que le département est le 2<sup>nd</sup> producteur d'énergie à partir du photovoltaïque au niveau national.

Une **mobilisation** est d'ores et déjà engagée **en faveur du développement durable** :

L'Assemblée départementale a adopté lors de la session du 3 novembre 2014 son Plan Climat-Energie Territorial (PCET) actualisé en Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) en 2016. La finalité première de ce plan est la lutte contre le changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité de la collectivité. Les Landes comptent actuellement sept territoires labellisés "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" (TEPC) et deux EPCI engagés dans un Contrat de Transition Ecologique (CTE). L'Etat et le Département ont par ailleurs engagé l'élaboration d'une **Stratégie Départementale de la Transition énergétique** à l'horizon 2030. Cette stratégie initiée en 2020 et articulée avec les démarches des territoires au niveau local (PCAET, SRADDET, ...) est bâtie autour d'un triptyque : sobriété énergétique, maîtrise des consommations et énergies renouvelables. Elle se décline donc en orientations stratégiques et en un plan d'actions qui s'appuie sur un large réseau d'acteurs pour fédérer l'ensemble des parties prenantes et des territoires autour d'une stratégie partagée.

### Défis pour le territoire des Landes

- Préservation des ressources naturelles, milieux et paysages,
- Protection de la biodiversité, limitation de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et résilience des espaces,
- Rénovation thermique et réduction de la consommation et de la dépendance énergétiques,
- Développement des énergies renouvelables et d'une croissance verte (innovation).

### Schémas départementaux et politiques publiques permettant de répondre à ces défis

- ↳ Politiques partagées Etat / Conseil Départemental
  - Programme SARE (service d'accompagnement à la rénovation énergétique) porté par l'ADEME avec la contribution du Conseil départemental.
  - Stratégie départementale de la transition énergétique dans les Landes 2021-2030,
- ↳ Politiques de l'Etat
  - 3<sup>ème</sup> stratégie nationale pour la biodiversité (consultations en cours),
  - Programmes de l'office français pour la biodiversité (Atlas de la biodiversité communale, Territoires engagés pour la nature...),
  - Territoires à énergie positive pour une croissance verte (TEPCV),
  - Territoires à énergie positive (TEPOS),
  - Contrats de transition écologique,
  - Politiques de l'ADEME (contrats d'objectifs de territoire, développement d'énergies renouvelables, économie circulaire, tourisme durable...),
  - Politiques de soutien à la rénovation énergétique (dotations aux collectivités, rénovation de bâtiments Etat, dispositif ma Prim renov pour les particuliers...).
- ↳ Politiques du Conseil départemental
  - Schéma Départemental des espaces naturels sensibles : Schéma Nature 40.

## Nature des projets et des investissements ayant vocation à intégrer les CRTE

- Les aménagements de sites naturels,
- Projets visant à limiter l'artificialisation des sols (objectif « zéro artificialisation nette »),
- Projets contribuant à la protection du littoral,
- Projets pour la protection de la biodiversité et des milieux naturels (ENS et Natura 2000, trame verte et bleue, ...), développer les séquences « Eviter- Réduire- Compenser »,
- Projets autour de la qualité des ressources naturelles (Eau/micropolluants, ...)
- Investissements pour la prévention du risque d'inondation,
- Etudes autour des Parcelles à valoriser (PAV) ; diagnostics et études sur les friches industrielles, forestières et agricoles à réhabiliter, sur les zones à dépolluer, le recyclage foncier ;
- Reconstruction énergétique et Rénovation thermique des bâtiments publics des collectivités, des établissements publics,
- Projets pour l'efficacité énergétique des logements sociaux,
- Projets pour l'efficacité énergétique des collectivités (éclairage public, ...),
- Investissements pour une plateforme énergétique d'appui aux particuliers,
- Projets pour l'efficacité énergétique des élevages agricoles (label bas-carbone),
- Projets de développement des ENR (ENR thermiques ; photovoltaïques, énergies marines ; biogaz ; projets agrivoltaïques, etc.),
- Investissements en faveur du biocontrôle en agriculture, pour les économies d'énergie et la réduction de la consommation des ressources naturelles (eau),
- ...

## F. Un territoire créateur d'entreprises pérennes, des filières porteuses, une économie à forte saisonnalité

Dans les Landes, les **créations d'entreprises sont nombreuses** (le département polarise 7% des créations d'entreprises en région à septembre 2020 ; parmi les plus dynamiques sur la création d'entreprises en 2020 en région), **pérennes** (des défaillances en recul de 38,9% en septembre 2020 par rapport à l'an passé) et **peu impactées par la Covid-19** (en septembre 2020, 6 564 entreprises créées, soit + 11,7 % par rapport à septembre 2019).

**Trois secteur industriels** (agroalimentaire, bois et aéronautique) et des **filières diverses et spécifiques aux Landes** : le **tourisme** et le **thermalisme** sont des moteurs de l'économie landaise, bien qu'ils touchent différemment les territoires (2ème département dans la région pour les nuitées recensées entre mai et septembre ; un secteur de l'hébergement-restauration qui regroupe 7,8% de l'emploi salarié du département au dernier trimestre 2020 ; près de 95% des nuitées totales réparties sur la côte landaise, 5% à l'intérieur des terres et 44,1% en zone thermale) ; dans la plus grande région agricole de France, la **maïsculture** est un autre secteur de poids (représente près des neuf dixièmes de la surface agricole utilisée du département, faisant des Landes le 1<sup>er</sup> producteur national de maïs et de maïs doux) ; avec un taux de boisement de plus de 60 % (massif forestier des Landes de Gascogne), la **sylviculture** et l'exploitation forestière permettent au département de produire 36 % de la récolte totale de bois en Nouvelle-Aquitaine (en particulier le pin maritime), alors que la région représente elle-même 27 % de la récolte nationale en 2016).

Une **économie à forte saisonnalité** : deux secteurs majeurs de l'économie landaise, le tourisme (économie touristique et thermalisme) et l'agriculture (cultures de l'asperge, fruits rouges, kiwis, légumes, maïs ou activités agroalimentaires : volaille, conserveries ...) mobilisent une part prépondérante d'emplois saisonniers (« appel à une main d'œuvre externe qui attire sur des périodes courtes de nombreux jeunes »<sup>2</sup>). Cela impacte à la fois le marché de l'emploi et les besoins en matière d'infrastructures (dont le logement, ...).

Des filières **fragilisées** :

**La filière du tourisme** même si elle a pu résister en haute saison et grâce aux touristes français a quand même perdu 16,5% des nuitées sur l'année 2020 par rapport à 2019.



On remarque plus d'impact sur le tourisme intérieur (baisse de plus de 30%) que sur la côte et un recul marqué de la clientèle étrangère sur le littoral.

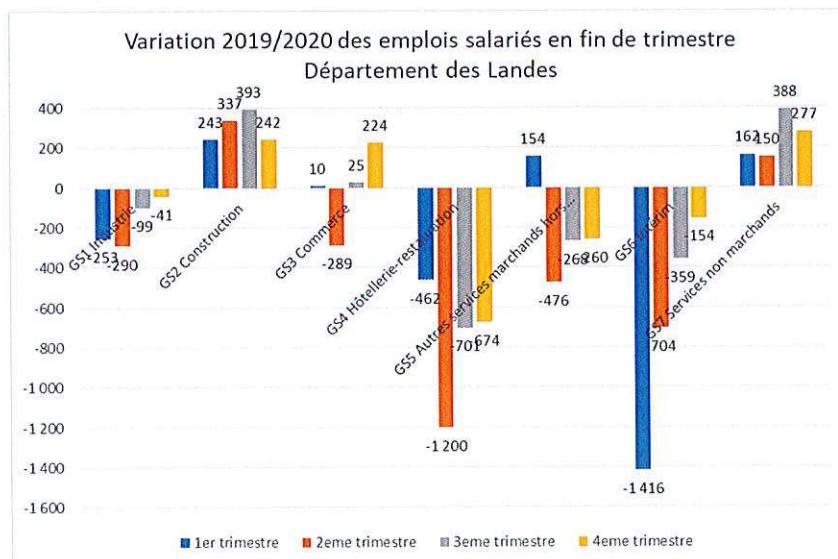


Le thermalisme, secteur moteur pour certains territoires, a perdu en 2020 67% de sa fréquentation habituelle n'ayant pu fonctionner que quelques mois dans l'année.

**Le soutien de l'Etat dans la cadre des mesures d'urgences et de soutien aux entreprises (avril 2021) a permis de maintenir l'emploi et d'éviter les faillites d'entreprises landaises notamment par le biais du fonds de solidarité (14 000 entreprises aidées pour 175M€ au 25 mai 2021), les prêts garantis par l'État (plus de 5000 prêts pour 563M€) et les reports d'échéances fiscales (près de 470 entreprises concernées pour 21M€)**

### En matière d'emploi :

Les Landes ont une structure d'emploi marquée par un secteur agricole et un secteur de la construction supérieurs à la moyenne nationale et par un secteur industriel qui reste fort. La crise a particulièrement touché les secteurs de l'hôtellerie/restauration, du tourisme (9000 emplois dans e, notamment la filière thermale ainsi que le commerce. Une attention particulière devra être portée sur l'emploi dans ces secteurs.



EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

	2007		2012		2017			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %
Ensemble	139 864	100,0	146 909	100,0	146 997	100,0	48,7	84,2
Agriculture	8 584	6,1	8 166	5,6	7 383	5,0	30,0	47,6
Industrie	22 312	16,0	21 401	14,6	20 111	13,7	31,6	92,7
Construction	11 365	8,1	12 083	8,2	11 029	7,5	10,6	69,7
Commerce, transports, services divers	53 579	38,3	56 985	38,8	57 498	39,1	48,2	80,9
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	44 024	31,5	48 273	32,9	50 975	34,7	67,0	93,0

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2020.

### Défis pour le territoire des Landes

- Maintien de l'activité des entreprises et de l'emploi au-delà des périodes de soutien immédiats du plan de relance
- Soutien aux agriculteurs et filières et entreprises en difficulté,
- Développement de nouvelles activités, entreprises et emplois de proximité

### Schémas départementaux et politiques publiques permettant de répondre à ces défis

- Politiques partagées Etat / Conseil Départemental
  - Démarche relative aux Parcelles à valoriser.
- Politiques de l'Etat
  - Dispositifs du plan de relance pour soutenir l'investissement industriel et appuyer les entreprises dans leur développement (exportations, transition écologique, numérisation...),
  - Aides du plan de relance au secteur agricole, alimentaire et forestier,
  - Dispositifs du plan de relance pour favoriser l'emploi (plan 1 jeune une solution, aides à l'embauche...),
  - Aides au développement de projets alimentaires territoriaux,
- Politiques du Conseil départemental
  - Schéma départemental du tourisme et du thermalisme,
  - Projet Alimentaire Départemental Territorial

## Nature des projets et des investissements pouvant intégrer les CRTE

- Aménagement des technopôles, centres d'enseignement et de recherche, éco-campus ; labellisation de technopôle par le réseau RETIS,
- Développement de démarches qualité dans le tourisme/ thermalisme,
- Immobiliers d'entreprises et parcs d'activités portés par des collectivités ou établissements publics,
- Digitalisation de l'agriculture et investissements pour la « Ferme du futur » (expérimentations autour du biocontrôle, du traitement de l'image, de la robotique et de l'IA au service d'une agriculture connectée, innovante ; expérimentations autour de l'agro-solaire...)
- Projets liés à la restauration collective des Landes (établissements scolaires et de santé),
- Investissements pour la communication grand public et la mobilisation des acteurs sur les produits locaux et de qualité,
- Investissement pour développer les transformations locales des produits alimentaires : légumeries, maraîchage...
- Développement du tourisme d'intérieur, engagement de projets touristiques locaux portés par le Département et coordonnés avec les collectivités locales (Domaine départemental d'Ognoas, Abbaye d'Arthous, Sorde l'abbaye...).
- Développement d'offres globales touristiques alliant patrimoine, tradition, culture et gastronomie, activités de loisirs...
- ...

### **III. ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE CRTE**

Durant la phase d'élaboration, les territoires porteurs de CRTE seront accompagnés par l'État ou le Conseil départemental selon différentes modalités en fonction des besoins exprimés :

- Mobilisation par l'ANCT de ses marchés d'ingénierie (CC du Seignanx et CC du pays d'Orthe et Arrigans),
- Financement par l'ANCT d'ingénierie privée (CC Maremne Adour Côte Sud et CA du Grand Dax),
- Accompagnement par le CEREMA (PETR Landes Nature Côte d'Argent),
- Financement d'un chargé de mission via le FNADT (Mont-de-Marsan Agglomération),
- Accompagnement par le cabinet EDATER missionné par le Conseil départemental (PETR Adour Chalosse Tursan, Territoire Haute Lande et Armagnac).

### **IV. MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD**

L'accord de partenariat a vocation à s'appliquer dès la phase de conception des CRTE ainsi que durant la vie de ces contrats, notamment lors de la détermination annuelle des projets ayant vocation à être financés.

En cas d'évolution des stratégies ou de politiques nationales, les porteurs de CRTE en seront avisés par l'État et/ou le Conseil départemental afin que les nouvelles données soient prises en compte dans les stratégies locales ou à tout le moins dans les modalités de choix des projets portés par le CRTE.

Cet accord pourra être revu à l'initiative de l'État ou du Conseil départemental en cas d'évolutions majeures dans les politiques menées par l'une ou l'autre des parties.

Fait en deux exemplaires

Signé en présence de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ

Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

A Mont-de-Marsan, le 14 octobre 2021

La Préfète des Landes



Cécile Bigot-Dekeyzer

Le Président du Conseil Départemental des Landes



Xavier Fortinon



